



Bulletin Officiel Département du Loiret

Directeur de publication : M. Marc GAUDET

ISSN : 0294-1317

N°03 - Tome 3 - OCTOBRE 2019

SOMMAIRE

SESSION

Pages

- Séance du lundi 14 au mardi 15 octobre 2019 302

Session du lundi 14 au mardi 15 octobre 2019*******

Etaient Présents : M. GAUDET, Président du Conseil Départemental
Mme MARTIN, M. MALBO, Mme LECLERC, M. TOUCHARD, Mme JEHANNET, M. NERAUD,
Mme BELLAIS, M. BOURILLON, Mme GALZIN, M. GABELLE, Mme QUAIX, M. GRANDPIERRE, Vice-
Présidents
Mme BAUDAT-SLIMANI, Mme BEAUDOIN, M. BOISSAY, M. BRAUX, M. BREFFY, M. CHAILLOU,
Mme CHANTEREAU, Mme CHAUVIERE, Mme CHERADAME, Mme COURROY, M. DUPATY,
Mme FLEURY, Mme GABORIT, M. GEFFROY, M. GUDIN, M. GUERIN, M. IMBAULT,
Mme KERRIEN, Mme LABADIE, Mme LANSON, M. LECHAUVE, Mme LORME, Mme MANCEAU,
Mme MELZASSARD, M. RIGLET, M. SAURY, M. SOLER, M. VACHER, Membres.

Absents excusés : Mme DUBOIS

COMMISSION DES BATIMENTS, DES ROUTES, CANAUX ET DEPLACEMENTS.....1

- A 01 - Projet de Décision modificative n°2 en faveur des politiques des transports, des bâtiments, des infrastructures, de l'électricité, des itinéraires cyclables et des canaux ... 1
- A 02 - Orléans - Adapter le patrimoine au besoin - Garantir une gestion active du patrimoine : Orléans-la-Source - Cession des droits indivis de l'ensemble immobilier constitué du Parc floral et du château de la source à la Ville d'Orléans3
- A 03 - Suppression de la procédure d'aménagement de la ZAC du Parc de Limère3
- A 04 - Contrat de partenariat P5C - 5 collèges, un gymnase et leurs abords : rapport d'activités 20183
- A 05 - Contrat de partenariat concernant la réalisation et l'exploitation d'un collège à Saint-Ay, d'un collège et d'une salle polyvalente à Meung-sur-Loire - Rapport annuel d'activité 2017 - 2018 4
- A 06 - Contrat de partenariat concernant la réalisation et l'exploitation du collège Henri Becquerel à Sainte-Geneviève-des-Bois - Rapport annuel d'exploitation 2017-2018.....4
- A 07 - Politique des Infrastructures - Programme "Sécurité routière" - Aménagements de sécurité en rase campagne - Programme Pluriannuel des Aménagements de Sécurité (PPAS 3)4
- A 08 - Politique des infrastructures - Programme "Entretien et exploitation du réseau routier" - Réforme de la mesure d'abaissement de la vitesse à 80 km/h..... 49

COMMISSION DU LOGEMENT ET DE L'INSERTION.....51

- B 01 - Projet de décision modificative n°2 au titre des politiques de l'Insertion (B03) et de l'Habitat (A04)51

COMMISSION DE L'ENFANCE, DES PERSONNES AGEES ET DU HANDICAP51

- C 01 - Projet de Décision modificative n°2 en faveur des politiques de l'Autonomie et de l'Enfance.....51

COMMISSION DU DEVELOPPEMENT DES TERRITOIRES, DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE51

- D 01 - Présentation des rapports annuels d'activités 2018 des Délégations de Service Public Médialys et Lysséo51

COMMISSION DE L'EDUCATION, DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE L'ENVIRONNEMENT52

- E 01 - Le Département, acteur incontournable de la réussite scolaire des jeunes du Loiret : dotations 2020 aux collèges publics Loirétains52

COMMISSION DES FINANCES, DES RESSOURCES HUMAINES ET DES SERVICES SUPPORTS55

- F 01 - Piloter la stratégie budgétaire - Projet de décision modificative n°2 pour 201955
- F 02 - Modification du règlement budgétaire et financier.....275
- F 03 - Mise à jour de la délégation de pouvoirs en matière financière consentie au Président du Conseil Départemental289
- F 04 - Rapport relatif à la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes au sein du Département du Loiret.....293
- F 05 - Une politique de relations humaines maîtrisée en faveur de la formation, de la reconnaissance des agents et l'amélioration de leurs conditions de travail (politique G05) : tableau des effectifs293
- F 06 - Reprise du personnel du Syndicat Mixte de Gestion du Canal d'Orléans (SMGCO) par le Département du Loiret suite à la dissolution du syndicat.....296
- F 07 - Désignations de Conseillers départementaux appelés à siéger au sein d'organismes extérieurs.....302
-

COMMISSION DES BATIMENTS, DES ROUTES, CANAUX ET DEPLACEMENTS

A 01 - Projet de décision modificative n°2 en faveur des politiques des transports, des bâtiments, des infrastructures, de l'électricité, des itinéraires cyclables et des canaux

Article 1 : Le rapport est adopté avec 36 voix pour et 5 abstentions.

Article 2 : Dans le cadre de la décision modificative n°2 au budget 2019, au titre des politiques A01-Transports, A02-Infrastructures, A05-Gendarmeries, D02-Electricité, D03-Environnement (pour les programmes Itinéraires cyclables et Canaux), G01-Parc automobile et G07-Patrimoine, il est décidé de ratifier l'inscription des autorisations de programme, des autorisations d'engagement et des crédits de paiement telle que traduite ci-dessous :

Crédits de paiement						
Section	Sens	Politique	Voté 2019 au 27/08/19 (en €)	Projet de DM2 (en €)	Voté 2019 après DM2 (en €)	
Fonctionnement	Dépenses	A01 – TRANSPORTS	36 042	6 369	42 411	
		A05 – GENDARMERIES	673 388	- 1 280	672 108	
		A02 - INFRASTRUCTURES	7 717 000	320 577	8 037 577	
		D02 – ELECTRICITE	133 600	0	133 600	
		D03 - ENVIRONNEMENT	576 800	6 758	583 558	
		G01 – FLOTTE AUTOMOBILE	1 675 000	0	1 675 000	
		G07 - PATRIMOINE	3 265 141	36 560	3 301 701	
	Total Dépenses			14 076 971	368 984	14 445 955
	Recettes	A01 – TRANSPORTS	36 042	0	36 042	
		A02 - INFRASTRUCTURES	850 000	63 279	913 279	
		A05 – GENDARMERIES		1 904	1 904	
		D02 – ELECTRICITE	12 040 000	184 243	12 224 243	
		D03 - ENVIRONNEMENT		52	52	
		G01 – FLOTTE AUTOMOBILE	0	191 355	191 355	
G07 - PATRIMOINE		1 894 885	587 368	2 482 253		
Total Recettes			14 820 927	1 028 201	15 849 128	

Crédits de paiement						
Section	Sens	Politique	Voté 2019 au 27/08/19 (en €)	Projet de DM2 (en €)	Voté 2019 après DM2 (en €)	
Investissement	Dépenses	A01 – TRANSPORTS	0	0	0	
		A02 – INFRASTRUCTURES	46 436 495	- 172 924	46 263 571	
		A05 – GENDARMERIES	620 578	- 11 080	609 498	
		D02 – ELECTRICITE	4 000 000	150 000	4 150 000	
		D03 - ENVIRONNEMENT	10 729 000	- 1 549 200	9 179 800	
		G01 – PARC AUTOMOBILE	1 500 000	200 400	1 700 400	
		G07 - PATRIMOINE	4 320 298	- 1 350 500	2 969 798	
	Total Dépenses			67 606 371	- 2 733 304	64 873 067
	Recettes	A01 - TRANSPORTS	0	0	0	
		A02 - INFRASTRUCTURES	3 163 938	197 603	3 361 541	
		D02 – ELECTRICITE	2 260 000	0	2 260 000	
		D03 - ENVIRONNEMENT	2 769 800	- 1 103 724	1 666 076	
		G01 – PARC AUTOMOBILE	0	120 764	120 764	
		G07 - PATRIMOINE	240 000	752 840	992 840	
Total Recettes			8 433 738	- 32 517	8 401 221	

Politique	Autorisations d'engagement		Autorisations de programme	
	Dépenses (en €)	Recettes (en €)	Dépenses (en €)	Recettes (en €)
A02 - INFRASTRUCTURES	13 262		438 058,24	
D02 - ELECTRICITE				
D03 - ENVIRONNEMENT	28 000			- 158 393,74
G01 – PARC AUTOMOBILE			170 900	
G07 - PATRIMOINE			20 000	
Total	41 262	0	628 958,24	- 158 393,74

Article 3 : Il est décidé d'autoriser les nouvelles opérations suivantes :

N° d'opération père-fille	Libellé
2019-03258	Diagnostic sécurité en agglomération
2019-03259	Traitement des obstacles latéraux
2019-03260	Petits aménagements de sécurité
2019-03294	RD 2152 – Pithiviers – TAG PR 23-24
2019-03262	Signalisation verticale de direction
2019-03263	Signalisation verticale de police et plastique

A 02 - Orléans - Adapter le patrimoine au besoin - Garantir une gestion active du patrimoine : Orléans-la-Source - Cession des droits indivis de l'ensemble immobilier constitué du Parc floral et du château de la Source à la Ville d'Orléans

Article 1 : Le rapport et ses annexes sont adoptés avec 41 voix pour.

Article 2 : Il est décidé d'acter l'accord de principe suivant entre la Ville d'Orléans et le Département du Loiret :

- Le Département cède ses droits indivis sur l'ensemble immobilier constitué du Parc floral et du château de la Source, à l'euro symbolique avec dispense de paiement à la Ville d'Orléans, co-indivisaire ;
- En conséquence de cela, d'une part le Département cesse toute participation financière à la gestion du parc, tant en fonctionnement qu'en investissement, à compter du 1^{er} janvier 2020, et d'autre part, le Département est délié de tout engagement au bail du château au profit de l'Université, au jour de la cession des droits indivis.

Article 3 : Il est décidé de renvoyer la décision de cession et d'habilitation à signer l'acte de cession à une prochaine séance de l'Assemblée départementale, au vu de l'évaluation de la valeur globale de l'ensemble.

A 03 - Suppression de la procédure d'aménagement de la ZAC du Parc de Limère

Article 1 : Le rapport et son annexe sont adoptés avec 41 voix pour.

Article 2 : Considérant l'achèvement de la réalisation des infrastructures et équipements publics de la zone, il est décidé, en vertu de l'article R. 311-12 du Code de l'urbanisme, de solliciter du Préfet de département l'édiction d'un arrêté préfectoral décidant de la suppression, à compter du 1^{er} janvier 2020, de la zone d'aménagement concerté départementale du Parc de Limère sise sur les communes d'Ardon et de Saint-Cyr-en-Val.

Article 3 : Il est décidé d'autoriser Monsieur le Président du Conseil Départemental à accomplir et signer tout acte afférent à la procédure de suppression de ladite zone.

A 04 - Contrat de partenariat P5C - 5 collèges, un gymnase et leurs abords : rapport d'activités 2018

Article unique : Il est pris acte de la présentation du rapport annuel d'activités du partenaire privé concernant le contrat de partenariat relatif aux cinq collèges, d'un gymnase et leurs abords à Bazoches-les-Gallerandes, Chécy, Château-Renard, Ferrières-en-Gâtinais et Traînou pour l'année d'exploitation 2018, conformément aux dispositions de l'article 88 de l'ordonnance du 23 juillet 2015.

A 05 - Contrat de partenariat concernant la réalisation et l'exploitation d'un collège à Saint-Ay, d'un collège et d'une salle polyvalente à Meung-sur-Loire - Rapport annuel d'activité 2017 – 2018

Article unique : Il est pris acte de la présentation du rapport annuel d'activités du partenaire privé concernant le contrat de partenariat relatif au collège Nelson Mandela à Saint-Ay, au collège Gaston Couté et à la salle polyvalente à Meung-sur-Loire pour l'année d'exploitation n°5 couvrant la période 2017-2018, conformément aux dispositions de l'article 88 de l'ordonnance du 23 juillet 2015.

A 06 - Contrat de partenariat concernant la réalisation et l'exploitation du collège Henri Becquerel à Sainte-Geneviève-des-Bois - Rapport annuel d'exploitation 2017-2018

Article unique : Il est pris acte de la présentation du rapport annuel d'activités du partenaire privé concernant le contrat de partenariat relatif au collège Henri Becquerel à Sainte-Geneviève-des-Bois pour l'année d'exploitation n°7 couvrant la période 2017-2018, conformément aux dispositions de l'article 88 de l'ordonnance du 23 juillet 2015.

A 07 - Politique des Infrastructures - Programme "Sécurité routière" - Aménagements de sécurité en rase campagne - Programme Pluriannuel des Aménagements de Sécurité (PPAS 3)

Article 1 : Le rapport et ses annexes modifiées sont adoptés avec 42 voix pour.

Article 2 : Il est pris acte du bilan définitif du Programme Pluriannuel des Aménagements de Sécurité voté en 2012 (« PPAS 2 »).

Article 3 : Il est décidé d'approuver la création d'un programme annexe au PPAS dédié aux opérations spécifiques liées à des accès à des sites industriels ou commerciaux, tel que figurant en annexe à la présente délibération.

Article 4 : Il est décidé d'approuver le nouveau Programme Pluriannuel des Aménagements de Sécurité (« PPAS 3 »), tel qu'annexé à la présente délibération.

Article 5 : Il est décidé d'imputer les dépenses correspondantes sur l'action A0202102 sous réserve du vote du budget 2020.

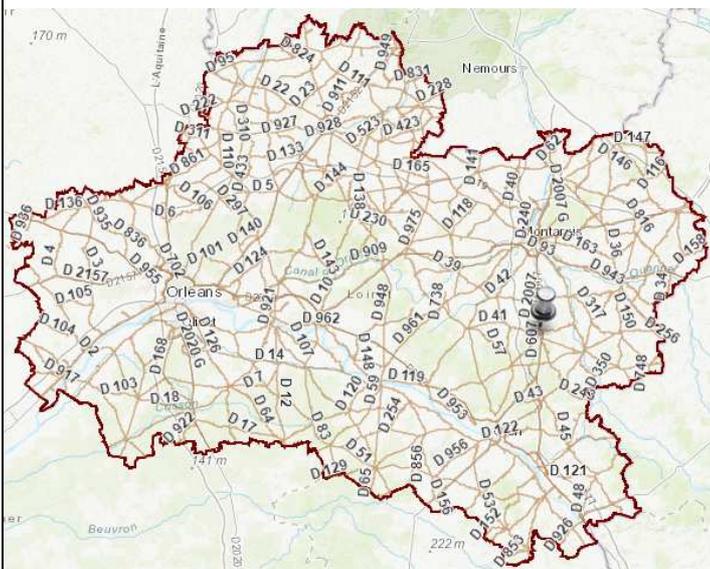
Programme annexe - accès aux commerces ou industries

PPAS	N°Fiche	Pilote										Contexte		Suivi budgétaire						
		Commune	Canton	Route	PR	Aménagement à valider	Montant (en M€)	Date / horizon de réalisation	Etat	Service	Agents	Avancement	Lié avec autres opérations	Projet de mandat 2015-2021	Origine de la demande (Affilié/ceva)	Programme	Coût théorique	Financement (% du RT et reste à charge ou montant net)	Etat	Travaux
	78	Châleaudun sur Loire	Châleaudun sur Loire	RD10	1-030	Tourne à gauche	500	Prochain mandat	étude	SET	PS	Etudes d'impact dans en août 2018. En attendant le retour de l'aménageur pour poursuivre l'opération.	non	non	Projet d'aménageur (Affilié/ceva)	PPAS	500 000 €	7%	7%	7%
	72	Previères	Previères	RD2152- RD26	18-200	Gradore	840	2019	étude	SET	PS	Equipe et estimation faite. Etudes A/P/DCE à faire. Convention à signer avec Finivers	non	oui	Ebu	PPAS	840 000 €	30%	30%	40%
	70	Boulayes Barres	Meung sur Loire	RD935	13-400	Gradore	1 650	2020	étude	SET	PS	Etudes préliminaires terminées - Etudes A/P et AF à lancer en 2019. Projet de convention technique et financière rédigé avec la base adhérente de Bicy et de SMI (à partir de l'ADP). Voir pour l'état des propositions de financement du projet.	non	oui	Ebu	PPAS	1 650 000 €	50 000 €		
		St Julien	Saint-Jean-le-Blanc	RD931	79-400	Gradore	500	Prochain mandat	étude	SET	FM	En attendant un commun accord entre les différents acteurs pour le financement de l'opération.	non	non	Projet d'aménageur (labor U)	finudat	500 000 €	7%	7%	7%
		Escramas	Malesherbes	RD2152	26-300	Fus tricolore	100	2020	étude	SET/SES		En attendant le retour de l'aménageur pour poursuivre l'opération.	non	non	Projet d'aménageur (Laborat)	PPAS	100 000 €			100%
		Beaugency	Beaugency	RD2152	86-100	Gradore	687	2019	étude	SET	FC	Signature de la convention en avril 2019 (billet de travail en juillet 2019 pour une mise en service en novembre 2019).	non	non	Projet d'aménageur (accès Lidl)	PPAS	686 988 €	55 453 €	112 597 €	518 916 €
																	Total Programme	1 276 988 €		

RD2007 - PR33+687 à 34+270	
RD617 PRO	
Canton (s)	Lorris
Commune (s)	Nogent-sur-Vernisson

Origine : Section classée en ZAAC en 2007

Localisation :



Problématique :

Configuration du carrefour inadaptée au trafic et ne correspondant plus aux normes de conception en vigueur (voies d'insertions, etc...).



Diagnostic routier de l'existant :

Trafic routier 2017 :

- sur la RD2007 : 9 963 véh/j dont 1 554 PL/j (15,6%)
- sur la RD617 : 192 véh/j dont 8 PL/j (4,1%)



Intersection en T située hors agglomération.

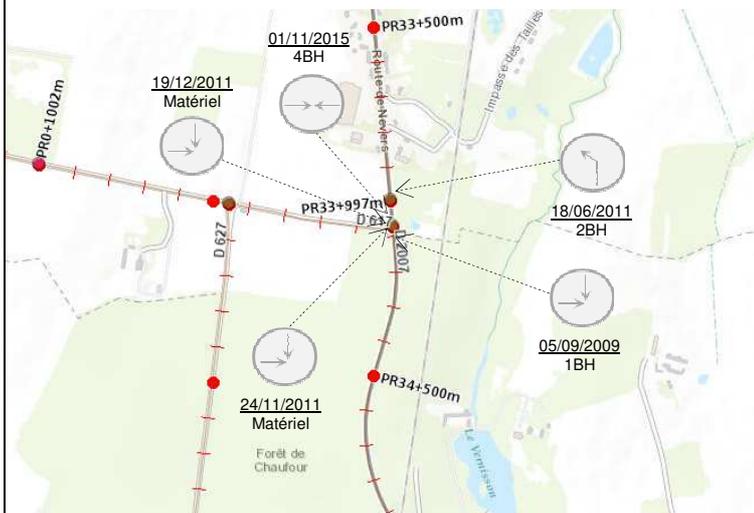
Carrefour aménagé par un tourne à gauche et voie de tourne à droite pour rejoindre la RD617 avec ilot central.

Présence d'ilot central sur la RD617 avec régime de priorité.

Antécédents en accidentologie de 2008 à 2019 :

Cette intersection a fait l'objet d'un classement en ZAAC en 2007.

Accidents matériels	2
Accidents corporels	3
Tués	0
Blessés hosp.	7
Blessés non hosp.	0
Total vict.	7



Aménagement validé :

Carrefour giratoire

Coût : 930 000 €

Procédures et avancement du projet :

Les travaux sont en cours et s'achèveront cet été.

Difficultés recensées :

- Acquisitions foncières

Délai de réalisation :

Été 2019

Classification par rapport aux critères de sécurité :

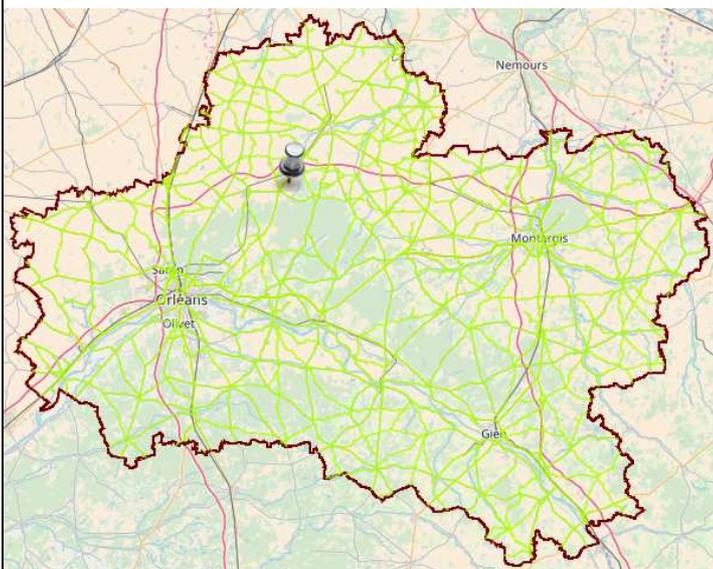
Accidentologie	50
Véh/j et % PL	25
Défauts/configuration de l'infrastructure	20
Total	95

RD2152 - PR 31+100 à 32	
Canton (s)	Pithiviers
Commune (s)	Santeau

Origine :

Demande émanant des élus.

Localisation :



Problématique :

Dangerosité du carrefour au droit des deux voies communales : rue de Santeau et rue des chasseurs.



Diagnostic routier de l'existant :

Trafic routier 2017 :

- 6 104 véh/j dont 653 PL (10,7%)



Intersection en croix située dans une section rectiligne limitée à 70 km/h hors agglomération.

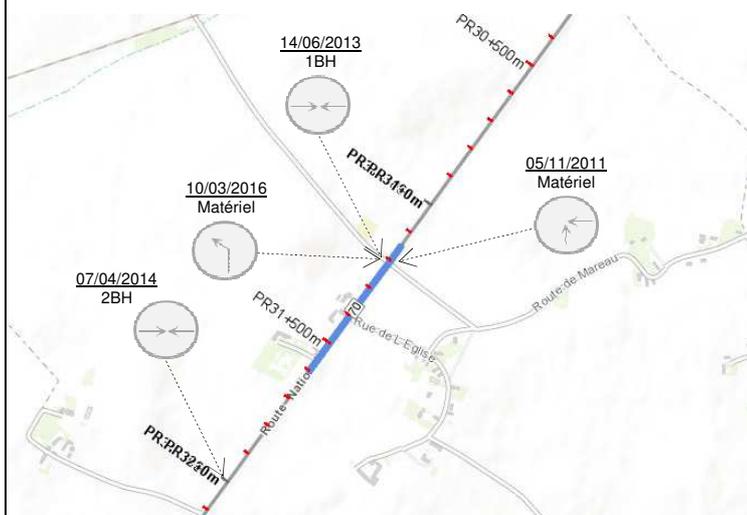
RD2152 au croisement de deux voies communales desservant les communes de La Brosse et Santeau.

Implantation de deux arrêts de car avec passage piéton à proximité du carrefour.

Antécédents en accidentologie de 2008 à 2019 :

Cette intersection n'a jamais fait l'objet d'un classement en ZAAC.

Accidents matériels	2
Accidents corporels	2
Tués	0
Blessés hosp.	3
Blessés non hosp.	0
Total vict.	3



➤ Au regard des données, un seul accident est directement lié à l'intersection (refus de priorité).

Pistes d'aménagement à l'étude :

Tourne-à-gauche

Coût : 480 000 €

Procédures et avancement du projet :

Les études AVP ont été démarrées mais non achevées. Des études de mouvements tournants ont été réalisées.

Difficultés recensées :

- Acquisitions foncières

Délai de réalisation :

2021

Classification par rapport aux critères de sécurité :

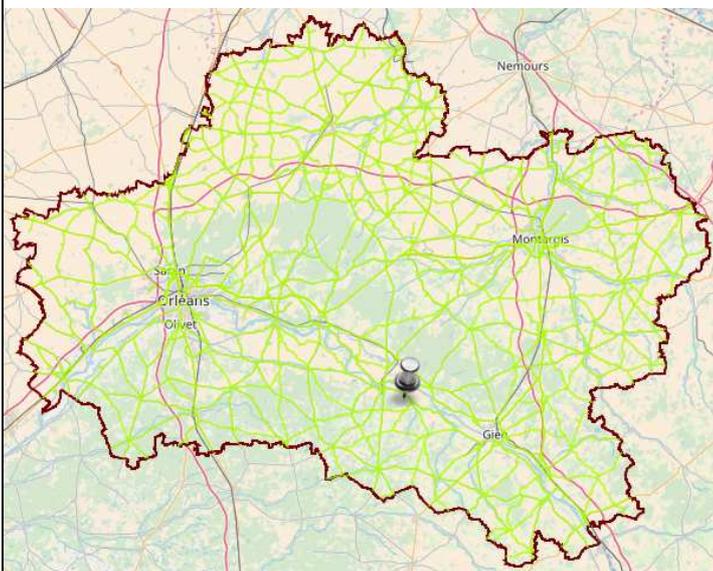
Accidentologie	30
Véh/j et % PL	20
Défauts/configuration de l'infrastructure	10
Total	60

RD951 - PR 45+300 à 45+700	
Canton (s)	Sully-sur-Loire
Commune (s)	Saint Aignan-le-Jaillard

Origine :

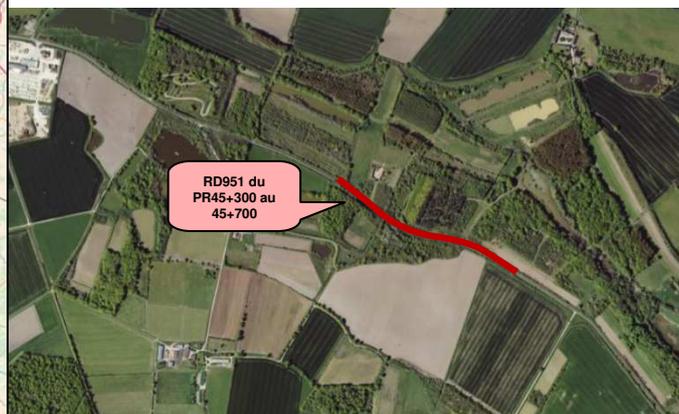
Étude de l'itinéraire structurant de la RD951 entre Sully-sur-Loire et Gien.

Localisation :



Problématique :

Perte de visibilité et dangerosité du virage.



Diagnostic routier de l'existant :

Trafic routier 2017 :

- 1 759 véh/j dont 81 PL (4,6%)



Section bidirectionnelle hors agglomération.

Virage situé en haut de côte balisé par des balises J1.

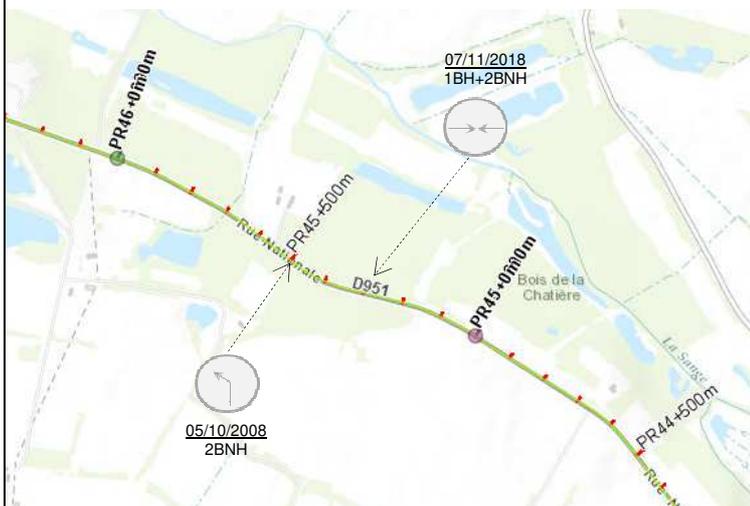
Marquage axial interdisant les dépassements.

Boisement de part et d'autre de la chaussée masquant la visibilité sur les véhicules en sens opposé.

Antécédents en accidentologie de 2008 à 2019 :

Cette section n'a jamais fait l'objet d'un classement en ZAAC.

Accidents matériels	0
Accidents corporels	2
Tués	0
Blessés hosp.	1
Blessés non hosp.	4
Total vict.	5



➤ La visibilité est réduite à l'approche du virage.

Proposition d'aménagement :

Renforcer la signalisation du virage.
Défrichage de la zone boisée gênant la visibilité.

Coût : 64 000 €

Procédures et avancement du projet :

Dans le cadre de l'étude de l'itinéraire, les études sont au stade de l'avant-projet mais ne sont pas finalisées. Les acquisitions foncières sont effectives depuis septembre 2015, le défrichage reste à réaliser.

Difficultés recensées :

- Acquisitions foncières

Délai de réalisation :

2020

Classification par rapport aux critères de sécurité :

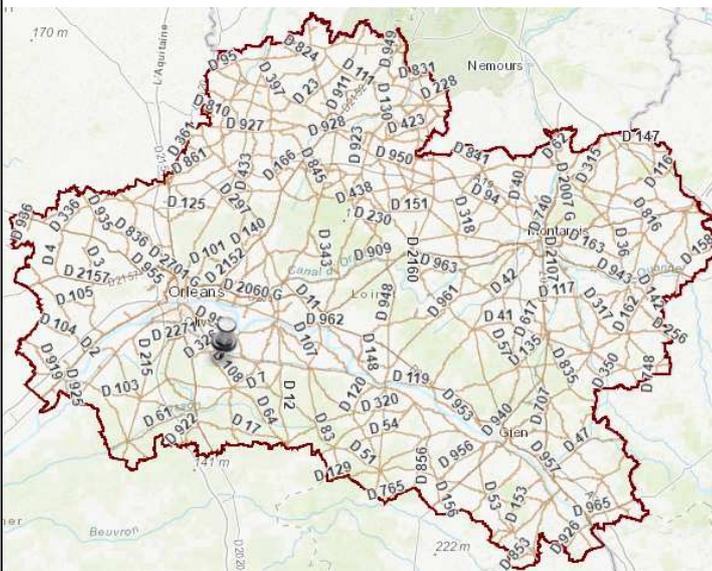
Accidentologie	20
Véh/j et % PL	10
Défauts/configuration de l'infrastructure	0
Total	30

RD14 - PR 13+600	
Canton (s)	Saint-Jean-le-Blanc
Commune (s)	Saint-Cyr-en-Val

Origine :

Étude d'itinéraire structurant de la RD14 entre Saint-Cyr-en-Val et Tigy.

Localisation :



Problématique :

Virage dangereux. Plusieurs sorties de route recensées aux abords de ce virage.



Diagnostic routier de l'existant :

Trafic routier 2017 :

- sur la RD14 : 5 402 véh/j dont 227 PL/j (4,2%)



Virage situé dans une zone limitée à 70 km/h.

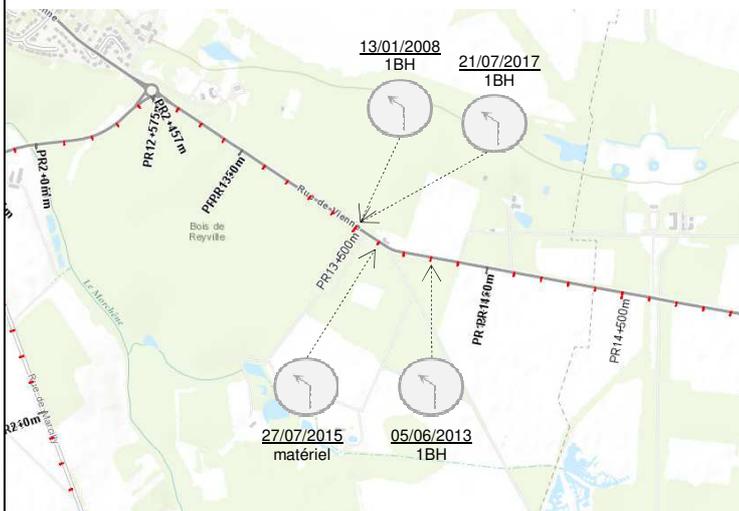
Panneau de présignalisation virage dangereux. Présence de balises J1 et un trichevrons orienté pour chaque sens de circulation.

Glissières de sécurité en sortie de virage pour protéger la propriété privée.

Antécédents en accidentologie de 2008 à 2019 :

Cette section n'a jamais l'objet d'un classement en ZAAC.

Accidents matériels	1
Accidents corporels	3
Tués	0
Blessés hosp.	3
Blessés non hosp.	0
Total vict.	3



➤ Les données accidentologiques révèlent de nombreuses sorties de route aux abords du virage.

Aménagement validé :

Travaux du tapis en rechargement du PR12+800 au 15+370

Coût : imputé sur le PPAC d'un montant de 267 571 €

Procédures et avancement du projet :

Dans le cadre de l'étude d'itinéraire structurant, les études d'avant-projet ont été réalisées et approuvées le 17/12/2004. Les travaux de chaussée débutent fin août 2019.

Difficultés recensées :

- Acquisitions foncières
- Bois classé

Délai de réalisation :

2019

Classification par rapport aux critères de sécurité :

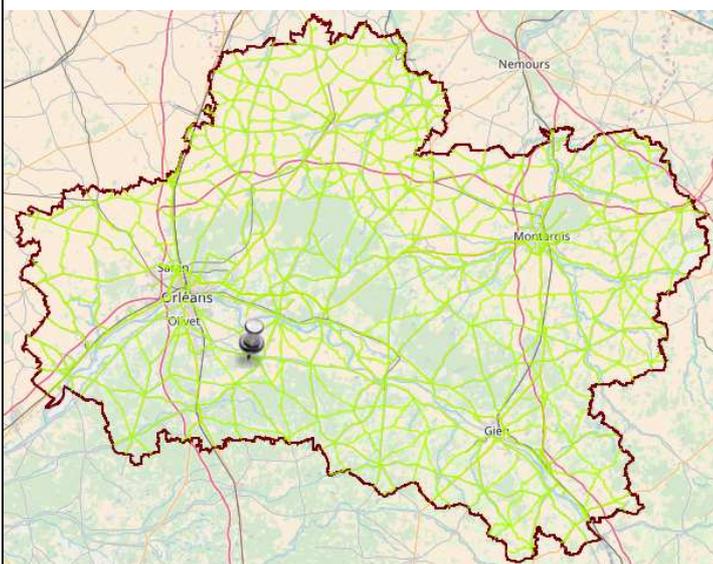
Accidentologie	40
Véh/j et % PL	20
Défauts/configuration de l'infrastructure	0
Total	60

RD13/RD14 RD13/RD921 RD14/RD921	
Canton (s)	La Ferté Saint Aubin et Jargeau
Commune (s)	Marcilly-en-Villette / Sandillon

Origine :

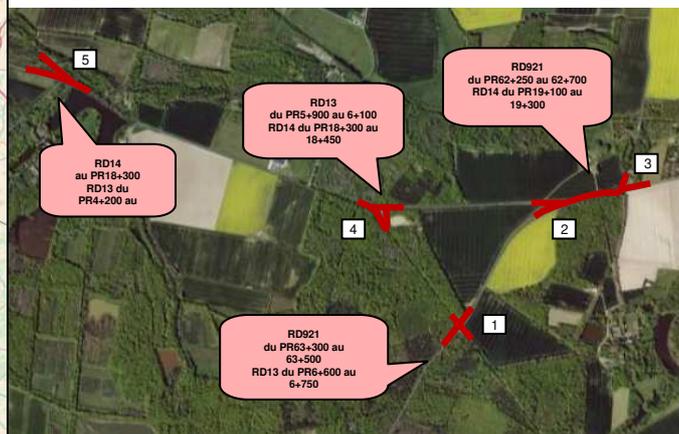
Étude d'itinéraire structurant et intersections traitées en lien avec la déviation de Jargeau.

Localisation :



Problématique :

Configuration des intersections inadaptée au trafic actuel et futur et ne répondant pas aux normes actuelles de conception



Diagnostic routier de l'existant :

Trafic routier 2017 :

- sur la RD 921 : 2 601 véh/j dont 187 PL/j (7,2%)
- sur la RD14 : 5 402 véh/j dont 227 PL/j (4,2%)
- sur la RD13 : 1 352 véh/j dont 80 PL/j (5,9%)



Intersection en X située dans une zone limitée à 70 km/h hors agglomération.
Carrefour avec îlot central séparatif sur la RD13.



Intersection en Y localisée hors agglomération avec une bretelle d'accès à la RD14 en venant de Marcilly-en-Villette et une en venant de Vienne-en-Val.



3 Intersection en T localisée hors agglomération dans une courbe. Carrefour avec îlot central séparatif sur la RD14.



4 Intersection en Y localisée hors agglomération avec îlot central sur la RD13. Deux bretelles d'accès distinctes en fonction du sens de circulation.

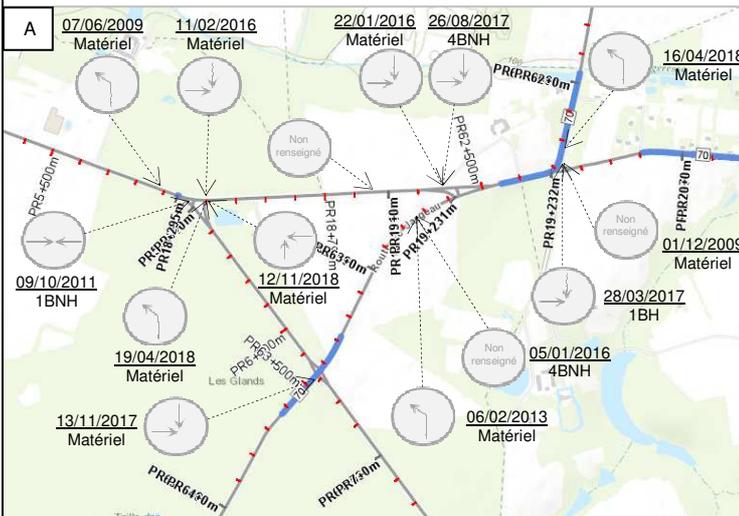


5 Intersection située dans une courbe hors agglomération dans une zone à 70 km/h avec panneau indicateur de vitesse. Profil en travers réduit au droit de l'étang. Route implantée sur la digue de l'étang avec dispositif de sécurité de part et d'autre de la chaussée. Réfection de la couche de roulement en juin 2018 sur les RD14 et RD13.

Antécédents en accidentologie de 2008 à 2019 :

L'ensemble de ces intersections n'a jamais fait l'objet d'un classement en ZAAC.

Accidents matériels	11
Accidents corporels	5
Tués	0
Blessés hosp.	1
Blessés non hosp.	10
Total vict.	11



➤ Au vu des antécédents, une mauvaise lisibilité des carrefours est décelée.



➤ Une mauvaise perception du virage depuis la RD13 est décelée, au regard de l'accidentologie.

Pistes d'aménagement à l'étude :

- A Suppression d'une branche du triangle d'échange (RD13/RD921) et requalification du carrefour RD14/RD921. Reprise des dévers.
- B Réaménagement du carrefour en lien avec la déviation de Jargeau.

Coût : 2 500 000 €

Procédures et avancement du projet :

Ces projets s'inscrivent dans le cadre de la déviation de Jargeau prévue pour 2023. Dans le cadre de l'étude itinéraire de la RD14, les études d'avant-projet ont été réalisées et approuvées le 17/12/2004. Elles nécessitent une actualisation tenant compte de l'arrivée de la déviation de Jargeau qui pourraient entraîner une augmentation du trafic de +53,6%.

Pour l'intersection RD921/RD14, les études pourraient être lancées en 2020.

Difficultés recensées :

- Acquisitions foncières
- Bois classés ?

Délai de réalisation :

Prochain mandat : 2024 pour corrélérer avec la mise en service de la déviation de Jargeau (RD921)

Classification par rapport aux critères de sécurité :

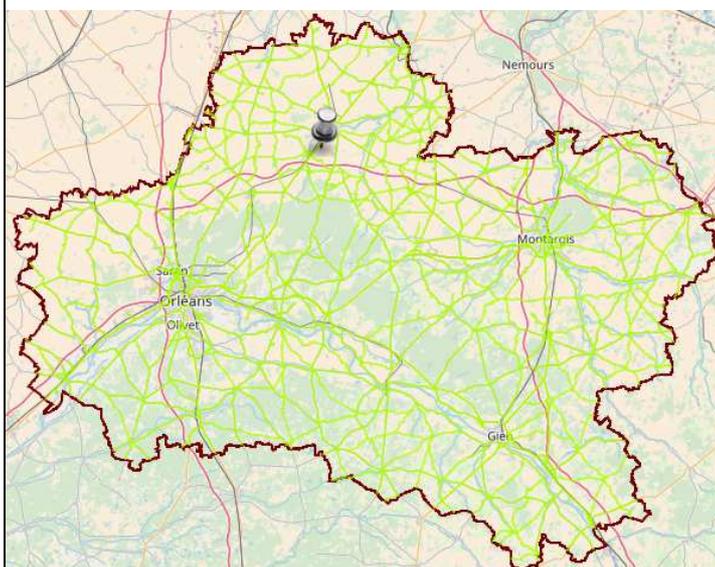
Accidentologie	40
Véh/j et % PL	20
Défauts/configuration de l'infrastructure	20
Total	80

RD2152 - PR 23 à 24	
Canton (s)	Pithiviers
Commune (s)	Pithiviers-le-Vieil

Origine :

Intersection biaisée entre la RD2152 et les voies communales cumulant plusieurs accidents graves.

Localisation :



Problématique :

Mauvaise perception du carrefour depuis l'axe principal.
 Débouché en biais des voies communales et difficulté des flux traversant.
 Mouvements de tourne à gauche engendrant des effets de surprise et des problèmes de fluidité sur la RD2152.



Diagnostic routier de l'existant :

Trafic routier 2017 :

- 6 104 véh/j dont 653 PL (10,7%)



Intersection située en rase campagne avec un paysage de champs.

La limitation de vitesse en vigueur est 80km/h sur chaque voie.

Une ligne continue interdit le dépassement au droit de l'intersection.

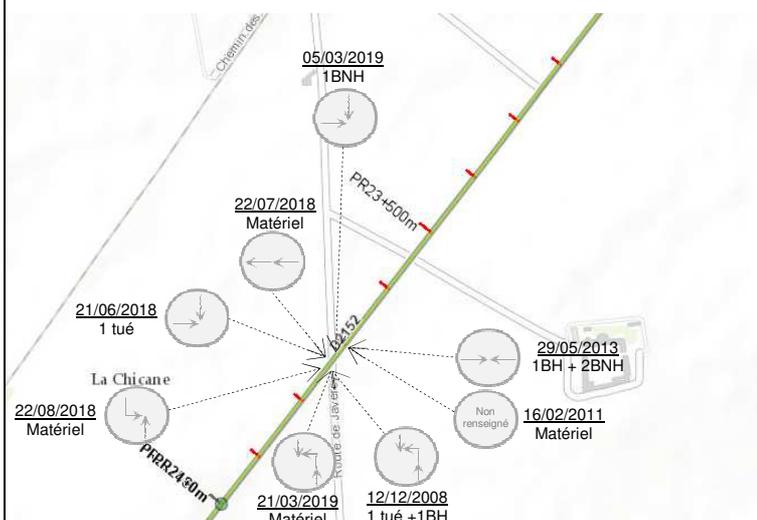
Carrefour en croix : 2 voies communales débouchant de manière biaisée sur la RD2152 qui possède une configuration rectiligne.

Les débouchés des VC sont régis par un régime de stop.

Antécédents en accidentologie de 2008 à 2019 :

Cette intersection n'a jamais été classée en ZAAC.

Accidents matériels	4
Accidents corporels	4
Tués	2
Blessés hosp.	2
Blessés non hosp.	3
Total vict.	7



➤ L'analyse de l'accidentologie fait ressortir l'irrespect du régime de priorité mis en place sur les VC et un manque de lisibilité du carrefour depuis l'axe prioritaire.

Pistes d'aménagement à l'étude :

Proposition de deux solutions présentées en mairie le 24/01/2019 :

- Double tourne-à-gauche
- Contre-allée entre la route de Laas et la ferme de Javersy

Coût : 600 000 €

Procédures et avancement du projet :

Dans le cadre de ce projet, les études préliminaires sont en cours. Les mouvements tournants seront comptabilisés par l'Agence de Pithiviers.

Difficultés recensées :

- Acquisitions foncières

Délai de réalisation :

2021

Classification par rapport aux critères de sécurité :

Accidentologie	40
Véh/j et % PL	20
Défauts/configuration de l'infrastructure	10
Total	70

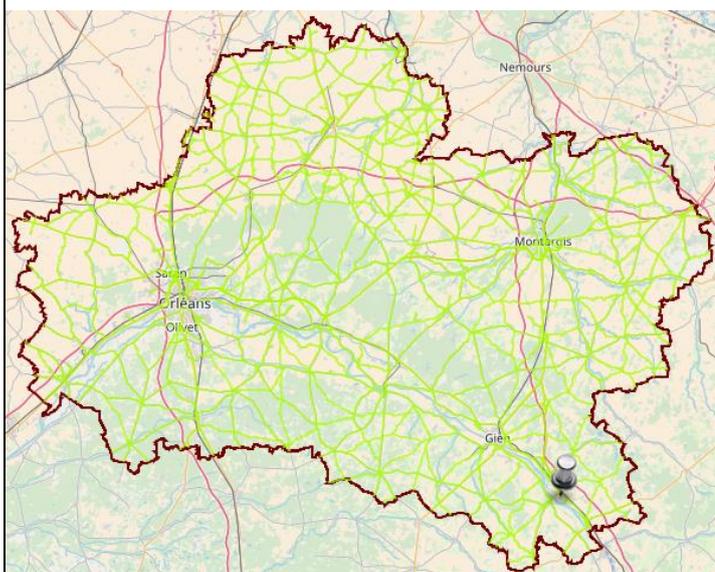
RD2007 – PR 64+700
RD50 – PR 0

Canton (s)	Gien
Commune (s)	Briare

Origine :

Zone accidentogène.

Localisation :



Problématique :

Géométrie du carrefour inadaptée au trafic.



Diagnostic routier de l'existant :

Trafic routier 2017 :

- sur la RD2007 : 6 884 véh/j dont 661 PL (9,6%)
- sur la RD50 : 3 971 véh/j (dont 0 PL du fait de l'interdiction temporaire de circulation sur le pont de la Loire)



Intersection en croix localisée hors agglomération.

Présence d'un point haut au niveau de l'intersection.

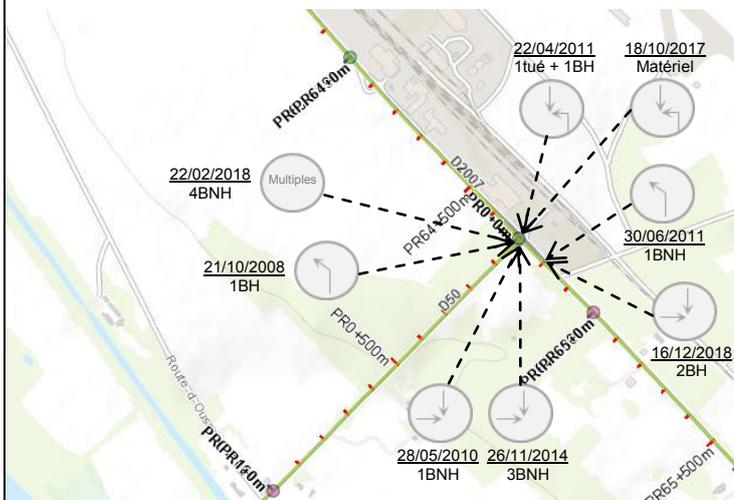
Double tourne à gauche sur la RD2007 desservant auparavant la gare de Briare et la RD50.

RD50 constituée d'un ilot central séparatif avec régime de priorité par un stop.

Antécédents en accidentologie de 2008 à 2019 :

Cette intersection n'a jamais fait l'objet d'un classement en ZAAC.

Accidents matériels	1
Accidents corporels	7
Tués	1
Blessés hosp.	4
Blessés non hosp.	9
Total vict.	14



➤ Une perte de lisibilité et visibilité est décelée à l'approche de l'intersection causée par le sommet de côte.

Pistes d'aménagement à l'étude :

Aménagement d'un carrefour giratoire

Coût : 800 000 €

Procédures et avancement du projet :

Les études et les acquisitions foncières sont programmées en 2019 et les travaux d'aménagement en 2021. Cette opération est donc à coordonner avec la fin des travaux de réhabilitation du pont existant de Châtillon sur Loire dont les travaux ont débuté en novembre 2018 et s'achèveront en 2021.

Difficultés recensées :

- Acquisitions foncières

Délai de réalisation :

2021

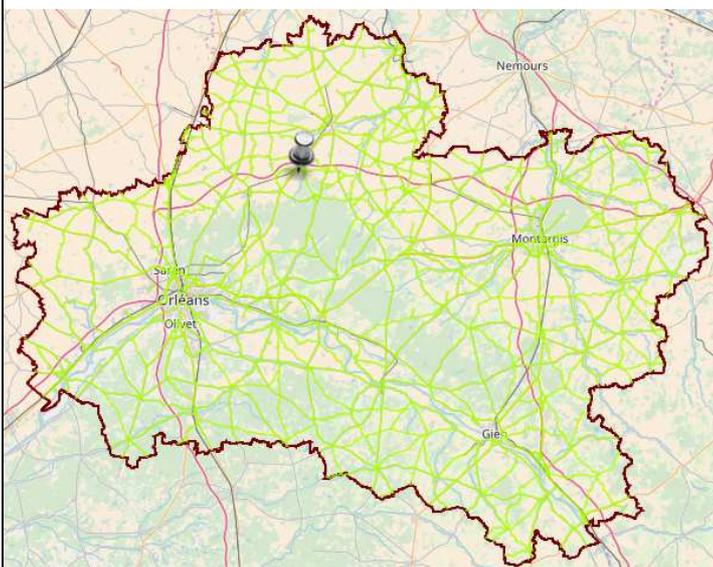
Classification par rapport aux critères de sécurité :

Accidentologie	30
Véh/j et % PL	20
Défauts/configuration de l'infrastructure	10
Total	60

RD2152 - PR 28+980 à 29+700	
RD145 PR 0	
Canton (s)	Pithiviers
Commune (s)	Mareau-aux-Bois

Origine :
 Section accidentogène.

Localisation :



Problématique :

Dangerosité du carrefour entre la RD2152 et la RD145.



Diagnostic routier de l'existant :

Trafic routier 2017 :

- sur la RD2152 : 6 104 véh/j dont 653 PL (10,7%)
- sur la RD145 : 415 véh/j dont 21 PL (5%)

Intersection située sur une section rectiligne de longue distance hors agglomération.

Carrefour en croix d'une route départementale (RD145) et d'une voie communale sans issue.

Le régime de priorité se fait sur les routes secondaires par des stops.

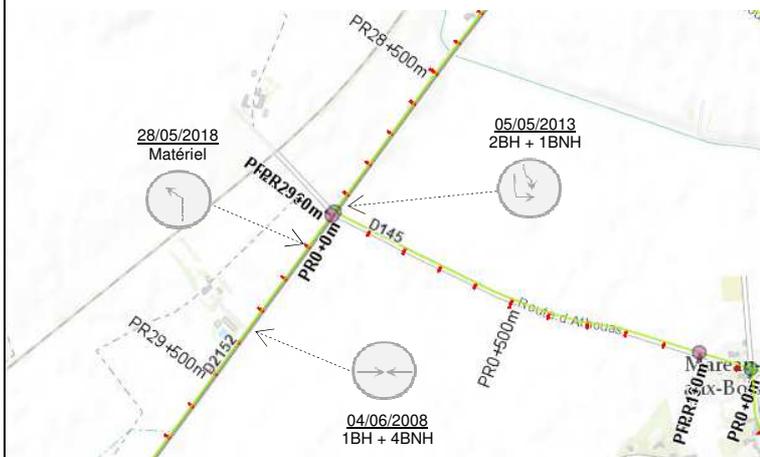
1km après en direction de Pithiviers, l'intersection menant également à Mareau est sécurisée par un TAG.



Antécédents en accidentologie de 2008 à 2019 :

Cette intersection n'a jamais fait l'objet d'un classement en ZAAC.

Accidents matériels	1
Accidents corporels	2
Tués	0
Blessés hosp.	3
Blessés non hosp.	5
Total vict.	8



➤ Au vu de l'accidentologie, un seul accident est directement lié à l'intersection.

Aménagement réalisé :

Suppression des mouvements tournants à gauche sur la RD145
Suppression du panneau directionnel « Mareau-aux-Bois » vers la RD145
Implantation d'un panneau interdisant les mouvements de tourne à gauche

Coût : 1 000 €

Procédures et avancement du projet :

La mise en place de l'interdiction de tourne à gauche a été validée avec la commune sera instaurée à la fin du printemps 2019 sous réserve de l'accord de la DDT. Un suivi du dispositif sera assuré pour mesurer son efficacité.

Difficultés recensées :

Délai de réalisation :

Printemps 2019

Classification par rapport aux critères de sécurité :

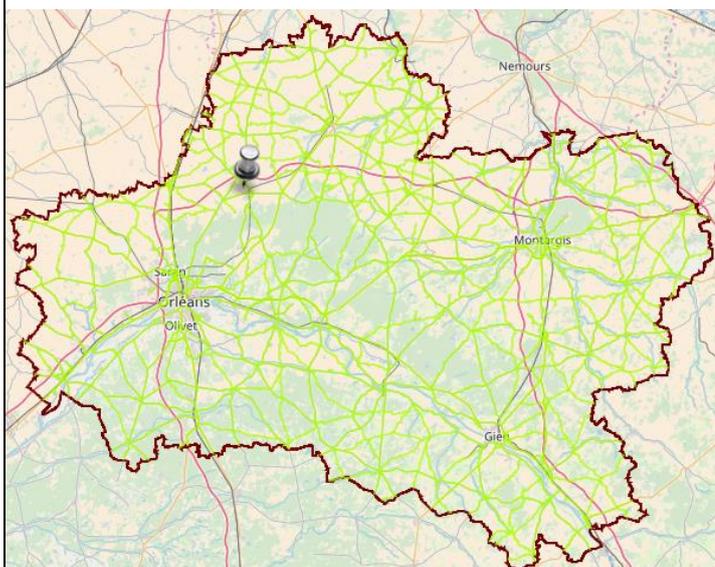
Accidentologie	30
Véh/j et % PL	20
Défauts/configuration de l'infrastructure	10
Total	60

RD11 - PR 37+600 à 37+1500	
Canton (s)	Pithiviers
Commune (s)	Neuville-aux-Bois

Origine :

Section accidentogène.

Localisation :



Problématique :

Géométrie des carrefours inadaptée.



Diagnostic routier de l'existant :

Trafic routier 2017 :

- 3 038 véh/j dont 377 PL (12,4%)



Intersection en croix avec la RD433 située hors agglomération dans une légère courbe.

Ilots bordurés séparatifs sur la RD433.



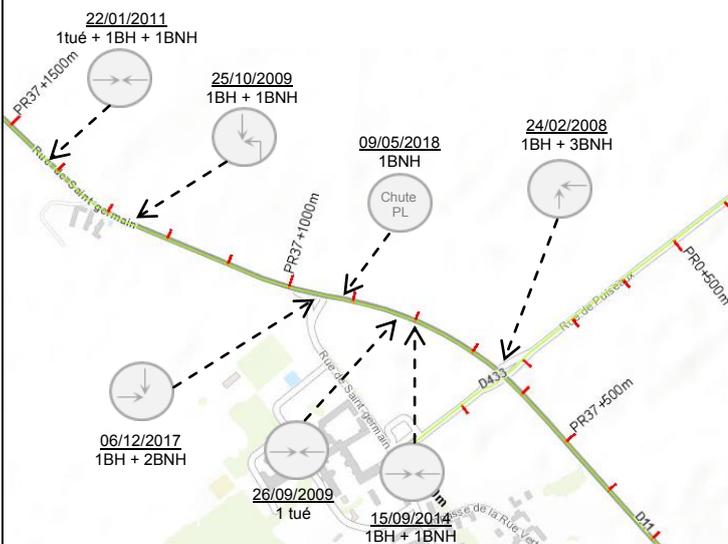
Intersection en Y avec une voie communale dans une légère courbe.

1 bretelle d'accès en venant d'Aschères et 1 en venant de Neuville avec îlot borduré séparatif.

Antécédents en accidentologie de 2008 à 2019 :

Ces intersections ont été classées en 2011 et 2012 en ZAAC.

Accidents matériels	0
Accidents corporels	7
Tués	2
Blessés hosp.	5
Blessés non hosp.	9
Total vict.	16



➤ L'analyse de l'accidentologie permet de déceler une mauvaise lisibilité des intersections depuis la RD11.

Proposition d'aménagement :

Reprise de la géométrie des deux carrefours avec des bordures et des ilots.

Coût d'étude : 30 000 €

Procédures et avancement du projet :

Aucune étude à ce jour n'a été lancée. Une étude des trafics devra être réalisée à chaque intersection.

Difficultés recensées :

Délai de réalisation :

2021

Classification par rapport aux critères de sécurité :

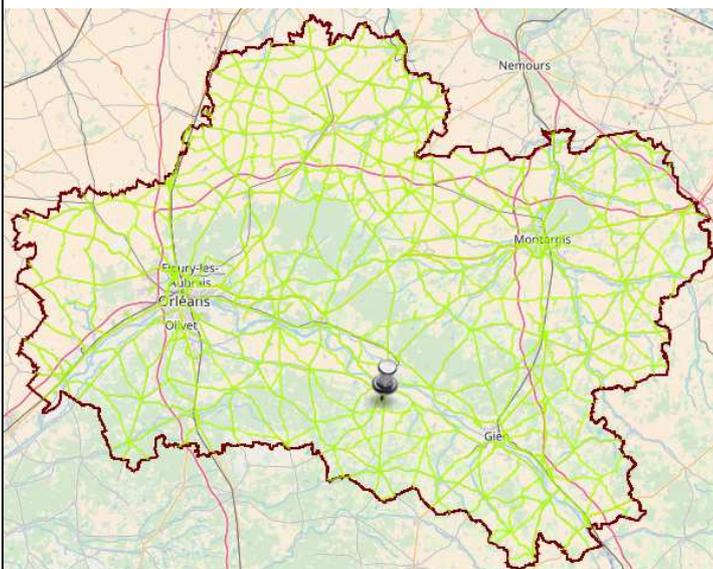
Accidentologie	50
Véh/j et % PL	15
Défauts/configuration de l'infrastructure	10
Total	75

RD59 - PR 1+700	
Canton (s)	Sully-sur-Loire
Commune (s)	Sully-sur-Loire

Origine :

Accident mortel du 28 juillet 2018.
Développement de la zone industrielle.

Localisation :



Problématique :

Infrastructure actuelle inadaptée au trafic généré par la zone industrielle de la Pillardière.



Diagnostic routier de l'existant :

Trafic routier 2018 (issu d'un comptage routier spécifique) :
- 2 553 véh/j dont 298 PL (11.7%)



Intersection en croix localisée hors agglomération.

La vitesse maximale autorisée est de 70 km/h au droit de l'intersection.

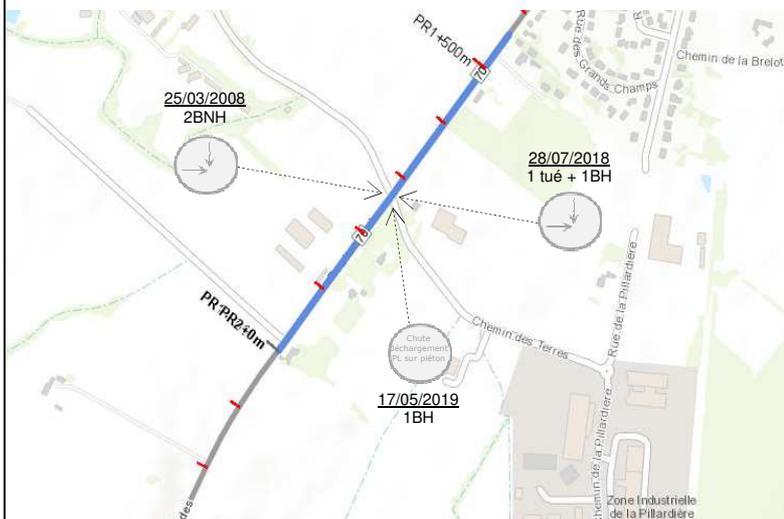
Présence d'un double marquage axial au sol.

Le régime de priorité se fait au niveau des voies communales par des stops.

Antécédents en accidentologie de 2008 à 2019 :

Cette intersection n'a jamais été classée en ZAAC.

Accidents matériels	0
Accidents corporels	2
Tués	1
Blessés hosp.	2
Blessés non hosp.	2
Total vict.	5



- Une mauvaise visibilité du carrefour est décelée.

Pistes d'aménagement à l'étude :

Aménagement d'un carrefour giratoire.

Coût : 900 000 €

Procédures et avancement du projet :

Les études de conception seront lancées courant l'année 2019 à partir des comptages de trafic et de vitesse menés fin 2018 afin de déterminer l'aménagement approprié à cette intersection.

Difficultés recensées :

- Acquisitions foncières
- Réseaux de concessionnaires (station de relevage des eaux usées notamment)

Délai de réalisation :

Travaux en 2020 sous réserve de l'acquisition foncière

Classification par rapport aux critères de sécurité :

Accidentologie	30
Véh/j et % PL	10
Défauts/configuration de l'infrastructure	10
Total	50

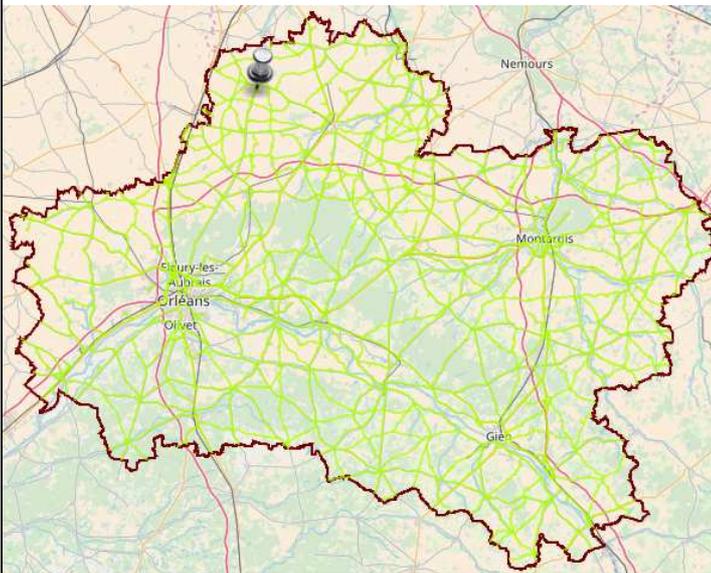
RD97 - PR 40+400
RD22 - PR 15

Canton (s)	Pithiviers
Commune (s)	Outarville / Léouville

Origine :

Carrefour identifié comme ZAAC.

Localisation :



Problématique :

Multiples collisions dues à des refus de priorité facilités par le surdimensionnement des branches du carrefour sur la RD22. Mauvaise perception de l'intersection se confondant avec la ligne d'horizon.



Diagnostic routier de l'existant :

Trafic routier 2017 :

- sur la RD97 : 2 296 véh/j dont 138 PL (6%)
- sur la RD22 : 1 235 véh/j dont 121 PL (9,8%)



Intersection au croisement de 2 RD bidirectionnelles.

Parcelles agricoles de part et d'autre du carrefour.

Limitation de vitesse à 70 km/h et bandes rugueuses sur la RD22 à l'approche de l'intersection.

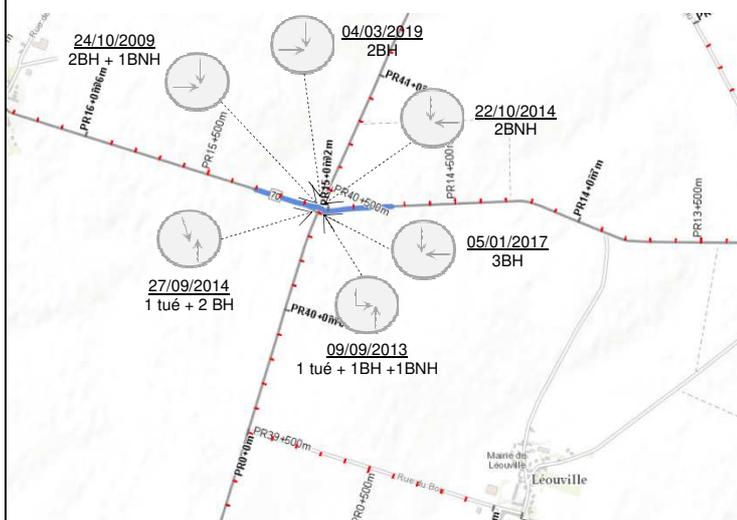
Ilot central séparatif de chaque côté sur la RD22.

Antécédents en accidentologie de 2008 à 2019 :

Cette intersection a été classée 3 années consécutives en ZAAC (2007, 2008 et 2009).

Accidents matériels	0
Accidents corporels	5
Tués	2
Blessés hosp.	8
Blessés non hosp.	4
Total vict.	14

➤ Au regard de la typologie des accidents, un problème de visibilité et de visibilité est décelé à l'approche du carrefour.



Aménagement validé :

Aménagement d'un giratoire de 15 mètres de rayon.

Coût : 380 000 €

Procédures et avancement du projet :

Les travaux s'étendent de mai à juillet 2019.

Difficultés recensées :

- Acquisitions foncières

Délai de réalisation :

Été 2019

Classification par rapport aux critères de sécurité :

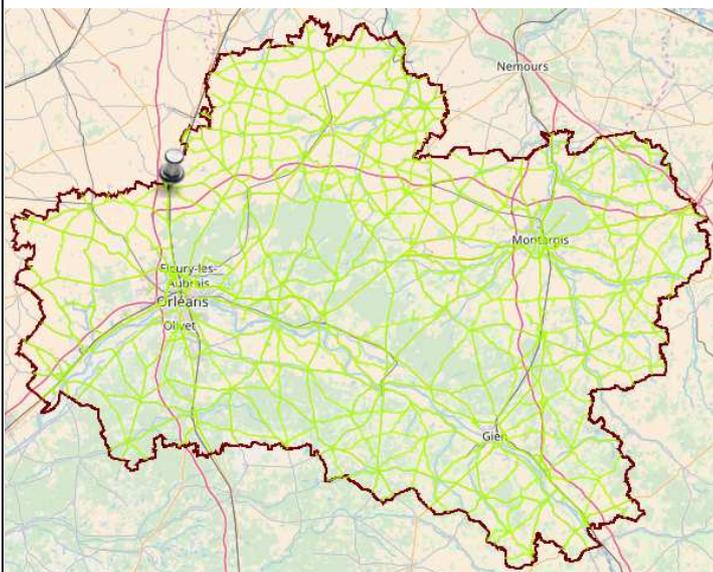
Accidentologie	50
Véh/j et % PL	10
Défauts/configuration de l'infrastructure	20
Total	80

RD2020 - PR 8+500	
RD2154 - RD5	
Canton (s)	Meung-sur-Loire
Commune (s)	Artenay

Origine :

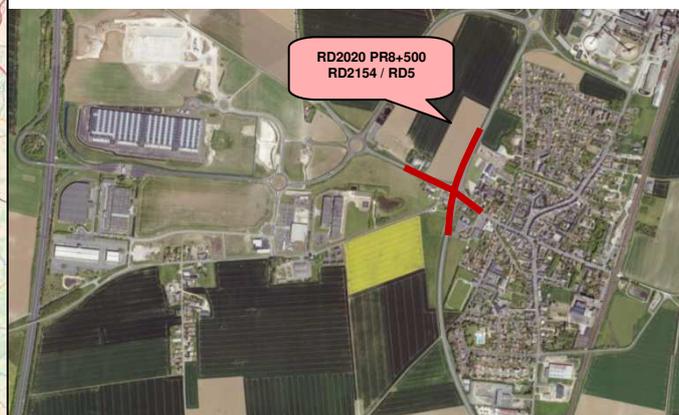
Intersection antérieurement classée en ZAAC.

Localisation :



Problématique :

Infrastructure inadaptée au trafic généré par les plateformes logistiques d'Artenay.



Diagnostic routier de l'existant :

Trafic routier 2017 :

- sur la RD2020 : 10 789 véh/j dont 809 PL (7,5%)
- sur la RD2154 : 3 756 véh/j dont 654 PL (17,4%)
- Sur la RD5 : 2 126 véh/j dont 134 PL (6,3%)



Intersection dans une zone limitée à 70 km/h.

Gestion du trafic par des feux tricolores.

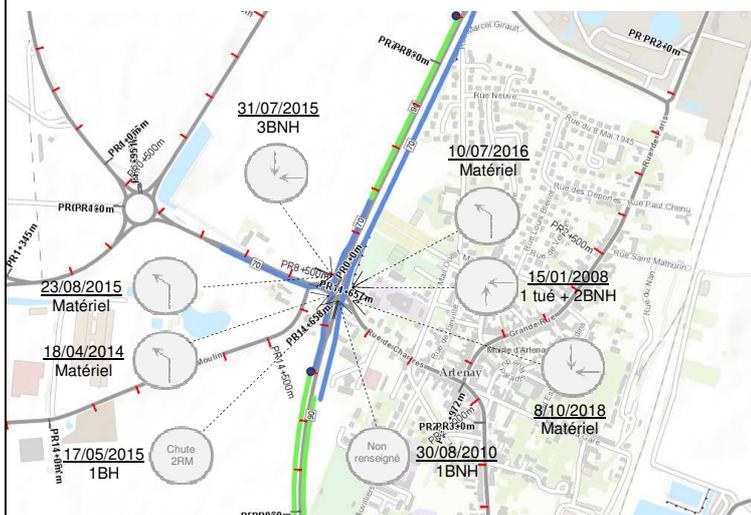
Section 2x2 voies et une voie dédiée aux mouvements de tourne à gauche sur la RD2020.

Sur la RD5 et la RD2154, voies dédiées pour chaque direction.

Antécédents en accidentologie de 2008 à 2019 :

Cette intersection a été classée en ZAAC 4 années consécutives de 2007 à 2010.

Accidents matériels	4
Accidents corporels	4
Tués	1
Blessés hosp.	1
Blessés non hosp.	6
Total vict.	8



➤ Au regard des données accidentologiques, une mauvaise lisibilité est décelée à ce carrefour.

Pistes d'aménagement à l'étude :

Aménagement d'un carrefour giratoire.

Coût : 1 400 000 €

Procédures et avancement du projet :

Une campagne d'étude de trafic a été réalisée courant l'année 2018. La poursuite des études se fera en 2019. Partenariat du syndicat mixte Artenay-Poupry et de la commune d'Artenay.

Difficultés recensées :

- Acquisitions foncières

Délai de réalisation :

2020

Classification par rapport aux critères de sécurité :

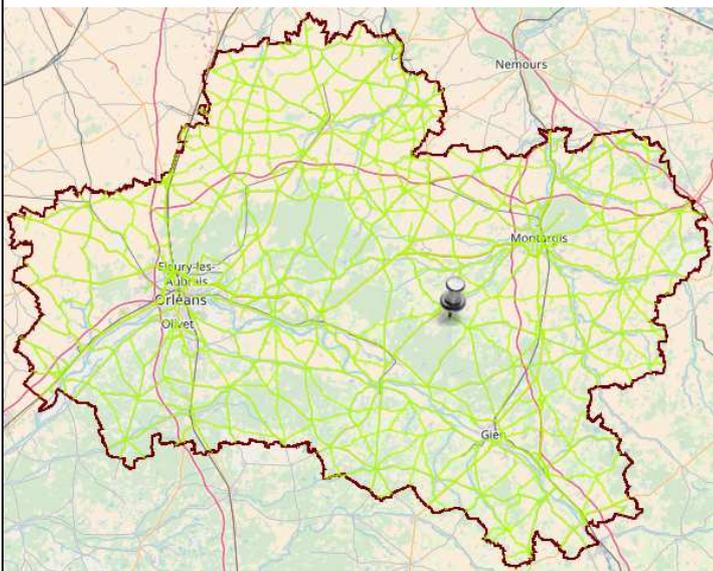
Accidentologie	50
Véh/j et % PL	30
Défauts/configuration de l'infrastructure	10
Total	90

RD44 - PR 22+060	
Canton (s)	Lorris
Commune (s)	Lorris

Origine :

Sécuriser la sortie de la zone d'activité suite à la réalisation de la déviation de Lorris.

Localisation :



Problématique :

Infrastructure actuelle non conforme en raison de la hausse du trafic générée par la zone industrielle du Limetin.



Diagnostic routier de l'existant :

Trafic routier 2017 :

- sur la RD44 : 2 316 véh/j dont 153 PL (6,6%)



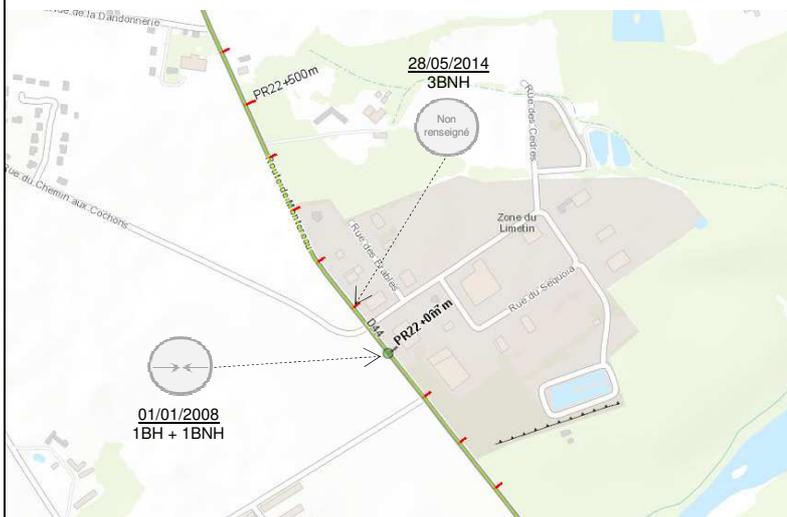
Intersection au croisement de deux voies communales hors agglomération.

Le régime de priorité s'effectue sur les voies secondaires par des stops.

Antécédents en accidentologie de 2008 à 2019 :

Cette intersection n'a jamais l'objet d'un classement en ZAAC.

Accidents matériels	0
Accidents corporels	2
Tués	0
Blessés hosp.	1
Blessés non hosp.	4
Total vict.	5



➤ L'accidentologie ne révèle pas un dysfonctionnement au niveau de l'intersection de la zone industrielle.

Aménagement validé :

Aménagement d'un carrefour giratoire.

Coût : 500 000 €

Procédures et avancement du projet :

Les études topographiques et géotechniques ainsi que les esquisses ont été réalisées en 2018. Les travaux débutent en juin 2019.

Difficultés recensées :

- Acquisitions foncières

Délai de réalisation :

2019

Classification par rapport aux critères de sécurité :

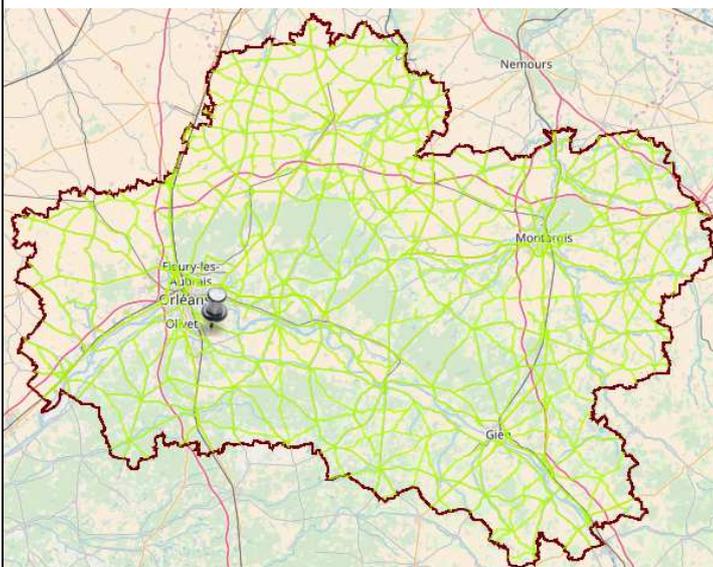
Accidentologie	20
Véh/j et % PL	10
Défauts/configuration de l'infrastructure	10
Total	40

RD2060 – PR 21+350 à 24+000	
Canton (s)	Châlette-sur-Loing
Commune (s)	Amilly

Origine :

Nombreuses collisions frontales.

Localisation :



Problématique :

Perte de visibilité due à un sommet de côte sur une section rectiligne favorisant l'inattention et les phénomènes d'hypovigilance.



Diagnostic routier de l'existant :

Trafic routier 2017 :

- sur la RD2060 : 9 780 véh/j dont 2 308 PL (23,6%)



Section rectiligne située à la sortie de l'agglomération montargoise.

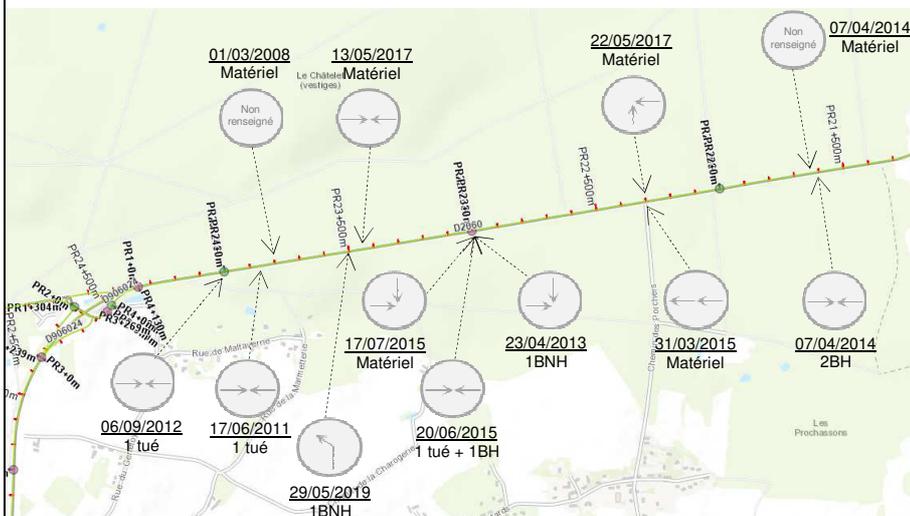
Accotements enherbés en rive de chaussée.

Marquage axial continu à l'approche du sommet de côte.

Antécédents en accidentologie de 2008 à 2019 :

Cette section a été classée comme ZAAC en 2012, 2013 et 2015.

Accidents matériels	6
Accidents corporels	5
Tués	3
Blessés hosp.	3
Blessés non hosp.	2
Total vict.	8



- L'accidentologie démontre une prédominance des collisions frontales.
- Une perte de visibilité est observée sur le profil en long.

Aménagement validé :

Création de bandes dérasées sur 2,250 km.

Coût : imputé sur le PPAC pour un montant de 1 122 323 €

Procédures et avancement du projet :

Les esquisses de ce projet sont réalisées. Les travaux débutent début du mois de juillet.

Difficultés recensées :

Délai de réalisation :

2019

Classification par rapport aux critères de sécurité :

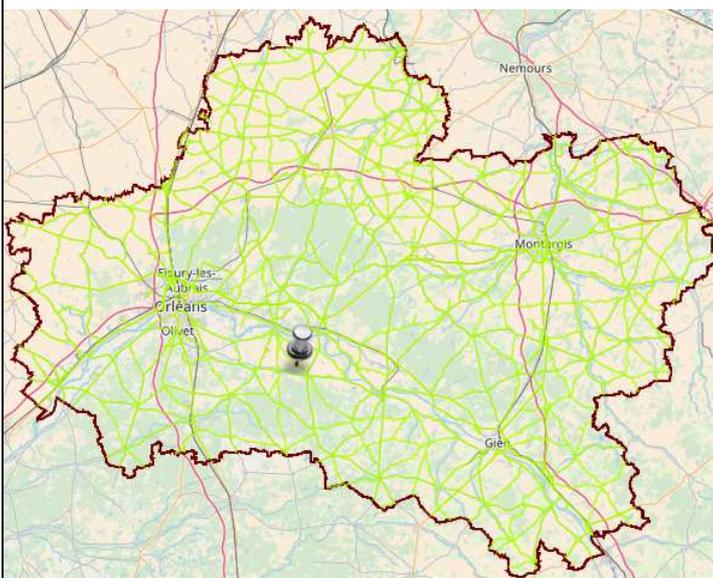
Accidentologie	50
Véh/j et % PL	25
Défauts/configuration de l'infrastructure	10
Total	85

RD951 - PR 66+068 à 66+410	
Canton (s)	Saint Jean-le-Blanc
Commune (s)	Tigy

Origine :

Section anciennement classée en ZAAC.

Localisation :



Problématique :

Intersection atypique à 5 branches où la perception est dégradée par le côté rectiligne des sections.



Diagnostic routier de l'existant :

Trafic routier 2017 :

- sur la RD951 : 2 440 véh/j dont 171 PL (7%)



Intersection à 5 branches située en race campagne avec un paysage à dominance agricole.

Alignement de platanes le long de la RD951 de part et d'autre de l'intersection.

Présence d'un silo à grain au droit du carrefour.

Régimes de priorité par un stop et priorité à droite au croisement des 2 voies communales.

Antécédents en accidentologie de 2008 à 2019 :

Cette intersection a été classée comme ZAAC en 2013 et 2015.

Accidents matériels	0
Accidents corporels	5
Tués	1
Blessés hosp.	6
Blessés non hosp.	0
Total vict.	7



➤ L'accidentologie démontre un problème de lisibilité du carrefour renforcée par le caractère rectiligne des sections.

Pistes d'aménagement à l'étude :

Mise en œuvre de bandes rugueuses sur la voie communale côté Nord de l'intersection.
Aménagement d'îlots séparateurs franchissables sur les deux voies communales bordant la RD951.
Dévoisement de la voie communale côté nord.

Coût d'étude : 30 000 €

Procédures et avancement du projet :

Les études d'esquisse ont été réalisées.

Difficultés recensées :

Délai de réalisation :

2021

Classification par rapport aux critères de sécurité :

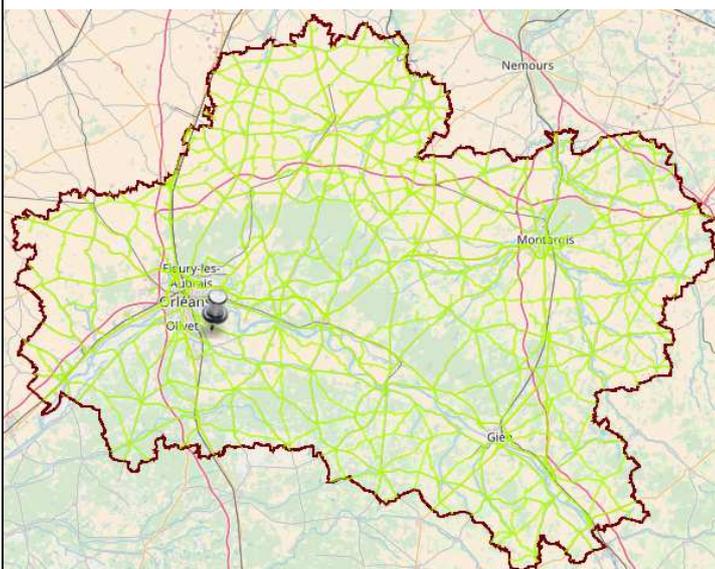
Accidentologie	50
Véh/j et % PL	10
Défauts/configuration de l'infrastructure	10
Total	70

RD951 - PR 85+950	
Canton (s)	Saint Jean-le-Blanc
Commune (s)	Saint Denis-en-Val

Origine :

Développement d'une zone de loisirs autour du complexe Factory.

Localisation :



Problématique :

Nombreux mouvements tournants engendrés par le complexe de loisirs.



Diagnostic routier de l'existant :

Trafic routier 2017 :

- sur la RD951 : 7 938 véh/j dont 524 PL (6,6%)



Intersection en T desservant entreprises et bowling dans une zone limitée à 70 km/h.

Section rectiligne avec alignement de platanes d'un côté de la chaussée.

Balises implantées sur le marquage axial pour interdire le tourne à gauche.

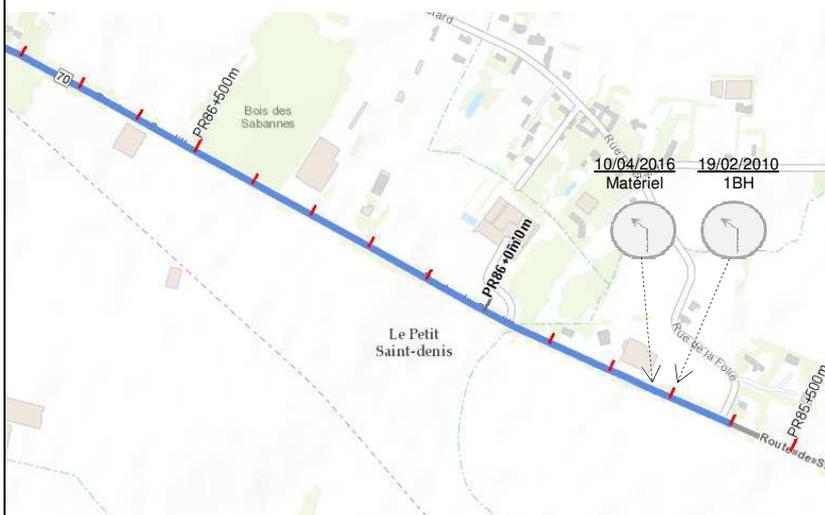
Radar fixe placé au PR85+750 flashe dans les deux sens de circulation.

Antécédents en accidentologie de 2008 à 2019 :

Cette intersection a été classée comme ZAAC en 2007 et 2008 (obstacles latéraux).

Accidents matériels	1
Accidents corporels	1
Tués	0
Blessés hosp.	1
Blessés non hosp.	0
Total vict.	1

- L'accidentologie ne révèle pas de dysfonctionnement au niveau de l'intersection. Toutefois, des pratiques déviantes sont observées (contournement des balises, circulation contre sens, etc...).



Aménagement validé :

Aménagement d'un tourne à gauche borduré.

Coût : 800 000 €

Procédures et avancement du projet :

Des comptages tournants ont été réalisés. La déclaration d'utilité publique court jusqu'en 2023.

Difficultés recensées :

- Acquisitions foncières

Délai de réalisation :

2020

Classification par rapport aux critères de sécurité :

Accidentologie	50
Véh/j et % PL	25
Défauts/configuration de l'infrastructure	10
Total	85

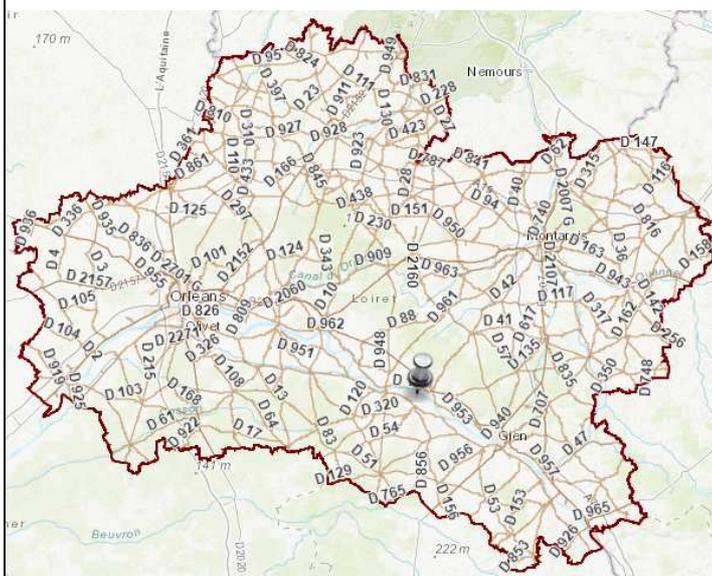
RD119 - PR 5+100 à 5+500

Canton (s)	Sully-sur-Loire
Commune (s)	Ouzouer-sur-Loire

Origine :

Section classée en ZAAC en 2016.

Localisation :



Problématique :

Nombreux accidents à cet endroit dû à la configuration du virage. Mauvaise perception de la descente dans le Val.



Diagnostic routier de l'existant :

Trafic routier 2017 :

- sur la RD119 : 5 318 véh/j dont 255 PL (4,8%)



Courbe située dans une côte.

Accotements enherbés avec dénivelés : RD119 située sur la levée de la Loire.

Virage borduré de part et d'autre de la chaussée.

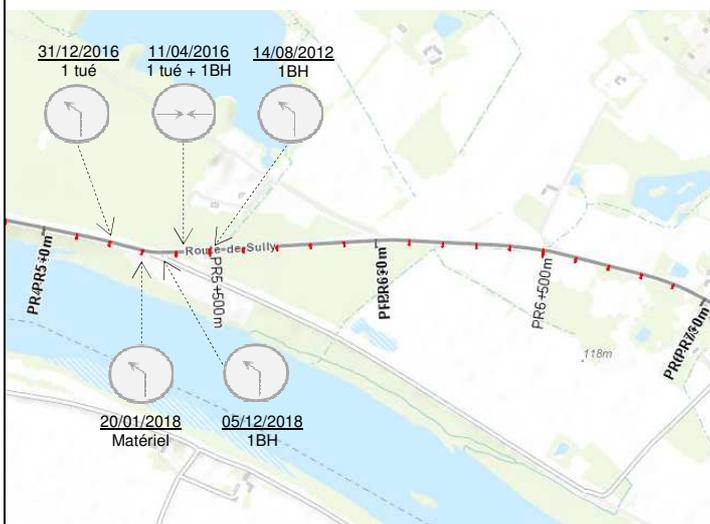
Virage présignalisé par un panneau A1a et signalisé par des balises J1 et 2 trichevrons.

Débouché d'un chemin dans le virage.

Antécédents en accidentologie de 2008 à 2019 :

Cette section a été classée en ZAAC sur l'année 2016.

Accidents matériels	1
Accidents corporels	4
Tués	2
Blessés hosp.	3
Blessés non hosp.	0
Total vict.	5



➤ L'analyse de l'accidentologie fait ressortir une majorité des sorties de route au niveau de la ZAAC.

Aménagement validé :

Réfection de chaussée prévue en 2020.

En complément, un renforcement de la signalisation et un prolongement des bordures sont à prévoir.

Coût : imputé sur le PPAC

Procédures et avancement du projet :

Les études d'esquisses sont en cours. Des travaux de réfection de chaussées sont prévus en 2020 afin d'assurer une bonne coordination avec des travaux communaux envisagés à l'entrée du bourg.

Difficultés recensées :

Délai de réalisation :

2020

Classification par rapport aux critères de sécurité :

Accidentologie	50
Véh/j et % PL	20
Défauts/configuration de l'infrastructure	10
Total	80

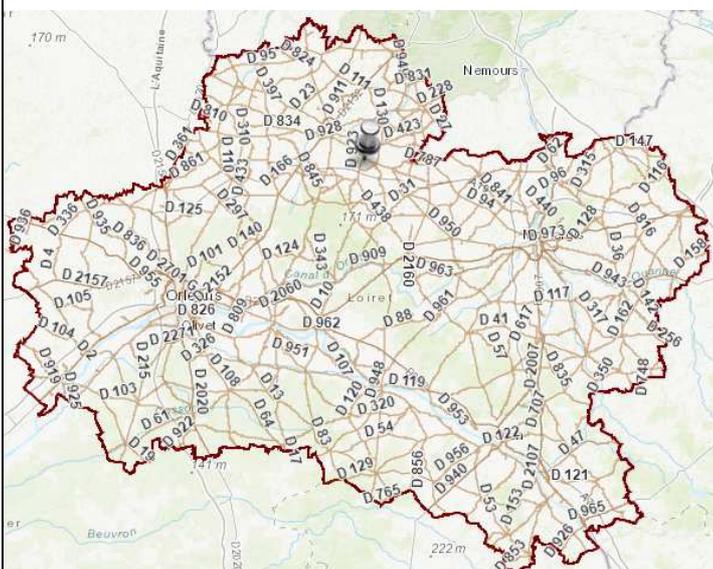
RD950 – PR 8+500
RD44 – PR 6+970
RD523 – PR 0

Canton (s)	Malesherbes
Commune (s)	Yèvre-la-Ville

Origine :

Zone accidentogène à l'intersection avec la RD44, RD523 et RD950

Localisation :



Problématique :

Dangerosité de ce carrefour avec une visibilité réduite au débouché de la RD44 sur la RD950.



Diagnostic routier de l'existant :

Trafic routier 2017 :

- sur la RD950 : 6 491 véh/j dont 363 PL/j (5,6%)
- sur la RD44 : 1 669 véh/j dont 78 PL/j (4,7%)
- sur la RD523 : 318 véh/j dont 24 PL/j (7,5%)



Intersection au croisement de 3 RD située sur une section rectiligne.

Régime de priorité s'établit sur les RD secondaires par des stops.

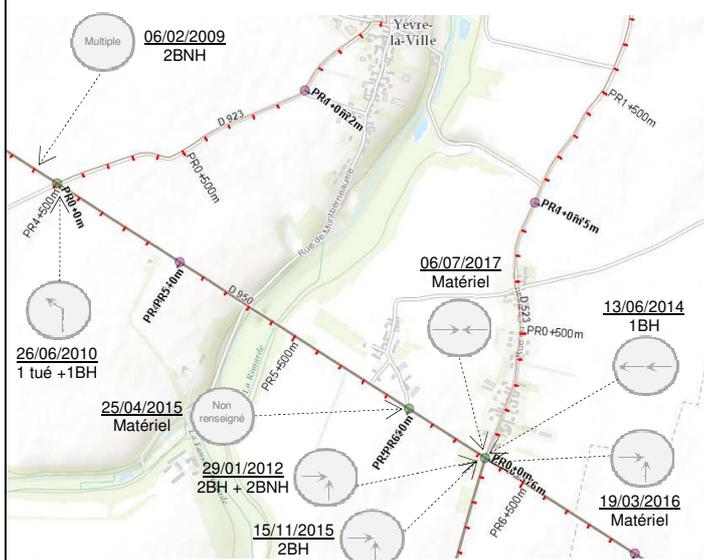
Présence de présignalisation de l'intersection.

3 routes possibles pour rejoindre le centre bourg de Yèvre depuis la RD950 : RD523, RD923 et la voie communale de Montberneume (C6).

Antécédents en accidentologie de 2008 à 2019 :

Cette intersection n'a jamais fait l'objet d'un classement en ZAAC.

Accidents matériels	3
Accidents corporels	5
Tués	1
Blessés hosp.	4
Blessés non hosp.	4
Total vict.	9



➤ Au regard de la typologie des accidents, un problème de visibilité et lisibilité est décelé aux abords de ce carrefour.

Pistes d'aménagement à l'étude :

Tourne à gauche au niveau de la RD44 et RD523

Supprimer l'accès du centre bourg par la voie communale (C6) située en bas de côte de la RD950.

Limiter le nombre d'accès à la RD950.

Coût d'étude : 30 000 €

Procédures et avancement du projet :

Analyse des comptages manuels des mouvements de tourne à gauche aux heures de pointe effectués par l'agence territoriale de Pithiviers

Difficultés recensées :

- Acquisitions foncières

Délai de réalisation :

Prochain mandat

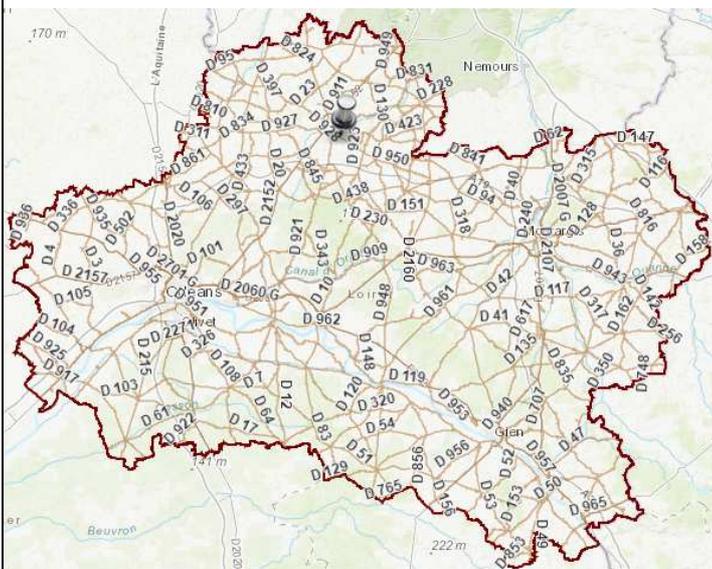
Classification par rapport aux critères de sécurité :

Accidentologie	40
Véh/j et % PL	20
Défauts/configuration de l'infrastructure	0
Total	60

RD123 – PR 1+600	
Canton (s)	Pithiviers
Commune (s)	Dadonville

Origine :
Zone accidentogène

Localisation :



Problématique :

Mauvaise perception de l'intersection RD123/VC depuis la voie communale.



Diagnostic routier de l'existant :

Trafic routier 2017 :

- sur la RD123 : 1 310 véh/j dont 50 PL/j (3,8%)



Intersection en X

Profil en long favorable à une bonne visibilité en direction de Pithiviers et moins favorable en direction de Yèvre la Ville.

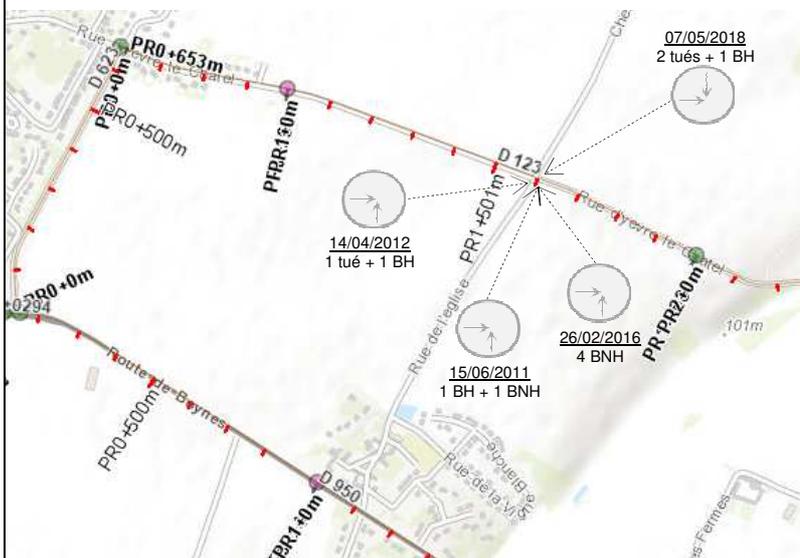
Bandes rugueuses sur les voies communales accompagnées de la présignalisation à l'approche de l'intersection.

ATP est intervenue pour supprimer les doubles balises J3 qui masquaient la visibilité.

Antécédents en accidentologie de 2008 à 2019 :

Cette intersection n'a jamais l'objet d'un classement en ZAAC.

Accidents matériels	0
Accidents corporels	4
Tués	3
Blessés hosp.	2
Blessés non hosp.	5
Total vict.	10



➤ Une mauvaise visibilité de l'intersection est décelée.

Pistes d'aménagement à l'étude :

Mise en place de bordures au niveau des voies communales
Ilots centraux

Coût : 150 000 €

Procédures et avancement du projet :

Premières esquisses réalisées.

Difficultés recensées :

- Acquisitions foncières

Délai de réalisation :

2020

Classification par rapport aux critères de sécurité :

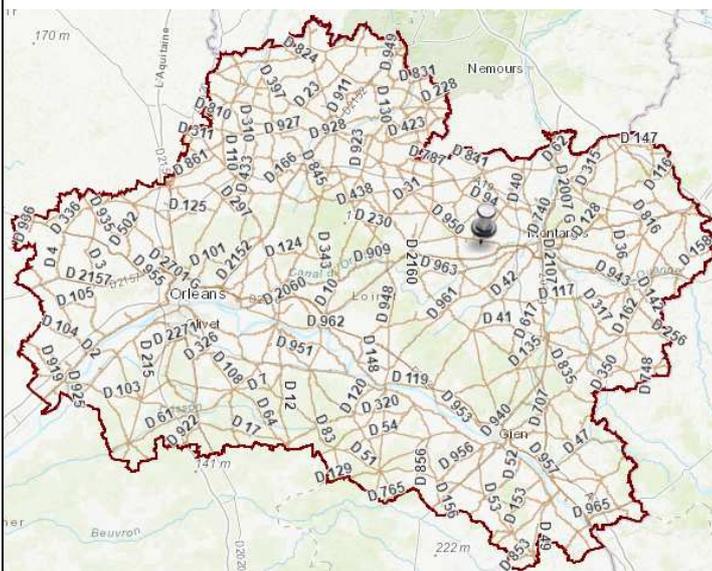
Accidentologie	40
Véh/j et % PL	10
Défauts/configuration de l'infrastructure	10
Total	60

RD2160 - PR37+500 au 42+500	
Canton (s)	Montargis
Commune (s)	Saint-Maurice-sur-Fessard

Origine :

Zone accidentogène
Pétition lancée par les riverains

Localisation :



Problématique : Multiplicité des accès riverains hors agglomération entre Saint Maurice-sur-Fessard et Ladon engendrant de nombreuses collisions arrière dues à des mauvaises perceptions des mouvements tournants.



Diagnostic routier de l'existant :

Trafic routier 2017 :

- sur la RD2160 : 5 793 véh/j dont 573 PL (9,9%)



Section rectiligne sur 5 km entre les entrées d'agglomération de Ladon et Saint Maurice-sur-Fessard.

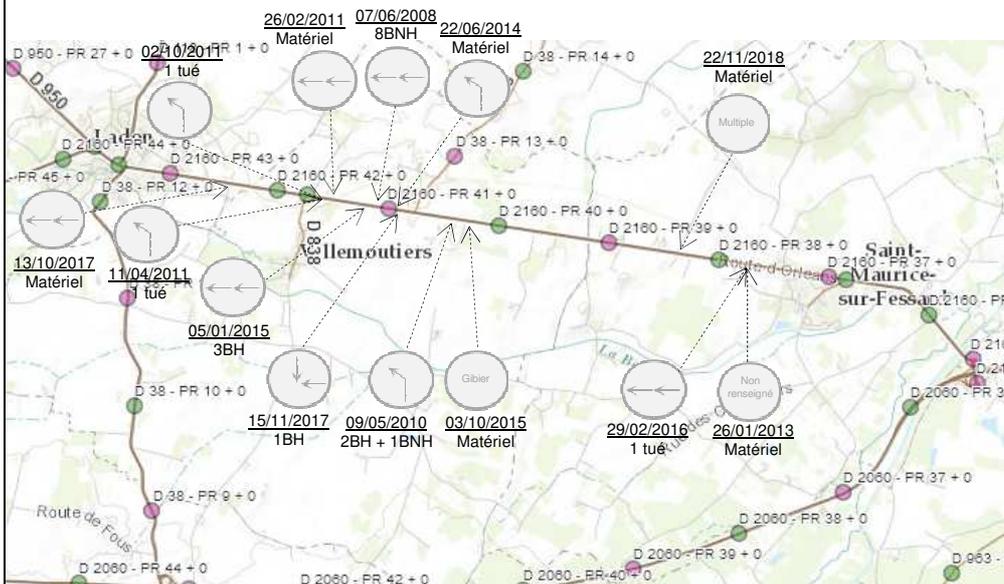
Profil en long favorable à une bonne visibilité. 3 créneaux de dépassement possible dans les deux sens de circulation.

Habitat dispersé entre les deux communes multipliant les accès riverains sur cette section.

Antécédents en accidentologie de 2008 à 2019 :

Cette section n'a jamais l'objet d'un classement en ZAAC.

Accidents matériels	6
Accidents corporels	7
Tués	3
Blessés hosp.	6
Blessés non hosp.	9
Total vict.	18



➤ Une mauvaise perception des mouvements tournants est décelée par la présence élevée de collisions arrière.

Pistes d'aménagement à l'étude :

Bandes dérasées multifonctionnelles

Coût : 500 000 €

Procédures et avancement du projet :

Aucune étude n'est lancée.

Difficultés recensées :

Délai de réalisation :

Prochain mandat

Classification par rapport aux critères de sécurité :

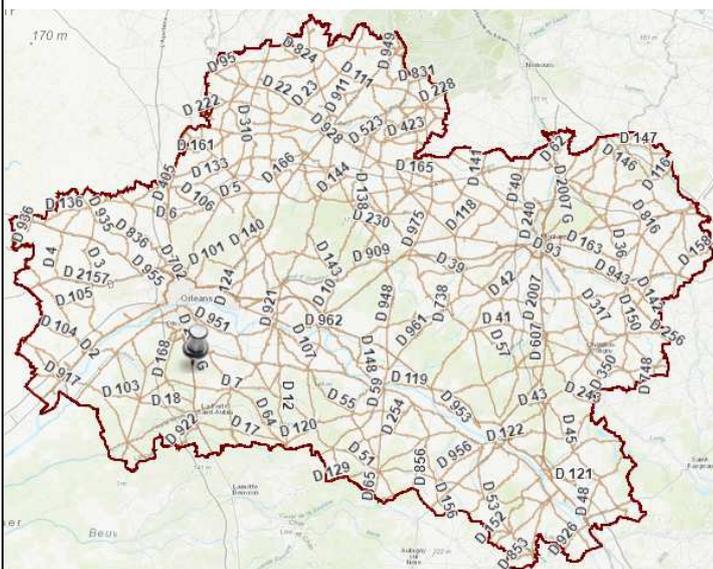
Accidentologie	40
Véh/j et % PL	20
Défauts/configuration de l'infrastructure	10
Total	70

RD2020 - PR39+614 à 40+220	
Canton (s)	La Ferté-Saint-Aubin
Commune (s)	Saint Cyr-en-Val

Origine :

Section classée en ZAAC

Localisation :



Problématique : Section rectiligne d'une longueur de 4 km favorisant l'inattention et les phénomènes d'hypovigilance.



Diagnostic routier de l'existant :

Trafic routier 2017 :

- sur la RD2020 : 13 953 véh/j dont 740 PL (5,3%)



Section rectiligne entre le giratoire du Novotel à l'entrée d'Orléans Sud et l'intersection avec la RD7 sur 4,6km.

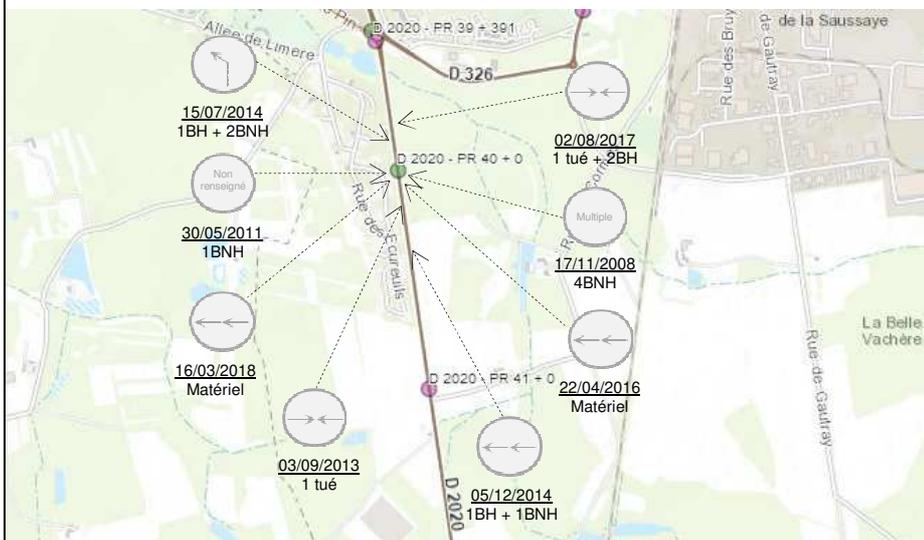
Profil en long favorable à une bonne visibilité.

Présence de bandes de rives.

Antécédents en accidentologie de 2008 à 2019 :

Cette section fait l'objet d'un classement en ZAAC en 2017.

Accidents matériels	2
Accidents corporels	6
Tués	2
Blessés hosp.	4
Blessés non hosp.	8
Total vict.	14



➤ Une perte de vigilance des usagers de la route est observée dans le sens Sud-Nord.

Pistes d'aménagement à l'étude :

A définir

Coût d'étude : 30 000 €

Procédures et avancement du projet :

Aucune étude n'est lancée mais cette opération sera liée avec la mise à 2x2 voies de la RD2020 entre le giratoire du Novotel et la bretelle de sortie du CHRO.

Difficultés recensées :

Délai de réalisation :

Prochain mandat

Classification par rapport aux critères de sécurité :

Accidentologie	50
Véh/j et % PL	30
Défauts/configuration de l'infrastructure	10
Total	90

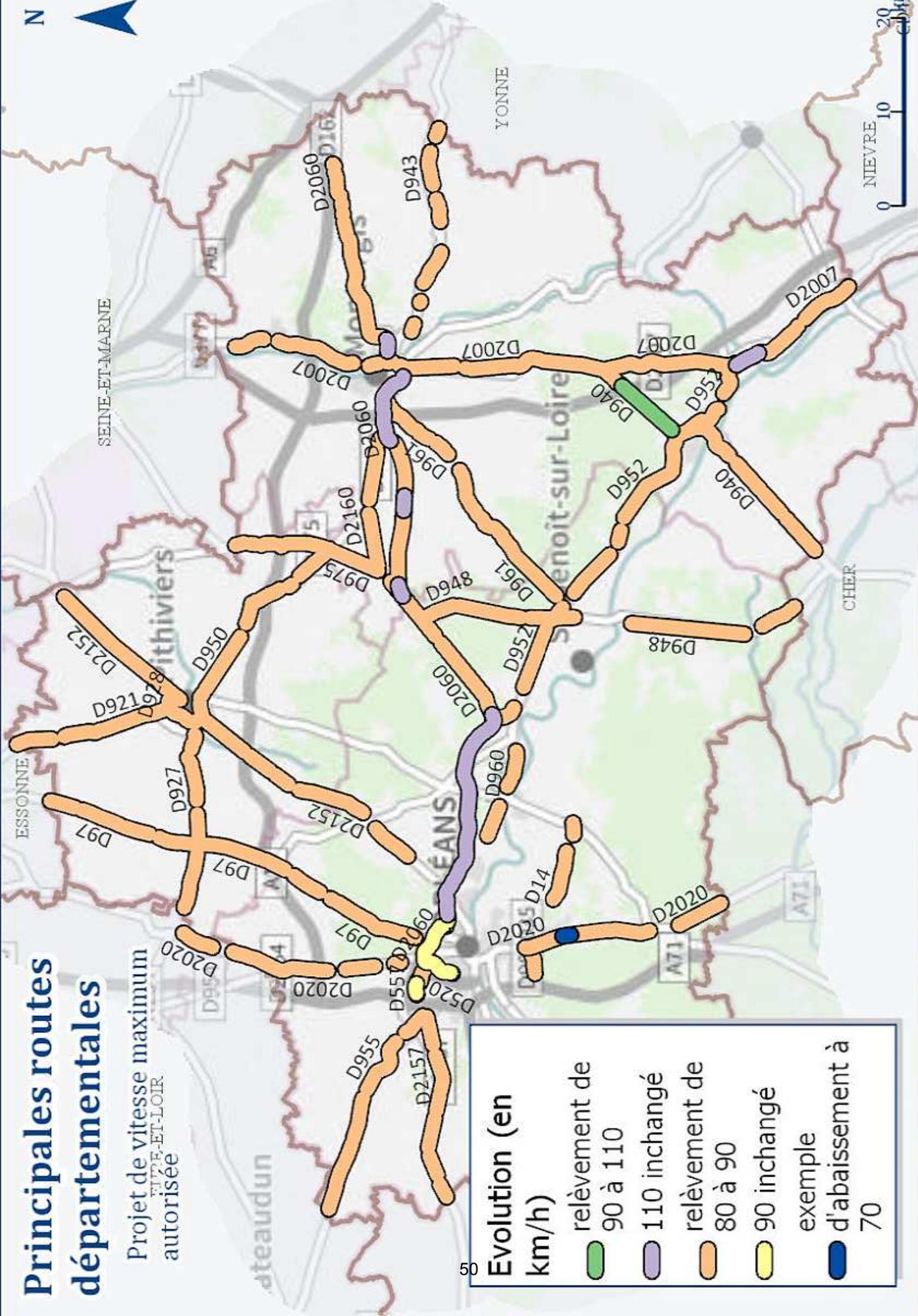
A 08 - Politique des infrastructures - Programme "Entretien et Exploitation du réseau routier" - Réforme de la mesure d'abaissement de la vitesse à 80 km/h

Article 1 : Le rapport et son annexe sont adoptés avec 38 voix pour et 4 voix contre.

Article 2 : Il est décidé d'approuver le projet de modifications des vitesses de références sur le réseau routier départemental, tel que figurant sur la carte en annexe à la présente délibération.

Principales routes départementales

Projet de vitesse maximum
FIZYR-ET-LOIR
autorisée



COMMISSION DU LOGEMENT ET DE L'INSERTION

B 01 - Projet de décision modificative n°2 au titre des politiques de l'Insertion (b03) et de l'Habitat (a04)

Article 1 : Le rapport est adopté avec 37 voix pour et 5 abstentions.

Article 2 : Il est décidé de ratifier le projet de décision modificative n°2 pour 2019 et les crédits tels qu'exposés dans le rapport.

COMMISSION DE L'ENFANCE, DES PERSONNES AGEES ET DU HANDICAP

C 01 - Projet de décision modificative n°2 en faveur des politiques de l'Autonomie et de l'Enfance

Article 1 : Le rapport est adopté avec 37 voix pour et 5 abstentions.

Article 2 : Il est décidé de ratifier le projet de décision modificative n°2 pour 2019 et les crédits tels qu'exposés dans le rapport.

Article 3 : Il est décidé d'allouer à l'Envolée une subvention de 72 000 € dans le cadre du Plan Pauvreté au titre des deux actions citées dans le rapport.

COMMISSION DU DEVELOPPEMENT DES TERRITOIRES, DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE

D 01 - Présentation des rapports annuels d'activités 2018 des Délégations de Service Public Médialys et Lysséo

Article unique : Il est pris acte des rapports annuels d'activités sur l'exercice 2018 des délégations de service public Médialys et Lysséo.

COMMISSION DE L'EDUCATION, DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE L'ENVIRONNEMENT

E 01 - Le Département, acteur incontournable de la réussite scolaire des jeunes du Loiret : dotations 2020 aux collèges publics Loirétains

Article 1 : Le rapport et son annexe sont adoptés avec 40 voix pour et 2 abstentions.

Article 2 : Il est décidé d'ajuster les dotations sur la base des effectifs réels accueillis à la rentrée de septembre 2019, déclarés auprès de la DSDEN et communiqués au Département en octobre 2019.

Article 3 : Il est décidé d'ajuster la part de ces dotations pour la période de septembre 2020 à décembre 2020, pour le collège Orléans Nord-Est, selon les mêmes modalités, sur la base des effectifs déclarés auprès de la DSDEN à la rentrée 2020.

Article 4 : Il est décidé de reconduire la préconisation en matière de seuil de fonds de roulement net comptable à 45 jours, de manière à permettre aux collèges de pouvoir faire face à des dépenses de fonctionnement très exceptionnelles.

Article 5 : Il est décidé qu'il ne sera pas donné suite à toutes demandes de subvention exceptionnelle des collèges dont les fonds de roulement sont supérieurs à 45 jours.

Article 6 : Il est décidé de laisser à la charge des établissements disposant d'un fonds de roulement supérieur à 45 jours, l'achat de certains équipements, après révision des référentiels des équipements.

Article 7 : Il est décidé de valider le principe de reversement en cas de dépassement injustifié des consommations de copies (> 1 250 copies/élèves) par les EPLE, soit 5 €/élève et des consommations de téléphonie, soit 7 €/élève.

Article 8 : Il est décidé de ne pas demander de reversement aux 5 collèges qui n'ont pas respecté les préconisations départementales.

Article 9 : Il est décidé de reconduire la dotation de fonctionnement 2020 à 37 €/élève et l'affecter des coefficients suivants :

- 1 par élève en classe générale et en classe UPE2A, soit 37 € ;
- 1,2 par élève en classe SEGPA, soit 44,40 € ;
- 1,5 par élève en classe ULIS, soit 55,50 € ;
- 2 par élève en classe ULIS 4, soit 74 €.

Article 10 : Il est décidé de reconduire la dotation transport pour les sorties culturelles/pédagogiques 2020 :

- Collège en milieu rural (hors agglomération) : 3 €/élève ;
- Collège en milieu urbain (en agglomération) : 1,50 €/élève.

Article 11 : Il est décidé de maintenir une dotation complémentaire pour les frais de transport pour les sorties culturelles/pédagogiques de 1,5 €/élève dans les 8 collèges classés en REP.

Article 12 : Il est décidé d'attribuer une dotation part viabilisation d'un montant de 537 837 € pour couvrir les dépenses viabilisation 2020, selon la répartition par collège présentée en annexe.

Article 13 : Il est décidé de reconduire le versement forfaitaire de 6 000 € aux collèges en PPP et demander la justification de leurs dépenses sur cette dotation, soit un budget de 48 000 €.

Pour la DGF 2020, les versements seront effectués en 3 parts (janvier, avril, septembre).

Article 14 : Il est décidé de reconduire la dotation de « petit équipement » de 18 €/élève.

Les versements seront effectués en 2 parts 60 % en janvier 2020 et 40 % en septembre 2020.

Article 15 : Il est décidé le reversement au Département, à compter du 1^{er} janvier 2020, par les collèges en MOP, de 50 % des redevances dues par les occupants en Convention d'occupation précaire, diminuées de 50 % de la taxe foncière de l'année civile.

DOTATIONS 2020

VILLE	COLLEGES	Effectif Classe générale	Effectif ULIUS	Effectif SEGPA	Classe UPEZA	TOTAL EFFECTIF (DEN FÉV 2019)	DFG 2020- CI génér + UPEZA 37 €	DFG 2020- SEGPA- 44,40 €	DFG 2020 - ULIUS - 55,50€	TOTAL DGF 2020	collèges URBAIN - RURAL	Part sorties pédaogo	Collèges en REP - part sorties pédaogo	DGF hors viab 2020	PART VIAB 2020	DOF 2020	DOTATION PETITS EQUIPEMEN TS	TOTAL DOTATIONS
AMILLY	Robert Schuman	734	12	55		801	27 158	2 442	666	30 566	U	1 202		31 468	15 859	47 326	14 418	61 744
ARTENAY	Jean Moulin	469				469	17 353	0	0	17 353	R	1 407		18 760	5 501	24 261	8 443	32 703
BADOUÈRES LES GALLERANDES	Louis Joseph Soulas	365	12			407	14 615	0	666	15 281	R	1 221		16 502	6 000	22 502	7 326	29 828
BEAUGENCY	Robert Goupil	671				671	24 827	0	0	24 827	R	2 013		26 840	9 319	36 159	12 078	48 237
BEAUNE LA ROLANDE	Frédéric Bazille	606	13			619	22 422	0	723	23 144	R	1 857		25 001	58 024	83 024	11 142	94 166
BELLEGARDE	Charles Desvergnes	388	12	47		445	13 172	2 087	666	15 925	R	1 245		17 170	14 127	31 297	7 470	38 767
BRIARE	Albert Camus	383	12	31		405	13 431	1 376	666	15 473	R	1 218		16 691	4 172	20 863	7 308	28 171
CHALETTE SUR LOING	Paul Eluard	675	11	77	20	883	25 715	3 419	611	29 744	U	1 773	1174,5	32 093	13 844	45 937	14 094	56 903
CHALETTE SUR LOING	Pablo Picasso	570	12			582	21 090	0	666	21 756	U	1 875		22 629	10 716	33 345	10 476	46 949
CHATEAUNEUF SUR LOIRE	Jean Joubouin	710	12			722	26 270	0	666	26 936	R	2 166		29 102	6 757	35 859	12 966	48 825
CHATEAUNEUF SUR LOIRE	La Vallée de l'Ouanne	410	12			422	15 170	0	666	15 836	R	1 266		17 102	6 000	23 102	7 596	30 698
CHATELON SUR LOIRE	Pierre Decarimaudis	332				332	12 284	0	0	12 284	R	996		13 280	6 497	19 777	5 976	25 753
CHECY	Pierre Mendès France	611				611	22 607	0	0	22 607	U	1 917		23 524	6 000	29 524	10 998	40 522
CLERY SAINT-ANDRE	Jacques de Tristan	388	12			400	14 356	0	666	15 022	R	1 200		16 222	4 480	20 702	7 200	27 902
COURTENAY	Aristide Bruant	528	11			540	19 573	0	611	20 184	R	1 630		21 804	18 000	39 803	9 720	49 603
FERRIERES	Pierre Auguste Renoir	665	11			676	24 605	0	611	25 216	R	2 028		27 244	6 000	33 244	12 168	45 412
FLEURY LES AUBRAIS	Comdorct	660	11	57		778	26 270	2 331	611	29 411	U	1 167		30 578	5 089	35 668	14 004	49 672
FLEURY LES AUBRAIS	André Chéne	606	20			626	23 162	0	0	23 162	U	939		24 101	7 282	31 383	11 268	42 651
GIEN	Ernest Bilstein	412	23			435	15 244	0	1 277	16 521	R	1 305		17 825	10 561	28 386	7 830	36 216
GIEN	Jean Mémotz	323			20	343	12 691	0	0	12 691	R	1 039	514,5	14 235	7 863	22 097	6 174	28 271
INGRE	Montbucard	820	11			831	30 340	0	611	30 951	U	1 247		32 197	4 114	36 311	14 558	51 269
JARGEAU	Le Clos Perrots	544				544	20 128	0	0	20 128	R	1 652		21 780	5 150	26 930	9 792	36 702
LA CHAPELLE SAINT MESMIN	Louis Pasteur	510	24			534	18 670	0	1 332	20 002	U	801		21 003	5 896	26 899	9 612	36 511
LA FERTE SAINT-AUBIN	Le Pré des Rois	564				564	20 668	0	0	20 668	R	1 692		22 360	5 291	27 651	10 132	38 003
LES BORDES	G. de Gaulle - Anthoinoz	479	12			491	17 723	0	666	18 389	R	1 473		19 862	5 183	25 045	8 838	33 883
LES BORDES	Lorris	424	10			434	15 688	0	555	16 243	R	1 302		17 545	10 429	27 974	7 812	35 786
MALESHERBES	Guillaume de Lorris	607				607	22 459	0	0	22 459	R	1 821		24 280	8 376	32 656	10 926	43 582
MEUNG SUR LOIRE	Gaston Coué	366	12	34		412	17 242	1 510	666	19 418	R	1 536		20 954	6 000	26 954	9 216	36 170
MONTARGIS	Chenon	468	12			480	14 282	0	666	14 948	U	597		15 545	6 235	21 780	7 164	28 944
MONTARGIS	Le Grand Clos	341	12			353	12 617	0	666	13 283	U	530	529,5	14 342	5 226	19 568	6 354	25 922
NEUVILLE AUX BOIS	Leon Delegrange	554	12	41		597	19 758	1 820	666	22 444	R	1 761		24 002	5 210	29 212	10 866	39 791
OLIVET	L'Orbellaire	482	10			492	17 834	0	0	17 834	R	738		19 127	10 615	29 742	8 856	38 598
ORLEANS	Jean Dunois	547	10			557	20 239	0	555	20 794	U	836		21 630	3 726	25 356	10 026	35 382
ORLEANS	Jeanne d'Arc	667	12			669	25 419	0	666	26 085	U	1 049		27 134	12 511	39 644	12 582	52 226
ORLEANS	Jean Rostand	460	11	34		525	17 760	1 510	611	19 880	U	788	787,5	21 455	10 407	31 862	9 450	35 726
ORLEANS	Jean Peillatier	569	12			580	21 793	0	0	21 793	U	884		22 677	10 407	33 083	10 602	43 685
ORLEANS	Etienne Dohet	448	12	43		543	18 056	1 906	666	20 831	U	815		22 446	16 669	39 115	9 741	47 858
ORLEANS LA SOURCE	Jean Fournier	527	12			539	19 498	0	888	20 387	U	808	808,5	22 004	5 712	27 716	9 703	37 418
ORLEANS LA SOURCE	Montesquiou	469	11	50		560	18 463	2 220	611	21 994	U	840	840	22 974	18 509	41 483	10 080	51 563
PATAY	Alfred de Musset	446				446	16 502	0	0	16 502	R	1 338		17 840	67 600	85 440	8 028	93 468
PITHIVIERS	Denis Poisson	889	12	104		1025	33 633	4 618	666	38 317	R	3 075		41 992	16 226	58 218	18 450	76 668
POUILLY LEZ GEN	Les Clortoiseaux	372	11	51		434	13 764	2 264	611	16 639	R	1 302		17 941	8 854	26 795	7 812	34 607
PUISEAUX	Victor Hugo	516	12			528	19 092	0	666	19 758	R	1 584		21 342	3 018	24 360	9 504	33 864
SARAN	Montjoie	509	24			533	18 833	0	1 332	20 165	U	800		20 965	4 128	25 093	9 994	34 687
SAINTE ENVALE	Nelson Mandela	418	13			431	15 466	0	722	16 188	R	1 293		17 481	6 000	23 481	7 758	31 239
SAINTE ENVALE	Val de Loire	507	12			519	19 499	0	666	20 165	U	809		20 974	7 409	28 383	9 703	38 085
SAINTE ENVALE	Pierre de Coubertin	808	12	57		877	29 896	2 531	666	33 093	U	1 316		34 408	6 875	41 284	15 286	57 070
SAINTE ENVALE	Saint Euphère	608				608	23 236	0	0	23 236	U	942		24 178	6 946	31 124	11 304	42 428
SAINTE ENVALE	Mar Jacob	440	13			473	17 020	0	722	17 742	U	710	709,5	19 457	14 557	33 717	8 514	42 231
SAINTE ENVALE	Saint Jean de la Ruelle	353		51		404	13 801	2 264	0	16 065	U	636	636	17 337	6 718	24 055	7 632	31 687
SAINTE ENVALE	Andrieu Maitreaux	454	11			465	17 538	0	611	18 149	U	728		18 876	6 246	25 122	8 730	33 852
SAINTE ENVALE	Jacques Prevert	481				481	17 797	0	0	17 797	R	1 443		18 702	5 228	23 930	8 638	33 898
SAINTE ENVALE	Sainte Genevieve des Bois	450	12			462	16 650	0	666	17 316	R	1 306		18 702	10 195	27 895	8 316	36 216
SULLY SUR LOIRE	Maximilien de Sully	441				441	16 317	0	0	16 317	R	1 323		17 640	10 600	28 240	11 500	39 740
SULLY SUR LOIRE	La Sologne	700				700	25 900	0	0	25 900	R	2 100		28 000	6 000	34 000	12 600	46 600
TRANOUI	La Forêt	566	12			578	20 942	0	666	21 608	U	867		22 475	18 619	41 094	10 404	51 498
VILLEMANDEUR	Lucie Aubrac	30 059	903	732	300	31 984	1 123 285,00	32 500,80	28 139,50	1 189 922,30		70 707,00	6 000,00	1 260 629,30	585 837,45	1 846 466,75	568 692,00	2 415 158,75

**COMMISSION DES FINANCES, DES RESSOURCES HUMAINES
ET DES SERVICES SUPPORTS**

**F 01 - Piloter la stratégie budgétaire - Projet de décision modificative n°2
pour 2019**

Article 1 : Le rapport et ses annexes sont adoptés avec 35 voix pour et 5 abstentions.

Article 2 : La décision modificative n°2 pour 2019 du budget principal est adoptée et s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de - 8 001 857 € (mouvements réels).

REPUBLIQUE FRANÇAISE

CD :Département du Loiret (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 22450001700013

POSTE COMPTABLE : PAYEUR DEPT DU LOIRET

M. 52

Décision modificative 2 (3)

Voté par nature

BUDGET : Budget principal (4)

ANNEE 2019

(1) Indiquer soit « Département : nom du département », soit le libellé de l'établissement ou du syndicat (exemples : MDPH, libellé du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT...).

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal (du département ou syndicat mixte) ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble du budget par section	9
A2.1 - Equilibre financier du budget - Section d'investissement - Dépenses	10
A2.2 - Equilibre financier du budget - Section d'investissement - Recettes	11
A3.1 - Equilibre financier du budget - Section de fonctionnement - Dépenses	12
A3.2 - Equilibre financier du budget - Section de fonctionnement - Recettes	13
B1 - Balance générale - Dépenses	14
B2 - Balance générale - Recettes	16

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble - Dépenses / Recettes	18
A1.1 - Equipements départementaux - Dépenses non individualisées en programme d'équipement	20
A1.2 - Equipements départementaux - Dépenses RMI / RSA	21
A1.3 - Equipements départementaux - Dépenses individualisées en programme d'équipement	22
A1.4 - Equipements départementaux - Chapitres de programme afférent à une autorisation de programme	Sans Objet
A1.5 - Equipements départementaux - Chapitres de programme non compris dans une autorisation de programme	Sans Objet
A2 - Equipements non départementaux	23
A3 - Dépenses financières	24
A4.1 - Financement des équipements départementaux et non départementaux	25
A4.2 - Recettes RMI / RSA	26
A4.3 - Recettes financières	27
A5 - Récapitulatif des opérations pour le compte de tiers	28
A6 - Section d'investissement - Opérations d'ordre entre sections	29
A7 - Section d'investissement - Opérations patrimoniales	31
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	32
B1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	34
B2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	39

IV - Annexes

A - Présentation croisée par fonction

A1 - Vue d'ensemble	42
A1/01 - Opérations non ventilées	54
A1/0 - Fonction 0 (sauf 01)	56
A1/1 - Fonction 1	58
A1/2 - Fonction 2	59
A1/3 - Fonction 3	61
A1/4 - Fonction 4	65
A1/5 - Fonction 5	66
A1/6 - Fonction 6	75
A1/7 - Fonction 7	77
A1/8 - Fonction 8	81
A1/9 - Fonction 9	83

B - Eléments du bilan

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées	Sans Objet
B3 - Etat des provisions	85
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	86
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	89
B7.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	90

C - Engagements hors bilan

C1.1 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
C1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
C2 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
C3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
C4 - Etat des contrats de PPP	Sans Objet
C5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
C6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
C7 - Situation des autorisations de programme	92
C8 - Situation des autorisations d'engagement	100
C9 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet

D - Autres éléments d'information

D1.1 - Etat du personnel	104
D1.2 - Liste des grades ou emplois à inscrire	110
D2 - Liste des organismes dans lesquels le département a pris un engagement financier	Sans Objet
D3.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
D3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
D3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
D3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en un budget annexe	Sans Objet

E - Décisions en matière de taux - Arrêté et signatures

E1 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
E - Arrêté et signatures	
E2 - Arrêté et signatures	Sans Objet

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques			
	Valeurs		Valeurs
Population totale	691942	Nombre de m ² de surface utile de bâtiments (4)	589217
Longueur de la voirie départementale (en km)	3611	Nombre d'organismes de coopération auxquels appartient le département	6

Informations fiscales (N-2)			
Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par habitant pour le département (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par catégorie (2)
Fiscal	Financier		
270955493	307608863	517,437576	565,430184

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et financier définis à l'article L. 3334-6 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Il s'agit du potentiel financier défini à l'article L. 3334-6-1 pour les départements urbains et R. 3334-3-1 du CGCT pour les départements non urbains. Le potentiel financier moyen par catégorie figure sur la fiche de la répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2.

Informations financières – ratios		Valeurs	Moyennes nationales
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	720,93	808
2	Produit des impositions directes/population	352,35	301
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	867,34	923
4	Dépenses d'équipement brut/population	151,61	84
5	Encours de dette/population (3)	551,35	474
6	DGF/population	91,80	123
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (4)	19,41	21,10
8	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital/recettes réelles de fonctionnement (4)	88,26	92,70
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (4)	17,48	9,10
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (3) (4)	63,57	51,30

(3) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 01/01/N.

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

(5) Les valeurs devant figurer dans cet état sont celles du dernier CA adopté avant le vote du budget concerné.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- (2) sans les programmes d'équipement.
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- (3) sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en investissement et en fonctionnement, et, en section d'investissement, sans chapitre de programme.

III – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (4).

IV – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les programmes d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT	C1

RESULTATS DE L'EXERCICE PRECEDENT

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (3)
TOTAL DU BUDGET	0,00	0,00	0,00	A1 0,00
Investissement	0,00	0,00	(1) 0,00	A2 0,00
Fonctionnement	0,00	0,00	(2) 0,00	A3 0,00

(1) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(2) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(3) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

	RESTES A REALISER N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde (B)	
TOTAL des RAR	I + II 0,00	III + IV 0,00	B1	0,00
Investissement	I 0,00	III 0,00	B2	0,00
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (1)		
TOTAL	A1 + B1	0,00
Investissement	A2 + B2	0,00
Fonctionnement	A3 + B3	0,00

(1) Si le montant est positif, il s'agit d'un excédent, si le montant est négatif, il s'agit d'un déficit.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES

Chap./ art. (1)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
010	Revenu minimum d'insertion	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (2)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (2)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (2)	0,00
21	Immobilisations corporelles (2)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (2)	0,00
23	Immobilisations en cours (2)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (2)	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (3)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00
65	Autres charges de gestion courante (3)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles (3)	0,00

(1) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(2) Hors dépenses imputées aux comptes 010 et 018.

(3) Hors dépenses imputées aux comptes 015, 016 et 017.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES

Chap. / art. (1)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
010	Revenu minimum d'insertion	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (2)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (2)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (2)	0,00
21	Immobilisations corporelles (2)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (2)	0,00
23	Immobilisations en cours (2)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (2)	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Impositions directes	0,00
74	Dotations, subventions et participations (3)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00
013	Atténuations de charges (3)	0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels (3)	0,00

(1) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 010 et 018.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

		DEPENSES	RECETTES
V O T E	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	-7 835 481,00	-7 835 481,00

		DEPENSES	RECETTES
+		+	+
R E P O R T S	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00

=	=	=
Total de la section d'investissement (2)	-7 835 481,00	-7 835 481,00

		DEPENSES	RECETTES
V O T E	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	11 322 410,00	11 322 410,00

		DEPENSES	RECETTES
+		+	+
R E P O R T S	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00

=	=	=
Total de la section de fonctionnement (3)	11 322 410,00	11 322 410,00

TOTAL DU BUDGET (4)	3 486 929,00	3 486 929,00
----------------------------	---------------------	---------------------

TOTAL DES OPERATIONS REELLES ET D'ORDRE DU BUDGET

	DÉPENSES			RECETTES		
	RÉELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL	RÉELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL
Crédits d'investissement votés au titre du présent budget	-8 182 574,00	347 093,00	-7 835 481,00	-19 324 267,00	11 488 786,00	-7 835 481,00
Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	180 717,00	11 141 693,00	11 322 410,00	11 322 410,00	0,00	11 322 410,00
Total budget (hors RAR N-1 et reports)	-8 001 857,00	11 488 786,00	3 486 929,00	-8 001 857,00	11 488 786,00	3 486 929,00

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 3312.9 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 3312-8 du CGCT).

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION D'INVESTISSEMENT	A2.1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris programmes) (8)	2 974 322,00	0,00	-126 230,00	-126 230,00	2 848 092,00
204	Subventions d'équipement versées (8)	60 976 693,00	0,00	-2 262 790,00	-2 262 790,00	58 713 903,00
21	Immobilisations corporelles (y compris programmes) (6)	10 236 723,00	0,00	-764 527,00	-764 527,00	9 472 196,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris programmes) (4) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (y compris programmes) (8)	95 719 172,00	0,00	-4 876 788,00	-4 876 788,00	90 842 384,00
Total des dépenses d'équipement		169 906 910,00	0,00	-8 030 335,00	-8 030 335,00	161 876 575,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	30 841 133,00	0,00	0,00	0,00	30 841 133,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	80 000,00	0,00	-8 000,00	-8 000,00	72 000,00
27	Autres immobilisations financières (8)	2 556 444,00	0,00	-2 239,00	-2 239,00	2 554 205,00
020	Dépenses imprévues	920 000,00		0,00	0,00	920 000,00
Total des dépenses financières		34 397 577,00	0,00	-10 239,00	-10 239,00	34 387 338,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	1 887 000,00	0,00	-142 000,00	-142 000,00	1 745 000,00
Total des dépenses réelles d'investissement		206 191 487,00	0,00	-8 182 574,00	-8 182 574,00	198 008 913,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	58 176 856,00		0,00	0,00	58 176 856,00
041	Opérations patrimoniales (7)	7 389 819,00		347 093,00	347 093,00	7 736 912,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		65 566 675,00		347 093,00	347 093,00	65 913 768,00

TOTAL	271 758 162,00	0,00	-7 835 481,00	-7 835 481,00	263 922 681,00
--------------	-----------------------	-------------	----------------------	----------------------	-----------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	135 499 289,00
--	-----------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	399 421 970,00
---	-----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque le département effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Hors dépenses imputées aux chapitres 010 et 018.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION D'INVESTISSEMENT	A2.2

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (sauf 138) (11)	23 761 346,00	0,00	-2 416 670,00	-2 416 670,00	21 344 676,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	128 174 779,00	0,00	-19 344 464,00	-19 344 464,00	108 830 315,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (11)	20 138,00	0,00	2 582,00	2 582,00	22 720,00
21	Immobilisations corporelles (11)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (11)	0,00	0,00	3 172,00	3 172,00	3 172,00
Total des recettes d'équipement		151 956 263,00	0,00	-21 755 380,00	-21 755 380,00	130 200 883,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	10 796 641,00	0,00	1 840 433,00	1 840 433,00	12 637 074,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	85 494 594,00	0,00	0,00	0,00	85 494 594,00
138	Autres subventions invest. non transf. (11)	45 000,00	0,00	0,00	0,00	45 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (11)	572 435,00	0,00	0,00	0,00	572 435,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	771 725,00	0,00	732 680,00	732 680,00	1 504 405,00
Total des recettes financières		97 680 395,00	0,00	2 573 113,00	2 573 113,00	100 253 508,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	1 887 000,00	0,00	-142 000,00	-142 000,00	1 745 000,00
Total des recettes réelles d'investissement		251 523 658,00	0,00	-19 324 267,00	-19 324 267,00	232 199 391,00

021	Virement de la section de fonctionnement (9)	85 463 664,00		11 141 693,00	11 141 693,00	96 605 357,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (9)	62 880 310,00		0,00	0,00	62 880 310,00
041	Opérations patrimoniales (9)	7 389 819,00		347 093,00	347 093,00	7 736 912,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		155 733 793,00		11 488 786,00	11 488 786,00	167 222 579,00

TOTAL	407 257 451,00	0,00	-7 835 481,00	-7 835 481,00	399 421 970,00
--------------	-----------------------	-------------	----------------------	----------------------	-----------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	399 421 970,00
---	-----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements du département.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)
--

101 308 811,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) A servir uniquement lorsque le département effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).

(9) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(11) Hors recettes imputées aux chapitres 010 et 018.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A3.1

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général (5)	46 877 780,00	0,00	-601 983,00	-601 983,00	46 275 797,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (5)	92 018 250,00	0,00	966 300,00	966 300,00	92 984 550,00
014	Atténuations de produits	10 000 572,00	0,00	-4 194 788,00	-4 194 788,00	5 805 784,00
015	Revenu minimum d'insertion	54 588,00	0,00	22,00	22,00	54 610,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	61 883 768,00	0,00	-1 640 076,00	-1 640 076,00	60 243 692,00
017	Revenu de solidarité active	95 186 985,00	0,00	3 558 984,00	3 558 984,00	98 745 969,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (5)	178 781 594,00	0,00	2 163 796,00	2 163 796,00	180 945 390,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	100 000,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
Total des dépenses de gestion courante		484 903 537,00	0,00	252 255,00	252 255,00	485 155 792,00
66	Charges financières	12 718 819,00	0,00	-500 000,00	-500 000,00	12 218 819,00
67	Charges exceptionnelles (5)	35 657,00	0,00	13 336,00	13 336,00	48 993,00
68	Dotations amortissements et provisions (5)	0,00		415 126,00	415 126,00	415 126,00
022	Dépenses imprévues	1 000 000,00		0,00	0,00	1 000 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		498 658 013,00	0,00	180 717,00	180 717,00	498 838 730,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	85 463 664,00		11 141 693,00	11 141 693,00	96 605 357,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	62 880 310,00		0,00	0,00	62 880 310,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		148 343 974,00		11 141 693,00	11 141 693,00	159 485 667,00

TOTAL	647 001 987,00	0,00	11 322 410,00	11 322 410,00	658 324 397,00
--------------	-----------------------	-------------	----------------------	----------------------	-----------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	658 324 397,00
--	-----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A3.2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges (6)	250 000,00	0,00	-11 000,00	-11 000,00	239 000,00
015	Revenu minimum d'insertion	6 000,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	20 986 630,00	0,00	872 619,00	872 619,00	21 859 249,00
017	Revenu de solidarité active	1 807 480,00	0,00	372 210,00	372 210,00	2 179 690,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 197 922,00	0,00	230 002,00	230 002,00	2 427 924,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	188 195 330,00	0,00	7 268 867,00	7 268 867,00	195 464 197,00
731	Impositions directes	243 804 746,00	0,00	0,00	0,00	243 804 746,00
74	Dotations, subventions et participations (6)	88 803 323,00	0,00	248 709,00	248 709,00	89 052 032,00
75	Autres produits de gestion courante (6)	17 935 114,00	0,00	966 156,00	966 156,00	18 901 270,00
Total des recettes de gestion courante		563 986 545,00	0,00	9 947 563,00	9 947 563,00	573 934 108,00
76	Produits financiers	285 980,00	0,00	138 000,00	138 000,00	423 980,00
77	Produits exceptionnels (6)	536 337,00	0,00	771 847,00	771 847,00	1 308 184,00
78	Reprises amortissements et provisions (6)	185 262,00		465 000,00	465 000,00	650 262,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		564 994 124,00	0,00	11 322 410,00	11 322 410,00	576 316 534,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	58 176 856,00		0,00	0,00	58 176 856,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		58 176 856,00		0,00	0,00	58 176 856,00

TOTAL	623 170 980,00	0,00	11 322 410,00	11 322 410,00	634 493 390,00
--------------	-----------------------	-------------	----------------------	----------------------	-----------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	23 831 007,00
---	----------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	658 324 397,00
--	-----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (5)	101 308 811,00
---	-----------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements du département.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(6) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	B1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (7)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des programmes d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (7)	-126 230,00	0,00	-126 230,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (7)	-2 262 790,00	0,00	-2 262 790,00
21	Immobilisations corporelles (3) (7)	-764 527,00	0,00	-764 527,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (7)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (7)	-4 876 788,00	347 093,00	-4 529 695,00
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	-8 000,00	0,00	-8 000,00
27	Autres immobilisations financières (7)	-2 239,00	0,00	-2 239,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (4)	-142 000,00	0,00	-142 000,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement –Total		-8 182 574,00	347 093,00	-7 835 481,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	-7 835 481,00
---	----------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (8)	-601 983,00		-601 983,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (8)	966 300,00		966 300,00
014	Atténuations de produits	-4 194 788,00		-4 194 788,00
015	Revenu minimum d'insertion	22,00		22,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	-1 640 076,00		-1 640 076,00
017	Revenu de solidarité active	3 558 984,00		3 558 984,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (8)	2 163 796,00	0,00	2 163 796,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	-500 000,00	0,00	-500 000,00
67	Charges exceptionnelles (8)	13 336,00	0,00	13 336,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (8)	415 126,00	0,00	415 126,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		11 141 693,00	11 141 693,00
Dépenses de fonctionnement –Total		180 717,00	11 141 693,00	11 322 410,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	11 322 410,00
--	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaire.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 52.

(3) Hors chapitres programmes.

(4) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).

(5) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(6) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(7) Hors dépenses imputées aux chapitres 010 et 018.

(8) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	B2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	1 840 433,00	0,00	1 840 433,00
13	Subventions d'investissement (6)	-2 416 670,00	0,00	-2 416 670,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	-19 344 464,00	0,00	-19 344 464,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(4) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	2 582,00	0,00	2 582,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(5) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	3 172,00	347 093,00	350 265,00
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (6)	0,00	0,00	0,00
3...	<i>Stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (3)	-142 000,00	0,00	-142 000,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>		11 141 693,00	11 141 693,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	732 680,00		732 680,00
Recettes d'investissement –Total		-19 324 267,00	11 488 786,00	-7 835 481,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
---------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	-7 835 481,00
---	----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (7)	-11 000,00		-11 000,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00		0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	872 619,00		872 619,00
017	Revenu de solidarité active	372 210,00		372 210,00
60	<i>Achats et variation des stocks</i>		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	230 002,00		230 002,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	7 268 867,00		7 268 867,00
731	Impositions directes	0,00		0,00
74	Dotations, subventions et participations (7)	248 709,00		248 709,00
75	Autres produits d'activités (7)	966 156,00	0,00	966 156,00
76	Produits financiers	138 000,00	0,00	138 000,00
77	Produits exceptionnels (7)	771 847,00	0,00	771 847,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (7)	465 000,00	0,00	465 000,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement –Total		11 322 410,00	0,00	11 322 410,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	11 322 410,00
--	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaire.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 52.
- (3) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).
- (4) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (5) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (6) Hors recettes imputées aux chapitres 010 et 018.
- (7) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE		A

DEPENSES

Nature	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée (3)	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL
	I	II		III			IV = I + II + III
TOTAL	271 758 162,00	0,00	-7 835 481,00	-7 835 481,00	-7 883 534,00	48 053,00	263 922 681,00
Dépenses des équipements départementaux (total) (détail de III-A1.1 à III-A1.5)	108 930 217,00	0,00	-5 767 545,00	-5 767 545,00	-5 540 696,00	-226 849,00	103 162 672,00
- Non individualisées en programmes d'équipement (détail en III-A1.1)	108 930 217,00	0,00	-5 767 545,00	-5 767 545,00	-5 540 696,00	-226 849,00	103 162 672,00
- Individualisées en programmes d'équipement (liste des programmes en III-A1.3, détail en III-A1.4 et en III A1.5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- 010 Revenu minimum d'insertion (détail en III-A1.2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- 018 Revenu de solidarité active (détail en III-A1.2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses des équipements non départementaux (détail en III-A2)	60 976 693,00	0,00	-2 262 790,00	-2 262 790,00	-2 192 858,00	-69 932,00	58 713 903,00
Dépenses financières (détail en III-A3)	34 397 577,00	0,00	-10 239,00	-10 239,00		-10 239,00	34 387 338,00
Opérations pour compte de tiers (détail en III-A5)	1 887 000,00	0,00	-142 000,00	-142 000,00	-142 000,00	0,00	1 745 000,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (détail en III-A6)	58 176 856,00		0,00	0,00		0,00	58 176 856,00
041 Opérations patrimoniales (détail en III-A7)	7 389 819,00		347 093,00	347 093,00		347 093,00	7 736 912,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (4)	135 499 289,00
---	-----------------------

Total des dépenses d'investissement cumulées	399 421 970,00
---	-----------------------

(1) Voir état IB pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE		A

RECETTES						
Nature	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée (3)	TOTAL	
	I	II		III	IV = I + II + III	
TOTAL	321 762 857,00	0,00	-7 835 481,00	-7 835 481,00	313 927 376,00	
Recettes d'équipements départementaux et non départementaux (détail en III-A4.1)	151 956 263,00	0,00	-21 755 380,00	-21 755 380,00	130 200 883,00	
010 Revenu minimum d'insertion (détail en III-A4.2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
018 Revenu de solidarité active (détail en III-A4.2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Opérations pour compte de tiers (détail en III-A5)	1 887 000,00	0,00	-142 000,00	-142 000,00	1 745 000,00	
Recettes financières (détail en III-A4.3) (sauf 1068)	12 185 801,00	0,00	2 573 113,00	2 573 113,00	14 758 914,00	
040 Opérations ordre transf. entre sections (détail en III-A6)	62 880 310,00		0,00	0,00	62 880 310,00	
041 Opérations patrimoniales (détail en III-A7)	7 389 819,00		347 093,00	347 093,00	7 736 912,00	
021 Virement de la section de fonctionnement	85 463 664,00		11 141 693,00	11 141 693,00	96 605 357,00	

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (4)	0,00
---	-------------

Affectation au compte 1068 (5)	85 494 594,00
---------------------------------------	----------------------

Total des recettes d'investissement cumulées	399 421 970,00
---	-----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
 (2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.
 (3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.
 (4) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante.
 (5) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT Equipements départementaux – Dépenses non individualisées	A1.1

DEPENSES NON INDIVIDUALISEES EN PROGRAMMES D'EQUIPEMENT (hors RMI et RSA)

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée (4)	Pour information	
						Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Crédits gérés hors AP
TOTAL		108 930 217,00	0,00	-5 767 545,00	-5 767 545,00	-5 540 696,00	-226 849,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	2 974 322,00	0,00	-126 230,00	-126 230,00	-126 230,00	0,00
2031	Frais d'études	2 738 362,00	0,00	-134 863,00	-134 863,00		
2033	Frais d'insertion	72 960,00	0,00	8 633,00	8 633,00		
2051	Concessions, droits similaires	163 000,00	0,00	0,00	0,00		
21	Immobilisations corporelles	10 236 723,00	0,00	-764 527,00	-764 527,00	-1 014 710,00	250 183,00
2111	Terrains nus	85 300,00	0,00	-30 000,00	-30 000,00		
21312	Bâtiments scolaires	0,00	0,00	236 000,00	236 000,00		
2151	Réseaux de voirie	726 000,00	0,00	337 099,00	337 099,00		
2152	Installations de voirie	15 000,00	0,00	0,00	0,00		
2157	Matériel et outillage technique	1 860 116,00	0,00	-83 654,00	-83 654,00		
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	4 600,00	0,00	-4 000,00	-4 000,00		
216	Collections et oeuvres d'art	447 000,00	0,00	679,00	679,00		
21728	Autres agencements (mise à dispo)	30 000,00	0,00	0,00	0,00		
2182	Matériel de transport	1 500 000,00	0,00	-1 074 451,00	-1 074 451,00		
21831	Matériel informatique scolaire	1 403 000,00	0,00	400 000,00	400 000,00		
21838	Autre matériel informatique	3 118 958,00	0,00	-555 005,00	-555 005,00		
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	300 000,00	0,00	0,00	0,00		
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	136 364,00	0,00	625,00	625,00		
2185	Matériel de téléphonie	231 629,00	0,00	-3 066,00	-3 066,00		
2188	Autres immobilisations corporelles	378 756,00	0,00	11 246,00	11 246,00		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	95 719 172,00	0,00	-4 876 788,00	-4 876 788,00	-4 399 756,00	-477 032,00
231311	Bâtiments administratifs	5 092 999,00	0,00	-2 866 500,00	-2 866 500,00		
231312	Bâtiments scolaires	25 709 399,00	0,00	-469 063,00	-469 063,00		
231313	Bâtiments sociaux et médico-sociaux	2 050 000,00	0,00	-201 000,00	-201 000,00		
231314	Bâtiments culturels et sportifs	1 480 000,00	0,00	-676 938,00	-676 938,00		
231321	Immeubles de rapport	75 000,00	0,00	-10 000,00	-10 000,00		
231328	Autres bâtiments privés	0,00	0,00	130 000,00	130 000,00		
231351	Bâtiments publics	360 000,00	0,00	-140 000,00	-140 000,00		
23151	Réseaux de voirie	42 118 600,00	0,00	-646 457,00	-646 457,00		
23152	Installations de voirie	15 000,00	0,00	-15 000,00	-15 000,00		
23153	Réseaux divers	7 970 970,00	0,00	150 000,00	150 000,00		
2316	Restaur. des collections oeuvres art	169 204,00	0,00	30 000,00	30 000,00		
231738	Autres constructions	4 118 000,00	0,00	-252 200,00	-252 200,00		
23188	Autres	6 210 000,00	0,00	-1 132 969,00	-1 132 969,00		
237	Avances commandes immo incorporelles	350 000,00	0,00	0,00	0,00		
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	1 223 339,00	1 223 339,00		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT Equipements départementaux – RMI / RSA - Dépenses	A1.2

RMI DEPENSES

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée (4)	Pour information	
						Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Crédits gérés hors AP
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

RSA DEPENSES

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée (4)	Pour information	
						Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Crédits gérés hors AP
018	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT	
EQUIPEMENTS DEPARTEMENTAUX – VUE D'ENSEMBLE DES PROGRAMMES D'EQUIPEMENT	A1.3

Vue d'ensemble des chapitres de programmes d'équipement (1)

N° progr.	Libellé du programme	N° AP (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée	Pour information	
						Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les programmes d'équipement afférents ou non à une AP sont présentés individuellement en détail en III-A1.4 et en III-A1.5.

(2) Colonne à renseigner uniquement lorsque le programme d'équipement est afférent à une AP.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT EQUIPEMENTS NON DEPARTEMENTAUX – DEPENSES	A2

SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT A VERSER (hors RMI et RSA)

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
204	Subventions d'équipement versées (4)	60 976 693,00	0,00	-2 262 790,00	-2 262 790,00
204112	Subv. Etat : Bâtiments, installations	61 000,00	0,00	-19 000,00	-19 000,00
204113	Subv. Etat : Projet infrastructure	420 000,00	0,00	0,00	0,00
204132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	487 000,00	0,00	-142 000,00	-142 000,00
204141	Subv.Cne : Bien mobilier, matériel	13 023 257,00	0,00	-704 062,00	-704 062,00
204142	Subv.Cne : Bâtiments, installations	26 586 721,00	0,00	-415 255,00	-415 255,00
204152	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	40 000,00	0,00	0,00	0,00
2041781	Autres EPL: Bien mobilier, matériel	1 697 000,00	0,00	0,00	0,00
2041782	Autres EPL: Bâtiments, installations	2 330 685,00	0,00	-65 432,00	-65 432,00
204181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	0,00	0,00	34 000,00	34 000,00
204182	Autres org pub - Bât. et installations	235 219,00	0,00	0,00	0,00
204183	Autres org pub-Proj infrastruct int nat.	500 000,00	0,00	0,00	0,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	366 000,00	0,00	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	5 440 024,00	0,00	-1 240 541,00	-1 240 541,00
20423	Privé : Projet infrastructure	8 945 931,00	0,00	289 500,00	289 500,00
20431	Subv.Scol : Bien mobilier, matériel	711 928,00	0,00	0,00	0,00
20432	Subv.Scol : Bâtiments, installations	131 928,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Dépenses relatives au compte 204 sauf celles relatives au RMI et au RSA (voir état III-A1.2).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES FINANCIERES	A3

Dépenses financières

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
DEPENSES TOTALES		34 397 577,00	0,00	-10 239,00	-10 239,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	30 841 133,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	16 052 482,00	0,00	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	7 868 842,00	0,00	0,00	0,00
1675	Dettes pour M.E.T.P. et P.P.P.	6 919 809,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	80 000,00	0,00	-8 000,00	-8 000,00
261	Titres de participation	80 000,00	0,00	-8 000,00	-8 000,00
27	Autres immobilisations financières	2 556 444,00	0,00	-2 239,00	-2 239,00
27633	Créance Départements	1 859 044,00	0,00	5 741,00	5 741,00
2764	Créances/particuliers, pers. droit privé	697 400,00	0,00	-7 980,00	-7 980,00
020	Dépenses imprévues	920 000,00		0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES D'EQUIPEMENT	A4.1

RECETTES D'EQUIPEMENT – Détail des chapitres
Financement des équipements départementaux et non départementaux (hors RMI et RSA)

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
TOTAL		151 956 263,00	0,00	-21 755 380,00	-21 755 380,00
13	Subventions d'investissement (sauf 138)	23 761 346,00	0,00	-2 416 670,00	-2 416 670,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	7 149 956,00	0,00	-10 252,00	-10 252,00
1312	Subv. transf. Régions	1 500 000,00	0,00	0,00	0,00
1314	Subv. transf. Communes	767 491,00	0,00	0,00	0,00
13172	Subv. transf. FEDER	1 625 000,00	0,00	-1 517 340,00	-1 517 340,00
13178	Autres fonds européens	1 470 000,00	0,00	-1 470 000,00	-1 470 000,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	1 258 898,00	0,00	191 091,00	191 091,00
1322	Subv. non transf. Régions	2 209 290,00	0,00	-896 324,00	-896 324,00
1324	Subv. non transf. Communes	1 462 393,00	0,00	-76 600,00	-76 600,00
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	1 000 000,00	0,00	0,00	0,00
13272	Subv. non transf. FEDER	520 000,00	0,00	-122 400,00	-122 400,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	680 000,00	0,00	0,00	0,00
1331	D.G.E. transférable	401 043,00	0,00	-400 000,00	-400 000,00
1332	Dot. Dép. équip. Collèges transférables	3 083 623,00	0,00	0,00	0,00
1336	Dot. soutien investissement départements	0,00	0,00	1 874 867,00	1 874 867,00
1341	D.G.E. non transférable	33 652,00	0,00	-30 000,00	-30 000,00
1345	Amendes radars automatiques et de police	600 000,00	0,00	0,00	0,00
1346	Dot. soutien investissement départements	0,00	0,00	40 288,00	40 288,00
16	Emprunts et dettes assimilées (5)	128 174 779,00	0,00	-19 344 464,00	-19 344 464,00
16311	Emprunt obligataire remboursable in fine	15 000 000,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	112 987 321,00	0,00	-19 344 214,00	-19 344 214,00
16873	Dettes - Départements	187 458,00	0,00	-250,00	-250,00
20	Immobilisations incorporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4)	20 138,00	0,00	2 582,00	2 582,00
204142	Subv.Cne : Bâtiments, installations	0,00	0,00	22 720,00	22 720,00
204182	Autres org pub - Bât. et installations	20 138,00	0,00	-20 138,00	-20 138,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (4)	0,00	0,00	3 172,00	3 172,00
23151	Réseaux de voirie	0,00	0,00	3 172,00	3 172,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Sauf 165, 166 et 16449.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RMI / RSA – RECETTES	A4.2

RECETTES RMI

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

RECETTES RSA

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
018	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES FINANCIERES	A4.3

Recettes financières

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
TOTAL		97 680 395,00	0,00	2 573 113,00	2 573 113,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	96 291 235,00	0,00	1 840 433,00	1 840 433,00
10222	FCTVA	10 796 641,00	0,00	1 840 433,00	1 840 433,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	85 494 594,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	45 000,00	0,00	0,00	0,00
1388	Autres fonds non transférables	45 000,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	572 435,00	0,00	0,00	0,00
2743	Prêts au personnel	177,00	0,00	0,00	0,00
2748	Autres prêts	92 258,00	0,00	0,00	0,00
2762	Créances transf. droit déduction TVA	480 000,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	771 725,00	0,00	732 680,00	732 680,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS	A5

RECAPITULATIF DES OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS (1)

Chap. (3)	Libellé	RAR N-1 (4)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
TOTAL DEPENSES (2) (3)		0,00	-142 000,00	-142 000,00
4542102	2ème REMEMBREMENT - DEPENSES	0,00	-165 000,00	-165 000,00
4544104	AMENAGEMENT FONCIER A19	0,00	-4 000,00	-4 000,00
4544105	AMENAGEMENT FONCIER FAY AUX LOGES	0,00	27 000,00	27 000,00
458110	GYMNASE VO COLLEGE NORD EST	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES (2) (3)		0,00	-142 000,00	-142 000,00
4542202	2ème remboursement - recettes	0,00	-165 000,00	-165 000,00
4544204	AMENAGEMENT FONCIER A19-RECETT	0,00	-4 000,00	-4 000,00
4544205	AMENAGEMENT FONCIER FAY AUX LOGES	0,00	27 000,00	27 000,00
458210	GYMNASE VO COLLEGE NORD EST RECETTES	0,00	0,00	0,00

(1) Voir le détail des opérations pour compte de tiers en annexe en IV-B5.

(2) Les recettes sont égales aux dépenses de chaque opération sous mandat. Pour les opérations gérées sur plusieurs années, l'opération peut être déséquilibrée au titre d'un exercice. Toutefois cette opération doit être équilibrée à sa clôture.

(3) Présenter une ligne par opération pour compte de tiers.

(4) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS				A6
Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (3)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
040	DEPENSES (2)	58 176 856,00	0,00	0,00
13911	Sub. transf cpte rés. Etat, étab. Nat.	943 251,00	0,00	0,00
13912	Sub. transf cpte résultat. Régions	708 284,00	0,00	0,00
13913	Sub. transf cpte résultat. Départements	319 138,00	0,00	0,00
13914	Sub. transf cpte résultat. Communes	96 101,00	0,00	0,00
139172	Sub. transf cpte résultat. FEDER	137 918,00	0,00	0,00
13918	Autres Sub. Transf équipement	142 773,00	0,00	0,00
13931	Sub. transf cpte résultat. D.G.E.	1 067 018,00	0,00	0,00
13932	Sub. transf cpte résultat. DDEC	3 083 623,00	0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements	51 558 750,00	0,00	0,00
231311	Bâtiments administratifs	20 000,00	0,00	0,00
231312	Bâtiments scolaires	100 000,00	0,00	0,00
040	RECETTES (2)	62 880 310,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	18 056,00	0,00	0,00
2804112	Subv. Etat : Bâtiments, installations	527 972,00	0,00	0,00
2804113	Subv. Etat : Projet infrastructure	10 500,00	0,00	0,00
2804122	Subv. Régions : Bâtiments, installations	869,00	0,00	0,00
2804123	Subv. Régions : Projet infrastructure	26,00	0,00	0,00
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	444 207,00	0,00	0,00
2804141	Subv. Cne : Bien mobilier, matériel	1 071 674,00	0,00	0,00
2804142	Subv. Cne : Bâtiments, installations	19 505 557,00	0,00	0,00
2804151	Subv. Grpt : Bien mobilier, matériel	36 682,00	0,00	0,00
2804152	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	40 190,00	0,00	0,00
28041781	Autres EPL: Bien mobilier, matériel	1 899 400,00	0,00	0,00
28041782	Autres EPL: Bâtiments, installations	3 890 404,00	0,00	0,00
2804181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	319 302,00	0,00	0,00
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	2 219 356,00	0,00	0,00
2804183	Autres org pub-Proj infrastruct int nat.	47 161,00	0,00	0,00
280421	Privé - Biens mob., matériel et études	375 817,00	0,00	0,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	764 389,00	0,00	0,00
280423	Privé : Projet infrastructure	1 668 830,00	0,00	0,00
280431	Subv. Scol: Bien mobilier, matériel	1 094 566,00	0,00	0,00
280432	Subv. Scol: Bâtiments, installations	645 501,00	0,00	0,00
2804412	Sub nat org pub - Bât. et installations	424 775,00	0,00	0,00
2804422	Sub nat privé - Bât. et installations	13 300,00	0,00	0,00
28051	Concessions et droits similaires	132 643,00	0,00	0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	487,00	0,00	0,00
28128	Autres aménagements de terrains	40 709,00	0,00	0,00
281311	Bâtiments administratifs	1 552 461,00	0,00	0,00
281312	Bâtiments scolaires	7 592 184,00	0,00	0,00
281313	Bâtiments sociaux et médico-sociaux	188 501,00	0,00	0,00
281314	Bâtiments culturels et sportifs	1 031 833,00	0,00	0,00
281318	Autres bâtiments publics	560 431,00	0,00	0,00
281321	Immeubles de rapport	708 321,00	0,00	0,00
281328	Autres bâtiments privés	23 822,00	0,00	0,00
281351	Bâtiments publics	568 687,00	0,00	0,00
281352	Bâtiments privés	3 771,00	0,00	0,00
28157	Matériel et outillage techniques	511 582,00	0,00	0,00
281728	Autres agencements (m. à dispo)	5 940,00	0,00	0,00
2817312	Bâtiments scolaires (m. à dispo)	9 194 733,00	0,00	0,00
2817314	Bâtiments culturels et sportifs (m. à di	8 990,00	0,00	0,00
28181	Installations générales, aménagt divers	8 514,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (3)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
28182	<i>Matériel de transport</i>	813 375,00	0,00	0,00
281831	<i>Matériel informatique scolaire</i>	1 230 752,00	0,00	0,00
281838	<i>Autre matériel informatique</i>	2 255 145,00	0,00	0,00
281841	<i>Matériel de bureau et mobilier scolaire</i>	365 303,00	0,00	0,00
281848	<i>Autres matériels de bureau et mobiliers</i>	97 258,00	0,00	0,00
28185	<i>Matériel de téléphonie</i>	147 625,00	0,00	0,00
28188	<i>Autres immo. corporelles</i>	596 961,00	0,00	0,00
28253	<i>Réseaux divers</i>	221 748,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042.

(3) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS PATRIMONIALES	A7

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (3)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
041	DEPENSES (2)	7 389 819,00	347 093,00	347 093,00
2031	Frais d'études	100 000,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	21 168,00	0,00	0,00
2157	Matériel et outillage technique	187 621,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	2 784 315,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	224 551,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	864,00	0,00	0,00
231311	Bâtiments administratifs	122 235,00	0,00	0,00
231312	Bâtiments scolaires	780 310,00	199 409,00	199 409,00
231313	Bâtiments sociaux et médico-sociaux	46 939,00	0,00	0,00
23151	Réseaux de voirie	2 036 403,00	147 684,00	147 684,00
23153	Réseaux divers	100 000,00	0,00	0,00
231738	Autres constructions	84 989,00	0,00	0,00
23188	Autres	100 424,00	0,00	0,00
2762	Créances transf. droit déduction TVA	800 000,00	0,00	0,00
041	RECETTES (2)	7 389 819,00	347 093,00	347 093,00
2031	Frais d'études	1 006 139,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	72 852,00	0,00	0,00
23153	Réseaux divers	800 000,00	0,00	0,00
237	Avances commandes immo incorporelles	17 928,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	5 492 900,00	347 093,00	347 093,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Les dépenses sont égales aux recettes.

(3) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée (3)	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	Total
		I	II		III			IV = I + II + III
	DEPENSES DE L'EXERCICE (Détail en III-B1)	647 001 987,00	0,00	11 322 410,00	11 322 410,00	106 274,00	11 216 136,00	658 324 397,00
011	Charges à caractère général (5)	46 877 780,00	0,00	-601 983,00	-601 983,00	14 074,00	-616 057,00	46 275 797,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (5)	92 018 250,00	0,00	966 300,00	966 300,00		966 300,00	92 984 550,00
014	Atténuations de produits	10 000 572,00	0,00	-4 194 788,00	-4 194 788,00		-4 194 788,00	5 805 784,00
015	Revenu minimum d'insertion	54 588,00	0,00	22,00	22,00	0,00	22,00	54 610,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	61 883 768,00	0,00	-1 640 076,00	-1 640 076,00	0,00	-1 640 076,00	60 243 692,00
017	Revenu de solidarité active	95 186 985,00	0,00	3 558 984,00	3 558 984,00	0,00	3 558 984,00	98 745 969,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (5)	178 781 594,00	0,00	2 163 796,00	2 163 796,00	92 200,00	2 071 596,00	180 945 390,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	100 000,00	0,00	0,00	0,00		0,00	100 000,00
66	Charges financières	12 718 819,00	0,00	-500 000,00	-500 000,00		-500 000,00	12 218 819,00
67	Charges exceptionnelles (5)	35 657,00	0,00	13 336,00	13 336,00		13 336,00	48 993,00
68	Dotations amortissements et provisions (5)	0,00		415 126,00	415 126,00		415 126,00	415 126,00
022	Dépenses imprévues	1 000 000,00		0,00	0,00		0,00	1 000 000,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	85 463 664,00		11 141 693,00	11 141 693,00		11 141 693,00	96 605 357,00
042	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	62 880 310,00		0,00	0,00		0,00	62 880 310,00
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section</i>	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (4)	0,00
--	-------------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	658 324 397,00
--	-----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.
(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.
(4) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante.
(5) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

RECETTES						
Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée (3)	Total
		I	II		III	IV = I + II + III
	RECETTES DE L'EXERCICE (Détail en III-B2)	623 170 980,00	0,00	11 322 410,00	11 322 410,00	634 493 390,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 197 922,00	0,00	230 002,00	230 002,00	2 427 924,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	188 195 330,00	0,00	7 268 867,00	7 268 867,00	195 464 197,00
731	Impositions directes	243 804 746,00	0,00	0,00	0,00	243 804 746,00
74	Dotations, subventions et participations (5)	88 803 323,00	0,00	248 709,00	248 709,00	89 052 032,00
75	Autres produits de gestion courante (5)	17 935 114,00	0,00	966 156,00	966 156,00	18 901 270,00
013	Atténuations de charges (5)	250 000,00	0,00	-11 000,00	-11 000,00	239 000,00
015	Revenu minimum d'insertion	6 000,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	20 986 630,00	0,00	872 619,00	872 619,00	21 859 249,00
017	Revenu de solidarité active	1 807 480,00	0,00	372 210,00	372 210,00	2 179 690,00
76	Produits financiers	285 980,00	0,00	138 000,00	138 000,00	423 980,00
77	Produits exceptionnels (5)	536 337,00	0,00	771 847,00	771 847,00	1 308 184,00
78	Reprises amortissements et provisions (5)	185 262,00		465 000,00	465 000,00	650 262,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	58 176 856,00		0,00	0,00	58 176 856,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00		0,00	0,00	0,00
R002 Résultat reporté ou anticipé (4)						23 831 007,00
Total des recettes de fonctionnement cumulées						658 324 397,00

(1) Voir état IB pour le contenu du budget de l'exercice.
(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.
(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.
(4) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante.
(5) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

OPERATIONS REELLES - GESTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
011	Charges à caractère général (5)	46 877 780,00	0,00	-601 983,00	-601 983,00
6041	Achats d'études	20 700,00	0,00	18 800,00	18 800,00
6042	Achats de prestations de services	34 400,00	0,00	-2 000,00	-2 000,00
60611	Eau et assainissement	105 200,00	0,00	400,00	400,00
60612	Energie - Electricité	2 263 500,00	0,00	183 900,00	183 900,00
60613	Chauffage urbain	450 800,00	0,00	0,00	0,00
60618	Autres fournitures non stockables	1 577 600,00	0,00	-181 000,00	-181 000,00
60621	Combustibles	93 600,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	914 000,00	0,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	72 854,00	0,00	2 400,00	2 400,00
60628	Autres fournitures non stockées	170 319,00	0,00	-23 479,00	-23 479,00
60631	Fournitures d'entretien	41 490,00	0,00	-450,00	-450,00
60632	Fournitures de petit équipement	217 691,00	0,00	7 881,00	7 881,00
60633	Fournitures de voirie	484 650,00	0,00	0,00	0,00
60636	Vêtements de travail	112 070,00	0,00	2 926,00	2 926,00
6064	Fournitures administratives	122 681,00	0,00	363,00	363,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	127 486,00	0,00	0,00	0,00
60661	Médicaments	2 800,00	0,00	0,00	0,00
60662	Vaccins et sérums	21 300,00	0,00	0,00	0,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	12 600,00	0,00	-230,00	-230,00
6068	Autres matières et fournitures	63 420,00	0,00	-21 111,00	-21 111,00
611	Contrats de prestations de services	14 011 224,32	0,00	-133 798,00	-133 798,00
6132	Locations immobilières	229 553,00	0,00	46 500,00	46 500,00
6135	Locations mobilières	1 679 215,00	0,00	15 630,00	15 630,00
614	Charges locatives et de copropriété	199 500,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	2 222 267,00	0,00	40 000,00	40 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	5 661 308,00	0,00	40 160,00	40 160,00
61524	Entretien bois et forêts	88 800,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	695 000,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	680 657,00	0,00	12 495,00	12 495,00
6156	Maintenance	1 160 220,00	0,00	-29 128,00	-29 128,00
6161	Multirisques	688 500,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	247 633,00	0,00	65 475,00	65 475,00
6182	Documentation générale et technique	114 450,00	0,00	2 991,00	2 991,00
6184	Versements à des organismes de formation	323 000,00	0,00	0,00	0,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	29 000,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	603 909,68	0,00	21 995,00	21 995,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	9 500,00	0,00	0,00	0,00
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	66 349,00	0,00	35 000,00	35 000,00
62268	Autres honoraires, conseils	61 720,00	0,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	104 600,00	0,00	316 334,00	316 334,00
6228	Divers	175 300,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	33 688,00	0,00	-8 000,00	-8 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	96 390,00	0,00	15,00	15,00
6234	Réceptions	102 300,00	0,00	-6 378,00	-6 378,00
6236	Catalogues et imprimés	488 570,00	0,00	-13 267,00	-13 267,00
6238	Divers	321 852,00	0,00	-1 475,00	-1 475,00
6241	Transports de biens	30 150,00	0,00	7 000,00	7 000,00
6245	Transports de personnes extérieures	4 939 500,00	0,00	-938 320,00	-938 320,00
6247	Transports collectifs	500,00	0,00	0,00	0,00
6248	Divers	52 000,00	0,00	-6 000,00	-6 000,00

Département du Loiret - Budget principal - DM - 2019

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
6251	Voyages, déplacements et missions	1 298 600,00	0,00	0,00	0,00
6255	Frais de déménagement	31 000,00	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	450 240,00	0,00	-11 557,00	-11 557,00
6262	Frais de télécommunications	1 252 887,00	0,00	-8 636,00	-8 636,00
627	Services bancaires et assimilés	31 415,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	156 665,00	0,00	-100,00	-100,00
6282	Frais de gardiennage	151 100,00	0,00	28 317,00	28 317,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	771 716,00	0,00	863,00	863,00
62872	Remb. frais au budget annexe	62 000,00	0,00	0,00	0,00
62878	Remboursement de frais à des tiers	248 800,00	0,00	37 550,00	37 550,00
6288	Autres services extérieurs	14 840,00	0,00	294,00	294,00
63512	Taxes foncières	240 000,00	0,00	0,00	0,00
6353	Impôts indirects	100 000,00	0,00	-100 000,00	-100 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	14 000,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	28 700,00	0,00	-4 343,00	-4 343,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	92 018 250,00	0,00	966 300,00	966 300,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	54 000,00	0,00	0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	36 000,00	0,00	3 398,00	3 398,00
6331	Versement de transport	506 600,00	0,00	1 500,00	1 500,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	280 700,00	0,00	2 300,00	2 300,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	449 500,00	0,00	470 000,00	470 000,00
64111	Rémunération principale titulaires	37 342 150,00	0,00	0,00	0,00
64112	SFT, indemnité résidence	552 100,00	0,00	0,00	0,00
64113	NBI	486 100,00	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	7 739 500,00	0,00	0,00	0,00
64121	Rémunération principale	8 800 000,00	0,00	359 400,00	359 400,00
64131	Rémunérations non tit.	9 498 000,00	0,00	0,00	0,00
64168	Autres emplois d'insertion	77 000,00	0,00	0,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	250 400,00	0,00	-3 398,00	-3 398,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	10 915 000,00	0,00	116 200,00	116 200,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	12 949 900,00	0,00	16 900,00	16 900,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	800,00	0,00	0,00	0,00
6472	Prestations familiales directes	360 000,00	0,00	0,00	0,00
6473	Allocations de chômage	1 070 000,00	0,00	0,00	0,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	467 000,00	0,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	72 500,00	0,00	0,00	0,00
6488	Autres charges	111 000,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	10 000 572,00	0,00	-4 194 788,00	-4 194 788,00
73914	Fonds péréquation cotis./VA entreprises	1 100 000,00	0,00	-679 416,00	-679 416,00
73918	Autres reversements sur impôts locaux	0,00	0,00	1 763 828,00	1 763 828,00
739261	Fonds de péréquation des DMTO	2 100 000,00	0,00	-2 100 000,00	-2 100 000,00
739262	Fonds solidarité en faveur des départ.	5 000 000,00	0,00	-3 246 000,00	-3 246 000,00
7398	Autres reversements	1 800 572,00	0,00	66 800,00	66 800,00
015	Revenu minimum d'insertion	54 588,00	0,00	22,00	22,00
6515	Allocations RMI (vers. aux org. payeurs)	4 650,00	0,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	12 310,00	0,00	22,00	22,00
6542	Créances éteintes	25 313,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	12 315,00	0,00	0,00	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	61 883 768,00	0,00	-1 640 076,00	-1 640 076,00
6251	Voyages, déplacements et missions	35 000,00	0,00	0,00	0,00
6331	Versement de transport	9 600,00	0,00	250,00	250,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	6 000,00	0,00	200,00	200,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	12 000,00	0,00	300,00	300,00
64111	Rémunération principale titulaires	1 020 000,00	0,00	27 800,00	27 800,00
64112	SFT, indemnité résidence	16 000,00	0,00	500,00	500,00

Département du Loiret - Budget principal - DM - 2019

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
64113	NBI	7 500,00	0,00	200,00	200,00
64118	Autres indemnités titulaires	212 000,00	0,00	5 500,00	5 500,00
64131	Rémunérations non tit.	145 000,00	0,00	5 700,00	5 700,00
6417	Rémunérations des apprentis	12 000,00	0,00	400,00	400,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	205 000,00	0,00	5 650,00	5 650,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	330 000,00	0,00	9 300,00	9 300,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	100,00	0,00	0,00	0,00
65113	Personnes âgées	2 330,00	0,00	0,00	0,00
651141	APA à domicile au serv. Aide Dom.	24 493 250,00	0,00	0,00	0,00
651142	APA versée au bénéficiaire	5 040 000,00	0,00	0,00	0,00
651143	APA versée bénéf. en étab.	0,00	0,00	900 000,00	900 000,00
651144	APA versée à l'étab.	26 738 500,00	0,00	-433 500,00	-433 500,00
6541	Créances admises en non-valeur	7 850,00	0,00	22 262,00	22 262,00
65734	Subv. fonct. Communes et intercos	75 274,00	0,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. asso. personnes privées	1 324 726,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	7 000,00	0,00	0,00	0,00
7498	Autres	2 184 638,00	0,00	-2 184 638,00	-2 184 638,00
017	Revenu de solidarité active	95 186 985,00	0,00	3 558 984,00	3 558 984,00
611	Contrats de prestations de services	432 153,00	0,00	-70 657,00	-70 657,00
6251	Voyages, déplacements et missions	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6331	Versement de transport	15 000,00	0,00	4 900,00	4 900,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	4 000,00	0,00	1 500,00	1 500,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	8 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
64111	Rémunération principale titulaires	600 000,00	0,00	249 000,00	249 000,00
64112	SFT, indemnité résidence	8 100,00	0,00	1 700,00	1 700,00
64113	NBI	5 000,00	0,00	2 100,00	2 100,00
64118	Autres indemnités titulaires	160 000,00	0,00	61 200,00	61 200,00
64131	Rémunérations non tit.	120 000,00	0,00	62 400,00	62 400,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	140 000,00	0,00	56 700,00	56 700,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	200 000,00	0,00	82 400,00	82 400,00
6514	Cotisations, adhésions et autres prestat	12 500,00	0,00	12 500,00	12 500,00
65171	RSA - Vers. allocations forfaitaires	74 968 110,00	0,00	3 006 000,00	3 006 000,00
65172	RSA - Vers. alloc. forfaitaires maj.	13 907 322,00	0,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	0,00	33 282,00	33 282,00
6542	Créances éteintes	3 600,00	0,00	34 342,00	34 342,00
65661	Contrat d'accompagnement dans l'emploi	1 187 340,00	0,00	70 657,00	70 657,00
65734	Subv. fonct. Communes et intercos	698 000,00	0,00	22 000,00	22 000,00
65738	Subv. fonct. Autres organismes publics	3 192,00	0,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. asso. personnes privées	2 683 206,00	0,00	-77 500,00	-77 500,00
65888	Autres	392,00	0,00	0,00	0,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	70,00	0,00	460,00	460,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	28 000,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (5)	178 781 594,00	0,00	2 163 796,00	2 163 796,00
65111	Famille et enfance	4 411 644,00	0,00	27 955,00	27 955,00
6511211	Presta. de compensation handicapé +20ans	9 216 000,00	0,00	348 500,00	348 500,00
6511212	Presta. de compensation handicapé -20ans	1 020 000,00	0,00	11 500,00	11 500,00
651122	Allocation compensatrice tierce personne	3 500 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00
651128	Autres	3 930,00	0,00	0,00	0,00
6513	Bourses	1 536 100,00	0,00	-34 400,00	-34 400,00
6518	Autres (primes, dots)	16 000,00	0,00	0,00	0,00
65211	Frais de scolarité	272 440,00	0,00	35 000,00	35 000,00
65212	Frais périscolaires	289 000,00	0,00	0,00	0,00
6522	Accueil familial	916 400,00	0,00	6 600,00	6 600,00
6523	Frais d'hospitalisation	27 800,00	0,00	17 000,00	17 000,00
652412	Mais. enf. caract. social	23 490 940,00	0,00	-622 590,00	-622 590,00

Département du Loiret - Budget principal - DM - 2019

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
652413	Lieux de vie et d'accueil	244 500,00	0,00	-10 000,00	-10 000,00
652414	Foyers de jeunes travailleurs	8 301 825,00	0,00	-273 000,00	-273 000,00
652418	Autres	218 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00
65242	Frais séj. étab. adultes hand	66 200 000,00	0,00	1 083 064,00	1 083 064,00
65243	Frais séj. étab. pers. âgées	10 463 000,00	0,00	1 837 000,00	1 837 000,00
6531	Indemnités	1 345 200,00	0,00	0,00	0,00
6532	Frais de mission et de déplacement	55 000,00	0,00	0,00	0,00
6533	Cotisations de retraite	118 600,00	0,00	0,00	0,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	394 000,00	0,00	0,00	0,00
6535	Formation	20 500,00	0,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	1 059,00	0,00	186 837,00	186 837,00
6542	Créances éteintes	1 121,00	0,00	54 280,00	54 280,00
65511	Etablissements publics	2 435 870,00	0,00	0,00	0,00
65512	Etablissements privés	3 810 000,00	0,00	0,00	0,00
6553	Service d'incendie	19 730 264,00	0,00	-700 000,00	-700 000,00
65541	Compens. versée Région (loi NOTRe)	19 188,00	0,00	0,00	0,00
65542	Compens. / article L. 5217-13 du CGCT	1 022 028,00	0,00	0,00	0,00
6556	Contributions à des fonds	991 040,00	0,00	7 408,00	7 408,00
6561	Org. de regroup. (synd. Mixte, entente)	1 045 000,00	0,00	12 625,00	12 625,00
6568	Autres participations	3 115 206,00	0,00	-187 706,00	-187 706,00
65734	Subv. fonct. Communes et intercos	578 370,00	0,00	49 000,00	49 000,00
65737	Subv. Fonct. Autres EPL	222 400,00	0,00	0,00	0,00
65738	Subv. fonct. Autres organismes publics	943 870,00	0,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. asso. personnes privées	8 010 784,00	0,00	83 500,00	83 500,00
65821	Déficit des budgets annexes administrati	4 794 515,00	0,00	31 223,00	31 223,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	100 000,00	0,00	0,00	0,00
65861	Frais de personnel	70 000,00	0,00	0,00	0,00
65862	Matériel, équipement et fournitures	30 000,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (A) = (011 + 012 + 014 + 015 + 016 + 017 + 65 + 6586)		484 903 537,00	0,00	252 255,00	252 255,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Conformément à l'article L. 3312-4 du CGCT, les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(5) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

GESTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX – CHARGES FINANCIERES ET EXCEPTIONNELLES – OPERATIONS D'ORDRE

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
66	Charges financières (B)	12 718 819,00	0,00	-500 000,00	-500 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	5 385 338,00	0,00	-50 000,00	-50 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-207 509,00	0,00	0,00	0,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	4 962,00	0,00	0,00	0,00
6618	Intérêts des autres dettes	6 229 458,00	0,00	0,00	0,00
666	Pertes de change	38,00	0,00	0,00	0,00
6688	Autres	1 306 532,00	0,00	-450 000,00	-450 000,00
67	Charges exceptionnelles (C) (5)	35 657,00	0,00	13 336,00	13 336,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	0,00	0,00	78,00	78,00
6713	Dots et prix	5 472,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	10 185,00	0,00	33 258,00	33 258,00
678	Autres charges exceptionnelles	20 000,00	0,00	-20 000,00	-20 000,00
68	Dotations amortissements et provisions (D) (5)	0,00		415 126,00	415 126,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	0,00		260 672,00	260 672,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	0,00		154 454,00	154 454,00
022	Dépenses imprévues (E)	1 000 000,00		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = A + B + C + D + E		498 658 013,00	0,00	180 717,00	180 717,00

023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	85 463 664,00		11 141 693,00	11 141 693,00
042	<i>Opérations ordre transf. entre sections (4)</i>	62 880 310,00		0,00	0,00
6811	<i>Dot. amort. et prov. Immos incorporelles</i>	62 880 310,00		0,00	0,00
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section (4)</i>	0,00		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		148 343 974,00		11 141 693,00	11 141 693,00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	647 001 987,00	0,00	11 322 410,00	11 322 410,00
---	-----------------------	-------------	----------------------	----------------------

002 DEFICIT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	0,00
--	-------------

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	658 324 397,00
--	-----------------------

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
 (2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
 (3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.
 (4) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040, DF 043 = RF 043*.
 (5) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (6)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	-207 509,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-207 509,00

- (6) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

GESTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX

Chap. / art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 197 922,00	0,00	230 002,00	230 002,00
7022	Coupes de bois	10 000,00	0,00	0,00	0,00
70323	Red.occupation dom. public départemental	650 000,00	0,00	0,00	0,00
70328	Autres droits stationnement et location	0,00	0,00	176 087,00	176 087,00
70383	Redevance de stationnement	600,00	0,00	0,00	0,00
704	Travaux	2 000,00	0,00	0,00	0,00
7062	Redevances services à caractère culturel	566 500,00	0,00	0,00	0,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	505 000,00	0,00	0,00	0,00
70872	Remb. frais Budgets annexes	164 742,00	0,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par des tiers	211 580,00	0,00	53 915,00	53 915,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	87 500,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf impôts locaux)	188 195 330,00	0,00	7 268 867,00	7 268 867,00
7321	Taxe départementale publicité foncière	79 000 000,00	0,00	5 000 000,00	5 000 000,00
7322	Taxe départ. Add. certains droits enreg.	1 000 000,00	0,00	0,00	0,00
73261	Attrib. fonds péréquation des DMTO	5 000 000,00	0,00	3 468 867,00	3 468 867,00
73262	Attribution fonds solidarité des départ.	1 200 000,00	0,00	-1 200 000,00	-1 200 000,00
7327	Taxe d'aménagement	5 307 186,00	0,00	0,00	0,00
7342	Taxe sur les conventions d'assurance	41 500 000,00	0,00	0,00	0,00
7351	Taxe sur consommation finale électricité	11 500 000,00	0,00	0,00	0,00
7352	TICPE	43 188 144,00	0,00	0,00	0,00
7353	Redevance des mines	500 000,00	0,00	0,00	0,00
731	Impositions directes	243 804 746,00	0,00	0,00	0,00
73111	Taxe foncière sur les propriétés bâties	158 387 514,00	0,00	0,00	0,00
73112	Cotisation sur la VAE	46 446 040,00	0,00	0,00	0,00
73114	Imposition Forf. sur Entrep. Réseau	6 927 322,00	0,00	0,00	0,00
73121	F.N.G.I.R.	1 385 642,00	0,00	0,00	0,00
73123	Attributions de compensation CVAE	22 519 454,00	0,00	0,00	0,00
73125	Frais taxe foncière propriétés bâties	8 138 774,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations (4)	88 803 323,00	0,00	248 709,00	248 709,00
7411	Dotation forfaitaire	38 492 922,00	0,00	0,00	0,00
74121	Dotation de fonctionnement minimale	14 123 539,00	0,00	0,00	0,00
74123	Dotation de compensation	10 902 916,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	1 269 735,00	0,00	89 341,00	89 341,00
7461	DGD	3 013 176,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	3 270 085,00	0,00	142 699,00	142 699,00
7473	Participation Départements	73 000,00	0,00	0,00	0,00
7474	Participation Communes et interco	81 042,00	0,00	0,00	0,00
7475	Group. coll et coll. statut particulier	0,00	0,00	5 769,00	5 769,00
74771	Participation Fonds social européen	75 655,00	0,00	0,00	0,00
74772	Participation FEDER	70 000,00	0,00	0,00	0,00
747812	Dotation versée au titre de la PCH	4 461 193,00	0,00	146 807,00	146 807,00
7478211	Participation Etat	20 000,00	0,00	0,00	0,00
74783	Fonds mobilisation départ. Insertion	3 962 470,00	0,00	0,00	0,00
74788	Autres	184 680,00	0,00	2 600,00	2 600,00
74832	D.C.R.T.P.	760 579,00	0,00	0,00	0,00
74833	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	6 098,00	0,00	0,00	0,00
74834	Etat - Compens. exonération T.F.B.	93 738,00	0,00	0,00	0,00
74835	D.T.C. exonération fiscalité directe	1 814 988,00	0,00	0,00	0,00
74881	Particip. familles resto, héberg	3 550 000,00	0,00	0,00	0,00
74888	Autres	2 577 507,00	0,00	-138 507,00	-138 507,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	17 935 114,00	0,00	966 156,00	966 156,00
7511	Recouvrements sur département, autres CL	1 168 809,00	0,00	-300 000,00	-300 000,00
7512	Recouvrements sur Sécurité Sociale	674 400,00	0,00	51 000,00	51 000,00
7513	Recouvrements sur bénéficiaire, tiers-pa	13 355 500,00	0,00	991 000,00	991 000,00
7518	Recouvrements sur autres redevables	101 380,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	1 867 407,00	0,00	18 913,00	18 913,00
7535	PCH	52 000,00	0,00	21 000,00	21 000,00
757	Redevances versées par fermiers, conces.	546 618,00	0,00	184 243,00	184 243,00

Chap. / art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
7588	Autres produits divers gestion courante	169 000,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges (4)	250 000,00	0,00	-11 000,00	-11 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	133 000,00	0,00	-11 000,00	-11 000,00
6459	Remboursst charges SS et prévoyance	117 000,00	0,00	0,00	0,00
015	Revenu minimum d'insertion	6 000,00	0,00	0,00	0,00
7531	RMI	5 000,00	0,00	0,00	0,00
7714	Recouvrt créances admises en non valeur	1 000,00	0,00	0,00	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	20 986 630,00	0,00	872 619,00	872 619,00
747811	Dotation versée au titre de l'APA	19 824 113,00	0,00	706 887,00	706 887,00
7478141	Part autonomie	197 000,00	0,00	75 732,00	75 732,00
7478142	Part prévention	670 517,00	0,00	0,00	0,00
7533	APA	295 000,00	0,00	90 000,00	90 000,00
017	Revenu de solidarité active	1 807 480,00	0,00	372 210,00	372 210,00
74718	Autres participations Etat	484 275,00	0,00	0,00	0,00
74771	Participation Fonds social européen	230 000,00	0,00	236 259,00	236 259,00
75342	Allocations forfaitaires	1 000 000,00	0,00	0,00	0,00
75343	Allocations forfaitaires majorées	70 000,00	0,00	0,00	0,00
7588	Autres produits divers gestion courante	20 000,00	0,00	0,00	0,00
7718	Autres prod. except. opération gestion	0,00	0,00	120 812,00	120 812,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	3 205,00	0,00	15 139,00	15 139,00
TOTAL GESTION DES SERVICES		563 986 545,00	0,00	9 947 563,00	9 947 563,00
(A) = (70 + 73 + 731 + 74 + 75 + 013 + 015 + 016 + 017)					

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les départements dits « surfiscalisés » (compte 7321) (5)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

(5)Le montant brut et la compensation correspondent au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Le détail du calcul est destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

GESTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX – PRODUITS FINANCIERS ET EXCEPTIONNELS – OPERATIONS D'ORDRE

Chap. / art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
76	Produits financiers (B)	285 980,00	0,00	138 000,00	138 000,00
7621	Prod. Immo. fin. - encaissées à échéance	85 980,00	0,00	0,00	0,00
7688	Autres	200 000,00	0,00	138 000,00	138 000,00
77	Produits exceptionnels (C) (5)	536 337,00	0,00	771 847,00	771 847,00
7711	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	14 364,00	14 364,00
7713	Libéralités reçues	0,00	0,00	9 000,00	9 000,00
7714	Recouvrt créances admises en non valeur	300,00	0,00	0,00	0,00
7718	Autres prod. except. opération gestion	0,00	0,00	423 587,00	423 587,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	215 176,00	0,00	4 091,00	4 091,00
7788	Produits exceptionnels divers	320 861,00	0,00	320 805,00	320 805,00
78	Reprises amortissements et provisions (D) (5)	185 262,00		465 000,00	465 000,00
7815	Rep. prov. charges fonctionnt courant	185 262,00		465 000,00	465 000,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = A + B + C + D		564 994 124,00	0,00	11 322 410,00	11 322 410,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	58 176 856,00		0,00	0,00
722	Immobilisations corporelles	120 000,00		0,00	0,00
7768	Neutralisation des amortissements	51 558 750,00		0,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	6 498 106,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		58 176 856,00		0,00	0,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	623 170 980,00	0,00	11 322 410,00	11 322 410,00
---	-----------------------	-------------	----------------------	----------------------

R 002 RESULTAT REPORTE	23 831 007,00
-------------------------------	----------------------

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	658 324 397,00
--	-----------------------

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040, RF 043 = DF 043.

(5) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (6)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(6)Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE

IV
A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux		1 Sécurité	2 Enseignement	3 Culture, jeunesse, sports	4 Prévention médico-sociale
		01	02				
INVESTISSEMENT							
DEPENSES							
Dépenses réelles	25 603 324	29 338 531	4 670 498	40 023 285	8 503 452	186 500	
- Equipements départx		5 455 813	80 000	29 763 698	2 058 930	8 000	
- Equip. non départx. (C/204)		23 882 718	4 046 000	1 794 856	6 444 522	178 500	
- Opérations financières	25 603 324						
<i>Dépenses d'ordre</i>	58 976 856						
Total dépenses de l'exercice	84 580 180	29 609 820	4 670 498	41 066 852	8 504 316	186 500	
RAR N-1 et reports	135 499 289	0	0	0	0	0	
Total cumulé dépenses d'investissement	220 079 469	29 609 820	4 670 498	41 066 852	8 504 316	186 500	
RECETTES							
Total recettes de l'exercice	370 494 577	10 197 873	0	5 528 226	14 312	0	
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	
Total cumulé recettes d'investissement	370 494 577	10 197 873	0	5 528 226	14 312	0	
FONCTIONNEMENT							
DEPENSES							
Total dépenses de l'exercice	172 412 388	28 485 844	19 853 680	43 916 013	11 457 017	6 002 517	
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	
Total cumulé dépenses de fonctionnement	172 412 388	28 485 844	19 853 680	43 916 013	11 457 017	6 002 517	
RECETTES							
Total recettes de l'exercice	568 253 518	2 101 027	1 537 549	3 788 764	1 014 897	512 000	
RAR N-1 et reports	23 831 007	0	0	0	0	0	
Total cumulé recettes de fonctionnement	592 084 525	2 101 027	1 537 549	3 788 764	1 014 897	512 000	

IV – ANNEXES
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

																	IV
																	A1

Libellé	5 Action sociale (hors RMI, RSA, APA)	5-4 Revenu minimum d'insertion	5-5 Personnes dépendantes (APA)	5-6 Revenu de solidarité active	6 Réseaux et infrastructures	7 Aménagement et environnement	8 Transports	9 Développement économique	TOTAL
---------	--	-----------------------------------	------------------------------------	------------------------------------	---------------------------------	-----------------------------------	-----------------	-------------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES									
Dépenses réelles	8 053 369	0	0	0	61 700 870	12 187 995	1 000 000	6 741 089	198 008 913
- Equipements départx	2 052 331	0	0	0	55 197 266	4 046 634	0	4 500 000	103 162 672
- Equip. non départx (c/204)	6 001 038	0	0	0	6 503 604	8 141 361	1 000 000	376 304	58 713 903
- Opérations financières									25 603 324
Dépenses d'ordre									65 913 768
Total dépenses de l'exercice	8 100 308	0	0	0	67 175 123	12 287 995	1 000 000	6 741 089	263 922 681
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	135 499 289
Total cumulé dépenses d'investissement	8 100 308	0	0	0	67 175 123	12 287 995	1 000 000	6 741 089	399 421 970

RECETTES

Total recettes de l'exercice	143 940	0	0	0	8 345 383	1 943 595	397 600	2 356 464	399 421 970
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé recettes d'investissement	143 940	0	0	0	8 345 383	1 943 595	397 600	2 356 464	399 421 970

FONCTIONNEMENT

DEPENSES									
Total dépenses de l'exercice	184 448 029	228 303	60 243 692	98 590 176	20 619 714	4 343 743	3 644 061	4 079 220	658 324 397
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses de fonctionnement	184 448 029	228 303	60 243 692	98 590 176	20 619 714	4 343 743	3 644 061	4 079 220	658 324 397
RECETTES									
Total recettes de l'exercice	26 261 005	490 275	21 859 249	1 695 415	1 128 242	5 546 692	36 569	268 188	634 493 390
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	23 831 007
Total cumulé recettes de fonctionnement	26 261 005	490 275	21 859 249	1 695 415	1 128 242	5 546 692	36 569	268 188	658 324 397

IV – ANNEXES
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE

IV
A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux	1 Sécurité	2 Enseignement	3 Culture, jeunesse, sports	4 Prévention médico-sociale
INVESTISSEMENT							
DEPENSES							
Total dépenses d'investissement		84 580 180	29 609 820	4 670 498	41 066 852	8 504 316	186 500
Dépenses réelles		25 603 324	29 338 531	4 670 498	40 023 285	8 503 452	186 500
020	Dépenses imprévues	920 000	0	0	0	0	0
164	Emprunts auprès des ét. financiers	23 921 324	0	0	0	0	0
167	Emprunts déties conditions particulières	0	0	402 378	6 517 431	0	0
203	Frais d'études, recherche, développement	0	86 080	0	236 766	55 000	0
204	Subventions d'équipement versées	345 000	23 882 718	4 046 000	1 794 856	6 444 522	178 500
205	Licences, logiciels, droits similaires	0	0	0	0	0	0
211	Terrains	0	15 300	0	0	0	0
213	Constructions	0	0	0	236 000	0	0
215	Install., matériel, outillage techniques	0	58 700	0	1 618 396	7 050	8 000
216	Collections et oeuvres d'art	0	0	0	0	447 679	0
217	Immo. corporelles reçues mises à dispo.	0	0	0	0	0	0
218	Autres immobilisations corporelles	0	2 859 565	15 000	2 432 200	316 935	0
231	Immobilisations corporelles en cours	0	2 436 188	65 000	25 240 336	1 232 266	0
237	Avances commandes immo incorporelles	0	0	0	0	0	0
238	Avances commandes immo corporelles	0	0	0	0	0	0
261	Titres de participation	72 000	0	0	0	0	0
276	Autres créances immobilisées	0	0	142 120	547 300	0	0
454	Travaux effectués d'office	345 000	0	0	0	0	0
458	Opérations sous mandat	0	0	0	1 400 000	0	0
Dépenses d'ordre		58 976 856	271 289	0	1 043 567	864	0
Opérations d'ordre entre section		58 176 856	0	0	0	0	0
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	6 498 106	0	0	0	0	0
198	Neutralisation des amortissements	51 558 750	0	0	0	0	0
231	Immobilisations corporelles en cours	120 000	0	0	0	0	0
Opérations patrimoniales		800 000	271 289	0	1 043 567	864	0
203	Frais d'études, recherche, développement	0	0	0	0	0	0
205	Licences, logiciels, droits similaires	0	540	0	0	0	0
215	Install., matériel, outillage techniques	0	0	0	63 846	0	0

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux	1 Sécurité	2 Enseignement	3 Culture, jeunesse, sports	4 Prévention médico-sociale
218	Autres immobilisations corporelles	0	148 514	0	0	864	0
231	Immobilisations corporelles en cours	0	122 235	0	979 719	0	0
276	Autres créances immobilisées	800 000	0	0	0	0	0
RECETTES							
Total recettes d'investissement		370 494 577	10 197 873	0	5 528 226	14 312	0
Recettes réelles		210 208 910	9 915 695	0	4 483 623	13 448	0
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 545	992 840	0	0	0	0
102	Dotations et fonds d'investissement	12 637 074	0	0	0	0	0
106	Réserves	85 494 594	0	0	0	0	0
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0	8 912 855	0	0	0	0
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0	10 000	0	0	13 448	0
133	Fonds affectés à l'équipement amort.	1 874 867	0	0	3 083 623	0	0
134	Fonds affectés à l'équipement non amort.	640 288	0	0	0	0	0
138	Autres subventions invest. non transf.	0	0	0	0	0	0
163	Emprunts obligataires	15 000 000	0	0	0	0	0
164	Emprunts auprès des ét. financiers	93 643 107	0	0	0	0	0
168	Autres emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0
231	Immobilisations corporelles en cours	0	0	0	0	0	0
274	Prêts	92 435	0	0	0	0	0
276	Autres créances immobilisées	480 000	0	0	0	0	0
454	Travaux effectués d'office	345 000	0	0	0	0	0
458	Opérations sous mandat	0	0	0	1 400 000	0	0
Recettes d'ordre		160 285 667	282 178	0	1 044 603	864	0
Opérations d'ordre entre section		159 485 667	0	0	0	0	0
021	Virement de la section de fonctionnement	96 605 357	0	0	0	0	0
280	Amort. immobilisations incorporelles	35 151 177	0	0	0	0	0
281	Amortissement immobilisations corporelle	27 507 385	0	0	0	0	0
282	Amort. immo. reçues en affectation	221 748	0	0	0	0	0
Opérations patrimoniales		800 000	282 178	0	1 044 603	864	0
203	Frais d'études, recherche, développement	0	36 688	0	84 151	864	0
231	Immobilisations corporelles en cours	800 000	0	0	0	0	0
237	Avances commandes immo incorporelles	0	0	0	0	0	0
238	Avances commandes immo corporelles	0	245 490	0	960 452	0	0

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Département du Loiret - Budget principal - DM - 2019

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux	1 Sécurité	2 Enseignement	3 Culture, jeunesse, sports	4 Prévention médico-sociale
Total dépenses de fonctionnement		172 412 388	28 485 844	19 853 680	43 916 013	11 457 017	6 002 517
Dépenses réelles		12 926 721	28 485 844	19 853 680	43 916 013	11 457 017	6 002 517
022	Dépenses imprévues	1 000 000	0	0	0	0	0
604	Achats d'études, prestations de services	0	0	0	0	71 900	0
606	Achats non stockés de matières et fourni	0	1 146 011	0	3 163 900	519 132	26 700
611	Contrats de prestations de services	0	280 576	96 720	4 952 074	190 967	1 086 755
613	Locations	0	670 524	0	164 000	124 484	0
614	Charges locatives et de copropriété	0	0	0	0	0	0
615	Entretien et réparations	0	1 827 853	51 200	1 948 500	316 068	0
616	Primes d'assurances	0	688 500	0	0	0	0
617	Etudes et recherches	0	109 133	3 000	49 500	0	34 875
618	Divers	0	743 285	2 500	8 000	218 131	0
621	Personnel extérieur au service	0	80 000	0	13 398	0	0
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0	131 720	2 500	106 300	11 200	0
623	Pub., publications, relations publiques	0	836 332	108	0	80 492	2 525
624	Transports biens, transports collectifs	0	46 500	0	0	37 150	0
625	Déplacements et missions	0	107 000	0	39 300	24 800	170 000
626	Frais postaux et frais télécommunication	0	756 301	132 000	477 250	41 670	0
627	Services bancaires et assimilés	0	31 400	0	0	15	0
628	Divers	0	488 993	0	8 079	195 950	1 150
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0	309 800	0	285 000	72 600	57 000
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0	240 000	0	0	0	0
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0	11 509	0	0	1 260	0
6411	Personnel titulaire	0	8 775 500	0	11 125 000	2 265 700	2 893 000
6412	Assistantes maternelles	0	0	0	0	0	0
6413	Personnel non titulaire	0	2 610 000	0	2 670 000	760 000	430 000
6416	Emplois d'insertion	0	5 000	0	60 000	0	0
6417	Rémunérations des apprentis	0	139 000	0	26 602	8 200	0
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0	4 036 400	0	5 630 100	1 114 000	1 230 000
647	Autres charges sociales	0	1 699 500	0	0	0	0
648	Autres charges de personnel	0	111 000	0	0	0	0
651	Aides à la personne	0	16 000	0	0	0	33 900
65171	RSA - Vers. allocations forfaitaires	0	0	0	0	0	0
65172	RSA - Vers. alloc. forfaitaires maj.	0	0	0	0	0	0
652	Frais de séjour, hébergement, inhumation	0	0	0	0	0	0
653	Indemnités, frais et formation élus	0	1 933 300	0	0	0	0
654	Pertes sur créances irrécouvrables	0	17 810	0	2 069	0	112
655	Contributions obligatoires	0	213 879	19 030 264	6 245 870	0	0

Département du Loiret - Budget principal - DM - 2019

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux	1 Sécurité	2 Enseignement	3 Culture, jeunesse, sports	4 Prévention médico-sociale
656	Participations	0	0	0	1 175 001	0	0
657	Subventions de fonctionnement versées	324 410	422 980	10 000	62 000	5 161 272	36 500
658	Charges diverses de gestion courante	100 000	0	0	0	238 026	0
661	Charges d'intérêts	5 132 791	0	525 388	5 704 070	0	0
666	Pertes de change	0	38	0	0	0	0
668	Autres charges financières	856 532	0	0	0	0	0
671	Charges exceptionnelles opér. de gestion	78	0	0	0	3 972	0
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0	0	0	0	28	0
678	Autres charges exceptionnelles	0	0	0	0	0	0
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	415 126	0	0	0	0	0
739	Reverst. et restit. sur impôts et taxes	5 097 784	0	0	0	0	0
749	Reversement et restitution sur dotations	0	0	0	0	0	0
<i>Dépenses d'ordre</i>		159 485 667	0	0	0	0	0
<i>Opérations d'ordre entre section</i>		159 485 667	0	0	0	0	0
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	96 605 357	0	0	0	0	0
681	<i>Dot. amort. et prov. Charges de fonct.</i>	62 880 310	0	0	0	0	0
<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>		0	0	0	0	0	0
RECETTES							
Total recettes de fonctionnement		568 253 518	2 101 027	1 537 549	3 788 764	1 014 897	512 000
Recettes réelles		510 076 662	2 101 027	1 537 549	3 788 764	1 014 897	512 000
6419	Remboursements rémunérations personnel	0	122 000	0	0	0	0
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0	117 000	0	0	0	0
702	Ventes de récoltes et produits forestier	0	0	0	0	0	0
703	Redevances utilisation du domaine	176 087	600	0	0	0	0
704	Travaux	0	0	0	0	2 000	0
706	Prestations de services	0	0	0	0	566 500	0
708	Autres produits	59 775	540 000	132 000	0	154 462	0
731	Impositions directes	243 804 746	0	0	0	0	0
732	Droits d'enregistrement taxes urbanisme	93 468 867	0	0	0	0	0
734	Taxes liées aux véhicules	41 500 000	0	0	0	0	0
735	Impôts et taxes spécif. prod. énergie	55 188 144	0	0	0	0	0
741	D.G.F.	63 519 377	0	0	0	0	0
744	FCTVA	1 359 076	0	0	0	0	0
746	Dotation générale de décentralisation	3 013 176	0	0	0	0	0
747	Participations	3 962 470	165 655	5 100	73 000	265 680	132 000
748	Autres attributions et participations	2 777 403	0	0	3 550 000	0	0
751	Recouvrements de dépenses d'aide sociale	0	0	0	0	0	380 000

Département du Loiret - Budget principal - DM - 2019

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux	1 Sécurité	2 Enseignement	3 Culture, jeunesse, sports	4 Prévention médico-sociale
752	Revenus des immeubles	83 700	0	1 386 828	0	0	0
753	Recouvrement indus d'insertion et aides	0	0	0	0	0	0
757	Redevances versées par fermiers, conces.	730 861	0	0	0	0	0
758	Produits divers de gestion courante	0	164 000	0	0	0	0
762	Produits autres immo. financières	85 980	0	0	0	0	0
768	Autres produits financiers	338 000	0	0	0	0	0
771	Produits exception. / opérations gestion	9 000	194 740	1 904	135 238	20 070	0
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0	787	0	0	624	0
778	Autres produits exceptionnels	0	145 983	11 717	30 526	5 561	0
781	Rep. amort. et prov. produits fonct. cou	0	650 262	0	0	0	0
	Recettes d'ordre	58 176 856	0	0	0	0	0
	<i>Opérations d'ordre entre section</i>	<i>58 176 856</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
722	Immobilisations corporelles	120 000	0	0	0	0	0
776	Différences sur réalisations (négatives)	51 568 750	0	0	0	0	0
777	Quote-part subv invest transf opte résul	6 498 106	0	0	0	0	0
	<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour les comptes 641 et 6516 qui sont déclinés à quatre chiffres et le compte 6517 qui est décliné à cinq chiffres.

IV – ANNEXES
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

IV
A1

Art. (1)	Libellé	5 Action sociale (hors RMI, RSA, APA)	5-4 Revenu minimum d'insertion	5-5 Personnes dépendantes (APA)	5-6 Revenu de solidarité active	6 Réseaux et infrastructures	7 Aménagement et environnement	8 Transports	9 Développement économique	TOTAL
INVESTISSEMENT										
DEPENSES										
	Total dépenses d'investissement	8 100 308	0	0	0	67 175 123	12 287 995	1 000 000	6 741 089	263 922 681
	Dépenses réelles	8 053 369	0	0	0	61 700 870	12 187 995	1 000 000	6 741 089	198 008 913
020	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	920 000
164	Emprunts auprès des ét. financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	23 921 324
167	Emprunts dettes conditions particulières	0	0	0	0	0	0	0	0	6 919 809
203	Frais d'études, recherche, développement	2 000	0	0	0	2 255 146	50 100	0	0	2 685 092
204	Subventions d'équipement versées	6 001 038	0	0	0	6 503 604	8 141 361	1 000 000	376 304	58 713 903
205	Licences, logiciels, droits similaires	0	0	0	0	163 000	0	0	0	163 000
211	Terrains	0	0	0	0	0	40 000	0	0	55 300
213	Constructions	0	0	0	0	0	0	0	0	236 000
215	Install., matériel, outillage techniques	10 000	0	0	0	1 149 699	3 316	0	0	2 855 161
216	Collections et oeuvres d'art	0	0	0	0	0	0	0	0	447 679
217	Immo. corporelles reçues mises à dispo.	0	0	0	0	0	30 000	0	0	30 000
218	Autres immobilisations corporelles	61 000	0	0	0	121 108	42 248	0	0	5 848 056
231	Immobilisations corporelles en cours	1 979 331	0	0	0	50 284 974	3 880 970	0	4 150 000	89 269 045
237	Avances commandes immo incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	350 000	350 000
238	Avances commandes immo corporelles	0	0	0	0	1 223 339	0	0	0	1 223 339
261	Titres de participation	0	0	0	0	0	0	0	0	72 000
276	Autres créances immobilisées	0	0	0	0	0	0	0	1 864 785	2 554 205
454	Travaux effectués d'office	0	0	0	0	0	0	0	0	345 000
458	Opérations sous mandat	0	0	0	0	0	0	0	0	1 400 000
	Dépenses d'ordre	46 939	0	0	0	5 474 253	100 000	0	0	65 913 768
	Opérations d'ordre entre section	0	0	0	0	0	0	0	0	58 176 856
139	Subv. invest. transférées apte résultat	0	0	0	0	0	0	0	0	6 498 106
198	Neutralisation des amortissements	0	0	0	0	0	0	0	0	51 558 750
231	Immobilisations corporelles en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	120 000
	Opérations patrimoniales	46 939	0	0	0	5 474 253	100 000	0	0	7 736 912
203	Frais d'études, recherche, développement	0	0	0	0	100 000	0	0	0	100 000
205	Licences, logiciels, droits similaires	0	0	0	0	20 628	0	0	0	21 168
215	Install., matériel, outillage techniques	0	0	0	0	123 773	0	0	0	187 621

Art. (1)	Libellé	5 Action sociale (hors RMI, RSA, APA)	5-4 Revenu minimum d'insertion	5-5 Personnes dépendantes (APA)	5-6 Revenu de solidarité active	6 Réseaux et infrastructures	7 Aménagement et environnement	8 Transports	9 Développement économique	TOTAL
218	Autres immobilisations corporelles	0	0	0	0	2 860 352	0	0	0	3 009 730
231	Immobilisations corporelles en cours	46 939	0	0	0	2 369 500	100 000	0	0	3 618 393
276	Autres créances immobilisées	0	0	0	0	0	0	0	0	800 000
RECETTES										
Total recettes d'investissement		143 940	0	0	0	8 345 383	1 943 595	397 600	2 356 464	399 421 970
Recettes réelles		102 000	0	0	0	2 978 480	1 743 171	397 600	2 356 464	232 199 391
024	Produits des cessions d'immobilisations	0	0	0	0	120 764	0	0	389 256	1 504 405
102	Dotations et fonds d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	12 637 074
106	Réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	85 494 594
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	102 000	0	0	0	0	500 000	0	0	9 514 855
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0	0	0	0	2 831 824	1 193 476	397 600	1 780 000	6 226 348
133	Fonds affectés à l'équipement amort.	0	0	0	0	0	1 043	0	0	4 959 533
134	Fonds affectés à l'équipement non amort.	0	0	0	0	0	3 652	0	0	643 940
138	Autres subventions invest. non transf.	0	0	0	0	0	45 000	0	0	45 000
163	Emprunts obligataires	0	0	0	0	0	0	0	0	15 000 000
164	Emprunts auprès des ét. financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	93 643 107
168	Autres emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0	0	187 208	187 208
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	22 720	0	0	0	22 720
231	Immobilisations corporelles en cours	0	0	0	0	3 172	0	0	0	3 172
274	Prêts	0	0	0	0	0	0	0	0	92 435
276	Autres créances immobilisées	0	0	0	0	0	0	0	0	480 000
454	Travaux effectués d'office	0	0	0	0	0	0	0	0	345 000
458	Opérations sous mandat	0	0	0	0	0	0	0	0	1 400 000
Recettes d'ordre		41 940	0	0	0	5 366 903	200 424	0	0	167 222 579
Opérations d'ordre entre section		0	0	0	0	0	0	0	0	159 485 667
Virement de la section de fonctionnement		0	0	0	0	0	0	0	0	96 605 357
280	Annort. immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	35 151 177
281	Annortissement immobilisations corporelle	0	0	0	0	0	0	0	0	27 507 385
282	Annort. immo. reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	221 748
Opérations patrimoniales		41 940	0	0	0	5 366 903	200 424	0	0	7 736 912
203	Frais d'études, recherche, développement	14 276	0	0	0	842 588	100 424	0	0	1 078 991
231	Immobilisations corporelles en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	800 000
237	Avances commandés immo incorporelles	0	0	0	0	17 928	0	0	0	17 928
238	Avances commandés immo corporelles	27 664	0	0	0	4 506 387	100 000	0	0	5 639 993

Art. (1)	Libellé	5 Action sociale (hors RMI, RSA, APA)	5-4 Revenu minimum d'insertion	5-5 Personnes dépendantes (APA)	5-6 Revenu de solidarité active	6 Réseaux et infrastructures	7 Aménagement et environnement	8 Transports	9 Développement économique	TOTAL
DEPENSES										
Total dépenses de fonctionnement		184 448 029	228 303	60 243 692	98 590 176	20 619 714	4 343 743	3 644 061	4 079 220	658 324 397
Dépenses réelles		184 448 029	228 303	60 243 692	98 590 176	20 619 714	4 343 743	3 644 061	4 079 220	498 638 730
022	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	1 000 000
604	Achats d'études, prestations de services	0	0	0	0	0	0	0	0	71 900
606	Achats non stockés de matières et fourni	249 808	5 500	0	0	1 707 910	1 700	0	5 000	6 825 661
611	Contrats de prestations de services	7 123 711	168 193	0	193 303	50 200	96 423	0	0	14 238 922
613	Locations	202 462	0	0	0	807 285	2 143	0	0	1 970 898
614	Charges locatives et de copropriété	199 500	0	0	0	0	0	0	0	199 500
615	Entretien et réparations	106 605	0	0	0	5 961 408	360 145	0	0	10 571 779
616	Primes d'assurances	0	0	0	0	0	0	0	0	688 500
617	Etudes et recherches	57 600	0	0	0	0	59 000	0	0	313 108
618	Divers	57 862	0	0	0	21 370	44 198	0	0	1 095 346
621	Personnel extérieur au service	0	0	0	0	0	0	0	0	93 398
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	128 149	0	0	12 400	321 534	0	0	55 000	768 803
623	Pub., publications, relations publiques	84 038	0	0	0	7 500	200	0	2 500	1 013 695
624	Transports biens, transports collectifs	401 180	0	0	0	0	0	3 600 000	0	4 084 830
625	Déplacements et missions	870 000	0	35 000	6 000	104 500	4 000	0	10 000	1 370 600
626	Frais postaux et frais télécommunication	272 313	0	0	0	3 400	0	0	0	1 682 934
627	Services bancaires et assimilés	0	0	0	0	0	0	0	0	31 415
628	Divers	593 084	0	0	0	0	0	0	0	1 472 045
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	797 500	0	28 350	36 400	130 172	2 117	0	52 500	1 775 350
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0	0	0	0	14 000	0	0	0	254 000
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0	0	0	0	1 000	10 588	0	0	24 357
6411	Personnel titulaire	12 415 000	0	1 289 500	1 087 100	6 630 000	959 900	1 650	1 054 100	48 496 450
6412	Assistantes maternelles	9 159 400	0	0	0	0	0	0	0	9 159 400
6413	Personnel non titulaire	1 740 000	0	150 700	182 400	905 000	158 000	0	225 000	9 831 100
6416	Emplois d'insertion	12 000	0	0	0	0	0	0	0	77 000
6417	Rémunérations des apprentis	55 200	0	12 400	0	0	5 000	0	13 000	259 402
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	8 433 200	0	550 050	479 100	2 700 000	398 000	0	457 100	25 027 950
647	Autres charges sociales	270 000	0	0	0	0	0	0	0	1 969 500
648	Autres charges de personnel	0	0	0	0	0	0	0	0	111 000
651	Aides à la personne	20 107 329	4 650	56 740 580	25 000	0	0	0	0	76 927 459
65171	RSA - Vers. allocations forfaitaires	0	0	0	77 974 110	0	0	0	0	77 974 110
65172	RSA - Vers. alloc. forfaitaires maj.	0	0	0	13 907 322	0	0	0	0	13 907 322

Département du Loiret - Budget principal - DM - 2019

Art. (1)	Libellé	5 Action sociale (hors RMI, RSA, APA)	5-4 Revenu minimum d'insertion	5-5 Personnes dépendantes (APA)	5-6 Revenu de solidarité active	6 Réseaux et infrastructures	7 Aménagement et environnement	8 Sports	9 Développement économique	TOTAL
652	Frais de séjour, héberg., inhumation	112 596 979	0	0	0	0	0	0	0	112 596 979
653	Indemnités, frais et formation élus	0	0	0	0	0	0	0	0	1 933 300
654	Pertes sur créances irrécouvrables	218 558	37 645	30 112	71 224	4 243	1	504	0	382 278
655	Contributions obligatoires	1 806 597	0	0	0	0	19 188	0	0	27 315 798
656	Participations	892 567	0	0	1 257 997	1 123 192	788 500	5 865	0	5 243 122
657	Subventions de fonctionnement versées	966 260	0	1 400 000	3 328 898	1 000	696 540	36 042	2 170 920	14 616 822
658	Charges diverses de gestion courante	4 587 712	0	0	392	0	0	0	0	4 926 130
661	Charges d'intérêts	0	0	0	0	0	0	0	0	11 362 249
666	Pertes de change	0	0	0	0	0	0	0	0	38
668	Autres charges financières	0	0	0	0	0	0	0	0	856 532
671	Charges exceptionnelles opér. de gestion	0	0	0	530	0	0	0	1 500	6 080
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	43 415	12 315	7 000	28 000	0	0	0	0	90 758
678	Autres charges exceptionnelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	0	0	0	0	0	0	0	0	415 126
739	Reverst. et restit. sur impôts et taxes	0	0	0	0	0	708 000	0	0	5 805 784
749	Reversement et restitution sur dotations	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Dépenses d'ordre	0	0	0	0	0	0	0	0	159 485 667
	Opérations d'ordre entre section	0	0	0	0	0	0	0	0	159 485 667
023	Virement à la section d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	96 605 357
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	0	0	0	0	0	0	0	0	62 880 310
	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0
RECETTES										
Total recettes de fonctionnement		26 261 005	490 275	21 859 249	1 695 415	1 128 242	5 546 692	36 569	268 188	634 493 390
Recettes réelles		26 261 005	490 275	21 859 249	1 695 415	1 128 242	5 546 692	36 569	268 188	576 316 534
6419	Remboursements rémunérations personnel	0	0	0	0	0	0	0	0	122 000
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0	0	0	0	0	0	0	0	117 000
702	Ventes de récoltes et produits forestier	0	0	0	0	0	10 000	0	0	10 000
703	Redevances utilisation du domaine	0	0	0	0	650 000	0	0	0	826 687
704	Travaux	0	0	0	0	0	0	0	0	2 000
706	Prestations de services	0	0	0	0	0	0	0	0	566 500
708	Autres produits	0	0	0	0	0	0	0	0	1 022 737
731	Impositions directes	0	0	0	0	0	0	0	136 500	0
732	Droits d'enregistrement,taxes urbanisme	0	0	0	0	0	5 307 186	0	0	98 776 053
734	Taxes liées aux véhicules	0	0	0	0	0	0	0	0	41 500 000
735	Impôts et taxes spécif. prod. énergie	0	0	0	0	0	0	0	0	55 188 144
741	D.G.F.	0	0	0	0	0	0	0	0	63 519 377

Département du Loiret - Budget principal - DM - 2019

Art. (1)	Libellé	5 Action sociale (hors RMI, RSA, APA)	5-4 Revenu minimum d'insertion	5-5 Personnes dépendantes (APA)	5-6 Revenu de solidarité active	6 Réseaux et infrastructures	7 Aménagement et environnement	8 Transports	9 Développement économique	TOTAL
744	FCTVA	0	0	0	0	0	0	0	0	1 359 076
746	Dotation générale de décentralisation	0	0	0	0	0	0	0	0	3 013 176
747	Participations	7 628 873	484 275	21 474 249	466 259	0	227 180	36 042	0	34 920 783
748	Autres attributions et participations	2 337 000	0	0	0	0	0	0	0	8 664 403
751	Recouvrements de dépenses d'aide sociale	15 662 089	0	0	0	0	0	0	0	16 042 089
752	Revenus des immeubles	284 104	0	0	0	0	0	0	131 688	1 886 320
753	Recouvrement inclus d'insertion et aides	73 000	5 000	385 000	1 070 000	0	0	0	0	1 533 000
757	Redevances versées par fermiers, conces.	0	0	0	0	0	0	0	0	730 861
758	Produits divers de gestion courante	5 000	0	0	20 000	0	0	0	0	189 000
762	Produits autres immo. financières	0	0	0	0	0	0	0	0	85 980
768	Autres produits financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	338 000
771	Produits exception. / opérations gestion	51 794	1 000	0	120 812	33 108	1 026	371	0	569 063
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	217 700	0	0	18 344	0	0	156	0	237 611
778	Autres produits exceptionnels	1 445	0	0	0	445 134	1 300	0	0	641 666
781	Rep. amort. et prov. produits fonct. cou	0	0	0	0	0	0	0	0	650 262
Recettes d'ordre		0	0	0	0	0	0	0	0	58 176 856
Opérations d'ordre entre section		0	0	0	0	0	0	0	0	58 176 856
722	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	120 000
776	Différences sur réalisations (négatives)	0	0	0	0	0	0	0	0	51 558 750
777	Quote-part subv. invest transf. cpte résul	0	0	0	0	0	0	0	0	6 498 106
Opérations d'ordre à l'intérieur de la section		0	0	0	0	0	0	0	0	0

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – OPERATIONS NON VENTILEES	A1/01

OPERATIONS NON-VENTILABLES 01 (hors RAR et reports)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	Opérations non ventilables 01
DEPENSES		84 580 180,00
Dépenses réelles		25 603 324,00
020	Dépenses imprévues	920 000,00
164	Emprunts auprès des ét. financiers	23 921 324,00
204	Subventions d'équipement versées	345 000,00
261	Titres de participation	72 000,00
454	Travaux effectués d'office	345 000,00
Dépenses d'ordre		58 976 856,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	58 176 856,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	6 498 106,00
198	Neutralisation des amortissements	51 558 750,00
231	Immobilisations corporelles en cours	120 000,00
041	Opérations patrimoniales	800 000,00
276	Autres créances immobilisées	800 000,00
RECETTES		370 494 577,00
Recettes réelles		210 208 910,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 545,00
102	Dotations et fonds d'investissement	12 637 074,00
106	Réserves	85 494 594,00
133	Fonds affectés à l'équipement amort.	1 874 867,00
134	Fonds affectés à l'équipement non amort.	640 288,00
163	Emprunts obligataires	15 000 000,00
164	Emprunts auprès des ét. financiers	93 643 107,00
274	Prêts	92 435,00
276	Autres créances immobilisées	480 000,00
454	Travaux effectués d'office	345 000,00
Recettes d'ordre		160 285 667,00
021	Virement de la section de fonctionnement	96 605 357,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	62 880 310,00
280	Amort. immobilisations incorporelles	35 151 177,00
281	Amortissement immobilisations corporelle	27 507 385,00
282	Amort. immo. reçues en affectation	221 748,00
041	Opérations patrimoniales	800 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	800 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	Opérations non ventilables 01
DEPENSES		172 412 388,00
Dépenses réelles		12 926 721,00
022	Dépenses imprévues	1 000 000,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00
657	Subventions de fonctionnement versées	324 410,00
658	Charges diverses de gestion courante	100 000,00
661	Charges d'intérêts	5 132 791,00
668	Autres charges financières	856 532,00
671	Charges exceptionnelles opér. de gestion	78,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	415 126,00
739	Reverst. et restit. sur impôts et taxes	5 097 784,00
Dépenses d'ordre		159 485 667,00
023	Virement à la section d'investissement	96 605 357,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	62 880 310,00

Département du Loiret - Budget principal - DM - 2019

Art. (1)	Libellé	Opérations non ventilables 01
681	<i>Dot. amort. et prov. Charges de fonct.</i>	62 880 310,00
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section</i>	0,00
RECETTES		568 253 518,00
Recettes réelles		510 076 662,00
703	Redevances utilisation du domaine	176 087,00
708	Autres produits	59 775,00
731	Impositions directes	243 804 746,00
732	Droits d'enregistrement,taxes urbanisme	93 468 867,00
734	Taxes liées aux véhicules	41 500 000,00
735	Impôts et taxes spécif. prod. énergie	55 188 144,00
741	D.G.F.	63 519 377,00
744	FCTVA	1 359 076,00
746	Dotation générale de décentralisation	3 013 176,00
747	Participations	3 962 470,00
748	Autres attributions et participations	2 777 403,00
752	Revenus des immeubles	83 700,00
757	Redevances versées par fermiers, conces.	730 861,00
762	Produits autres immo. financières	85 980,00
768	Autres produits financiers	338 000,00
771	Produits exception. / opérations gestion	9 000,00
Recettes d'ordre		58 176 856,00
042	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	58 176 856,00
722	<i>Immobilisations corporelles</i>	120 000,00
776	<i>Différences sur réalisations (négatives)</i>	51 558 750,00
777	<i>Quote-part subv invest transf cpte résul</i>	6 498 106,00
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section</i>	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A/10

FONCTION 0 – Services généraux (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	202 Admin. gén. (autres moyens généraux)	21 Assemblée locale	23 Information, communication, publicité	4 Coopération décent., action européenne		TOTAL DE LA FONCTION (hors 01)
					41 Subvention globale	48 Autres	
DEPENSES REELLES		29 225 792,00	0,00	112 739,00	0,00	0,00	29 338 531,00
Equipements départementaux		5 343 074,00	0,00	112 739,00	0,00	0,00	5 455 813,00
203	Frais d'études, recherche, développement	86 080,00	0,00	0,00	0,00	0,00	86 080,00
211	Terrains	15 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 300,00
215	Install., matériel, outillage techniques	58 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	58 700,00
218	Autres immobilisations corporelles	2 746 826,00	0,00	112 739,00	0,00	0,00	2 859 565,00
231	Immobilisations corporelles en cours	2 436 168,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 436 168,00
Equipements non départementaux (c/204)		23 882 718,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 882 718,00
RECETTES REELLES		9 905 695,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 915 695,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	992 840,00	0,00	0,00	0,00	0,00	992 840,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	8 902 855,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 912 855,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	20 Administration générale collectivité		21 Assemblée locale	23 Information, communication, publicité	4 Coopération décent., action européenne		TOTAL DE LA FONCTION (hors 01)
		201 Admin. gén. (personnel non ventilable)	202 Admin. gén. (autres moyens généraux)			41 Subvention globale	48 Autres	
DEPENSES REELLES		16 371 186,32	6 773 254,00	2 743 829,00	2 551 972,00	0,00	0,00	28 485 844,32
606	Achats non stockés de matières et fourni	1 000,00	989 596,00	27 865,00	127 550,00	0,00	0,00	1 146 011,00
611	Contrats de prestations de services	12 454,32	54 360,00	0,00	213 762,00	0,00	0,00	280 576,32
613	Locations	5 000,00	636 286,00	0,00	29 238,00	0,00	0,00	670 524,00
615	Entretien et réparations	0,00	1 827 853,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 827 853,00
616	Primes d'assurances	0,00	688 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	688 500,00
617	Etudes et recherches	0,00	109 133,00	0,00	0,00	0,00	0,00	109 133,00
618	Divers	380 980,00	237 115,00	3 000,00	122 190,00	0,00	0,00	743 285,00
621	Personnel extérieur au service	54 000,00	0,00	26 000,00	0,00	0,00	0,00	80 000,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	23 000,00	108 720,00	0,00	0,00	0,00	0,00	131 720,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	21 580,00	75 200,00	739 552,00	0,00	0,00	836 332,00
624	Transports biens, transports collectifs	29 500,00	0,00	7 000,00	10 000,00	0,00	0,00	46 500,00
625	Déplacements et missions	51 000,00	45 000,00	1 000,00	10 000,00	0,00	0,00	107 000,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	738 637,00	17 664,00	0,00	0,00	0,00	756 301,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	31 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31 400,00

Département du Loiret - Budget principal - DM - 2019

Art. (1)	Libellé	20 Administration générale collectivité		21 Assemblée locale	23 Information, communication, publicité	4 Coopération décent., action européenne		TOTAL DE LA FONCTION (hors 01)
		201 Admin. gén. (personnel non ventilable)	202 Admin. gén. (autres moyens généraux)			41 Subvention globale	48 Autres	
		628	Divers			0,00	484 370,00	
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	270 000,00	0,00	12 800,00	27 000,00	0,00	0,00	309 800,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	240 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	240 000,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	3 000,00	6 509,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	11 509,00
6411	Personnel titulaire	8 155 000,00	0,00	209 000,00	411 500,00	0,00	0,00	8 775 500,00
6413	Personnel non titulaire	1 850 000,00	0,00	260 000,00	500 000,00	0,00	0,00	2 610 000,00
6416	Emplois d'insertion	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
6417	Rémunérations des apprentis	115 000,00	0,00	0,00	24 000,00	0,00	0,00	139 000,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	3 550 300,00	0,00	171 000,00	315 100,00	0,00	0,00	4 036 400,00
647	Autres charges sociales	1 699 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 699 500,00
648	Autres charges de personnel	111 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	111 000,00
651	Aides à la personne	16 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 000,00
653	Indemnités, frais et formation élus	0,00	0,00	1 933 300,00	0,00	0,00	0,00	1 933 300,00
654	Pertes sur créances irrecouvrables	17 452,00	278,00	0,00	80,00	0,00	0,00	17 810,00
655	Contributions obligatoires	0,00	213 879,00	0,00	0,00	0,00	0,00	213 879,00
657	Subventions de fonctionnement versées	22 000,00	340 000,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	422 980,00
666	Pertes de change	0,00	38,00	0,00	0,00	0,00	0,00	38,00
RECETTES REELLES		730 500,00	1 294 589,00	0,00	283,00	75 655,00	0,00	2 101 027,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	113 000,00	9 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	122 000,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	117 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	117 000,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	600,00
708	Autres produits	165 000,00	375 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	540 000,00
747	Participations	90 000,00	0,00	0,00	0,00	75 655,00	0,00	165 655,00
758	Produits divers de gestion courante	164 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	164 000,00
771	Produits exception. / opérations gestion	0,00	194 457,00	0,00	283,00	0,00	0,00	194 740,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	500,00	287,00	0,00	0,00	0,00	0,00	787,00
778	Autres produits exceptionnels	81 000,00	64 983,00	0,00	0,00	0,00	0,00	145 983,00
781	Rep. amort. et prov. produits fonct. cou	0,00	650 262,00	0,00	0,00	0,00	0,00	650 262,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/1

FONCTION 1 – Sécurité (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 Gendarmerie, police, sécurité, justice	2 Incendie et Secours	8 Autres interventions de protection	TOTAL DE LA FONCTION
DEPENSES REELLES		0,00	609 498,00	1 696 000,00	2 365 000,00	4 670 498,00
Equipements départementaux		0,00	65 000,00	0,00	15 000,00	80 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	65 000,00	0,00	0,00	65 000,00
Equipements non départementaux (c/204)		0,00	0,00	1 696 000,00	2 350 000,00	4 046 000,00
RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 Gendarmerie, police, sécurité, justice	2 Incendie et Secours	8 Autres interventions de protection	TOTAL DE LA FONCTION
DEPENSES REELLES		10 000,00	674 608,00	19 166 464,00	2 608,00	19 853 680,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	96 720,00	0,00	0,00	96 720,00
615	Entretien et réparations	0,00	50 000,00	1 200,00	0,00	51 200,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	3 000,00	0,00	3 000,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	2 500,00	2 500,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	2 500,00	0,00	0,00	2 500,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	108,00	108,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	132 000,00	0,00	132 000,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	19 030 264,00	0,00	19 030 264,00
657	Subventions de fonctionnement versées	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
661	Charges d'intérêts	0,00	525 388,00	0,00	0,00	525 388,00
RECETTES REELLES		0,00	1 400 449,00	132 000,00	5 100,00	1 537 549,00
708	Autres produits	0,00	0,00	132 000,00	0,00	132 000,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	5 100,00	5 100,00
752	Revenus des immeubles	0,00	1 386 828,00	0,00	0,00	1 386 828,00
771	Produits exception. / opérations gestion	0,00	1 904,00	0,00	0,00	1 904,00
778	Autres produits exceptionnels	0,00	11 717,00	0,00	0,00	11 717,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/2

FONCTION 2 – Enseignement (hors RAR)
INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 Enseignement du premier degré	2 Enseignement du second degré	
				21 Collèges	22 Lycées
DEPENSES REELLES		0,00	951 000,00	39 072 285,00	0,00
Equipements départementaux		0,00	0,00	29 763 698,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	236 766,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	236 000,00	0,00
215	Install., matériel, outillage techniques	0,00	0,00	1 618 396,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	2 432 200,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	25 240 336,00	0,00
Equipements non départementaux (c/204)		0,00	951 000,00	843 856,00	0,00
RECETTES REELLES		0,00	0,00	4 483 623,00	0,00
133	Fonds affectés à l'équipement amort.	0,00	0,00	3 083 623,00	0,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	1 400 000,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 Enseignement du premier degré	2 Enseignement du second degré	
				21 Collèges	22 Lycées
DEPENSES REELLES		0,00	0,00	43 579 013,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	3 163 900,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	4 952 074,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	164 000,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	1 948 500,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	49 500,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	8 000,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	13 398,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	106 300,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	39 300,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	477 250,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	8 079,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	285 000,00	0,00
6411	Personnel titulaire	0,00	0,00	11 125 000,00	0,00
6413	Personnel non titulaire	0,00	0,00	2 670 000,00	0,00
6416	Emplois d'insertion	0,00	0,00	60 000,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	0,00	26 602,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	5 630 100,00	0,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	0,00	0,00	2 069,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	6 245 870,00	0,00
656	Participations	0,00	0,00	900 001,00	0,00
657	Subventions de fonctionnement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
661	Charges d'intérêts	0,00	0,00	5 704 070,00	0,00
RECETTES REELLES		0,00	0,00	3 788 764,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	73 000,00	0,00
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	3 550 000,00	0,00
771	Produits exception. / opérations gestion	0,00	0,00	135 238,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	0,00	0,00	30 526,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/2

FONCTION 2 – Enseignement

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	3 Enseignement supérieur	4 Formation pro. , apprentissage (COM)	8 Autres services périscolaires	TOTAL DE LA FONCTION
DEPENSES REELLES		0,00	0,00	0,00	40 023 285,00
Equipements départementaux		0,00	0,00	0,00	29 763 698,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	236 766,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	236 000,00
215	Install., matériel, outillage techniques	0,00	0,00	0,00	1 618 396,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	2 432 200,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	25 240 336,00
Equipements non départementaux (c/204)		0,00	0,00	0,00	1 794 856,00
RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00	4 483 623,00
133	Fonds affectés à l'équipement amort.	0,00	0,00	0,00	3 083 623,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	1 400 000,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	3 Enseignement supérieur	4 Formation pro. , apprentissage (COM)	8 Autres services périscolaires	TOTAL DE LA FONCTION
DEPENSES REELLES		27 000,00	0,00	310 000,00	43 916 013,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	3 163 900,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	4 952 074,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	164 000,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	1 948 500,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	49 500,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	8 000,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	13 398,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	106 300,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	39 300,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	477 250,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	8 079,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	285 000,00
6411	Personnel titulaire	0,00	0,00	0,00	11 125 000,00
6413	Personnel non titulaire	0,00	0,00	0,00	2 670 000,00
6416	Emplois d'insertion	0,00	0,00	0,00	60 000,00
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	0,00	0,00	26 602,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	5 630 100,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	0,00	0,00	0,00	2 069,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	6 245 870,00
656	Participations	0,00	0,00	275 000,00	1 175 001,00
657	Subventions de fonctionnement versées	27 000,00	0,00	35 000,00	62 000,00
661	Charges d'intérêts	0,00	0,00	0,00	5 704 070,00
RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00	3 788 764,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	73 000,00
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	3 550 000,00
771	Produits exception. / opérations gestion	0,00	0,00	0,00	135 238,00
778	Autres produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	30 526,00

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/3

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (hors RAR)
INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 Culture		
			11 Activités artistiques, action culturelle	12 Patrimoine (musées, monuments...)	13 Bibliothèques et médiathèques
DEPENSES REELLES		0,00	2 040 000,00	3 588 651,00	100 000,00
Equipements départementaux		0,00	40 000,00	717 766,00	100 000,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Install., matériel, outillage techniques	0,00	0,00	5 600,00	0,00
216	Collections et oeuvres d'art	0,00	22 000,00	400,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	58 000,00	100 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	18 000,00	653 766,00	0,00
Equipements non départementaux (c/204)		0,00	2 000 000,00	2 870 885,00	0,00
RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 Culture		
			11 Activités artistiques, action culturelle	12 Patrimoine (musées, monuments...)	13 Bibliothèques et médiathèques
DEPENSES REELLES		519 272,00	2 142 788,00	2 299 219,00	1 196 026,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	71 900,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	177 095,00	190 726,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	6 167,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	121 373,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	184 521,00	13 300,00
618	Divers	0,00	16 832,00	86 017,00	47 900,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	4 900,00	400,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	11 025,00	18 540,00	12 000,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	19 150,00	18 000,00
625	Déplacements et missions	800,00	0,00	17 000,00	1 000,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	2 343,00	21 228,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	89 300,00	18 700,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	10 200,00	0,00	18 900,00	17 500,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	500,00	0,00
6411	Personnel titulaire	222 000,00	0,00	588 500,00	574 500,00
6413	Personnel non titulaire	140 000,00	0,00	480 000,00	60 000,00
6417	Rémunérations des apprentis	4 200,00	0,00	0,00	4 000,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	131 000,00	0,00	370 000,00	238 000,00
657	Subventions de fonctionnement versées	9 600,00	1 872 062,00	24 100,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	238 026,00	0,00	0,00
671	Charges exceptionnelles opér. de gestion	1 472,00	2 500,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	28,00	0,00
RECETTES REELLES		0,00	0,00	819 240,00	27 522,00
704	Travaux	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	460 000,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	102 462,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	245 680,00	20 000,00

Département du Loiret - Budget principal - DM - 2019

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 Culture		
			11 Activités artistiques, action culturelle	12 Patrimoine (musées, monuments...)	13 Bibliothèques et médiathèques
771	Produits exception. / opérations gestion	0,00	0,00	11 037,00	2 022,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	0,00	0,00	61,00	5 500,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/3

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	1 Culture		2 Sports	3 Jeunesse (action socio-éducative...)	TOTAL DE LA FONCTION
		14 Musées	15 Services d'archives			
DEPENSES REELLES		453 600,00	742 564,00	1 573 637,00	5 000,00	8 503 452,00
Equipements départementaux		453 600,00	742 564,00	0,00	5 000,00	2 058 930,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	55 000,00	0,00	0,00	55 000,00
215	Install., matériel, outillage techniques	1 450,00	0,00	0,00	0,00	7 050,00
216	Collections et oeuvres d'art	8 600,00	416 679,00	0,00	0,00	447 679,00
218	Autres immobilisations corporelles	3 050,00	150 885,00	0,00	5 000,00	316 935,00
231	Immobilisations corporelles en cours	440 500,00	120 000,00	0,00	0,00	1 232 266,00
Equipements non départementaux (c/204)		0,00	0,00	1 573 637,00	0,00	6 444 522,00
RECETTES REELLES		11 388,00	2 060,00	0,00	0,00	13 448,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	11 388,00	2 060,00	0,00	0,00	13 448,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	1 Culture		2 Sports	3 Jeunesse (action socio-éducative...)	TOTAL DE LA FONCTION
		14 Musées	15 Services d'archives			
DEPENSES REELLES		295 957,00	1 564 245,00	3 124 510,00	315 000,00	11 457 017,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	71 900,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	88 261,00	63 050,00	0,00	0,00	519 132,00
611	Contrats de prestations de services	800,00	0,00	184 000,00	0,00	190 967,00
613	Locations	3 111,00	0,00	0,00	0,00	124 484,00
615	Entretien et réparations	82 547,00	35 700,00	0,00	0,00	316 068,00
618	Divers	54 722,00	12 660,00	0,00	0,00	218 131,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	1 200,00	4 700,00	0,00	0,00	11 200,00
623	Pub., publications, relations publiques	35 007,00	3 920,00	0,00	0,00	80 492,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	37 150,00
625	Déplacements et missions	0,00	6 000,00	0,00	0,00	24 800,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	18 099,00	0,00	0,00	0,00	41 670,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	15,00	0,00	0,00	15,00
628	Divers	11 450,00	76 500,00	0,00	0,00	195 950,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	26 000,00	0,00	0,00	72 600,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	760,00	0,00	0,00	0,00	1 260,00
6411	Personnel titulaire	0,00	880 700,00	0,00	0,00	2 265 700,00
6413	Personnel non titulaire	0,00	80 000,00	0,00	0,00	760 000,00
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	0,00	0,00	0,00	8 200,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	375 000,00	0,00	0,00	1 114 000,00
657	Subventions de fonctionnement versées	0,00	0,00	2 940 510,00	315 000,00	5 161 272,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	238 026,00
671	Charges exceptionnelles opér. de gestion	0,00	0,00	0,00	0,00	3 972,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	28,00
RECETTES REELLES		160 624,00	6 511,00	1 000,00	0,00	1 014 897,00
704	Travaux	0,00	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00
706	Prestations de services	106 500,00	0,00	0,00	0,00	566 500,00

Département du Loiret - Budget principal - DM - 2019

Art. (1)	Libellé	1		2	3	TOTAL DE LA FONCTION
		Culture				
		14	15			
		Musées	Services d'archives	Sports	Jeunesse (action socio-éducative...)	
708	Autres produits	52 000,00	0,00	0,00	0,00	154 462,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	265 680,00
771	Produits exception. / opérations gestion	1 500,00	4 511,00	1 000,00	0,00	20 070,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	624,00	0,00	0,00	0,00	624,00
778	Autres produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	5 561,00

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/4

FONCTION 4 – Prévention médico-sociale (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 PMI et planification familiale	2 Prévention et éducation pour la santé	8 Autres actions	TOTAL DE LA FONCTION
DEPENSES REELLES		0,00	8 000,00	0,00	178 500,00	186 500,00
Equipements départementaux		0,00	8 000,00	0,00	0,00	8 000,00
215	Install., matériel, outillage techniques	0,00	8 000,00	0,00	0,00	8 000,00
Equipements non départementaux (c/204)		0,00	0,00	0,00	178 500,00	178 500,00
RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 PMI et planification familiale	2 Prévention et éducation pour la santé	8 Autres actions	TOTAL DE LA FONCTION
DEPENSES REELLES		0,00	5 930 217,00	0,00	72 300,00	6 002 517,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	26 700,00	0,00	0,00	26 700,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	1 086 755,00	0,00	0,00	1 086 755,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	34 875,00	34 875,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	2 525,00	2 525,00
625	Déplacements et missions	0,00	170 000,00	0,00	0,00	170 000,00
628	Divers	0,00	150,00	0,00	1 000,00	1 150,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	57 000,00	0,00	0,00	57 000,00
6411	Personnel titulaire	0,00	2 893 000,00	0,00	0,00	2 893 000,00
6413	Personnel non titulaire	0,00	430 000,00	0,00	0,00	430 000,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	1 230 000,00	0,00	0,00	1 230 000,00
651	Aides à la personne	0,00	0,00	0,00	33 900,00	33 900,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	0,00	112,00	0,00	0,00	112,00
657	Subventions de fonctionnement versées	0,00	36 500,00	0,00	0,00	36 500,00
RECETTES REELLES		0,00	512 000,00	0,00	0,00	512 000,00
747	Participations	0,00	132 000,00	0,00	0,00	132 000,00
751	Recouvrements de dépenses d'aide sociale	0,00	380 000,00	0,00	0,00	380 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A/5

FONCTION 5 – Action sociale (hors RMI, APA et RSA) (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 Famille et enfance	2 Personnes handicapées
DEPENSES REELLES		130 331,00	105 000,00	4 775 500,00
Equipements départementaux		130 331,00	56 000,00	1 225 000,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00
215	Install., matériel, outillage techniques	0,00	10 000,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	46 000,00	15 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	130 331,00	0,00	1 210 000,00
Equipements non départementaux (c/204)		0,00	49 000,00	3 550 500,00
RECETTES REELLES		0,00	0,00	102 000,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	102 000,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 Famille et enfance	2 Personnes handicapées
DEPENSES REELLES		9 790 096,00	71 767 665,00	85 721 779,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	209 150,00	17 570,00	21 950,00
611	Contrats de prestations de services	136 400,00	6 082 549,00	92 020,00
613	Locations	31 460,00	168 445,00	2 557,00
614	Charges locatives et de copropriété	199 500,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	85 300,00	0,00	9 805,00
617	Etudes et recherches	30 000,00	27 600,00	0,00
618	Divers	0,00	4 962,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	10 500,00	110 400,00	1 349,00
623	Pub., publications, relations publiques	35 678,00	0,00	48 360,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	401 180,00	0,00
625	Déplacements et missions	100 000,00	765 000,00	5 000,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	214 800,00	0,00	57 513,00
628	Divers	207 500,00	359 634,00	25 950,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	104 000,00	653 800,00	39 700,00
6411	Personnel titulaire	5 365 000,00	5 960 000,00	1 090 000,00
6412	Assistants maternelles	0,00	9 159 400,00	0,00
6413	Personnel non titulaire	650 000,00	610 000,00	480 000,00
6416	Emplois d'insertion	12 000,00	0,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	5 200,00	50 000,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	2 380 000,00	5 483 200,00	570 000,00
647	Autres charges sociales	0,00	270 000,00	0,00
651	Aides à la personne	0,00	5 247 399,00	14 199 930,00
652	Frais de séjour, héberg., inhumation	0,00	31 190 915,00	68 167 564,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	0,00	23 754,00	3 418,00
655	Contributions obligatoires	13 608,00	300 000,00	0,00
656	Participations	0,00	23 334,00	864 223,00
657	Subventions de fonctionnement versées	0,00	270 000,00	22 440,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	4 587 712,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	811,00	20 000,00
RECETTES REELLES		309 910,00	3 157 271,00	15 333 355,00
747	Participations	0,00	2 610 000,00	4 608 000,00
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	2 337 000,00
751	Recouvrements de dépenses d'aide sociale	0,00	498 000,00	8 134 400,00
752	Revenus des immeubles	284 104,00	0,00	0,00
753	Recouvrement indus d'insertion et aides	0,00	0,00	73 000,00

Département du Loiret - Budget principal - DM - 2019

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 Famille et enfance	2 Personnes handicapées
758	Produits divers de gestion courante	0,00	5 000,00	0,00
771	Produits exception. / opérations gestion	25 806,00	7 281,00	1 260,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	36 990,00	178 250,00
778	Autres produits exceptionnels	0,00	0,00	1 445,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/5

FONCTION 5 – Action sociale (hors RMI, APA et RSA)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	3 Personnes âgées			8 Autres interventions sociales	TOTAL DE LA FONCTION
		31 Forfait autonomie	32 Autres actions de prévention	38 Autres		
DEPENSES REELLES		0,00	0,00	2 999 005,00	43 533,00	8 053 369,00
Equipements départementaux		0,00	0,00	641 000,00	0,00	2 052 331,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	2 000,00	0,00	2 000,00
215	Install., matériel, outillage techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	61 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	639 000,00	0,00	1 979 331,00
Equipements non départementaux (c/204)		0,00	0,00	2 358 005,00	43 533,00	6 001 038,00
RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00	0,00	102 000,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	102 000,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	3 Personnes âgées			8 Autres interventions sociales	TOTAL DE LA FONCTION
		31 Forfait autonomie	32 Autres actions de prévention	38 Autres		
DEPENSES REELLES		0,00	0,00	12 834 053,00	4 334 436,00	184 448 029,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	1 138,00	249 808,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	56 380,00	756 362,00	7 123 711,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	202 462,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	199 500,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	11 500,00	0,00	106 605,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	57 600,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	52 900,00	57 862,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	5 900,00	0,00	128 149,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	84 038,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	401 180,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	870 000,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	272 313,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	593 084,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	797 500,00
6411	Personnel titulaire	0,00	0,00	0,00	0,00	12 415 000,00
6412	Assistants maternelles	0,00	0,00	0,00	0,00	9 159 400,00
6413	Personnel non titulaire	0,00	0,00	0,00	0,00	1 740 000,00
6416	Emplois d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	0,00	0,00	0,00	55 200,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	8 433 200,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	270 000,00
651	Aides à la personne	0,00	0,00	0,00	660 000,00	20 107 329,00
652	Frais de séjour, héberg., inhumation	0,00	0,00	12 338 500,00	900 000,00	112 596 979,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	0,00	0,00	184 349,00	7 037,00	218 558,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	1 492 989,00	1 806 597,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	5 010,00	892 567,00

Département du Loiret - Budget principal - DM - 2019

Art. (1)	Libellé	3 Personnes âgées			8 Autres interventions sociales	TOTAL DE LA FONCTION
		31 Forfait autonomie	32 Autres actions de prévention	38 Autres		
657	Subventions de fonctionnement versées	0,00	0,00	214 820,00	459 000,00	966 260,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	4 587 712,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	22 604,00	0,00	43 415,00
RECETTES REELLES		0,00	0,00	6 202 534,00	1 257 935,00	26 261 005,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	410 873,00	7 628 873,00
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	2 337 000,00
751	Recouvrements de dépenses d'aide sociale	0,00	0,00	6 200 500,00	829 189,00	15 662 089,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	284 104,00
753	Recouvrement induit d'insertion et aides	0,00	0,00	0,00	0,00	73 000,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
771	Produits exception. / opérations gestion	0,00	0,00	2 034,00	15 413,00	51 794,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	2 460,00	217 700,00
778	Autres produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	1 445,00

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/5-4

SOUS-FONCTION 5-4 – Revenu minimum d'insertion (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	1 Insertion sociale	2 Santé	3 Logement	4 Insertion professionnelle
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	1 Insertion sociale	2 Santé	3 Logement	4 Insertion professionnelle
	DEPENSES REELLES	5 500,00	0,00	0,00	168 193,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	5 500,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	168 193,00
651	Aides à la personne	0,00	0,00	0,00	0,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	484 275,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	484 275,00
753	Recouvrement indus d'insertion et aides	0,00	0,00	0,00	0,00
771	Produits exception. / opérations gestion	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres et le compte 6516 qui est également décliné à 4 chiffres.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/5-4

SOUS-FONCTION 5-4 – Revenu minimum d'insertion

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	5 Évaluation des dépenses engagées	6 Dépenses de structure	8 Autres dépenses au titre du RMI	TOTAL DE LA SOUS-FONCTION
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	5 Évaluation des dépenses engagées	6 Dépenses de structure	7 Revenu minimum d'insertion - RMA		8 Autres dépenses au titre du RMI	TOTAL DE LA SOUS-FONCTION
				71 Revenu minimum d'insertion - Allocations	72 Revenu minimum d'activité		
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	54 610,00	0,00	0,00	228 303,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 500,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	168 193,00
651	Aides à la personne	0,00	0,00	4 650,00	0,00	0,00	4 650,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	0,00	0,00	37 645,00	0,00	0,00	37 645,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	12 315,00	0,00	0,00	12 315,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	6 000,00	0,00	0,00	490 275,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	484 275,00
753	Recouvrement indus d'insertion et aides	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00
771	Produits exception. / opérations gestion	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/5-5

SOUS-FONCTION 5-5 – Personnes dépendantes (APA) (hors RAR)

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 APA à domicile	2 APA versée au bénéficiaire en établisst	3 APA versée à l'établissement	TOTAL DE LA SOUS-FONCTION
DEPENSES REELLES		2 066 000,00	30 968 959,00	901 124,00	26 307 609,00	60 243 692,00
625	Déplacements et missions	35 000,00	0,00	0,00	0,00	35 000,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	28 350,00	0,00	0,00	0,00	28 350,00
6411	Personnel titulaire	1 289 500,00	0,00	0,00	0,00	1 289 500,00
6413	Personnel non titulaire	150 700,00	0,00	0,00	0,00	150 700,00
6417	Rémunérations des apprentis	12 400,00	0,00	0,00	0,00	12 400,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	550 050,00	0,00	0,00	0,00	550 050,00
651	Aides à la personne	0,00	29 535 580,00	900 000,00	26 305 000,00	56 740 580,00
654	Pertes sur créances irrecouvrables	0,00	26 379,00	1 124,00	2 609,00	30 112,00
657	Subventions de fonctionnement versées	0,00	1 400 000,00	0,00	0,00	1 400 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	7 000,00	0,00	0,00	7 000,00
749	Reversement et restitution sur dotations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES REELLES		0,00	13 461 849,00	8 287 400,00	110 000,00	21 859 249,00
747	Participations	0,00	13 261 849,00	8 212 400,00	0,00	21 474 249,00
753	Recouvrement indus d'insertion et aides	0,00	200 000,00	75 000,00	110 000,00	385 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/5-6

SOUS-FONCTION 5-6 – Revenu de solidarité active (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	1 Insertion sociale	2 Santé	3 Logement	4 Insertion professionnelle
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	1 Insertion sociale	2 Santé	3 Logement	4 Insertion professionnelle
	DEPENSES REELLES	93 614 084,00	0,00	0,00	3 152 292,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	172 903,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00
6411	Personnel titulaire	0,00	0,00	0,00	0,00
6413	Personnel non titulaire	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00
651	Aides à la personne	0,00	0,00	0,00	25 000,00
65171	RSA - Vers. allocations forfaitaires	77 974 110,00	0,00	0,00	0,00
65172	RSA - Vers. alloc. forfaitaires maj.	13 907 322,00	0,00	0,00	0,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	71 224,00	0,00	0,00	0,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	1 257 997,00
657	Subventions de fonctionnement versées	1 632 898,00	0,00	0,00	1 696 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	392,00
671	Charges exceptionnelles opér. de gestion	530,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	28 000,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	1 595 588,00	0,00	0,00	79 827,00
747	Participations	466 259,00	0,00	0,00	0,00
753	Recouvrement induit d'insertion et aides	1 070 000,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00
771	Produits exception. / opérations gestion	56 124,00	0,00	0,00	64 688,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	3 205,00	0,00	0,00	15 139,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres, et le compte 6517 qui est décliné à 5 chiffres.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/5-6

SOUS-FONCTION 5-6 – Revenu de solidarité active

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	5 Evaluation des dépenses engagées	6 Dépenses de structure	8 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DE LA SOUS-FONCTION
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	5 Evaluation des dépenses engagées	6 Dépenses de structure	7 Allocations RSA	8 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DE LA SOUS-FONCTION
	DEPENSES REELLES	0,00	1 791 400,00	0,00	32 400,00	98 590 176,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	20 400,00	193 303,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	400,00	0,00	12 000,00	12 400,00
625	Déplacements et missions	0,00	6 000,00	0,00	0,00	6 000,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	36 400,00	0,00	0,00	36 400,00
6411	Personnel titulaire	0,00	1 087 100,00	0,00	0,00	1 087 100,00
6413	Personnel non titulaire	0,00	182 400,00	0,00	0,00	182 400,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	479 100,00	0,00	0,00	479 100,00
651	Aides à la personne	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
65171	RSA - Vers. allocations forfaitaires	0,00	0,00	0,00	0,00	77 974 110,00
65172	RSA - Vers. alloc. forfaitaires maj.	0,00	0,00	0,00	0,00	13 907 322,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	0,00	0,00	0,00	0,00	71 224,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	1 257 997,00
657	Subventions de fonctionnement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	3 328 898,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	392,00
671	Charges exceptionnelles opér. de gestion	0,00	0,00	0,00	0,00	530,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	28 000,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	20 000,00	0,00	1 695 415,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	466 259,00
753	Recouvrement indus d'insertion et aides	0,00	0,00	0,00	0,00	1 070 000,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	20 000,00	0,00	20 000,00
771	Produits exception. / opérations gestion	0,00	0,00	0,00	0,00	120 812,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	18 344,00

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/6

FONCTION 6 – Réseaux et infrastructures (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 Eaux et assainissement	2 Routes et voirie		
				21 Réseau routier départemental	22 Viabilité hivernale et aléas climatiques	28 Autres réseaux de voirie
DEPENSES REELLES		0,00	902 815,00	49 569 656,00	0,00	5 912 000,00
Equipements départementaux		0,00	0,00	45 997 435,00	0,00	4 912 000,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	2 046 146,00	0,00	2 000,00
205	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Install., matériel, outillage techniques	0,00	0,00	1 134 699,00	0,00	15 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	121 108,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	41 472 143,00	0,00	4 895 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	1 223 339,00	0,00	0,00
Equipements non départementaux (c/204)		0,00	902 815,00	3 572 221,00	0,00	1 000 000,00
RECETTES REELLES		0,00	0,00	2 903 480,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	120 764,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	2 756 824,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	22 720,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	3 172,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 Eaux et assainissement	2 Routes et voirie		
				21 Réseau routier départemental	22 Viabilité hivernale et aléas climatiques	28 Autres réseaux de voirie
DEPENSES REELLES		0,00	17 150,00	19 451 342,00	0,00	10 520,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	2 050,00	1 705 860,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	30 000,00	0,00	5 000,00
613	Locations	0,00	0,00	805 975,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	5 961 408,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	15 850,00	0,00	5 520,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	321 534,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	7 500,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	104 500,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	3 400,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	15 100,00	115 072,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	126 000,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	14 000,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00
6411	Personnel titulaire	0,00	0,00	6 630 000,00	0,00	0,00
6413	Personnel non titulaire	0,00	0,00	905 000,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	2 700 000,00	0,00	0,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	0,00	0,00	4 243,00	0,00	0,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions de fonctionnement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES REELLES		0,00	0,00	1 124 797,00	0,00	52,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	650 000,00	0,00	0,00
771	Produits exception. / opérations gestion	0,00	0,00	29 663,00	0,00	52,00
778	Autres produits exceptionnels	0,00	0,00	445 134,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/6

FONCTION 6 – Réseaux et infrastructures

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	3 Infrastructures ferroviaires et aéroport	4 Infrastructures fluviales, maritimes	8 Autres réseaux	TOTAL DE LA FONCTION
DEPENSES REELLES		0,00	4 816 399,00	0,00	61 700 870,00
Equipements départementaux		0,00	4 287 831,00	0,00	55 197 266,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	207 000,00	0,00	2 255 146,00
205	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	163 000,00	0,00	163 000,00
215	Install., matériel, outillage techniques	0,00	0,00	0,00	1 149 699,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	121 108,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	3 917 831,00	0,00	50 284 974,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	1 223 339,00
Equipements non départementaux (c/204)		0,00	528 568,00	0,00	6 503 604,00
RECETTES REELLES		0,00	75 000,00	0,00	2 978 480,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	120 764,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	75 000,00	0,00	2 831 824,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	22 720,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	3 172,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	3 Infrastructures ferroviaires et aéroport	4 Infrastructures fluviales, maritimes	8 Autres réseaux	TOTAL DE LA FONCTION
DEPENSES REELLES		670 000,00	469 702,00	1 000,00	20 619 714,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	1 707 910,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	15 200,00	0,00	50 200,00
613	Locations	0,00	1 310,00	0,00	807 285,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	5 961 408,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	21 370,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	321 534,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	7 500,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	104 500,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	3 400,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	130 172,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	126 000,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	14 000,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6411	Personnel titulaire	0,00	0,00	0,00	6 630 000,00
6413	Personnel non titulaire	0,00	0,00	0,00	905 000,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	2 700 000,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	0,00	0,00	0,00	4 243,00
656	Participations	670 000,00	453 192,00	0,00	1 123 192,00
657	Subventions de fonctionnement versées	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00
RECETTES REELLES		0,00	3 393,00	0,00	1 128 242,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	650 000,00
771	Produits exception. / opérations gestion	0,00	3 393,00	0,00	33 108,00
778	Autres produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	445 134,00

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/7

FONCTION 7 – Aménagement et environnement (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 Aménagement et développement urbain	2 Logement	3 Environnement	
					31 Actions de traitement des déchets	38 Autres actions en faveur milieu naturel
DEPENSES REELLES		3 794 034,00	130 300,00	1 987 131,00	502 500,00	878 041,00
Equipements départementaux		3 794 034,00	0,00	0,00	2 500,00	250 100,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	50 100,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
215	Install., matériel, outillage techniques	3 316,00	0,00	0,00	0,00	0,00
217	Immo. corporelles reçues mises à dispo.	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	39 748,00	0,00	0,00	2 500,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	3 750 970,00	0,00	0,00	0,00	130 000,00
Equipements non départementaux (c/204)		0,00	130 300,00	1 987 131,00	500 000,00	627 941,00
RECETTES REELLES		0,00	0,00	500 000,00	0,00	1 238 476,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	500 000,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	1 193 476,00
133	Fonds affectés à l'équipement amort.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
134	Fonds affectés à l'équipement non amort.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	45 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 Aménagement et développement urbain	2 Logement	3 Environnement	
					31 Actions de traitement des déchets	38 Autres actions en faveur milieu naturel
DEPENSES REELLES		1 162 939,00	721 000,00	163 610,00	10 588,00	2 199 045,68
606	Achats non stockés de matières et fourni	650,00	0,00	0,00	0,00	1 050,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	28 000,00	0,00	68 423,00
613	Locations	2 143,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	1 345,00	0,00	0,00	0,00	358 800,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	5 000,00	0,00	54 000,00
618	Divers	32 000,00	0,00	0,00	0,00	6 437,68
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00
625	Déplacements et missions	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	700,00	0,00	0,00	1 417,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	19 800,00	0,00	0,00	0,00	7 400,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	10 588,00	0,00
6411	Personnel titulaire	693 000,00	0,00	0,00	0,00	266 900,00
6413	Personnel non titulaire	85 000,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	275 000,00	0,00	0,00	0,00	103 100,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	19 188,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	788 500,00

Département du Loiret - Budget principal - DM - 2019

Art. (1)	Libellé	0	1	2	3	
		Services communs	Aménagement et développement urbain	Logement	Environnement	
					31 Actions de traitement des déchets	38 Autres actions en faveur milieu naturel
657	Subventions de fonctionnement versées	50 000,00	12 300,00	130 610,00	0,00	503 630,00
739	Reverst. et restit. sur impôts et taxes	0,00	708 000,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES REELLES		45 000,00	721 200,00	0,00	0,00	4 780 492,00
702	Ventes de récoltes et produits forestier	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
732	Droits d'enregistrement,taxes urbanisme	0,00	721 200,00	0,00	0,00	4 585 986,00
747	Participations	45 000,00	0,00	0,00	0,00	182 180,00
771	Produits exception. / opérations gestion	0,00	0,00	0,00	0,00	1 026,00
778	Autres produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	1 300,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/7

FONCTION 7 – Aménagement et environnement

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	4 Aménagement et développement rural	TOTAL DE LA FONCTION
DEPENSES REELLES		4 895 989,00	12 187 995,00
Equipements départementaux		0,00	4 046 634,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	50 100,00
211	Terrains	0,00	40 000,00
215	Install., matériel, outillage techniques	0,00	3 316,00
217	Immo. corporelles reçues mises à dispo.	0,00	30 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	42 248,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	3 880 970,00
Equipements non départementaux (c/204)		4 895 989,00	8 141 361,00
RECETTES REELLES		4 695,00	1 743 171,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	500 000,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	1 193 476,00
133	Fonds affectés à l'équipement amort.	1 043,00	1 043,00
134	Fonds affectés à l'équipement non amort.	3 652,00	3 652,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	45 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	4 Aménagement et développement rural	TOTAL DE LA FONCTION
DEPENSES REELLES		86 560,00	4 343 742,68
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	1 700,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	96 423,00
613	Locations	0,00	2 143,00
615	Entretien et réparations	0,00	360 145,00
617	Etudes et recherches	0,00	59 000,00
618	Divers	5 760,00	44 197,68
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	200,00
625	Déplacements et missions	0,00	4 000,00
628	Divers	0,00	2 117,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	2 900,00	30 100,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	10 588,00
6411	Personnel titulaire	0,00	959 900,00
6413	Personnel non titulaire	58 000,00	158 000,00
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	5 000,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	19 900,00	398 000,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	0,00	1,00
655	Contributions obligatoires	0,00	19 188,00
656	Participations	0,00	788 500,00
657	Subventions de fonctionnement versées	0,00	696 540,00
739	Reverst. et restit. sur impôts et taxes	0,00	708 000,00
RECETTES REELLES		0,00	5 546 692,00
702	Ventes de récoltes et produits forestier	0,00	10 000,00
732	Droits d'enregistrement,taxes urbanisme	0,00	5 307 186,00
747	Participations	0,00	227 180,00
771	Produits exception. / opérations gestion	0,00	1 026,00
778	Autres produits exceptionnels	0,00	1 300,00

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/8

FONCTION 8 – Transports (hors RAR)
INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 Transports scolaires	2 Transports publics de voyageurs	
				21 Routier	22 Ferroviaire
				DEPENSES REELLES	
Equipements départementaux		0,00	0,00	0,00	0,00
Equipements non départementaux (c/204)		0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES REELLES		0,00	0,00	397 600,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	397 600,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 Transports scolaires	2 Transports publics de voyageurs	
				21 Routier	22 Ferroviaire
				DEPENSES REELLES	
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	3 600 000,00	0,00	0,00
6411	Personnel titulaire	1 650,00	0,00	0,00	0,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	0,00	504,00	0,00	0,00
656	Participations	0,00	5 865,00	0,00	0,00
657	Subventions de fonctionnement versées	0,00	0,00	36 042,00	0,00
RECETTES REELLES		0,00	527,00	36 042,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	36 042,00	0,00
771	Produits exception. / opérations gestion	0,00	371,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	156,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/8

FONCTION 8 – Transports

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	2 Transports publics de voyageurs			8 Autres	TOTAL DE LA FONCTION
		23 Maritime	24 Fluvial	25 Aérien		
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	397 600,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	397 600,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	2 Transports publics de voyageurs			8 Autres	TOTAL DE LA FONCTION
		23 Maritime	24 Fluvial	25 Aérien		
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	3 644 061,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	3 600 000,00
6411	Personnel titulaire	0,00	0,00	0,00	0,00	1 650,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	0,00	0,00	0,00	0,00	504,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	5 865,00
657	Subventions de fonctionnement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	36 042,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	36 569,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	36 042,00
771	Produits exception. / opérations gestion	0,00	0,00	0,00	0,00	371,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	156,00

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/9

FONCTION 9 – Développement économique (hors RAR)
INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 Structures animation, développement éco.	2 Agriculture et pêche	
				21 Laboratoire départemental	28 Autres
DEPENSES REELLES		0,00	1 914 785,00	0,00	433 250,00
Equipements départementaux		0,00	0,00	0,00	350 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
237	Avances commandes immo incorporelles	0,00	0,00	0,00	350 000,00
Equipements non départementaux (c/204)		0,00	50 000,00	0,00	83 250,00
RECETTES REELLES		0,00	576 464,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	389 256,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00
168	Autres emprunts et dettes assimilées	0,00	187 208,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 Structures animation, développement éco.	2 Agriculture et pêche	
				21 Laboratoire départemental	28 Autres
DEPENSES REELLES		1 193 200,00	355 750,00	0,00	435 570,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	2 500,00
625	Déplacements et missions	5 000,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	3 000,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	21 300,00	0,00	0,00	0,00
6411	Personnel titulaire	715 800,00	0,00	0,00	0,00
6413	Personnel non titulaire	132 000,00	0,00	0,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	13 000,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	306 100,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions de fonctionnement versées	0,00	352 750,00	0,00	433 070,00
671	Charges exceptionnelles opér. de gestion	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES REELLES		0,00	136 500,00	131 688,00	0,00
708	Autres produits	0,00	136 500,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	131 688,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/9

FONCTION 9 – Développement économique

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	3 Industrie, commerce et artisanat	4 Développement touristique	5 Maintien services publics non départ.	TOTAL DE LA FONCTION
DEPENSES REELLES		4 175 000,00	218 054,00	0,00	6 741 089,00
Equipements départementaux		4 150 000,00	0,00	0,00	4 500 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	4 150 000,00	0,00	0,00	4 150 000,00
237	Avances commandes immo incorporelles	0,00	0,00	0,00	350 000,00
Equipements non départementaux (c/204)		25 000,00	218 054,00	0,00	376 304,00
RECETTES REELLES		1 780 000,00	0,00	0,00	2 356 464,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	389 256,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	1 780 000,00	0,00	0,00	1 780 000,00
168	Autres emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	187 208,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	3 Industrie, commerce et artisanat	4 Développement touristique	5 Maintien services publics non départ.	TOTAL DE LA FONCTION
DEPENSES REELLES		703 700,00	1 391 000,00	0,00	4 079 220,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	55 000,00	0,00	0,00	55 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	2 500,00
625	Déplacements et missions	5 000,00	0,00	0,00	10 000,00
628	Divers	48 600,00	900,00	0,00	52 500,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	11 300,00	0,00	0,00	32 600,00
6411	Personnel titulaire	338 300,00	0,00	0,00	1 054 100,00
6413	Personnel non titulaire	93 000,00	0,00	0,00	225 000,00
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	0,00	0,00	13 000,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	151 000,00	0,00	0,00	457 100,00
657	Subventions de fonctionnement versées	0,00	1 385 100,00	0,00	2 170 920,00
671	Charges exceptionnelles opér. de gestion	1 500,00	0,00	0,00	1 500,00
RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00	268 188,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	136 500,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	131 688,00

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DES PROVISIONS		B3

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N ET PROVISIONS NOUVELLES

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises D	SOLDE E = C - D
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		965 262,00	965 262,00	650 262,00	315 000,00
Provisions pour litiges	0,00		965 262,00	965 262,00	650 262,00	315 000,00
Contentieux Juridique	0,00	08/12/2017	965 262,00	965 262,00	650 262,00	315 000,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	415 126,00		60 000,00	475 126,00	0,00	475 126,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	415 126,00		60 000,00	475 126,00	0,00	475 126,00
Dépréciation créances sociales hors RMI/RSA	154 454,00	08/12/2017	60 000,00	214 454,00	0,00	214 454,00
Dépréciation créances sociales RMI/RSA	260 672,00	15/10/2019	0,00	260 672,00	0,00	260 672,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS	415 126,00		1 025 262,00	1 440 388,00	650 262,00	790 126,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement, ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 454202		Intitulé de l'opération : 2ème remboursement			Date de la délibération :	
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
	DEPENSES (a)					
4542102 (5)		1 421 800,94	0,00	38 000,00	38 000,00	
040	<i>Travaux réalisés par le personnel du mandataire</i>	1 421 800,94	0,00	38 000,00	38 000,00	
041	<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	
	<i>Annulations sur dépenses (c) (6)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Dépenses nettes (a – c)	1 421 800,94	0,00	38 000,00	38 000,00	
	RECETTES (b)					
4542202	<i>Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)</i>	891 328,91	0,00	38 000,00	38 000,00	
040	<i>Financement par le mandataire</i>	891 328,91	0,00	38 000,00	38 000,00	
041	<i>Financement par emprunt à la charge du tiers</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	
	<i>Annulations sur recettes (d) (6)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Recettes nettes (b - d)	891 328,91	0,00	38 000,00	38 000,00	

N° opération : 454404		Intitulé de l'opération : Aménagements fonciers A19 et autres Aménagement foncier A19			Date de la délibération :	
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
	DEPENSES (a)					
4544104 (5)		9 505 130,66	0,00	152 000,00	152 000,00	
040	<i>Travaux réalisés par le personnel du mandataire</i>	9 505 130,66	0,00	152 000,00	152 000,00	
041	<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	
	<i>Annulations sur dépenses (c) (6)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Dépenses nettes (a – c)	9 505 130,66	0,00	152 000,00	152 000,00	
	RECETTES (b)					
4544204	<i>Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)</i>	5 876 518,00	0,00	152 000,00	152 000,00	
040	<i>Financement par le mandataire</i>	5 876 518,00	0,00	152 000,00	152 000,00	
041	<i>Financement par emprunt à la charge du tiers</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	
	<i>Annulations sur recettes (d) (6)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Recettes nettes (b - d)	5 876 518,00	0,00	152 000,00	152 000,00	

N° opération : 454404	Intitulé de l'opération : Aménagements fonciers A19 et autres Aménagement foncier A19			Date de la délibération :	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	5 876 518,00	0,00	152 000,00	152 000,00	

N° opération : 454405	Intitulé de l'opération : Aménagement foncier Fay-aux-Loges			Date de la délibération :	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)		0,00	155 000,00	155 000,00	
4544105 (5)	434 989,54	0,00	155 000,00	155 000,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire	434 989,54	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	434 989,54	0,00	155 000,00	155 000,00	
RECETTES (b)	0,00	0,00	155 000,00	155 000,00	
4544205 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	155 000,00	155 000,00	
040 Financement par le mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	155 000,00	155 000,00	

N° opération : 45810	Intitulé de l'opération : Gymnase VO Collège Nord Est			Date de la délibération :	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)		0,00	1 400 000,00	1 400 000,00	
458110 (5)	314 355,15	0,00	1 400 000,00	1 400 000,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire	314 355,15	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	314 355,15	0,00	1 400 000,00	1 400 000,00	
RECETTES (b)	0,00	0,00	1 400 000,00	1 400 000,00	
458210 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	1 400 000,00	1 400 000,00	

N° opération : 45810	Intitulé de l'opération : Gymnase VO Collège Nord Est	Date de la délibération :			
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
<i>040 Financement par le mandataire</i>		0,00	0,00	0,00	0,00
<i>041 Financement par emprunt à la charge du tiers</i>		0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)		0,00	0,00	1 400 000,00	1 400 000,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrite le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	B7.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		I 31 339 430,00	0,00	II 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		23 921 324,00	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	16 052 482,00	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	7 868 842,00	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		7 418 106,00	0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves			
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	6 498 106,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	920 000,00	0,00	0,00

	Op. de l'exercice III = I + II	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution D001 (3)	TOTAL IV
Dépenses à couvrir par des ressources propres	31 339 430,00	0,00	135 499 289,00	166 838 719,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	B7.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		V 160 529 775,00	13 714 806,00	VI 13 714 806,00
Ressources propres externes de l'année (a)		11 414 076,00	1 840 433,00	1 840 433,00
10222	FCTVA	10 796 641,00	1 840 433,00	1 840 433,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	45 000,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
2743	Prêts au personnel	177,00	0,00	0,00
2748	Autres prêts	92 258,00	0,00	0,00
2762	Créances transf. droit déduction TVA	480 000,00	0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b)		149 115 699,00	11 874 373,00	11 874 373,00
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
28...	Amortissement des immobilisations			
28031	Frais d'études	18 056,00	0,00	0,00
2804112	Subv. Etat : Bâtiments, installations	527 972,00	0,00	0,00
2804113	Subv. Etat : Projet infrastructure	10 500,00	0,00	0,00
2804122	Subv. Régions : Bâtiments, installations	869,00	0,00	0,00
2804123	Subv. Régions : Projet infrastructure	26,00	0,00	0,00
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	444 207,00	0,00	0,00
2804141	Subv. Cne : Bien mobilier, matériel	1 071 674,00	0,00	0,00
2804142	Subv. Cne : Bâtiments, installations	19 505 557,00	0,00	0,00
2804151	Subv. Grpt : Bien mobilier, matériel	36 682,00	0,00	0,00
2804152	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	40 190,00	0,00	0,00
28041781	Autres EPL: Bien mobilier, matériel	1 899 400,00	0,00	0,00
28041782	Autres EPL: Bâtiments, installations	3 890 404,00	0,00	0,00
2804181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	319 302,00	0,00	0,00
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	2 219 356,00	0,00	0,00
2804183	Autres org pub-Proj infrastruct int nat.	47 161,00	0,00	0,00
280421	Privé - Biens mob., matériel et études	375 817,00	0,00	0,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	764 389,00	0,00	0,00
280423	Privé : Projet infrastructure	1 668 830,00	0,00	0,00
280431	Subv. Scol : Bien mobilier, matériel	1 094 566,00	0,00	0,00
280432	Subv. Scol : Bâtiments, installations	645 501,00	0,00	0,00
2804412	Sub nat org pub - Bât. et installations	424 775,00	0,00	0,00
2804422	Sub nat privé - Bât. et installations	13 300,00	0,00	0,00
28051	Concessions et droits similaires	132 643,00	0,00	0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	487,00	0,00	0,00
28128	Autres aménagements de terrains	40 709,00	0,00	0,00
281311	Bâtiments administratifs	1 552 461,00	0,00	0,00
281312	Bâtiments scolaires	7 592 184,00	0,00	0,00
281313	Bâtiments sociaux et médico-sociaux	188 501,00	0,00	0,00
281314	Bâtiments culturels et sportifs	1 031 833,00	0,00	0,00
281318	Autres bâtiments publics	560 431,00	0,00	0,00
281321	Immeubles de rapport	708 321,00	0,00	0,00
281328	Autres bâtiments privés	23 822,00	0,00	0,00
281351	Bâtiments publics	568 687,00	0,00	0,00
281352	Bâtiments privés	3 771,00	0,00	0,00

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
28157	Matériel et outillage techniques	511 582,00	0,00	0,00
281728	Autres agencements (m. à dispo)	5 940,00	0,00	0,00
2817312	Bâtiments scolaires (m. à dispo)	9 194 733,00	0,00	0,00
2817314	Bâtiments culturels et sportifs (m. à di	8 990,00	0,00	0,00
28181	Installations générales, aménagt divers	8 514,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	813 375,00	0,00	0,00
281831	Matériel informatique scolaire	1 230 752,00	0,00	0,00
281838	Autre matériel informatique	2 255 145,00	0,00	0,00
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	365 303,00	0,00	0,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	97 258,00	0,00	0,00
28185	Matériel de téléphonie	147 625,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	596 961,00	0,00	0,00
28253	Réseaux divers	221 748,00	0,00	0,00
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices			
024	Produits des cessions d'immobilisations	771 725,00	732 680,00	732 680,00
021	Virement de la section de fonctionnement	85 463 664,00	11 141 693,00	11 141 693,00

	Opérations de l'exercice VII = V + VI	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution R001 (3)	Affectation R1068 (3)	TOTAL VIII
Total ressources propres disponibles	174 244 581,00	0,00	0,00	85 494 594,00	259 739 175,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	IV 166 838 719,00
Ressources propres disponibles	VIII 259 739 175,00
Solde	IX = VIII – IV (4) 92 900 456,00

(1) Les comptes 169, 26, 27, 28 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – AUTORISATIONS DE PROGRAMME		C7

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP				Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)	
TOTAL	1 567 747 587,76	-16 161 324,69	1 551 586 263,07	660 391 601,24	167 273 537,00	225 995 916,00	491 444 428,47	
19-B0202104-APDPRAS 2019 ACCOMPAGNER LA CREATION DES ETS ACCUEIL	7 101 000,00	0,00	7 101 000,00	0,00	3 550 500,00	3 550 500,00	0,00	
15-B0403201-APDOPPM 2015 ACCUEIL EN MAISON DE L'ENFANCE	80 903,48	0,00	80 903,48	79 704,16	0,00	1 199,32	0,00	
19-B0403201-APDOPPM 2019 ACCUEIL EN MAISON DE L'ENFANCE	90 000,00	0,00	90 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00	
19-G0802104-APDOPAM 2019 ACHAT COPIEURS	300 000,00	0,00	300 000,00	0,00	300 000,00	0,00	0,00	
15-G0803103-APDOPAM 2015 ACQUISITION DE DONNEES DE REFERENCE	450 000,00	0,00	450 000,00	119 364,41	39 748,00	77 828,70	213 058,89	
16-G0803103-APDOPAM 2016 ACQUISITION DE DONNEES DE REFERENCE	70 000,00	0,00	70 000,00	0,00	0,00	10 000,00	60 000,00	
17-C0102101-APDOPAM 2017 ACQUISITIONS LIEES FONDS PATRIMONIAUX	499 600,00	0,00	499 600,00	194 642,79	80 000,00	81 740,13	143 217,08	
14-F0201204-APDPRAS 2014 AIDE A L'INNOVATION DANS LES ENTREPRISES	222 454,74	0,00	222 454,74	156 204,74	0,00	66 250,00	0,00	
15-F0201204-APDPRAS 2015 AIDE A L'INNOVATION DANS LES ENTREPRISES	260 000,00	0,00	260 000,00	242 500,00	0,00	17 500,00	0,00	
06-A0401302-APDPRPS 2006 AIDE A LA PIERRE BAILLEURS SOCIAUX	8 014 807,16	0,00	8 014 807,16	7 577 555,57	124 800,00	34 738,80	277 712,79	
12-A0401302-APDPRPS 2012 AIDE A LA PIERRE BAILLEURS SOCIAUX	2 700 000,00	0,00	2 700 000,00	772 720,00	270 402,00	400 000,00	1 256 878,00	
17-A0401302-APDPRPS 2017 AIDE A LA PIERRE BAILLEURS SOCIAUX	2 700 000,00	0,00	2 700 000,00	0,00	104 798,00	795 202,00	1 800 000,00	
18-D0303302-APDPRAS 2018 AIDE ASSOC MARINE LOIRE	42 562,00	0,00	42 562,00	28 566,00	0,00	13 996,00	0,00	
19-D0303302-APDPRAS 2019 AIDE ASSOC MARINE LOIRE	50 000,00	0,00	50 000,00	0,00	50 000,00	0,00	0,00	
18-E0101106-APDPRAS 2018 AIDE EN FAV DU MONDE AGRICOLE FORESTIER	691 834,59	0,00	691 834,59	164 497,73	225 000,00	302 336,86	0,00	
19-E0101106-APDPRAS 2019 AIDE EN FAV DU MONDE AGRICOLE FORESTIER	700 000,00	0,00	700 000,00	0,00	125 000,00	275 000,00	300 000,00	
16-E0202204-APDPRAS 2016 AIDE FDS	325 823,00	0,00	325 823,00	97 746,90	130 300,00	0,00	97 776,10	
16-A0603105-APDPRAS 2016 AIDE TERRIT ET POP. SITUAT. EXCEPTIONNELLE	1 219 445,91	0,00	1 219 445,91	1 112 619,91	106 826,00	0,00	0,00	
16-A0501401-APDPRPS 2016 AIDE TRAVAUX DES LEVEES DE LA LOIRE	2 100 000,00	0,00	2 100 000,00	420 000,00	420 000,00	420 000,00	420 000,00	
16-A0603104-APDPRAS 2016 AIDE VIDEO PROTECTION	192 485,00	0,00	192 485,00	112 485,00	43 633,00	36 467,00	0,00	
12-E0202204-APDPRAS 2012 AIDES AUX AUTRES ZONES D'ACTIVITE FDS	435 687,81	0,00	435 687,81	435 687,81	0,00	0,00	0,00	
13-E0202204-APDPRAS 2013 AIDES AUX AUTRES ZONES D'ACTIVITE FDS	658 414,26	0,00	658 414,26	658 414,26	0,00	0,00	0,00	
12-C0103105-APDPRAS 2012 AIDES AUX MUSEES EN TERRITOIRE	77 162,20	0,00	77 162,20	68 154,20	0,00	0,00	9 008,00	
19-C0103105-APDPRAS 2019 AIDES AUX MUSEES EN TERRITOIRE	202 896,00	-135 776,00	67 120,00	7 275,00	1 800,00	58 045,00	0,00	
19-C0103105-APDPRAS 2019 AIDES AUX MUSEES EN TERRITOIRE	507 000,00	-300 000,00	207 000,00	0,00	7 000,00	150 000,00	50 000,00	
16-E0201101-APDPRAS 2016 AIDES AUX ORGANISMES ECONOMIQUES	230 000,00	0,00	230 000,00	180 000,00	50 000,00	0,00	0,00	
13-E0202204-APDPRAS 2013 AIDES AUX ZONES D'INTERET DEPARTEMENTAL	1 674 545,00	0,00	1 674 545,00	1 674 545,00	0,00	0,00	0,00	
10-D0304103-APDPRAS 2010 AIDES POUR ACC. AMGT ESPACES NATURELS	46 918,00	0,00	46 918,00	38 459,00	0,00	8 459,00	0,00	
15-D0304103-APDPRAS 2015 AIDES POUR ACC. AMGT ESPACES NATURELS	6 249,17	0,00	6 249,17	4 920,08	0,00	0,00	1 329,09	
18-A0402101-APDPRPS 2018 AIRE DE GRAND PASSAGE	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00	0,00	0,00	1 000 000,00	0,00	
09-A0203101-APDOPPM 2009 AMELIORATION DES CHAUSSEES	75 286 193,15	0,00	75 286 193,15	74 328 737,06	530 540,00	20 000,00	406 916,09	
15-A0203101-APDOPPM 2015 AMELIORATION DES CHAUSSEES	58 953 598,00	3 300 000,00	62 253 598,00	27 643 842,66	21 616 000,00	3 179 000,00	9 814 755,34	

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
18-A0203101-APDOPPM 2018 AMELIORATION DES CHAUSSEES	1 170 000,00	0,00	1 170 000,00	395 541,21	120 000,00	270 000,00	384 458,79
09-A0203104-APDOPPM 2009 AMELIORATION DES DEPENDANCES	1 940 487,25	0,00	1 940 487,25	1 370 271,22	200 000,00	150 000,00	220 216,03
13-A0203104-APDOPPM 2013 AMELIORATION DES DEPENDANCES	2 190 000,00	0,00	2 190 000,00	695 589,87	125 000,00	390 000,00	979 410,13
09-A0203103-APDOPPM 2009 AMELIORATION DES EQUIPEMENTS	18 546 206,60	-120 000,00	18 426 206,60	16 303 084,55	985 000,00	403 765,61	734 356,44
16-A0203103-APDOPPM 2016 AMELIORATION DES EQUIPEMENTS	650 000,00	0,00	650 000,00	138 651,66	70 000,00	100 000,00	341 348,34
19-A0203103-APDOPPM 2019 AMELIORATION DES EQUIPEMENTS	500 000,00	810 872,00	1 310 872,00	0,00	50 000,00	780 000,00	480 872,00
08-A0203102-APDOPAM 2008 AMELIORATION DES OUVRAGES D'ART	5 220 695,56	0,00	5 220 695,56	3 637 059,77	50 000,00	312 117,50	1 221 518,29
09-A0203102-APDOPPM 2009 AMELIORATION DES OUVRAGES D'ART	38 057 411,69	6 041,63	38 063 453,32	18 117 445,68	7 535 000,00	10 980 375,37	1 430 632,27
13-A0203102-APDOPPM 2013 AMELIORATION DES OUVRAGES D'ART	16 974 906,03	-12 861 204,11	4 113 701,92	1 744 946,44	100 000,00	0,00	2 268 755,48
16-A0203102-APDOPPM 2016 AMELIORATION DES OUVRAGES D'ART	1 521 466,13	300 000,00	1 821 466,13	816 049,84	260 000,00	245 416,29	500 000,00
17-A0203102-APDOPAM 2017 AMELIORATION DES OUVRAGES D'ART	158 239,00	0,00	158 239,00	108 138,94	25 000,00	25 100,06	0,00
18-A0203102-APDOPPM 2018 AMELIORATION DES OUVRAGES D'ART	3 154 225,27	0,00	3 154 225,27	2 725 63	2 801 188,00	350 311,64	0,00
19-A0203102-APDOPPM 2019 AMELIORATION DES OUVRAGES D'ART	700 000,00	12 861 204,11	13 561 204,11	0,00	175 000,00	5 350 000,00	8 036 204,11
15-D0302102-APDOPPM 2015 AMELIORATION LOIRE A VELO	2 090 000,00	0,00	2 090 000,00	655 817,19	235 000,00	1 199 182,81	0,00
05-A0601401-APDPRPS 2005 AMENAGEMENT D'EQUIPEMENT STRUCTURANTS	18 467 448,95	0,00	18 467 448,95	18 374 731,68	0,00	92 717,27	0,00
14-A0601401-APDPRPS 2014 AMENAGEMENT D'EQUIPEMENT STRUCTURANTS	2 736 486,09	0,00	2 736 486,09	2 074 005,09	492 480,00	170 000,00	1,00
16-A0603102-APDPRAS 2016 AMENAGEMENT DE MAIRIES ET SIEGES DE CC	307 896,00	0,00	307 896,00	227 811,00	80 085,00	0,00	0,00
15-A0603102-APDPRAS 2015 AMENAGEMENT DE MAIRIES ET SIEGES DE CC	127 304,00	0,00	127 304,00	127 304,00	0,00	0,00	0,00
00-A0201101-APDOPPM 2000 AMENAGEMENT DU RESEAU PRINCIPAL	53 860 616,88	0,00	53 860 616,88	53 671 332,68	2 499,00	0,00	186 785,20
08-A0201101-APDOPAM 2008 AMENAGEMENT DU RESEAU PRINCIPAL	8 203 413,62	0,00	8 203 413,62	7 637 389,16	19 200,00	0,00	546 824,46
12-A0201101-APDOPPM 2012 AMENAGEMENT DU RESEAU PRINCIPAL	4 300 000,00	0,00	4 300 000,00	2 990 573,61	120 000,00	0,00	1 189 426,39
14-A0201101-APDOPPM 2014 AMENAGEMENT DU RESEAU PRINCIPAL	2 400 000,00	0,00	2 400 000,00	114 800,34	2 072 000,00	208 270,51	4 929,15
17-A0201101-APDOPPM 2017 AMENAGEMENT DU RESEAU PRINCIPAL	15 193 046,90	0,00	15 193 046,90	5 364 019,49	352 100,00	4 475 033,29	5 001 894,12
18-A0201101-APDOPPM 2018 AMENAGEMENT DU RESEAU PRINCIPAL	6 520 000,00	0,00	6 520 000,00	25 535,61	138 000,00	339 464,39	6 017 000,00
00-A0201102-APDOPPM 2000 AMENAGEMENT DU RESEAU SECONDAIRE	6 144 274,78	0,00	6 144 274,78	3 848 599,89	15 000,00	147 667,97	2 133 006,92
11-D0302102-APDPRPM 2011 AMENAGEMENT ENTRETEN DES ITINERAIRES	8 411 837,63	0,00	8 411 837,63	3 936 847,69	2 677 000,00	1 797 989,94	0,00
13-A0101201-APDPRPS 2013 AMENAGEMENT ET EQUIPEMENT DES POINTS	133 000,00	0,00	133 000,00	133 000,00	0,00	0,00	0,00
13-D0304301-APDOPPM 2013 AMENAGEMENT PARCS PPI	500 000,00	0,00	500 000,00	424 656,74	20 000,00	35 343,26	20 000,00
18-D0304301-APDOPPM 2018 AMENAGEMENT PARCS PPI	1 730 000,00	0,00	1 730 000,00	125 472,23	100 000,00	295 000,00	1 209 527,77
19-D0304301-APDOPAM 2019 AMENAGEMENT PARCS PPI	80 000,00	0,00	80 000,00	0,00	80 000,00	0,00	0,00
09-A0202201-APDOPPM 2009 AMENAGEMENT SECURITE EN AGGLO SUR RD	11 471 159,91	0,00	11 471 159,91	10 055 314,68	1 000 000,00	415 845,23	0,00
15-A0202201-APDPRAS 2015 AMENAGEMENT SECURITE EN AGGLO SUR RD	291 751,00	0,00	291 751,00	215 919,00	0,00	75 832,00	0,00
16-A0202201-APDPRAS 2016 AMENAGEMENT SECURITE EN AGGLO SUR RD	1 177 927,00	0,00	1 177 927,00	937 116,00	234 251,00	6 560,00	0,00
18-A0202201-APDPRAS 2018 AMENAGEMENT SECURITE EN AGGLO SUR RD	40 000,00	0,00	40 000,00	0,00	40 000,00	0,00	0,00
17-C0103106-APDOPAM 2017 ANIMATION VALORISATION PATRIMOINE	16 000,00	0,00	16 000,00	7 261,72	4 000,00	4 738,28	0,00
18-E0101107-APDPRAS 2018 ANIMAUX : SALUB., TRANQ., SECU PUBLIQUE	200 000,00	0,00	200 000,00	160 000,00	40 000,00	0,00	0,00
16-G0402201-APDPRAS 2016 APPEL A PROJETS VOLET 3 COMMUNES	6 953 970,00	0,00	6 953 970,00	4 453 290,71	1 951 000,00	549 679,29	0,00
18-G0402201-APDPRAS 2018 APPEL A PROJETS VOLET 3 COMMUNES	7 000 000,00	0,00	7 000 000,00	1 280 396,88	1 800 000,00	3 919 603,12	0,00

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
19-G0402201-APDPRAS 2019 APPEL A PROJETS VOLET 3 COMMUNES	7 000 000,00	0,00	7 000 000,00	0,00	1 700 000,00	2 500 000,00	2 800 000,00
16-G0402202-APDPRAS 2016 APPEL A PROJETS VOLET 3 FAIBLE POP	1 623 554,00	0,00	1 623 554,00	1 173 553,69	450 000,00	0,31	0,00
18-G0402202-APDPRAS 2018 APPEL A PROJETS VOLET 3 FAIBLE POP	1 724 000,00	0,00	1 724 000,00	338 363,22	400 000,00	985 636,78	0,00
19-G0402202-APDPRAS 2019 APPEL A PROJETS VOLET 3 FAIBLE POP	3 400 000,00	0,00	3 400 000,00	0,00	3 400 000,00	0,00	0,00
18-G0402203-APDPRAS 2018 APPEL A PROJETS VOLET 3 TER (RD)	4 000 000,00	0,00	4 000 000,00	48 443,00	500 000,00	1 201 557,00	2 250 000,00
15-G0801101-APDOPPM 2015 APPLICATIONS METIERS	93 840,00	0,00	93 840,00	42 711,28	10 000,00	19 500,00	21 628,72
16-G0801101-APDOPPM 2016 APPLICATIONS METIERS	862 665,34	58 226,00	920 891,34	571 919,54	68 136,00	44 000,00	184 835,80
17-G0801101-APDOPAM 2017 APPLICATIONS METIERS	21 338,36	0,00	21 338,36	1 338,36	5 000,00	5 000,00	10 000,00
17-G0801101-APDOPPM 2017 APPLICATIONS METIERS	1 835 162,00	26 588,67	1 861 750,67	281 374,50	334 464,00	358 232,71	858 679,46
18-G0801101-APDOPPM 2018 APPLICATIONS METIERS	843 489,00	0,00	843 489,00	136 207,59	114 500,00	257 361,10	281 500,31
19-G0801101-APDOPPM 2019 APPLICATIONS METIERS	645 000,00	0,00	645 000,00	0,00	0,00	422 620,00	222 380,00
15-G0801101-APDOPAM 2015 APPLICATIONS METIERS 2013/2017	597 147,20	-50 011,24	547 135,96	317 428,84	113 000,00	115 325,88	0,00
11-G0702201-APDOPAM 2011 ASSURER GESTION PREVENTIVE PATRIMOINE	1 272 177,72	0,00	1 272 177,72	1 139 215,17	130 000,00	2 962,55	0,00
12-G0702201-APDOPPM 2012 ASSURER GESTION PREVENTIVE PATRIMOINE	3 034 708,53	0,00	3 034 708,53	618 186,24	200 000,00	444 708,52	1 771 813,77
15-G0702201-APDOPPM 2015 ASSURER GESTION PREVENTIVE PATRIMOINE	285 578,55	0,00	285 578,55	168 708,52	55 000,00	31 870,03	30 000,00
12-G0702402-APDOPPM 2012 ASSURER LE SUIVI DES BIENS DONNES A BAIL	2 117 837,71	0,00	2 117 837,71	1 480 071,50	399 999,00	237 767,21	0,00
17-F0102106-APDPRAS 2017 ATTRIBUTION DE DOTATIONS ANNUELLES	752 000,00	0,00	752 000,00	558 873,01	0,00	193 126,99	0,00
19-F0102106-APDPRAS 2019 ATTRIBUTION DE DOTATIONS ANNUELLES	263 856,00	0,00	263 856,00	0,00	263 856,00	0,00	0,00
16-C0101201-APDOPPM 2016 BATIMENTS ARCHIVES CONSTRUCTION	39 144 380,00	0,00	39 144 380,00	510 336,33	555 000,00	8 108 300,00	29 970 743,67
18-G0802101-APDOPPM 2018 BESOIN UAU UIT	329 000,00	0,00	329 000,00	102 106,58	81 000,00	47 893,00	98 000,42
13-G0802101-APDOPPM 2013 BESOIN UAU UIT 2013-2017	7 654 730,41	0,00	7 654 730,41	5 658 439,22	849 975,00	552 832,00	593 484,19
18-D0303202-APDPRAS 2018 CANAUX-PART CANAL SAULDRÉ	11 455,00	0,00	11 455,00	11 455,00	0,00	0,00	0,00
17-A0401201-APDPRPS 2017 COFINANCER LA REALISATION DE TRAVAUX	2 800 000,00	0,00	2 800 000,00	116 781,00	235 219,00	696 781,00	1 751 219,00
12-A0401201-APDPRPS 2012 COFINANCER LA REALISATION DE TRAVAUX	1 795 298,90	0,00	1 795 298,90	1 795 298,90	0,00	0,00	0,00
12-A0603101-APDPRAS 2012 COMMUNES A FAIBLE POPULATION	962 890,00	0,00	962 890,00	961 383,00	1 507,00	0,00	0,00
14-A0603101-APDPRAS 2014 COMMUNES A FAIBLE POPULATION	953 602,00	0,00	953 602,00	953 601,54	0,00	0,46	0,00
15-A0603101-APDPRAS 2015 COMMUNES A FAIBLE POPULATION	992 783,30	0,00	992 783,30	990 886,06	1 917,00	0,24	0,00
16-A0603101-APDPRAS 2016 COMMUNES A FAIBLE POPULATION	1 118 079,75	0,00	1 118 079,75	1 045 792,07	70 000,00	2 287,68	0,00
13-C0104110-APDOPPM 2013 CONCEPTION ET MISE EN OEUVRE	1 141 916,15	0,00	1 141 916,15	1 026 359,94	10 000,00	0,21	105 556,00
17-C0104110-APDOPPM 2017 CONCEPTION ET MISE EN OEUVRE	124 120,00	0,00	124 120,00	1 620,00	50 000,00	40 000,00	32 500,00
17-F0101202-APDOPPM 2017 CONST.RESTRUCT.COLLEGES	130 000,00	0,00	130 000,00	0,00	50 000,00	80 000,00	0,00
19-F0101202-APDOPPM 2019 CONST.RESTRUCT.COLLEGES	0,00	200 000,00	200 000,00	0,00	30 000,00	100 000,00	70 000,00
08-A0501202-APDOPPM 2008 CONSTRUCTION EXTENSION RESTRUCTURATION	16 498 775,52	0,00	16 498 775,52	3 515 667,13	544 498,00	578 709,55	11 859 900,84
17-B0401302-APDOPAM 2017 CONSULTATION DE NOURRISSONS	10 343,68	0,00	10 343,68	7 274,86	0,00	3 068,82	0,00
11-C0103306-APDPRAM 2011 CONT. DYNAMIQUE ARTISTIQUE DEPARTEMENT	60 000,00	0,00	60 000,00	43 013,91	0,00	16 986,09	0,00
17-C0103306-APDPRAM 2017 CONT. DYNAMIQUE ARTISTIQUE DEPARTEMENT	112 000,00	0,00	112 000,00	5 060,00	0,00	106 940,00	0,00
17-C0103104-APDPRAS 2017 CONTRIBUTION FONDATION PATRIMOINE	72 000,00	-13 628,00	58 372,00	10 372,00	24 000,00	24 000,00	0,00
08-C0301202-APDOPPM 2008 CREATION D'UN CENTRE D'HEBERGEMENT	25 795,96	0,00	25 795,96	25 795,96	0,00	0,00	0,00

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
05-G0702103-APDOPPM 2005 CREATION ET ADAPTATION DES SITES	7 592 120,75	0,00	7 592 120,75	6 654 515,26	100 000,00	0,00	837 605,49
10-G0702103-APDOPAM 2010 CREATION ET ADAPTATION DES SITES	1 095 972,40	0,00	1 095 972,40	982 261,13	50 000,00	63 711,27	0,00
14-G0702103-APDOPPM 2014 CREATION ET ADAPTATION DES SITES	3 413 839,67	0,00	3 413 839,67	2 348 484,42	50 000,00	261 096,82	754 258,43
15-G0702103-APDOPPM 2015 CREATION ET ADAPTATION DES SITES	1 720 252,40	20 000,00	1 740 252,40	788 406,40	230 000,00	271 022,69	450 823,31
16-G0702103-APDOPPM 2016 CREATION ET ADAPTATION DES SITES	2 119 564,43	0,00	2 119 564,43	1 255 797,77	546 499,00	317 267,66	0,00
17-G0702103-APDOPPM 2017 CREATION ET ADAPTATION DES SITES	3 883 202,21	0,00	3 883 202,21	1 119 544,63	405 000,00	1 149 859,20	1 208 798,38
18-G0702103-APDOPPM 2018 CREATION ET ADAPTATION DES SITES	2 210 000,00	0,00	2 210 000,00	372 042,85	232 000,00	970 957,15	635 000,00
19-G0702103-APDOPPM 2019 CREATION ET ADAPTATION DES SITES	1 550 000,00	0,00	1 550 000,00	0,00	320 000,00	480 000,00	750 000,00
11-G0702103-APDOPAM 2011 CREATION ET ADAPTATION DES SITES	479 595,69	0,00	479 595,69	479 595,69	0,00	0,00	0,00
11-B0101105-APDPRAS 2011 CREATION ET RESTRUCTURATION DES ETS	2 599 025,00	0,00	2 599 025,00	2 598 025,00	1 000,00	0,00	0,00
13-B0101105-APDOPAM 2013 CREATION ET RESTRUCTURATION DES ETS	2 723 519,00	0,00	2 723 519,00	2 615 429,36	0,00	108 089,64	0,00
14-B0101105-APDOPPM 2014 CREATION ET RESTRUCTURATION DES ETS	2 179 054,11	0,00	2 179 054,11	796 123,77	550 000,00	774 681,20	58 249,14
15-D0301203-APDOPPM 2015 DECHETS-TRI ET DE COLLECTE SITES DEPART.	1 472,59	0,00	1 472,59	1 284,59	0,00	188,00	0,00
17-D0301203-APDOPPM 2017 DECHETS-TRI ET DE COLLECTE SITES DEPART.	5 000,00	0,00	5 000,00	1 180,80	2 500,00	0,00	1 319,20
17-A0206301-APDPRPS 2017 DEVELOPPEMENT SMAEDAOL PROG TRIENNAL	2 906 800,00	0,00	2 906 800,00	1 693 522,00	0,00	1 213 278,00	0,00
00-A0201201-APDOPPM 2000 DEVIATIONS DE RD SOUS MO DEPARTEMENTALE	119 849 100,46	0,00	119 849 100,46	18 506 596,97	2 828 500,00	20 730 561,04	77 783 442,45
01-A0201201-APDOPPM 2001 DEVIATIONS DE RD SOUS MO DEPARTEMENTALE	5 491 062,03	0,00	5 491 062,03	3 921 462,55	420 000,00	0,00	1 149 599,48
02-A0201201-APDOPAM 2002 DEVIATIONS DE RD SOUS MO DEPARTEMENTALE	6 617 730,69	0,00	6 617 730,69	350 594,49	306 605,00	795 000,00	5 165 531,20
18-A0301202-APDOPPM 2018 DSP 3 GENERALISATION DU THD MO	10 000,00	1 490 000,00	1 500 000,00	0,00	0,00	160 000,00	1 340 000,00
18-A0301202-APDOPPS 2018 DSP 3 GENERALISATION DU THD SUB	40 000 000,00	-28 000 000,00	12 000 000,00	0,00	0,00	10 000 000,00	2 000 000,00
16-D0102101-APDPRAS 2016 EAU-AIDES	1 687 718,14	0,00	1 687 718,14	630 377,43	0,00	1 057 340,71	0,00
17-D0102101-APDPRAS 2017 EAU-AIDES	200 998,65	0,00	200 998,65	90 033,45	0,00	0,00	0,00
18-D0102101-APDPRAS 2018 EAU-AIDES	208 988,12	0,00	208 988,12	69 000,00	0,00	139 988,12	0,00
19-D0102101-APDPRAS 2019 EAU-AIDES	250 000,00	0,00	250 000,00	0,00	125 000,00	125 000,00	0,00
16-D0102102-APDOPPM 2016 EAU-ASSISTANCE TECHNIQUE	12 072,26	0,00	12 072,26	11 256,26	816,00	0,00	0,00
16-D0304103-APDPRAS 2016 ENS-LOIRET CAPITAL NATURE-PART ACT. LOC	59 748,11	0,00	59 748,11	44 748,11	0,00	0,00	15 000,00
16-D0304103-APDPRPS 2016 ENS-LOIRET CAPITAL NATURE-PART ACT. LOC	300 000,00	0,00	300 000,00	97 749,17	100 000,00	100 000,00	2 250,83
11-E0201201-APDPRAS 2011 ENTREPRISES INDUSTRIELLES ET ARTISANALES	966 351,53	0,00	966 351,53	940 851,53	0,00	25 500,00	0,00
12-E0201201-APDPRAS 2012 ENTREPRISES INDUSTRIELLES ET ARTISANALES	615 365,27	0,00	615 365,27	595 365,27	0,00	20 000,00	0,00
15-E0201201-APDPRAS 2015 ENTREPRISES INDUSTRIELLES ET ARTISANALES	517 500,00	0,00	517 500,00	492 500,00	25 000,00	0,00	0,00
13-E0201201-APDPRAS 2013 ENTREPRISES INDUSTRIELLES ET ARTISANALES	404 681,69	0,00	404 681,69	404 681,69	0,00	0,00	0,00
14-E0201201-APDPRAS 2014 ENTREPRISES INDUSTRIELLES ET ARTISANALES	515 401,57	0,00	515 401,57	515 401,57	0,00	0,00	0,00
11-C0104101-APDOPPM 2011 ENTRETEN /CONSERVATION BAT COLLECTION	1 581 196,27	50 000,00	1 631 196,27	1 233 392,27	241 204,00	153 713,52	1 693,58
13-C0104101-APDOPAM 2013 ENTRETEN /CONSERVATION BAT COLLECTION	1 074 058,77	0,00	1 074 058,77	653 164,63	5 000,00	270 894,14	145 000,00
14-C0104101-APDOPPM 2014 ENTRETEN /CONSERVATION BAT COLLECTION	2 036 397,73	0,00	2 036 397,73	976 152,68	435 294,00	504 951,05	120 000,00
15-C0104101-APDOPPM 2015 ENTRETEN /CONSERVATION BAT COLLECTION	560 000,00	0,00	560 000,00	207 075,55	40 000,00	292 924,45	20 000,00
17-C0104101-APDOPPM 2017 ENTRETEN /CONSERVATION BAT COLLECTION	519 900,00	0,00	519 900,00	80 470,90	2 768,00	436 661,10	0,00
19-C0104101-APDOPPM 2019 ENTRETEN /CONSERVATION BAT COLLECTION	50 000,00	0,00	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
16-A0204203-APDPRAS 2016 ENTRETIEN PERIODIQUE DE LA VC	1 050 000,00	0,00	1 050 000,00	828 470,00	93 641,00	127 889,00	0,00
18-A0204202-APDOPPM 2018 ENTRETIEN PERIODIQUE DES DEPENDANCES	150 000,00	0,00	150 000,00	0,00	0,00	50 000,00	100 000,00
06-A0401301-APDPRPS 2006 EQUILIBRE FINANCIER DES BAILLEURS SOC	4 679 514,14	0,00	4 679 514,14	4 673 281,14	0,00	6 233,00	0,00
12-A0401301-APDPRPS 2012 EQUILIBRE FINANCIER DES BAILLEURS SOC	1 190 760,00	0,00	1 190 760,00	300 840,00	184 712,00	705 208,00	0,00
17-A0401301-APDPRPS 2017 EQUILIBRE FINANCIER DES BAILLEURS SOC	2 500 000,00	0,00	2 500 000,00	18 400,00	67 200,00	764 800,00	1 649 600,00
14-F0101204-APDOPPM 2014 EQUIPEMENT DES COLLEGES	558 549,39	0,00	558 549,39	555 848,90	0,00	2 700,49	0,00
17-F0101204-APDOPPM 2017 EQUIPEMENT DES COLLEGES	2 823 023,77	-108 345,42	2 714 678,35	2 691 133,03	1 404,00	22 141,32	0,00
17-F0101204-APDPRAS 2017 EQUIPEMENT DES COLLEGES	1 194 451,00	0,00	1 194 451,00	1 182 543,40	0,00	11 907,60	0,00
18-F0101204-APDOPPM 2018 EQUIPEMENT DES COLLEGES	2 457 162,00	1 300 000,00	3 757 162,00	63 847,42	1 937 162,00	1 756 152,58	0,00
13-F0101205-APDOPPM 2013 EQUIPEMENTS INFORMATIQUES	9 983 811,01	0,00	9 983 811,01	6 674 743,28	1 100 000,00	1 100 000,00	1 109 087,73
17-F0101205-APDOPPM 2017 EQUIPEMENTS INFORMATIQUES	1 416 896,90	456 864,61	1 873 761,51	1 376 761,51	37 000,00	460 000,00	0,00
18-F0101205-APDOPPM 2018 EQUIPEMENTS INFORMATIQUES	202 300,00	0,00	202 300,00	0,00	30 000,00	35 000,00	137 300,00
17-A0604104-APDOPPM 2017 ETUDES IMPACT ARCHEOLOGIE	26 000,00	0,00	26 000,00	14 338,00	4 600,00	6 411,00	651,00
13-G0801101-APDOPPM 2013 ETUDES SCHEMA DIRECTEUR 2013-2017	5 240 482,68	-101 426,98	5 139 055,70	4 827 628,27	112 908,00	77 922,30	120 597,13
14-G0801101-APDOPPM 2014 ETUDES SCHEMA DIRECTEUR 2013-2017	38 500,00	0,00	38 500,00	0,00	10 000,00	0,00	28 500,00
16-A0202101-APDOPPM 2016 EVALUATION SECURITE INFRASTRUCTURES	302 000,00	0,00	302 000,00	11 406,43	290 500,00	0,00	93,57
18-A0202101-APDOPPM 2018 EVALUATION SECURITE INFRASTRUCTURES	25 000,00	0,00	25 000,00	4 608,00	15 000,00	0,00	25 784,00
19-A0202101-APDOPPM 2019 EVALUATION SECURITE INFRASTRUCTURES	0,00	513 000,00	513 000,00	0,00	0,00	245 000,00	268 000,00
08-A0202101-APDOPAM 2008 EVALUATION SECURITE INFRASTRUCTURES	4 100 982,98	-293 013,36	3 807 969,62	1 996 653,88	245 540,00	268 926,13	1 296 849,61
17-C0101203-APDOPAM 2017 EXPOSITION METTRE EN LIGNE FOND ARCHIVE	11 602,87	0,00	11 602,87	11 602,87	0,00	0,00	0,00
18-A0206102-APDOPPS 2018 FAVORISER LA MOBILITE DES VOYAGEURS	200 000,00	0,00	200 000,00	21 000,00	0,00	60 000,00	119 000,00
09-A0404101-APDPRPS 2009 FINANCEMENT ELABORATION PROGRAMMES LOCAL	150 000,00	0,00	150 000,00	72 152,00	0,00	77 848,00	0,00
09-A0404102-APDPRPS 2009 FINANCEMENT PROCEDURES OPAHIPIG	63 000,00	0,00	63 000,00	59 000,00	0,00	4 000,00	0,00
16-G0402101-APDPRPS 2016 FONDS DEP.DEVELOP.TERRITOIRES VOLET 2	25 003 907,00	0,00	25 003 907,00	4 940 582,50	6 500 000,00	6 500 000,00	6 988 993,00
16-G0402301-APDPRPS 2016 FONDS SOUTIEN PROJETS RAYON DEPT VOLET 4	40 018 858,00	0,00	40 018 858,00	1 616 073,20	17 000 000,00	14 402 784,80	7 000 000,00
15-G0103101-APDOPAM 2015 GESTION DES FAMILLES D'ACHATS	143 467,68	0,00	143 467,68	115 602,27	17 000,00	10 865,41	0,00
15-G0103101-APDOPPM 2015 GESTION DES FAMILLES D'ACHATS	6 700,00	0,00	6 700,00	1 353,60	1 000,00	1 000,00	3 346,40
17-G0103101-APDOPAM 2017 GESTION DES FAMILLES D'ACHATS	290 000,00	0,00	290 000,00	92 123,66	66 000,00	94 836,34	37 040,00
18-G0401102-APDPRAM 2018 GESTION DES RESSOURCES ET DES RISQUES	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00	0,00	0,00	1 000 000,00	0,00
11-G0103102-APDOPPM 2011 GESTION DU PARC AUTOMOBILE	4 288 362,76	52 700,00	4 341 062,76	4 149 850,22	52 700,00	87 110,58	51 401,96
15-G0103102-APDOPPM 2015 GESTION DU PARC AUTOMOBILE	8 067 500,00	0,00	8 067 500,00	4 321 386,15	1 349 500,00	1 475 000,00	921 613,85
19-G0103102-APDOPPM 2019 GESTION DU PARC AUTOMOBILE	540 000,00	118 200,00	658 200,00	0,00	298 200,00	180 000,00	180 000,00
12-F0101203-APDOPPM 2012 GESTION PATRIMONIALE	11 623 927,82	0,00	11 623 927,82	7 035 085,19	451 080,00	1 000 000,00	3 137 762,63
16-F0101203-APDOPPM 2016 GESTION PATRIMONIALE PARTAGEE	1 432 713,95	0,00	1 432 713,95	1 296 300,86	7 545 000,00	0,00	136 413,09
17-F0101203-APDOPPM 2017 GESTION PATRIMONIALE PARTAGEE	19 192 743,64	4 473 000,00	23 665 743,64	6 140 420,12	0,00	7 972 650,45	2 007 673,07
18-F0101203-APDOPPM 2018 GESTION PATRIMONIALE PARTAGEE	197 000,00	0,00	197 000,00	0,00	33 900,00	133 100,00	30 000,00
19-F0101203-APDOPPM 2019 GESTION PATRIMONIALE PARTAGEE	6 420 000,00	650 000,00	7 070 000,00	0,00	2 528 000,00	2 082 000,00	2 460 000,00
17-F0101203-APDPRAS 2017 GESTION PATRIMONIALE PARTAGEE EPLE	600 000,00	0,00	600 000,00	409 373,86	0,00	190 626,14	0,00

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
14-F0101203-APDOPPM 2014 GESTION PATRIMONIALE PATAGEE APLE	34 052 845,64	0,00	34 052 845,64	12 350 452,45	4 968 916,00	9 462 333,22	5 488 201,12
15-F0101203-APDOPPM 2015 GESTION PATRIMONIALE PATAGEE APLE	7 035 494,66	0,00	7 035 494,66	3 562 261,41	802 937,00	2 408 307,32	261 988,93
15-F0102103-APDOPPM 2015 INFRA TELECOM COLLEGES	1 762 732,00	550 000,00	2 312 732,00	636 313,65	755 000,00	725 000,00	196 418,35
07-F0201101-APDPRPM 2007 INFRASTRUCTURES DE L'ENSEIGNEMENT SUP	16 575 812,27	0,00	16 575 812,27	16 575 812,27	0,00	0,00	0,00
19-C0102402-APDOPAM 2019 MDL-ACQUISITION POUR EXPO.ET ANIMATIONS	40 000,00	0,00	40 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00
16-D0101101-APDPRAS 2016 MILIEUX AQUATIQUES -AIDES	114 413,97	0,00	114 413,97	105 617,97	8 796,00	0,00	0,00
17-D0101101-APDPRAS 2017 MILIEUX AQUATIQUES -AIDES	86 423,75	0,00	86 423,75	56 278,75	30 145,00	0,00	0,00
18-D0101101-APDPRAS 2018 MILIEUX AQUATIQUES -AIDES	101 761,73	0,00	101 761,73	22 840,40	44 000,00	34 921,33	0,00
19-D0101101-APDPRAS 2019 MILIEUX AQUATIQUES -AIDES	275 000,00	0,00	275 000,00	0,00	74 000,00	31 000,00	170 000,00
06-A0206201-APDOPPM 2006 MISE EN OEUVRE ET COORDINATION DE L'A19	8 515 810,54	0,00	8 515 810,54	8 511 223,92	1 000,00	1 000,00	2 586,62
09-A0204402-APDOPPM 2009 MODIFICATION DES LIMITES DU DPR	206 000,00	0,00	206 000,00	49 883,23	50 000,00	40 000,00	66 136,77
14-A0204302-APDOPPM 2014 MOYENS AFFECTES A L'EXPLOITATION	268 940,00	0,00	268 940,00	142 207,63	34 600,00	51 020,37	41 112,00
18-A0204302-APDOPPM 2018 MOYENS AFFECTES A L'EXPLOITATION	60 000,00	0,00	60 000,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00
19-A0204302-APDOPPM 2019 MOYENS AFFECTES A L'EXPLOITATION	50 000,00	0,00	50 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	10 000,00
15-G0803104-APDOPAM 2015 NUMERISATION DU CADASTRE	14 363,00	-4 836,00	9 527,00	9 527,00	0,00	0,00	0,00
17-G0803104-APDOPAM 2017 NUMERISATION DU CADASTRE	72 226,80	0,00	72 226,80	72 226,80	0,00	0,00	0,00
17-C0101101-APDOPPM 2017 ORGANISATION TRAITEMENT ARCHIVES	251 171,00	0,00	251 171,00	125 017,48	60 000,00	58 792,81	7 360,71
17-A0603103-APDPRAS 2017 PART DEMOGRAPHIE MEDICALE	150 000,00	0,00	150 000,00	45 000,00	27 500,00	77 500,00	0,00
19-A0603103-APDPRAS 2019 PART DEMOGRAPHIE MEDICALE	150 000,00	0,00	150 000,00	0,00	75 000,00	45 000,00	30 000,00
18-D0303103-APDPRAS 2018 PARTICIPATION AU SMGCO	50 000,00	0,00	50 000,00	19 833,13	0,00	30 166,87	0,00
10-A0202102-APDOPAM 2010 PARTICIPATION TRAVAUX	3 801 422,38	0,00	3 801 422,38	2 915 118,97	2 500,00	0,00	883 803,41
12-A0202102-APDOPPM 2012 PARTICIPATION TRAVAUX	9 362 279,08	-1 227 948,30	8 134 330,78	6 130 982,62	539 983,00	512 120,90	951 234,26
14-A0202102-APDOPPM 2014 PARTICIPATION TRAVAUX	2 170 000,00	0,00	2 170 000,00	1 373 206,13	0,00	672 698,43	124 095,44
16-A0202102-APDOPPM 2016 PARTICIPATION TRAVAUX	3 655 000,00	0,00	3 655 000,00	971 552,19	115 497,00	0,00	2 567 950,81
17-A0202102-APDOPPM 2017 PARTICIPATION TRAVAUX	238 000,00	-59 968,38	178 031,62	178 031,62	0,00	0,00	0,00
18-A0202102-APDOPPM 2018 PARTICIPATION TRAVAUX	2 730 000,00	-50 000,00	2 680 000,00	34 810,04	421 324,00	1 908 880,00	314 985,96
19-A0202102-APDOPPM 2019 PARTICIPATION TRAVAUX	3 300 000,00	650 000,00	3 950 000,00	0,00	534 600,00	1 290 000,00	2 125 400,00
15-A0501201-APDOPPM 2015 PFI GER GENDARMERIES	580 000,00	0,00	580 000,00	21 234,48	15 000,00	25 000,00	518 765,52
16-A0501201-APDOPPM 2016 PFI GER GENDARMERIES	972 000,00	0,00	972 000,00	120 844,11	50 000,00	362 125,12	439 030,77
17-B0101105-APDOPPM 2017 PLAN DE SOLIDARITE EHPAD - MO	4 120 000,00	0,00	4 120 000,00	536 829,93	1 301 000,00	1 430 895,18	851 274,89
16-B0101105-APDPRPS 2016 PLAN DE SOLIDARITE EHPAD - SUBVENTIONS	15 500 000,00	0,00	15 500 000,00	1 882 966,00	2 207 005,00	9 250 052,10	2 159 976,90
13-G0902201-APDOPPM 2013 PLANETE LOIRET-INITIATIVES PARTENARIALE	280 097,83	0,00	280 097,83	280 097,83	0,00	0,00	0,00
12-F0201203-APDPRAS 2012 POLES DE COMPETITIVITE	131 700,00	0,00	131 700,00	119 093,00	0,00	12 607,00	0,00
14-F0201203-APDPRAS 2014 POLES DE COMPETITIVITE	195 570,00	0,00	195 570,00	101 467,21	0,00	94 102,79	0,00
15-F0201203-APDPRAS 2015 POLES DE COMPETITIVITE	87 460,00	0,00	87 460,00	21 865,00	0,00	66 595,00	0,00
06-F0101202-APDOPPM 2006 PPI CONST.RESTRUCT.COLLEGES	25 665 789,41	0,00	25 665 789,41	6 517 984,06	1 130 965,00	1 183 190,00	16 833 650,35
16-F0101202-APDOPPM 2016 PPI CONST.RESTRUCT.COLLEGES	87 996 224,84	0,00	87 996 224,84	2 525 443,01	10 005 000,00	24 096 358,77	51 369 423,06
12-F0101202-APDOPPM 2012 PPI CONST.RESTRUCT.COLLEGES - SUBVENTION	80 000,00	-80 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
11-F0101202-APDOPPP 2011 PPI CONST.RESTRUCT.PPP	175 131 818,39	2 950 660,00	178 082 478,39	41 315 093,92	5 933 766,00	6 483 563,82	124 350 054,65
19-A0603503-APDPRAS 2019 PRL - DEMOG. MEDICALE	150 000,00	0,00	150 000,00	0,00	76 000,00	74 000,00	0,00
08-A0202102-APDOPAM 2008 PROGRAMME PLURIANNUEL DE SECURITE (PPAS)	11 335 986,68	-3 390 925,35	7 945 061,33	6 322 108,61	900 500,00	0,00	722 452,72
09-A0302101-APDPRPM 2009 PROJETS ESP	310 000,00	0,00	310 000,00	217 792,68	30 000,00	32 000,00	30 207,32
17-A0501407-APDOPPM 2017 PROJETS EUROPEENS INTERREG INONDATIONS	300 000,00	0,00	300 000,00	50 452,00	143 000,00	106 548,00	0,00
14-D0201301-APDOPPM 2014 REALISATION DE TRAVAUX DE SECURISATION	8 100 000,00	0,00	8 100 000,00	4 248 947,88	1 150 000,00	1 000 000,00	1 701 052,12
14-D0201201-APDOPPM 2014 REALISATION TRAVAUX ESTHETIQUE	15 600 000,00	0,00	15 600 000,00	8 463 162,18	1 800 000,00	1 800 000,00	3 536 837,82
14-D0201101-APDOPPM 2014 REALISATION TRAVAUX RENFORCEMENT 1 ET 2	9 300 000,54	0,00	9 300 000,54	4 489 715,33	1 200 000,00	1 222 515,08	2 387 770,13
13-G0701101-APDOPAM 2013 REALISER LES ACQUISITIONS FONCIERES	18 000,00	0,00	18 000,00	1 294,98	15 300,00	1 405,02	0,00
13-F0201201-APDPRPS 2013 RECHERCHE ET TRANSFERT DE TECHNOLOGIES	500 000,00	0,00	500 000,00	150 000,00	0,00	299 689,00	50 311,00
15-F0201201-APDPRAS 2015 RECHERCHE ET TRANSFERT DE TECHNOLOGIES	358 948,00	0,00	358 948,00	296 648,00	0,00	62 300,00	0,00
11-E0101301-APDOPPM 2011 REMEMBREMENTS	687 834,51	0,00	687 834,51	410 429,09	149 000,00	128 405,42	0,00
12-E0101301-APDOPPM 2012 REMEMBREMENTS	26 000,00	0,00	26 000,00	313,84	3 000,00	22 686,16	0,00
15-E0101301-APDOPPM 2015 REMEMBREMENTS	1 015 000,00	0,00	1 015 000,00	75 916,23	36 000,00	282 033,74	621 050,03
14-E0101301-APDPRAS 2014 REMEMBREMENTS	16 442,75	0,00	16 442,75	16 442,75	0,00	0,00	0,00
14-A0501407-APDOPAM 2014 RENFORCEMENT DIGUE	250 000,00	0,00	250 000,00	172 908,40	20 000,00	57 091,60	0,00
16-A0502201-APDOPPM 2016 RESEAU RADIOCOMMUNICATION NUMERIQUE	124 897,52	0,00	124 897,52	59 397,52	4 000,00	16 500,00	45 000,00
18-D0304102-APDOPPM 2018 REST CONTINUITE ECO SODENS	160 000,00	2 290,00	162 290,00	0,00	50 100,00	90 190,00	22 000,00
10-C0103102-APDPRAS 2010 RESTAURATION DU PATRIMOINE NON PROTEGE	765 522,97	0,00	765 522,97	720 927,97	18 190,00	26 405,00	0,00
14-C0103102-APDPRAS 2014 RESTAURATION DU PATRIMOINE NON PROTEGE	202 456,00	0,00	202 456,00	176 608,80	16 648,00	9 199,20	0,00
15-C0103102-APDPRAS 2015 RESTAURATION DU PATRIMOINE NON PROTEGE	225 380,00	0,00	225 380,00	200 190,00	5 000,00	15 190,00	5 000,00
16-C0103102-APDPRAS 2016 RESTAURATION DU PATRIMOINE NON PROTEGE	600 000,00	0,00	600 000,00	468 527,00	131 473,00	0,00	0,00
17-C0103102-APDPRAS 2017 RESTAURATION DU PATRIMOINE NON PROTEGE	100 000,00	-85 000,00	15 000,00	6 000,00	4 000,00	5 000,00	0,00
15-C0103101-APDPRAS 2015 RESTAURATION DU PATRIMOINE PROTEGE	623 316,28	0,00	623 316,28	594 906,28	28 410,00	0,00	0,00
16-C0103101-APDPRAS 2016 RESTAURATION DU PATRIMOINE PROTEGE	1 359 500,00	0,00	1 359 500,00	530 385,00	249 785,00	579 330,00	0,00
12-C0101202-APDPRAM 2012 RESTAURATION RELIURE MICROFILMAGE	376 398,64	0,00	376 398,64	375 318,64	0,00	1 080,00	0,00
17-C0101202-APDOPPM 2017 RESTAURATION RELIURE MICROFILMAGE	76 749,48	0,00	76 749,48	75 700,20	0,00	1 049,28	0,00
16-D0303101-APDOPPM 2016 RESTAURATIONS DES ECLUSES	23 290,92	0,00	23 290,92	23 290,92	0,00	0,00	0,00
16-G0802102-APDOPPM 2016 SALLE DELIBERATIONS	148 536,80	-0,01	148 536,79	143 092,79	1 962,00	3 482,00	0,00
17-F0101101-APDOPPM 2017 SECTORISATION DES COLLEGES	170 280,00	0,00	170 280,00	66 738,00	72 300,00	31 242,00	0,00
16-A0202202-APDPRAS 2016 SECURITE AUX ABORDS DES COLLEGES	50 000,00	0,00	50 000,00	5 061,00	0,00	44 939,00	0,00
09-A0301201-APDPRPM 2009 SHEMA DIRECTEUR TRES HAUT DEBIT	120 289 167,00	0,00	120 289 167,00	48 979 577,01	12 926 901,00	10 512 812,00	44 172 229,93
16-G0201102-APDOPPM 2016 SIGNALÉTIQUE DEPARTEMENTALE	199 999,19	0,00	199 999,19	97 458,51	82 556,00	19 984,68	0,00
12-D0102101-APDPRAS 2012 SOUTIEN FINANCIER	3 118 429,05	0,00	3 118 429,05	3 116 509,05	1 920,00	0,00	0,00
14-D0102101-APDPRAS 2014 SOUTIEN FINANCIER	2 641 744,87	0,00	2 641 744,87	2 626 703,87	15 041,00	0,00	0,00
15-D0102101-APDPRAS 2015 SOUTIEN FINANCIER	1 230 801,36	0,00	1 230 801,36	719 947,36	260 854,00	250 000,00	0,00
10-D0102101-APDPRAS 2010 SOUTIEN FINANCIER	7 153 359,45	0,00	7 153 359,45	7 153 359,45	0,00	0,00	0,00
13-D0102101-APDPRAS 2013 SOUTIEN FINANCIER	3 203 921,31	0,00	3 203 921,31	3 203 921,31	0,00	0,00	0,00

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
14-C0301101-APDPRAS 2014 SUBV.COMMUNES REALISATION TRAVAUX	3 767 977,00	0,00	3 767 977,00	3 746 206,00	0,00	21 771,00	0,00
16-C0301101-APDPRAS 2016 SUBV.COMMUNES REALISATION TRAVAUX	5 117 134,00	0,00	5 117 134,00	3 837 933,31	650 374,00	351 035,08	0,00
19-C0301101-APDPRAS 2019 SUBV.COMMUNES REALISATION TRAVAUX	423 263,00	0,00	423 263,00	0,00	423 263,00	0,00	0,00
16-C0103201-APDPRAS 2016 SUBV.REALISATION TRAVAUX BIBLIOTHEQUES	64 587,00	0,00	64 587,00	46 566,00	0,00	18 021,00	0,00
16-C0103202-APDPRAS 2016 SUBV.TRAVAUX EQUIP.CULTURELS	420 962,00	0,00	420 962,00	360 592,35	60 369,00	0,65	0,00
11-A0201302-APDOPPS 2011 SUBVENTION A L'AGGLO DE MONTARGIS	495 804,35	0,00	495 804,35	495 804,35	0,00	0,00	0,00
11-A0201301-APDOPPS 2011 SUBVENTION AGGLO ORLEANS	9 659 502,46	0,00	9 659 502,46	7 123 160,29	808 003,00	1 111 940,16	1 616 399,01
13-D0302104-APDPRPS 2013 SUBVENTION MAE POUR VELOROUTE LOING ET	420 000,00	0,00	420 000,00	280 000,00	140 000,00	0,00	0,00
03-A0301101-APDPRPM 2003 SUIVI ET CONTROLE DU HAUT DEBIT	22 840 000,00	0,00	22 840 000,00	21 177 287,50	250 000,00	250 000,00	1 162 712,50
13-G0802103-APDOPPM 2013 TELEPHONIE 2013-2017	1 550 163,33	0,00	1 550 163,33	832 391,50	394 379,00	160 350,00	163 042,83
16-G0802103-APDOPPM 2016 TELEPHONIE 2013-2017	125 733,19	0,00	125 733,19	99 120,37	5 000,00	5 000,00	16 612,82
19-A0502202-APDOPPS 2019 TRAVAUX D'AMELIORATION DU BATI	199 436,00	0,00	199 436,00	0,00	42 000,00	59 000,00	98 436,00
17-D0302102-APDOPPM 2017 TRAVAUX VLB INONDATIONS	5 000 000,00	0,00	5 000 000,00	228 250,11	2 000 000,00	2 771 749,89	0,00
18-D0303103-APDOPPM 2018 TRVX CANAL ORLEANS INONDATIONS	500 000,00	0,00	500 000,00	0,00	205 000,00	295 000,00	0,00
19-D0303103-APDOPPM 2019 TRVX CANAL ORLEANS INONDATIONS	800 000,00	0,00	800 000,00	0,00	200 000,00	600 000,00	0,00
16-D0303103-APDOPPM 2016 TRVX CANAL ORLEANS INONDATIONS JUIN 2016	674 581,95	0,00	674 581,95	566 628,51	23 800,00	0,00	84 153,44
17-D0303103-APDOPPM 2017 TRVX CANAL ORLEANS INONDATIONS JUIN 2016	6 880 000,00	0,00	6 880 000,00	1 934 505,40	3 644 000,00	1 257 914,95	43 579,65
17-C0104102-APDOPAM 2017 TRVX ET ACQUIS. CHATEAUX ET MUSEES	11 898,40	0,00	11 898,40	6 876,82	4 500,00	521,58	0,00
17-D0303101-APDOPPM 2017 TRVX SUR LE PATRIMOINE HYDRAULIQUE/BATI	1 917 222,82	0,00	1 917 222,82	0,00	0,00	0,00	1 917 222,82
04-C0104102-APDPRPM 2004 VALORISATION ET DEVELOPPEMENT	10 071 815,66	0,00	10 071 815,66	7 912 334,06	110 000,00	124 654,79	1 924 826,81
05-C0104102-APDPRPM 2005 VALORISATION ET DEVELOPPEMENT	48 364,40	0,00	48 364,40	48 364,00	0,00	0,40	0,00
12-C0104102-APDOPPM 2012 VALORISATION ET DEVELOPPEMENT	260 000,00	0,00	260 000,00	58 011,36	9 000,00	1 278,00	191 710,64
18-C0104102-APDOPPM 2018 VALORISATION ET DEVELOPPEMENT	250 000,00	0,00	250 000,00	3 028,80	150 000,00	96 971,20	0,00
19-C0104102-APDOPPM 2019 VALORISATION ET DEVELOPPEMENT	70 000,00	0,00	70 000,00	0,00	70 000,00	0,00	0,00
17-C0103103-APDPRAS 2017 VALORISATION MONUMENTS HISTORIQUES PRIVE	20 921,00	0,00	20 921,00	9 924,00	0,00	10 997,00	0,00
19-C0103103-APDPRAS 2019 VALORISATION MONUMENTS HISTORIQUES PRIVE	183 079,00	-132 728,00	50 351,00	0,00	10 997,00	39 354,00	0,00
17-A0204301-APDOPPM 2017 VIABILITE HIVERNALE	590 000,00	0,00	590 000,00	325 948,62	0,00	150 000,00	114 051,38
13-G0802102-APDOPPM 2013 VISIO ET AUDIOVISUEL 2013-2017	344 450,00	13 839,44	358 289,44	233 491,44	20 024,00	58 774,00	46 000,00
14-E0202201-APDOPPM 2014 ZAC EN MAITRISE D'OUVRAGE	2 830 499,23	0,00	2 830 499,23	2 465 947,11	21 000,00	343 552,12	0,00
17-C0101102-APDOPPM 2017 archives - acquisition doc patrimoniaux	32 090,39	0,00	32 090,39	31 912,09	0,00	178,30	0,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES
ENGAGEMENTS HORS BILAN – AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

IV
C8

SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
TOTAL	276 975 208,70	211 010,99	277 186 219,69	112 499 892,29	24 825 557,00	24 304 892,13	115 582 383,17
15-G0802103-AEDOPPM 2015 ABONNEMENT RESEAUX	7 048 451,34	0,00	7 048 451,34	3 216 170,48	765 887,00	792 724,00	2 304 314,86
16-G0802103-AEDOPPM 2016 ABONNEMENT RESEAUX	39 159,52	0,00	39 159,52	27 168,12	4 000,00	2 000,00	5 991,40
15-F0102202-AEDPRPM 2015 ACCES RESTAURANTS SCOLAIRES	7 302 724,32	0,00	7 302 724,32	7 158 652,58	0,00	144 071,74	0,00
19-F0102202-AEDPRPM 2019 ACCES RESTAURANTS SCOLAIRES	2 120 000,00	0,00	2 120 000,00	0,00	2 118 284,00	1 716,00	0,00
18-E0101203-AEDPRAS 2018 ACCPGNT SITUATIONS FRAGILITE MONDE AGRI	50 000,00	0,00	50 000,00	25 000,00	25 000,00	0,00	0,00
19-E0101203-AEDPRAS 2019 ACCPGNT SITUATIONS FRAGILITE MONDE AGRI	50 000,00	0,00	50 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00	0,00
16-D0304401-AEDPRPS 2016 ACTIONS PILOTES	20 400,00	0,00	20 400,00	10 200,00	0,00	6 800,00	3 400,00
19-D0304301-AEDPRPS 2019 AMENAGEMENT ET GESTION DES PARCS	600 000,00	0,00	600 000,00	0,00	102 453,00	200 000,00	297 547,00
17-A0604104-AEDOPPM 2017 ARCHEOLOGIE PREVENTIVE	450 000,00	0,00	450 000,00	16 765,47	105 580,00	112 500,00	215 154,53
18-A0604104-AEDOPPM 2018 ARCHEOLOGIE PREVENTIVE	200 000,00	0,00	200 000,00	10 017,48	11 900,00	25 000,00	153 082,52
13-G0501101-AEDPRPM 2013 ASS FAMI FORMATION	2 530 987,66	0,00	2 530 987,66	793 740,00	0,00	1 737 247,66	0,00
17-D0102102-AEDOPPM 2017 ASSISTANCE TECHNIQUE EXT	147 928,00	0,00	147 928,00	83 928,00	63 000,00	1 000,00	0,00
16-G0702501-AEDOPPM 2016 ASSURANCES	700 000,00	0,00	700 000,00	361 012,67	140 800,00	198 187,33	0,00
17-G0702501-AEDOPPM 2017 ASSURANCES	1 300 000,00	0,00	1 300 000,00	586 914,76	214 700,00	413 085,24	85 300,00
18-G0702501-AEDOPPM 2018 ASSURANCES	1 552 000,00	0,00	1 552 000,00	4 310,33	341 133,00	364 200,00	842 356,67
12-G0702501-AEDOPPM 2012 ASSURANCES 2012-2016	2 553 100,54	0,00	2 553 100,54	2 553 100,54	0,00	0,00	0,00
13-G0702201-AEDOPPM 2013 ASSURER GESTION PREVENTIVE PATRIMOINE	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00	784 859,04	0,00	215 140,96	0,00
17-G0702201-AEDOPPM 2017 ASSURER GESTION PREVENTIVE PATRIMOINE	560 000,00	0,00	560 000,00	21 294,33	153 300,00	385 405,67	0,00
15-G0702202-AEDOPPM 2015 ASSURER LA REACTIVITE DES INTERVENTIONS	2 173 301,24	0,00	2 173 301,24	975 746,20	297 660,00	281 750,00	618 145,04
17-G0702202-AEDOPPM 2017 ASSURER LA REACTIVITE DES INTERVENTIONS	320 000,00	0,00	320 000,00	488,09	54 500,00	80 000,00	185 011,91
12-G0702202-AEDOPPM 2012 ASSURER LA REACTIVITE DES INTERVENTIONS	1 665,98	0,00	1 665,98	1 665,98	0,00	0,00	0,00
17-G0302101-AEDPRAM 2017 AUDITS DE STRUCTURES EXTERNES	71 400,00	0,00	71 400,00	53 400,00	0,00	18 000,00	0,00
15-F0201202-AEDPRAS 2015 BOURSES DOCTORALES ET POST-DOCTORALES	168 780,00	0,00	168 780,00	155 280,00	0,00	13 500,00	0,00
16-F0201202-AEDPRAS 2016 BOURSES DOCTORALES ET POST-DOCTORALES	131 000,00	0,00	131 000,00	90 500,00	0,00	40 500,00	0,00
16-C0302201-AEDPRAS 2016 CLUBS SPORTIFS D'ELITE 2016/2017	1 300 000,00	0,00	1 300 000,00	1 197 000,00	0,00	103 000,00	0,00
17-C0302201-AEDPRAS 2017 CLUBS SPORTIFS D'ELITE 2016/2017	1 257 000,00	0,00	1 257 000,00	1 212 000,00	0,00	45 000,00	0,00
17-D0304103-AEDPRPS 2017 CONSERVATOIRE	90 000,00	0,00	90 000,00	60 000,00	30 000,00	0,00	0,00

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
08-A0501202-AEDOPPM 2008 CONSTRUCTION EXTENSION RESTRUCTURATION	14 725 044,88	0,00	14 725 044,88	7 676 389,28	622 108,00	614 200,05	5 812 347,55
18-D0202102-AEDOPPM 2018 CONTROLE CONCESSION	150 000,00	0,00	150 000,00	0,00	55 000,00	75 000,00	20 000,00
18-D0302203-AEDPPRS 2018 CONVENTIONS COMITES RANDONNEES	15 000,00	0,00	15 000,00	3 208,46	5 000,00	5 000,00	1 791,54
19-D0302203-AEDPPRS 2019 CONVENTIONS COMITES RANDONNEES	4 000,00	0,00	4 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	2 000,00
19-C0103303-AEDPRAS 2019 Conventions Culture	865 688,00	0,00	865 688,00	0,00	843 288,00	22 400,00	0,00
16-D0101201-AEDOPPM 2016 EAU-CONNAISSANCES ET MESURES	112 445,00	0,00	112 445,00	74 874,57	30 000,00	7 570,43	0,00
14-D0304301-AEDOPPM 2014 ENS SUIVI ECOLOGIQUE DES SITES	17 381,00	0,00	17 381,00	16 162,05	200,00	0,70	1 018,25
18-D0304301-AEDOPAM 2018 ENS-LOIRET CAPITAL NATURE ENTRETIEN PARC	200 000,00	0,00	200 000,00	66 702,85	89 800,00	43 497,15	0,00
16-D0304301-AEDOPPM 2016 ENS-LOIRET CAPITAL NATURE-AMGT GEST PARC	33 000,00	0,00	33 000,00	13 046,99	3 863,00	16 090,01	0,00
18-D0304301-AEDPRAS 2018 ENS-LOIRET CAPITAL NATURE-AMGT GEST PARC	199 999,52	0,00	199 999,52	97 547,12	97 547,00	952,52	3 952,88
19-D0304301-AEDOPPM 2019 ENS-LOIRET CAPITAL NATURE-AMGT GEST PARC	20 000,00	0,00	20 000,00	0,00	1 360,00	9 240,00	9 400,00
16-D0304102-AEDPPRS 2016 ENS-LOIRET CAPITAL NATURE-MISE EN OEUVRE	80 000,00	0,00	80 000,00	17 112,40	5 000,00	10 000,00	47 887,60
15-C0104101-AEDOPPM 2015 ENTRETIEN /CONSERVATION BAT COLLECTION	687 000,00	0,00	687 000,00	315 706,83	118 600,00	114 500,00	138 193,17
15-D0302102-AEDOPPM 2015 ENTRETIEN LOIRE A VELO	1 280 000,00	0,00	1 280 000,00	848 283,03	270 000,00	161 716,97	0,00
15-F0101205-AEDOPPM 2015 EQUIP INFORMATIQUE COL	1 574 721,26	-116 142,71	1 458 578,55	608 578,55	100 000,00	250 000,00	500 000,00
18-G0702203-AEDOPPM 2018 ETAT DES LIEUX	82 000,00	0,00	82 000,00	0,00	9 500,00	20 500,00	52 000,00
10-A0604104-AEDPRPM 2010 ETUDES IMPACT ARCHEOLOGIE	242 479,26	0,00	242 479,26	242 479,26	0,00	0,00	0,00
16-B0403301-AEDPRPM 2016 FORMATION OBLIGATOIRE ASSISTANTS FAMILIA	61 251,27	11 548,00	72 799,27	41 363,27	29 786,00	1 650,00	0,00
15-G0702204-AEDOPPM 2015 GESTION DES FLUIDES	1 650 701,00	0,00	1 650 701,00	642 980,76	257 400,00	750 320,24	0,00
14-F0101203-AEDOPPM 2014 GESTION PATRIMONIALE PARTAGEE	8 415 000,00	0,00	8 415 000,00	5 677 348,07	1 138 200,00	1 599 451,93	0,00
15-F0101203-AEDOPPM 2015 GESTION PATRIMONIALE PARTAGEE	8 480 000,00	0,00	8 480 000,00	3 976 256,09	1 297 200,00	1 453 100,00	1 753 443,91
16-F0101203-AEDOPPM 2016 GESTION PATRIMONIALE PARTAGEE	6 770 000,00	0,00	6 770 000,00	3 694 600,91	1 580 000,00	1 454 492,24	40 906,85
15-F0102103-AEDOPPM 2015 INFRA TELECOM COLLEGES	4 298 584,52	0,00	4 298 584,52	1 568 083,59	527 000,00	547 000,00	1 656 500,93
06-G0702303-AEDOPPM 2013 INTEGRER LA DIMENSION SURETE/SECURITE	872 281,13	0,00	872 281,13	685 004,57	178 000,00	9 276,56	0,00
15-G0802104-AEDOPPM 2015 LECTEURS BOITIERS COPIEURS	2 508 771,62	0,00	2 508 771,62	1 725 854,01	399 945,00	154 682,61	228 290,00
15-G0801101-AEDOPPM 2015 MAINTENANCE LOG METIER	3 303 855,75	-3 081,24	3 300 774,51	2 061 661,20	387 560,00	419 759,09	431 794,22
17-G0801101-AEDOPPM 2017 MAINTENANCE LOG METIER	2 420 132,00	-63 853,85	2 356 278,15	865 525,47	552 600,00	547 600,00	390 552,68
17-C0102102-AEDOPAM 2017 MDL - acquisition de doc multi supports	245 000,00	0,00	245 000,00	39 906,60	50 000,00	90 093,40	65 000,00
17-D0101101-AEDPRAS 2017 MILIEUX AQUATIQUES -AIDES	86 990,92	0,00	86 990,92	78 465,14	8 525,00	0,78	0,00
18-D0101101-AEDPRAS 2018 MILIEUX AQUATIQUES -AIDES	159 203,91	0,00	159 203,91	38 061,63	85 488,00	28 229,28	7 425,00
19-D0101101-AEDPRAS 2019 MILIEUX AQUATIQUES -AIDES	100 000,00	0,00	100 000,00	0,00	50 817,00	30 000,00	19 183,00
16-D0101101-AEDPRAS 2016 MILIEUX AQUATIQUES -AIDES	56 901,20	0,00	56 901,20	56 901,20	0,00	0,00	0,00
13-F0102103-AEDOPAM 2013 MISE A DISPOSITION DE COPIEURS	2 727 148,13	0,00	2 727 148,13	1 923 148,13	300 000,00	168 000,00	336 000,00

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
07-A0206201-AEDPRAM 2007 MISE EN OEUVRE ET COORDINATION DE L'A19	248 642,48	0,00	248 642,48	215 522,48	5 520,00	5 520,00	22 080,00
17-C0402101-AEDPRAS 2017 MOBILITE DES JEUNES A L'INTERNATIONAL	8 700,00	0,00	8 700,00	6 220,00	2 480,00	0,00	0,00
19-C0402101-AEDPRAS 2019 MOBILITE DES JEUNES A L'INTERNATIONAL	15 000,00	0,00	15 000,00	0,00	9 000,00	6 000,00	0,00
16-A0204302-AEDPRM 2016 MOYENS AFFECTES A L'EXPLOITATION	4 000 000,00	0,00	4 000 000,00	1 393 585,13	750 000,00	862 500,00	993 914,87
12-A0204302-AEDPRM 2012 MOYENS AFFECTES A L'EXPLOITATION	2 803 264,66	0,00	2 803 264,66	2 803 264,66	0,00	0,00	0,00
18-A0204302-AEDOPPM 2018 MOYENS AFFECTES A L'EXPLOITATION	8 061,00	0,00	8 061,00	8 061,00	0,00	0,00	0,00
17-B0403301-AEDOPPM 2017 NOUVEAU MARCHÉ ASS MAT	54 844,00	14 277,00	69 121,00	18 360,45	26 785,00	17 747,55	6 228,00
15-D0101201-AEDOPPM 2015 OBSERVATOIRE DE L'EAU	271 555,04	0,00	271 555,04	252 368,94	0,00	19 186,10	0,00
17-E0302102-AEDPRAS 2017 PART ANIMATIONS TOURISTIQUES	54 756,07	0,00	54 756,07	54 756,07	0,00	0,00	0,00
17-A0603103-AEDPRAS 2017 PART DEMOGRAPHIE MEDICALE	21 600,00	0,00	21 600,00	7 200,00	7 200,00	7 200,00	0,00
19-A0603103-AEDPRAS 2019 PART DEMOGRAPHIE MEDICALE	64 800,00	0,00	64 800,00	0,00	7 200,00	21 600,00	36 000,00
15-A0501201-AEDOPPM 2015 PFI GER GENDARMERIES	390 000,00	0,00	390 000,00	72 083,13	35 000,00	66 000,00	217 916,87
09-G0702101-AEDPRM 2009 PLANS ARCHITECTURaux	150 000,00	0,00	150 000,00	137 880,72	5 000,00	2 979,28	0,00
19-F0101202-AEDOPPM 2019 PPI CONST.RESTRUCT.COLLEGES	3 452 000,00	0,00	3 452 000,00	0,00	0,00	0,00	3 452 000,00
04-F0101202-AEDOPPM 2004 PPI CONST.RESTRUCT.COLLEGES	9 701 020,26	0,00	9 701 020,26	9 701 020,26	0,00	0,00	0,00
11-F0101202-AEDOPPP 2011 PPI CONST.RESTRUCT.PPP	45 591 534,76	0,00	45 591 534,76	10 517 879,09	1 705 826,00	1 804 115,50	31 563 714,17
13-F0101202-AEDOPPP 2013 PPI CONST.RESTRUCT.PPP	84 445 826,37	0,00	84 445 826,37	20 950 224,28	5 710 059,00	4 666 712,00	53 118 831,09
09-F0101202-AEDOPPP 2009 PPI STE GENEVIEVE	21 562 667,46	0,00	21 562 667,46	9 852 586,51	1 169 975,00	1 233 031,17	9 307 074,78
16-C0302202-AEDPRAS 2016 PREST SERVICES COMMUNICATION	143 000,00	0,00	143 000,00	125 081,00	0,00	17 919,00	0,00
17-C0302202-AEDPRAS 2017 PREST SERVICES COMMUNICATION	143 000,00	0,00	143 000,00	64 248,00	0,00	78 752,00	0,00
19-E0302402-AEDPRAS 2019 PRESTATIONS ETUDES ET CONSEILS TOURISME	30 000,00	0,00	30 000,00	0,00	0,00	10 000,00	20 000,00
19-A0603503-AEDPRAS 2019 PRL - DEMOG. MEDICALE	95 000,00	0,00	95 000,00	0,00	19 500,00	35 000,00	40 500,00
17-A0603501-AEDPRAS 2017 PRL - ECONOMIE DE PROXIMITE	100 000,00	0,00	100 000,00	60 000,00	40 000,00	0,00	0,00
18-A0501407-AEDOPPM 2018 PROJETS EUROPEENS INTERREG INONDATIONS	60 000,00	0,00	60 000,00	0,00	15 200,00	14 800,00	30 000,00
15-D0201101-AEDPRM 2015 REALISATION TRAVAUX RENFORCEMENT 1 ET 2	257 996,80	0,00	257 996,80	35 075,94	30 000,00	109 000,00	83 920,86
09-F0201201-AEDPRAS 2009 RECHERCHE ET TRANSFERT DE TECHNOLOGIES	42 895,41	0,00	42 895,41	36 854,81	0,00	6 040,60	0,00
18-G0702101-AEDOPPM 2018 REFERENTIELS PLANS IMMEUBLES	12 000,00	-12 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16-A0502201-AEDOPPM 2016 RESEAU RADIOCOMMUNICATION NUMERIQUE	204 916,12	41 000,00	245 916,12	120 089,75	40 000,00	40 000,00	45 826,37
14-G0802101-AEDOPPM 2014 SCHEMA DE MODERNISATION 2013-2017	50 000,00	0,00	50 000,00	26 798,88	8 000,00	8 000,00	7 201,12
15-G0802101-AEDOPPM 2015 SCHEMA DE MODERNISATION 2013-2017	1 266 343,54	358 238,80	1 624 582,34	695 562,25	286 180,00	320 843,00	321 997,09
18-E0301102-AEDOPPM 2018 SCHEMA DE SIGNALISATION TOURISTIQUE	11 000,00	0,00	11 000,00	0,00	0,00	11 000,00	0,00
16-B0301401-AEDPRAS 2016 STRUCTURES D'INSERTION SUBVENTIONS	1 374 418,94	0,00	1 374 418,94	924 358,06	338 000,00	112 060,88	0,00
19-B0301401-AEDPRAS 2019 STRUCTURES D'INSERTION SUBVENTIONS	1 149 796,00	0,00	1 149 796,00	0,00	574 898,00	574 898,00	0,00

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
17-F0201202-AEDPRAS 2017 SUB BOURSE DOCTORALE & ACCUEIL CHERCHEURS	117 500,00	0,00	117 500,00	50 000,00	27 000,00	40 500,00	0,00
18-C0401201-AEDPRAS 2018 SUB PORTEUR PROJET COOP.DEVELOP. DURABLE	1 500,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00
19-C0401201-AEDPRAS 2019 SUB PORTEUR PROJET COOP.DEVELOP. DURABLE	25 000,00	0,00	25 000,00	0,00	17 250,00	7 750,00	0,00
15-D0304103-AEDPRPS 2015 SUBVENTIONS RESERVE NATURELLE ET PASTO	1 484 138,00	0,00	1 484 138,00	911 109,01	330 000,00	243 028,99	0,00
15-D0304102-AEDOPPM 2015 SUIVI ANIMATION SODENS	142 452,00	0,00	142 452,00	33 444,50	29 000,00	80 007,50	0,00
18-D0304102-AEDOPPM 2018 SUIVI ANIMATION SODENS	30 000,00	0,00	30 000,00	0,00	25 000,00	5 000,00	0,00
16-E0301101-AEDOPAM 2016 Schéma de développement touristique	51 636,00	-4 398,00	47 238,00	47 238,00	0,00	0,00	0,00
11-A0302101-AEDPRPS 2011 Sub fonct ESP communes EPCI	156 166,82	0,00	156 166,82	26 137,48	45 000,00	48 548,00	36 481,24
12-D0201401-AEDPRPS 2012 TAXE COMMUNALE CCFE	805 768,00	0,00	805 768,00	805 768,00	0,00	0,00	0,00
18-A0204301-AEDOPPM 2018 VIABILITE HIVERNALE	58 000,00	13 262,00	71 262,00	0,00	14 500,00	14 500,00	42 262,00
15-G0802102-AEDOPPM 2015 VISIO ET AUDIOVISUEL	135 930,00	-27 839,01	108 090,99	92 647,79	4 000,00	3 000,00	8 443,20

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	D1.1

D1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		5,00	0,00	5,00	4,00	1,00	5,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services	A	4,00	0,00	4,00	3,00	1,00	4,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		603,00	3,00	606,00	463,00	73,00	536,00
Adjoint administratif	C	75,00	0,00	75,00	43,00	22,00	65,00
Adjoint administratif principal 1ère classe	C	79,00	0,00	79,00	77,00	0,00	77,00
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	142,00	0,00	142,00	120,00	1,00	121,00
Administrateur	A	8,00	0,00	8,00	4,00	3,00	7,00
Administrateur hors classe	A	3,00	0,00	3,00	1,00	2,00	3,00
Attaché principal	A	42,00	0,00	42,00	38,00	2,00	40,00
Attaché territorial	A	108,00	1,00	109,00	65,00	28,00	93,00
Directeur territorial	A	6,00	0,00	6,00	5,00	0,00	5,00
Rédacteur principal 1ère cl	B	45,00	0,00	45,00	42,00	0,00	42,00
Rédacteur principal 2ème cl	B	28,00	0,00	28,00	19,00	5,00	24,00
Rédacteur territorial	B	67,00	2,00	69,00	49,00	10,00	59,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		920,00	1,00	921,00	763,00	98,00	861,00
Adjoint tech principal 1ère classe EE	C	201,00	0,00	201,00	197,00	0,00	197,00
Adjoint tech principal 2ème classe EE	C	164,00	0,00	164,00	153,00	0,00	153,00
Adjoint technique	C	58,00	0,00	58,00	35,00	19,00	54,00
Adjoint technique EE	C	134,00	1,00	135,00	82,00	46,00	128,00
Adjoint technique principal 1ère classe	C	74,00	0,00	74,00	69,00	0,00	69,00
Adjoint technique principal 2ème classe	C	59,00	0,00	59,00	57,00	0,00	57,00
Agent de Maîtrise	C	23,00	0,00	23,00	19,00	0,00	19,00
Agent de maîtrise principal	C	33,00	0,00	33,00	31,00	0,00	31,00
Ingénieur	A	36,00	0,00	36,00	21,00	8,00	29,00
Ingénieur chef hors classe	A	6,00	0,00	6,00	3,00	1,00	4,00
Ingénieur en chef	A	5,00	0,00	5,00	3,00	0,00	3,00
Ingénieur principal	A	28,00	0,00	28,00	22,00	5,00	27,00
Technicien principal 1ère classe	B	36,00	0,00	36,00	33,00	0,00	33,00
Technicien principal 2ème classe	B	29,00	0,00	29,00	20,00	7,00	27,00
Technicien territorial	B	34,00	0,00	34,00	18,00	12,00	30,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		364,00	4,00	368,00	310,00	37,00	347,00
Assistant socio-éducatif 1ère classe	A	183,00	0,00	183,00	177,00	1,00	178,00
Assistant socio-éducatif 2ème classe	A	66,00	0,00	66,00	36,00	23,00	59,00
Auxiliaire de puériculture principal de 1ère classe	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Cadre de santé 1ère classe	A	6,00	0,00	6,00	5,00	0,00	5,00
Cadre de santé 2ème classe	A	5,00	0,00	5,00	3,00	0,00	3,00
Cadre de santé territorial	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Conseiller socio-éducatif	A	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
Educateur jeunes enfants 1ère classe	A	7,00	0,00	7,00	7,00	0,00	7,00
Educateur jeunes enfants 2ème classe	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Infirmier soins gx cl normale	A	6,00	0,00	6,00	5,00	0,00	5,00
Infirmier soins gx cl sup	A	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Infirmier soins gx hors classe	A	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Moniteur éduc interv familial	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Médecin de 2ème classe	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Médecin hors classe	A	18,00	3,00	21,00	10,00	8,00	18,00
Psychologue classe normale	A	11,00	1,00	12,00	7,00	5,00	12,00
Psychologue hors classe	A	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Puéricultrice Hors classe	A	22,00	0,00	22,00	22,00	0,00	22,00
Puéricultrice classe normale	A	9,00	0,00	9,00	8,00	0,00	8,00
Puéricultrice classe supérieure	A	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Sage femme cl normale	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Sage femme hors classe	A	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		61,00	1,00	62,00	41,00	17,00	58,00
Adjoint du patrimoine	C	8,00	0,00	8,00	2,00	6,00	8,00
Adjoint du patrimoine principal 1ère classe	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Adjoint pat principal 2ème cl	C	8,00	0,00	8,00	8,00	0,00	8,00
Assistant de conservation	B	12,00	1,00	13,00	2,00	9,00	11,00
Assistant de conservation Principal 1ère classe	B	7,00	0,00	7,00	7,00	0,00	7,00
Assistant de conservation Principal 2ème classe	B	4,00	0,00	4,00	3,00	0,00	3,00
Attaché de conservation du patrimoine	A	12,00	0,00	12,00	10,00	1,00	11,00
Attaché principal conserv pat	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Bibliothécaire principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Conservateur en chef du patrimoine	A	3,00	0,00	3,00	2,00	1,00	3,00
Conservateur territorial de Bibliothèques	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agents mis à disposition entrant		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		1 949,00	12,00	1 961,00	1 581,00	570,00	2 151,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant. « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

D1.1

D1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	CONTRAT Nature du contrat (5)
			Index (8)	Euros		
Agents occupant un emploi permanent (6)						
Adjoint administratif	C	ADM		0,00	3-2	CDD
Adjoint administratif	C	ADM		0,00	3-4	CDI
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	ADM		0,00	3-4	CDI
Adjoint du patrimoine	C	CULT		0,00	3-2	CDD
Adjoint tech principal 2ème classe EE	C			0,00	3-2	CDD 3-2
Adjoint technique	C	TECH		0,00	3-2	CDD
Adjoint technique EE	C	TECH		0,00	3-2	CDD
Adjoint technique EE	C	TECH		0,00	3-4	CDI
Administrateur	A	ADM		0,00	3-4	CDI
Administrateur hors classe	A	ADM		0,00	3-4	CDI
Assistant de conservation	B	CULT		0,00	3-2	CDD
Assistant de conservation	B	CULT		0,00	3-4	CDI
Assistant socio-éducatif 1ère classe	A	MS		0,00	3-2	CDD
Assistant socio-éducatif 2ème classe	A	MS		0,00	3-3-2°	CDD
Assistant socio-éducatif 2ème classe	A	MS		0,00	3-2	CDD
Assistant socio-éducatif 2ème classe	A	MS		0,00	3-4	CDI
Attaché de conservation du patrimoine	A	CULT		0,00	3-4	CDI
Attaché principal	A	ADM		0,00	3-4	CDI
Attaché principal	A	ADM		0,00	3-3-2°	CDD
Attaché territorial	A	ADM		0,00	3-2	CDD
Attaché territorial	A	ADM		0,00	3-3-2°	CDD
Attaché territorial	A	ADM		0,00	3-4	CDI
Cadre de santé 2ème classe	A	OTR		0,00	3-3-2°	CDD
Collaborateur de cabinet	A	OTR		0,00	110	CDD
Collaborateur de cabinet	C	OTR		0,00	110	CDD
Conservateur en chef du patrimoine	A	CULT		0,00	3-4	CDI
Directeur général adjoint des services	A	OTR		0,00	47	CDI
Educateur jeunes enfants 1ère classe	A	MS		0,00	3-2	CDD
Ingénieur	A	TECH		0,00	3-3-2°	CDD
Ingénieur	A			0,00	3-2	CDD
Ingénieur	A	TECH		0,00	3-4	CDI
Ingénieur chef hors classe	A	TECH		0,00	3-4	CDI
Ingénieur principal	A	TECH		0,00	3-4	CDI
Médecin hors classe	A	MS		0,00	3-4	CDI
Médecin hors classe	A	MS		0,00	3-2	CDD
Médecin hors classe	A	MS		0,00	3-3-2°	CDD

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	CONTRAT Nature du contrat (5)
			Index (8)	Euros		
Médecin hors classe	A	MS		0,00	3-3-2°	CDD
Médecin hors classe	A	MS		0,00	3-4	CDI
Psychologue classe normale	A	MS		0,00	3-3-2°	CDD
Psychologue classe normale	A	MS		0,00	3-2	CDD
Psychologue classe normale	A	MS		0,00	3-2	CDD
Puéricultrice Hors classe	A	MS		0,00	3-4	CDI
Puéricultrice classe normale	A	MS		0,00	3-2	CDD
Rédacteur principal 2ème cl	B	ADM		0,00	3-2	CDD
Rédacteur principal 2ème cl	B	ADM		0,00	3-4	CDI
Rédacteur territorial	B	ADM		0,00	3-2	CDD
Rédacteur territorial	B	ADM		0,00	3-2	CDD
Technicien principal 2ème classe	B	TECH		0,00	3-3-2°	CDD
Technicien territorial	B	TECH		0,00	3-2	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Adjoint administratif	C	ADM		0,00	3-1	
Adjoint administratif	C	ADM		0,00	3-b	
Adjoint du patrimoine	C	CULT		0,00	3-1	
Adjoint du patrimoine	C	TECH		0,00	3-b	
Adjoint tech principal 2ème classe EE	C	TECH		0,00	3-1	
Adjoint technique	C	TECH		0,00	3-1	
Adjoint technique ets ens	C	TECH		0,00	3-1	
Assistant Socio-éducatif 2ème classe	A	MS		0,00	3-b	
Assistant de conservation	C	CULT		0,00	3-b	
Assistant socio-éducatif 1ère classe	A	MS		0,00	3-1	
Assistant socio-éducatif 2ème classe	A	MS		0,00	3-1	
Attaché Territorial	A	ADM		0,00	3-b	
Educateur Principal JE	A	MS		0,00	3-1	
Infirmier soins gx cl normale	A	MS		0,00	3-b	
Rédacteur	B	ADM		0,00	3-1	
Rédacteur	B	ADM		0,00	3-b	
Technicien territorial	B	ADM		0,00	3-b	
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

- (4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
- 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 - 3-b° : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 - 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 - 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 - 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 - 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A, lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 - 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaires des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 - 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 - 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 - 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 - 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 - 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 - 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 - 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 - A : autres (préciser).
- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES
ENGAGEMENTS HORS BILAN – LISTE DES GRADES OU EMPLOIS A INSCRIRE

IV
D1.2

GRADES OU EMPLOIS	Catégorie	GRADES OU EMPLOIS	Catégorie	GRADES OU EMPLOIS	Catégorie
Directeur général des services	A	Agent de salubrité	C	Adjoint d'animation principal	C
Directeur général adjoint des services	A	Agent d'entretien qualifié	C	Adjoint d'animation qualifié	C
Collaborateur de cabinet		Agent d'entretien	C	Adjoint d'animation	C
Secteur administratif :		Autres (préciser)	C	Agent d'animation qualifié	C
Administrateur	A	Secteur social :		Agent d'animation	C
Directeur	A	Conseiller socio-éducatif	A	Secteur culturel :	
Attaché principal	A	Assistant socio-éducatif principal, dont:	B	Conservateur du patrimoine (dont conservateur en chef)	A
Attaché	A	* assistant de service social		Conservateur de bibliothèques (dont conservateur en chef)	A
Rédacteur en chef	B	* conseiller en ESF	B	Attaché de conservation	A
Rédacteur principal	B	* éducateur spécialisé	B	Bibliothécaire	A
Rédacteur	B	Assistant socio-éducatif, dont:	C	Directeur d'enseignement artistique	A
Adjoint adm. principal de 1ère classe	C	* assistant de service social	C	Professeur d'enseignant artist hors classe	A
Adjoint adm. principal de 2ème classe	C	* conseiller en ESF	C	Prof. d'enseignt. art. de classe normale	A
Adjoint administratif	C	* éducateur spécialisé	C	Assistant qualifié de conserv. hors cl.	B
Agent administratif qualifié	C	Educateur de jeunes enfants chef	B	Assistant qualifié de conserv. de 1ère cl.	B
Agent administratif	C	Educateur de jeunes enfants principal	B	Assistant qualifié de conserv. de 2è cl.	B
Autres (préciser)		Educateur de jeunes enfants	B	Assistant qualifié de conserv. de 2è cl.	B
Secteur technique:		Moniteur éducateur	C	Assistant de conserv. hors classe	B
Ingénieur en chef de 1ère catégorie	A	Agent social qualifié de 1ère classe	C	Assistant de conserv. de 1ère classe	B
Ingénieur en chef	A	Agent social qualifié de 2ème classe	C	Assistant de conserv. de 2ème classe	B
Ingénieur subdivisionnaire	A	Agent social	C	Assistant spécialisé d'enseignt. artist.	B
Technicien en chef	A	Autres (préciser)		Agent qualifié du patrimoine hors classe	B
Technicien principal	A	Secteur sportif :		Agent qualifié du patr. 1ère et 2ème cl.	C
Technicien	B	Cons. des activités phys. & sport. ppal	A	Agent du patrimoine de 1ère classe	C
Agent de maîtrise principal	B	Conseiller des activités phys. & sport.	A	Agent du patrimoine de 2ème classe	C
Agent de maîtrise qualifié	C	Educ. des activités phys. et sport. hors cl.	B	Autres (préciser)	C
Agent de maîtrise	C	Educ. des activités phys. et sport. 1ère cl.	B		
Agent technique en chef	C	Educ. des activités phys. et sport. 2è cl.	B		
Agent technique principal et qualifié	C	Opér. des activités phys. et sport. ppal	C		
Agent technique	C	Opér. des activités phys. et sport. qualif.	C		
Gardien d'immeuble en chef	C	Opér. des activités phys. et sport.	C		
Gardien d'immeuble principal et qualifié	C	Aide-opérateur	C		
Gardien d'immeuble	C	Autres (préciser)			
Chef de garage principal	C	Secteur animation :			
Chef de garage	C	Animateur -chef	B		
Conducteur spéc. de 1er et 2ème niveau	C	Animateur principal	B		
Conducteur	C	Animateur	B		
Agent de salubrité en chef	C				
Agent de salubrité principal et qualifié	C				

IV – ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – LISTE DES GRADES OU EMPLOIS A INSCRIRE (suite)		D1.2

GRADES OU EMPLOIS	Catégorie	GRADES OU EMPLOIS	Catégorie
Secteur médico-social :			
Médecin hors classe	A	Auxiliaire de puériculture principal	C
Médecin de 1ère et 2ème classe	A	Auxiliaire de puériculture	C
Psychologue hors classe	A	Auxiliaire de soins principal	C
Psychologue de classe normale	A	Auxiliaire de soins	C
Sage-femme hors classe	A	Autres (préciser)	
Sage-femme de 1ère classe	A	Secteur médico-technique :	
Sage-femme de 2ème classe	A	Biologiste, vétér. et pharm. de cl. except	A
Coordinatrice de crèches	A	Biologiste, vétér. et pharm. hors classe	A
Puéricultrice hors classe	B	Biologiste, vétér., pharm. de 1è et 2è cl.	A
Puéricultrice de classe supérieure	B	Assistant médico-technique hors classe	B
Puéricultrice de classe normale	B	Assistant médico-technique de cl. supér.	B
Infirmière hors classe	B	Assistant médico-technique de cl. normale	B
Infirmière de classe supérieure	B	Aide médico-technique qualifié	C
Infirmière de classe normale	B	Aide médico-technique	C
Rééducateur hors classe	B	Autres (préciser)	
Rééducateur de classe supérieure	B		
Rééducateur de classe normale	B		

DELIBERATION MULTIPLE N°2

Article 1 : Le rapport et ses annexes sont adoptés avec 35 voix pour et 5 abstentions.

Article 2 : La décision modificative n°1 pour 2019 du budget annexe de la Maison de l'Enfance est adoptée et s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 43 197 € (mouvements réels).

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

|||||||

Département du Loiret

POSTE COMPTABLE DE :

Maison de l'Enfance

M22

Budget Supplémentaire

ANNEE 2019

SOMMAIRE

PAGE	CONTENU		
	Présentation du budget : Balance générale du budget Section d'exploitation - Dépenses Section d'exploitation - Recettes Section d'investissement - Dépenses Section d'investissement - Recettes Annexes Arrêtés - Signatures		
	AUTRES ANNEXES	Joint	Non joint

BALANCE GENERALE

	REEL N-2 2017 (1)	BUDGET EXECUTOIRE 2019 (2)	BUDGET PREVISIONNEL 2019 PROPOSE			REPORTS (6)	BUDGET EXECUTOIRE (7)
			RECONDUCTIONS (3)	MESURES NOUVELLES (4)	TOTAL (5) = (3) + (4)		
DEPENSES REELLES							
DEPENSES D'ORDRE							
001 Déficit de la section d'investissement reporté							
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT							
011 DEPENSES AFFERENTES A L'EXPLOITATION COURANTE	424 486,89	456 680,00		23 700,00	23 700,00		480 380,00
012 DEPENSES AFFERENTES AU PERSONNEL	3 791 378,40	4 026 700,00					4 026 700,00
016 DEPENSES AFFERENTES A LA STRUCTURE	120 569,54	146 318,00		19 497,00	19 497,00		165 815,00
DEPENSES REELLES	4 336 434,83	4 629 698,00		43 197,00	43 197,00		4 672 895,00
DEPENSES D'ORDRE							
002 Déficit de la section d'exploitation reporté							
TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION	4 336 434,83 €	4 629 698,00 €		43 197,00 €	43 197,00 €		4 672 895,00 €

BALANCE GENERALE

	REEL N-2 2017 (1)	BUDGET EXECUTOIRE 2019 (2)	BUDGET PREVISIONNEL 2019 PROPOSE			REPORTS (6)	BUDGET EXECUTOIRE (7)
			RECONDUCTIONS (3)	MESURES NOUVELLES (4)	TOTAL (5) = (3) + (4)		
RECETTES REELLES							
RECETTES D'ORDRE							
001 Excédent de la section d'investissement reporté							
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT							
017 PRODUITS DE LA TARIFICATION							
018 AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION	4 315 430,30	4 607 615,00		43 197,00	43 197,00		4 650 812,00
019 PRODUITS FINANCIERS ET PRODUITS NON ENCAISSABLES	21 004,53	22 083,00					22 083,00
RECETTES REELLES	4 336 434,83	4 629 698,00		43 197,00	43 197,00		4 672 895,00
RECETTES D'ORDRE							
002 Excédent de la section d'exploitation reporté							
TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION	4 336 434,83 €	4 629 698,00 €		43 197,00 €	43 197,00 €		4 672 895,00 €

SECTION D'EXPLOITATION DEPENSES

REEL N-2 2017 (1)	BUDGET EXECUTOIRE 2019 (2)	BUDGET PREVISIONNEL 2019 PROPOSE			DEPENSES AUTORISEES (6)	BUDGET EXECUTOIRE (7)
		RECONDUCTIONS (3)	MESURES NOUVELLES (4)	TOTAL (5) = (3) + (4)		

GRUPE I : DEPENSES AFFERENTES A L'EXPLOITATION COURANTE

ACHATS (60, 709, 713)

60611	Eau et assainissement	17 867,70	15 300,00		-1 400,00	-1 400,00		13 900,00
60612	Energie - electricite	83 690,51	88 100,00					88 100,00
60621	Combustibles et carburants	9 085,47	9 500,00		8 900,00	8 900,00		18 400,00
60622	Produits d'entretien	8 260,49	9 500,00		2 000,00	2 000,00		11 500,00
60623	Fournitures d'atelier	1 901,72	2 100,00		2 000,00	2 000,00		4 100,00
60625	Fournitures scolaires	7 908,38	12 455,00		1 500,00	1 500,00		13 955,00
606268	Autres fournitures hotelieres	10 792,80	13 500,00		1 000,00	1 000,00		14 500,00
60628	Autres fournitures	2 772,12	4 400,00		2 500,00	2 500,00		6 900,00
6063	Alimentation	160 148,95	158 000,00		2 000,00	2 000,00		160 000,00
6066	Fournitures medicales		100,00					100,00
6068	Autres achats non stockes	1 633,93	4 000,00		1 000,00	1 000,00		5 000,00

SERVICES EXTERIEURS (611)

61118	Autres	11 279,52	12 350,00		200,00	200,00		12 550,00
6112	Prestation a caractere medico-	9 202,86	10 000,00					10 000,00

AUTRES SERVICES EXTERIEURS (624, 625, 626, 628)

62428	Autres transports d'usagers	11 597,20	17 000,00		-1 500,00	-1 500,00		15 500,00
6251	Voyages et deplacements	2 012,35	700,00		3 000,00	3 000,00		3 700,00
6261	Frais d'affranchissements	719,00	100,00					100,00
6262	Frais de telecommunication	14 377,83	18 000,00					18 000,00
6281	Prestations de blanchissage	16 710,40	20 000,00		2 000,00	2 000,00		22 000,00
6282	Prestations d'alimentation	4 894,44	4 500,00		-1 000,00	-1 000,00		3 500,00
6283	Prestations de nettoyage	40 559,05	44 275,00					44 275,00
6288	Autres prestations	9 072,17	12 800,00		1 500,00	1 500,00		14 300,00

TOTAL GROUPE I	424 486,89 €	456 680,00 €	0,00 €	23 700,00 €	23 700,00 €	0,00 €	480 380,00 €
-----------------------	---------------------	---------------------	---------------	--------------------	--------------------	---------------	---------------------

GRUPE II : DEPENSES AFFERENTES AU PERSONNEL

CHARGES PERSONNEL (621, 622, 631, 633, 64)

6218	Autre personnel exterieur				1 048,00	1 048,00		1 048,00
6225	Indemnités au comptable et aux	160,00						
6331	Versement de transport	38 322,08	38 700,00					38 700,00
6332	Allocation logement	10 645,40	11 400,00					11 400,00
6333	Participation des employeurs	81 241,69	84 600,00					84 600,00
6336	Cotis au fonds p/ l'emploi hosp	16 324,25	21 400,00					21 400,00
64111	Remuneration principale	1 527 723,68	1 494 600,00					1 494 600,00
64112	Nbi, suppl.familial et indem.res	85 352,68	79 900,00					79 900,00
64113	Prime de service	109 960,61	107 961,00					107 961,00
641188	Autres	232 270,16	339 100,00		-1 048,00	-1 048,00		338 052,00
64131	Remuneration principale	608 967,43	721 837,00					721 837,00
6417	Apprentis	3 382,06						
64513	Cotis aux caisses de retraite	39 560,48	45 100,00					45 100,00
64515	Cotisations a la cnracl	480 081,05	477 900,00					477 900,00
64521	Cotisations a l'urssaf	421 159,73	480 800,00					480 800,00
64523	Cotis aux caisses de retraite		5 500,00					5 500,00
6473	Allocations de chômage	93 994,03	63 000,00					63 000,00
6475	Medecine du travail	4 702,41	21 702,00					21 702,00
64781	Carte de transport		200,00					200,00
64784	Oeuvres sociales	37 530,66	33 000,00					33 000,00

TOTAL GROUPE II	3 791 378,40 €	4 026 700,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	4 026 700,00 €
------------------------	-----------------------	-----------------------	---------------	---------------	---------------	---------------	-----------------------

GRUPE III : DEPENSES AFFERENTES A LA STRUCTURE

SERVICES EXTERIEURS - AUTRES IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS (61 sauf 611, 623, 627, 635, 637)

6135	Locations mobilières	3 854,24	5 700,00		300,00	300,00		6 000,00
61521	Entretien et reparations des j	68 608,46	81 300,00					81 300,00
61528	Entr.rep.biens immos.autres	16 504,80	26 800,00		7 500,00	7 500,00		34 300,00
61558	Entretien et repar. autres mat.	438,69	1 200,00					1 200,00
6182	Documentation generale		500,00					500,00
6188	Autres frais divers	201,95	200,00		800,00	800,00		1 000,00
63513	Impots directs - autres impots	133,30	150,00					150,00

AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE (65)

6541	Admissions en non valeur	6 591,05			2 997,00	2 997,00		2 997,00
6582	Pecule	14 764,54	14 000,00		8 200,00	8 200,00		22 200,00
6588	Autres charges diverses de ges	9 472,51	15 140,00		-300,00	-300,00		14 840,00

SECTION D'EXPLOITATION DEPENSES

	REEL N-2	BUDGET EXECUTOIRE	BUDGET PREVISIONNEL 2019 PROPOSE			DEPENSES AUTORISEES	BUDGET EXECUTOIRE
	2017	2019	RECONDUCTIONS	MESURES NOUVELLES	TOTAL		
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5) = (3) + (4)	(6)	(7)
CHARGES FINANCIERES (66)							
CHARGES EXCEPTIONNELLES (67)							
6718 Autres charges exceptionnelles		1 328,00					1 328,00
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS, AUX PROVISIONS ET ENGAGEMENTS (68)							
TOTAL GROUPE III	120 569,54 €	146 318,00 €	0,00 €	19 497,00 €	19 497,00 €	0,00 €	165 815,00 €
TOTAL GENERAL (GROUPE I + GROUPE II + GROUPE III)	4 336 434,83 €	4 629 698,00 €	0,00 €	43 197,00 €	43 197,00 €	0,00 €	4 672 895,00 €
		Report à nouveau en 2017	Report à nouveau en 2019	Report à nouveau en 2019			
002 Déficit de la section d'exploitation reporté							
005 Amortissements comptables excédentaires différés							
DEPENSES D'EXPLOITATION	4 336 434,83 €	4 629 698,00 €	0,00 €	43 197,00 €	43 197,00 €	0,00 €	4 672 895,00 €

SECTION D'EXPLOITATION RECETTES

REEL N-2 2017 (1)	BUDGET EXECUTOIRE 2019 (2)	BUDGET PREVISIONNEL 2019 PROPOSE			DEPENSES AUTORISEES (6)	BUDGET EXECUTOIRE (7)
		RECONDUCTIONS (3)	MESURES NOUVELLES (4)	TOTAL (5) = (3) + (4)		

GROUPE I : PRODUITS DE LA TARIFICATION

PRODUITS TARIFICATION (73)

TOTAL GROUPE I	0,00 €					

GROUPE II : AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION

PRODUITS D'EXPLOITATION (70, 71, 72, 74 et 75)

6419	Remboursement sur remuneration	1 665,32	100,00			100,00
747	Subventions et participations	4 306 269,55	4 544 515,00	43 197,00	43 197,00	4 587 712,00
7548	Autres remboursements de frais		62 000,00			62 000,00
7588	Autres prdts divers de gestion	7 495,43	1 000,00			1 000,00

TOTAL GROUPE II	4 315 430,30 €	4 607 615,00 €	0,00 €	43 197,00 €	43 197,00 €	4 650 812,00 €
------------------------	-----------------------	-----------------------	---------------	--------------------	--------------------	-----------------------

GROUPE III : PRODUITS FINANCIERS ET PRODUITS NON ENCAISSABLES

PRODUITS FINANCIERS (76)

--	--	--	--	--	--	--

PRODUITS EXCEPTIONNELS (77)

7718	Autres	20 789,70	22 083,00			22 083,00
773	Produits sur exerc. anterieur	214,80				
778	Autres produits exceptionnels	0,03				

AUTRES PRODUITS (78, 79)

--	--	--	--	--	--	--

0,00 €

TOTAL GROUPE III	21 004,53 €	22 083,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	22 083,00 €
-------------------------	--------------------	--------------------	---------------	---------------	---------------	--------------------

TOTAL GENERAL (GROUPE I + GROUPE II + GROUPE III)	4 336 434,83 €	4 629 698,00 €	0,00 €	43 197,00 €	43 197,00 €	4 672 895,00 €
--	-----------------------	-----------------------	---------------	--------------------	--------------------	-----------------------

	Report à nouveau en 2017	Report à nouveau en 2019	Report à nouveau en 2019			
002	Excédent de la section d'exploitation reporté					
005	Amortissements comptables excédentaires différés					

RECETTES D'EXPLOITATION	4 336 434,83 €	4 629 698,00 €	0,00 €	43 197,00 €	43 197,00 €	4 672 895,00 €
--------------------------------	-----------------------	-----------------------	---------------	--------------------	--------------------	-----------------------

DELIBERATION MULTIPLE N°3

Article 1 : Le rapport et ses annexes sont adoptés avec 35 voix pour et 5 abstentions.

Article 2 : La décision modificative n°2 pour 2019 du budget annexe de la ZAC de Limère est adoptée et s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 1 318 139 € (mouvements réels).

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 22450001700880	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Commune Département du Loiret
--	---

POSTE COMPTABLE DE : PAYEUR DEPT DU LOIRET

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

Décision modificative 2 (3)

BUDGET : ZAC de LIMERE (3)

ANNEE 2019

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget 3

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections 4

A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 5

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 7

B1 - Balance générale du budget - Dépenses 9

B2 - Balance générale du budget - Recettes 10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 12

A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 13

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 14

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 15

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 16

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie Sans Objet

A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette Sans Objet

A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux Sans Objet

A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours Sans Objet

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture Sans Objet

A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes Sans Objet

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements Sans Objet

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations Sans Objet

A3.2 - Etalement des provisions Sans Objet

A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 17

A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes 18

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) Sans Objet

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) Sans Objet

A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) Sans Objet

A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) Sans Objet

A6 - Etat des charges transférées Sans Objet

A7 - Détail des opérations pour compte de tiers Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie Sans Objet

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt Sans Objet

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget Sans Objet

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail Sans Objet

B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé Sans Objet

B1.6 - Etat des autres engagements donnés Sans Objet

B1.7 - Etat des engagements reçus Sans Objet

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents Sans Objet

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel Sans Objet

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie Sans Objet

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) Sans Objet

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (4).

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	11 280,00	11 280,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		11 280,00	11 280,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	1 317 604,00	1 317 604,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		1 317 604,00	1 317 604,00
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		1 328 884,00	1 328 884,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	10,00	10,00	10,00
Total des dépenses de gestion des services		0,00	0,00	10,00	10,00	10,00
66	Charges financières	16 143,00	0,00	0,00	0,00	16 143,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		16 143,00	0,00	10,00	10,00	16 153,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	964 524,00	0,00	56 852,00	56 852,00	1 021 376,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	313 458,00	0,00	-45 582,00	-45 582,00	267 876,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		1 277 982,00	0,00	11 270,00	11 270,00	1 289 252,00
TOTAL		1 294 125,00	0,00	11 280,00	11 280,00	1 305 405,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 305 405,00
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	10,00	10,00	10,00
Total des recettes de gestion des services		0,00	0,00	10,00	10,00	10,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	414 125,00	0,00	11 270,00	11 270,00	425 395,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		414 125,00	0,00	11 280,00	11 280,00	425 405,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	880 000,00	0,00	0,00	0,00	880 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		880 000,00	0,00	0,00	0,00	880 000,00
TOTAL		1 294 125,00	0,00	11 280,00	11 280,00	1 305 405,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 305 405,00
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	409 252,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	10 000,00	0,00	375 046,00	375 046,00	385 046,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	10 000,00	0,00	375 046,00	375 046,00	385 046,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	200 524,00	0,00	0,00	0,00	200 524,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	187 458,00	0,00	-250,00	-250,00	187 208,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	387 982,00	0,00	-250,00	-250,00	387 732,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	943 333,00	943 333,00	943 333,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	397 982,00	0,00	1 318 129,00	1 318 129,00	1 716 111,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	880 000,00		0,00	0,00	880 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	46 767,00		-525,00	-525,00	46 242,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	926 767,00		-525,00	-525,00	926 242,00
	TOTAL	1 324 749,00	0,00	1 317 604,00	1 317 604,00	2 642 353,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 642 353,00
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	525,00	525,00	525,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	931 288,00	931 288,00	931 288,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	931 813,00	931 813,00	931 813,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	375 046,00	375 046,00	375 046,00
	Total des recettes réelles d'investissement	0,00	0,00	1 306 859,00	1 306 859,00	1 306 859,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	964 524,00		56 852,00	56 852,00	1 021 376,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	313 458,00		-45 582,00	-45 582,00	267 876,00
041	Opérations patrimoniales (4)	46 767,00		-525,00	-525,00	46 242,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 324 749,00		10 745,00	10 745,00	1 335 494,00
	TOTAL	1 324 749,00	0,00	1 317 604,00	1 317 604,00	2 642 353,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 642 353,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	409 252,00
---	-------------------

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	0,00		0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	10,00		10,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	-45 582,00	-45 582,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		56 852,00	56 852,00
Dépenses d'exploitation – Total		10,00	11 270,00	11 280,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	11 280,00
---	------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	-525,00	-525,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	375 046,00	0,00	375 046,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	-250,00	0,00	-250,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	943 333,00	0,00	943 333,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		1 318 129,00	-525,00	1 317 604,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 317 604,00
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	10,00		10,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	11 270,00	0,00	11 270,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		11 280,00	0,00	11 280,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	11 280,00
---	------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	525,00	-525,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	-45 582,00	-45 582,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	931 288,00	0,00	931 288,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	375 046,00	0,00	375 046,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		56 852,00	56 852,00
Recettes d'investissement – Total		1 306 859,00	10 745,00	1 317 604,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 317 604,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	10,00	10,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	10,00	10,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		0,00	10,00	10,00
66	Charges financières (b) (8)	16 143,00	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	16 143,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		16 143,00	10,00	10,00
023	Virement à la section d'investissement	964 524,00	56 852,00	56 852,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	313 458,00	-45 582,00	-45 582,00
675	Valeur comptable éléments d'actif cédés	313 458,00	-45 582,00	-45 582,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 277 982,00	11 270,00	11 270,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 277 982,00	11 270,00	11 270,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 294 125,00	11 280,00	11 280,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	11 280,00
---	------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	10,00	10,00
7588	Autres	0,00	10,00	10,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		0,00	10,00	10,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	414 125,00	11 270,00	11 270,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	11 521,00	11 521,00
775	Produits cessions d'éléments d'actif	414 125,00	-251,00	-251,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		414 125,00	11 280,00	11 280,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	880 000,00	0,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	880 000,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		880 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 294 125,00	11 280,00	11 280,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	11 280,00
---	------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	10 000,00	375 046,00	375 046,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	10 000,00	375 046,00	375 046,00
Total des dépenses d'équipement		10 000,00	375 046,00	375 046,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	200 524,00	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	200 524,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	187 458,00	-250,00	-250,00
2763	Créances sur collectivités et établ. pub	187 458,00	-250,00	-250,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		387 982,00	-250,00	-250,00
458101	Travaux pour le compte de l'aggl° (6)	0,00	943 333,00	943 333,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	943 333,00	943 333,00
TOTAL DEPENSES REELLES		397 982,00	1 318 129,00	1 318 129,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	880 000,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	880 000,00	0,00	0,00
13918	Autres subventions d'équipement	880 000,00	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	46 767,00	-525,00	-525,00
2115	Terrains bâtis	46 767,00	-525,00	-525,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		926 767,00	-525,00	-525,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		1 324 749,00	1 317 604,00	1 317 604,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 317 604,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	525,00	525,00
2031	Frais d'études	0,00	525,00	525,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	931 288,00	931 288,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	931 288,00	931 288,00
Total des recettes d'équipement		0,00	931 813,00	931 813,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
458101	Travaux pour le compte de l'aggllo (5)	0,00	375 046,00	375 046,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	375 046,00	375 046,00
TOTAL RECETTES REELLES		0,00	1 306 859,00	1 306 859,00
021	Virement de la section d'exploitation	964 524,00	56 852,00	56 852,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	313 458,00	-45 582,00	-45 582,00
2115	Terrains bâtis	313 458,00	-45 582,00	-45 582,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		1 277 982,00	11 270,00	11 270,00
041	Opérations patrimoniales (8)	46 767,00	-525,00	-525,00
2031	Frais d'études	46 767,00	-525,00	-525,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		1 324 749,00	10 745,00	10 745,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		1 324 749,00	1 317 604,00	1 317 604,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 317 604,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		I 1 080 524,00	0,00	II 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		200 524,00	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	200 524,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		880 000,00	0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>			
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	880 000,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00

	Op. de l'exercice III = I + II	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution D001 (3)	TOTAL IV
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 080 524,00	0,00	0,00	1 080 524,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		V 964 524,00	56 852,00	VI 56 852,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		964 524,00	56 852,00	56 852,00
15...	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
28...	Amortissement des immobilisations			
29...	Dépréciation des immobilisations			
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours			
481...	Charges à répartir plusieurs exercices			
021	Virement de la section d'exploitation	964 524,00	56 852,00	56 852,00

	Opérations de l'exercice VII = V + VI	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)	Solde d'exécution R001 (4)	Affectation R106 (4)	TOTAL VIII
Total ressources propres disponibles	1 021 376,00	0,00	0,00	0,00	1 021 376,00

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	IV	1 080 524,00
Ressources propres disponibles	VIII	1 021 376,00
Solde	IX = VIII – IV (5)	-59 148,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le signe algébrique.

DELIBERATION MULTIPLE N°4

Article 1 : Le rapport et ses annexes sont adoptés avec 35 voix pour et 5 abstentions.

Article 2 : La décision modificative n°2 pour 2019 du budget annexe de la boutique du Château de Sully-sur-Loire est adoptée et s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 10 € (mouvements réels).

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 22450001701144	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Commune Département du Loiret
--	---

POSTE COMPTABLE DE : PAYEUR DEPT DU LOIRET

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

Décision modificative 2 (3)

BUDGET : Boutique du château de Sully/Loire (3)

ANNEE 2019

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget 3

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections 4

A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 5

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 7

B1 - Balance générale du budget - Dépenses 9

B2 - Balance générale du budget - Recettes 10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 12

A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 14

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 15

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 16

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie Sans Objet

A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette Sans Objet

A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux Sans Objet

A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours Sans Objet

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture Sans Objet

A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes Sans Objet

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements Sans Objet

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations Sans Objet

A3.2 - Etalement des provisions Sans Objet

A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses Sans Objet

A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes Sans Objet

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) Sans Objet

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) Sans Objet

A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) Sans Objet

A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) Sans Objet

A6 - Etat des charges transférées Sans Objet

A7 - Détail des opérations pour compte de tiers Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie Sans Objet

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt Sans Objet

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget Sans Objet

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail Sans Objet

B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé Sans Objet

B1.6 - Etat des autres engagements donnés Sans Objet

B1.7 - Etat des engagements reçus Sans Objet

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents Sans Objet

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel Sans Objet

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie Sans Objet

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) Sans Objet

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (4).

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	10,00	10,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		10,00	10,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	0,00	0,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		0,00	0,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	10,00	10,00
----------------------------	--------------	--------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	70 687,00	0,00	-129,00	-129,00	70 558,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	25 400,00	0,00	129,00	129,00	25 529,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	10,00	10,00	10,00
Total des dépenses de gestion des services		96 087,00	0,00	10,00	10,00	96 097,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		96 087,00	0,00	10,00	10,00	96 097,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	44 406,00		0,00	0,00	44 406,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		44 406,00		0,00	0,00	44 406,00
TOTAL		140 493,00	0,00	10,00	10,00	140 503,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	140 503,00
---	-------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	94 399,00	0,00	0,00	0,00	94 399,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	10,00	10,00	10,00
Total des recettes de gestion des services		94 399,00	0,00	10,00	10,00	94 409,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		94 399,00	0,00	10,00	10,00	94 409,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	43 000,00		0,00	0,00	43 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		43 000,00		0,00	0,00	43 000,00
TOTAL		137 399,00	0,00	10,00	10,00	137 409,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	3 094,00
---	-----------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	140 503,00
---	-------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	1 406,00
---	-----------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	5 112,00	0,00	0,00	0,00	5 112,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	5 112,00	0,00	0,00	0,00	5 112,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	5 112,00	0,00	0,00	0,00	5 112,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	43 000,00		0,00	0,00	43 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	43 000,00		0,00	0,00	43 000,00
	TOTAL	48 112,00	0,00	0,00	0,00	48 112,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	48 112,00
---	------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	44 406,00		0,00	0,00	44 406,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	44 406,00		0,00	0,00	44 406,00
	TOTAL	44 406,00	0,00	0,00	0,00	44 406,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	3 706,00
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	48 112,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	1 406,00
---	-----------------

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.*

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération *DE 023 + DE 042 - RE 042* ou solde de l'opération *RI 021 + RI 040 - DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	-129,00		-129,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	129,00		129,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	10,00		10,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		0,00	0,00
Dépenses d'exploitation – Total		10,00	0,00	10,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	10,00
---	--------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		0,00	0,00	0,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	10,00		10,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	10,00	0,00	10,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	10,00
---	--------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	0,00	0,00	0,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	70 687,00	-129,00	-129,00
601	Achats stockés - Matières premières	57 094,00	-129,00	-129,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	2 932,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	9 774,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	500,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	140,00	0,00	0,00
635111	Cotisat° Foncière des Entreprises	247,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	25 400,00	129,00	129,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	100,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	150,00	0,00	0,00
6411	Salaires, appointements, commissions	13 700,00	129,00	129,00
6413	Primes et gratifications	4 950,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	2 100,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	4 400,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	10,00	10,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	10,00	10,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		96 087,00	10,00	10,00
66	Charges financières (b) (8)	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		96 087,00	10,00	10,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	44 406,00	0,00	0,00
6031	Variation stocks mat. premières	43 000,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	1 406,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		44 406,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		44 406,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		140 493,00	10,00	10,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	10,00
---	--------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

- (6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
- (7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.
- (8) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.
- (12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	94 399,00	0,00	0,00
701	Ventes produits finis et intermédiaires	94 399,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	10,00	10,00
7588	Autres	0,00	10,00	10,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		94 399,00	10,00	10,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		94 399,00	10,00	10,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	43 000,00	0,00	0,00
6031	Variation stocks mat. premières	43 000,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		43 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		137 399,00	10,00	10,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	10,00
---	--------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	5 112,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	5 112,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		5 112,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		5 112,00	0,00	0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)</i>	<i>43 000,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
	<i>Charges transférées</i>	<i>43 000,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
31	<i>Matières premières (et fournitures)</i>	<i>43 000,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales (9)</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		43 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		48 112,00	0,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	44 406,00	0,00	0,00
28188	Autres	1 406,00	0,00	0,00
31	Matières premières (et fournitures)	43 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		44 406,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		44 406,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		44 406,00	0,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

DELIBERATION MULTIPLE N°5

Article 1 : Le rapport et ses annexes sont adoptés avec 35 voix pour et 5 abstentions.

Article 2 : La décision modificative n°1 pour 2019 du budget annexe du Festival de Sully-sur-Loire est adoptée et s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de - 37 748 € (mouvements réels).

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 22450001701136	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Commune Département du Loiret
--	---

POSTE COMPTABLE DE : PAYEUR DEPT DU LOIRET

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

Décision modificative 1 (3)

BUDGET : Festival de musique de Sully/ Loire (3)

ANNEE 2019

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget Sans Objet

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	3
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	4
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	6
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	8
B2 - Balance générale du budget - Recettes	9

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	11
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	13
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	14
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	15
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	16

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	Sans Objet
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Sans Objet
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	-37 748,00	-37 748,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		-37 748,00	-37 748,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	0,00	0,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		0,00	0,00
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		-37 748,00	-37 748,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	386 580,00	0,00	-17 749,00	-17 749,00	368 831,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	134 500,00	0,00	-20 000,00	-20 000,00	114 500,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	1,00	1,00	1,00
Total des dépenses de gestion des services		521 080,00	0,00	-37 748,00	-37 748,00	483 332,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		521 180,00	0,00	-37 748,00	-37 748,00	483 432,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		521 180,00	0,00	-37 748,00	-37 748,00	483 432,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	483 432,00
---	-------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	80 000,00	0,00	-5 654,00	-5 654,00	74 346,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	401 180,00	0,00	-17 554,00	-17 554,00	383 626,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		481 180,00	0,00	-23 208,00	-23 208,00	457 972,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	40 000,00	0,00	-14 540,00	-14 540,00	25 460,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		521 180,00	0,00	-37 748,00	-37 748,00	483 432,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		521 180,00	0,00	-37 748,00	-37 748,00	483 432,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	483 432,00
---	-------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	0,00
---	-------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	0,00
---	-------------

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.*

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération *DE 023 + DE 042 - RE 042* ou solde de l'opération *RI 021 + RI 040 - DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	-17 749,00		-17 749,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	-20 000,00		-20 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1,00		1,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		0,00	0,00
Dépenses d'exploitation – Total		-37 748,00	0,00	-37 748,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	-37 748,00
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		0,00	0,00	0,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	-5 654,00		-5 654,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	-17 554,00		-17 554,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	-14 540,00	0,00	-14 540,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		-37 748,00	0,00	-37 748,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	-37 748,00
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		0,00	0,00	0,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	386 580,00	-17 749,00	-17 749,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	100,00	-100,00	-100,00
611	Sous-traitance générale	168 000,00	-13 800,00	-13 800,00
6132	Locations immobilières	2 500,00	-1 500,00	-1 500,00
6135	Locations mobilières	70 800,00	-13 000,00	-13 000,00
618	Divers	16 000,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	8 000,00	0,00	0,00
6238	Divers	65 800,00	0,00	0,00
6248	Divers	2 000,00	-649,00	-649,00
6251	Voyages et déplacements	2 000,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	29 300,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	3 680,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	200,00	0,00	0,00
6282	Frais de gardiennage	3 000,00	1 500,00	1 500,00
6353	Impôts indirects	200,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	15 000,00	9 800,00	9 800,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	134 500,00	-20 000,00	-20 000,00
6331	Versement de transport	900,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	500,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	600,00	0,00	0,00
6411	Salaires, appointements, commissions	56 000,00	0,00	0,00
6413	Primes et gratifications	27 250,00	-6 000,00	-6 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	18 000,00	-6 000,00	-6 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	31 250,00	-8 000,00	-8 000,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	1,00	1,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	1,00	1,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		521 080,00	-37 748,00	-37 748,00
66	Charges financières (b) (8)	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	100,00	0,00	0,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	100,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		521 180,00	-37 748,00	-37 748,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		0,00	0,00	0,00
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		521 180,00	-37 748,00	-37 748,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	-37 748,00
---	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
--------------------------------	------

- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	80 000,00	-5 654,00	-5 654,00
701	Ventes produits finis et intermédiaires	80 000,00	-5 654,00	-5 654,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	401 180,00	-17 554,00	-17 554,00
74	Subventions d'exploitation	401 180,00	-17 554,00	-17 554,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		481 180,00	-23 208,00	-23 208,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	40 000,00	-14 540,00	-14 540,00
774	Subventions exceptionnelles	40 000,00	-14 540,00	-14 540,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		521 180,00	-37 748,00	-37 748,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		521 180,00	-37 748,00	-37 748,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	-37 748,00
---	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		0,00	0,00	0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
	<i>Charges transférées</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales (9)</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		0,00	0,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		0,00	0,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

DELIBERATION MULTIPLE N°6

Article 1 : Le rapport et ses annexes sont adoptés avec 35 voix pour et 5 abstentions.

Article 2 : La décision modificative n°2 pour 2019 du budget annexe de la ZAE de Gidy est adoptée et s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 5 741 € (mouvements réels).

REPUBLIQUE FRANÇAISE

CD :Département du Loiret (1)

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE Budget principal (2)

Numéro SIRET : 22450001701177

POSTE COMPTABLE : PAYEUR DEPT DU LOIRET

M. 52

Décision modificative 2 (3)

Voté par nature

BUDGET : ZAE de Gidy (4)

ANNEE 2019

(1) Indiquer soit « Département : nom du département », soit le libellé de l'établissement ou du syndicat (exemples : MDPH, libellé du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT...).

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal (du département ou syndicat mixte) ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble du budget par section	9
A2.1 - Equilibre financier du budget - Section d'investissement - Dépenses	10
A2.2 - Equilibre financier du budget - Section d'investissement - Recettes	11
A3.1 - Equilibre financier du budget - Section de fonctionnement - Dépenses	12
A3.2 - Equilibre financier du budget - Section de fonctionnement - Recettes	13
B1 - Balance générale - Dépenses	14
B2 - Balance générale - Recettes	16

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble - Dépenses / Recettes	18
A1.1 - Equipements départementaux - Dépenses non individualisées en programme d'équipement	Sans Objet
A1.2 - Equipements départementaux - Dépenses RMI / RSA	Sans Objet
A1.3 - Equipements départementaux - Dépenses individualisées en programme d'équipement	Sans Objet
A1.4 - Equipements départementaux - Chapitres de programme afférent à une autorisation de programme	Sans Objet
A1.5 - Equipements départementaux - Chapitres de programme non compris dans une autorisation de programme	Sans Objet
A2 - Equipements non départementaux	Sans Objet
A3 - Dépenses financières	20
A4.1 - Financement des équipements départementaux et non départementaux	21
A4.2 - Recettes RMI / RSA	Sans Objet
A4.3 - Recettes financières	Sans Objet
A5 - Récapitulatif des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A6 - Section d'investissement - Opérations d'ordre entre sections	22
A7 - Section d'investissement - Opérations patrimoniales	Sans Objet
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	23
B1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	25
B2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	27

IV - Annexes

A - Présentation croisée par fonction

A1 - Vue d'ensemble	29
A1/01 - Opérations non ventilées	35
A1/0 - Fonction 0 (sauf 01)	Sans Objet
A1/1 - Fonction 1	Sans Objet
A1/2 - Fonction 2	Sans Objet
A1/3 - Fonction 3	Sans Objet
A1/4 - Fonction 4	Sans Objet
A1/5 - Fonction 5	Sans Objet
A1/6 - Fonction 6	Sans Objet
A1/7 - Fonction 7	Sans Objet
A1/8 - Fonction 8	Sans Objet
A1/9 - Fonction 9	36

B - Eléments du bilan

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées	Sans Objet
B3 - Etat des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	Sans Objet
B7.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Sans Objet

C - Engagements hors bilan

C1.1 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
C1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
C2 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
C3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
C4 - Etat des contrats de PPP	Sans Objet
C5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
C6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
C7 - Situation des autorisations de programme	Sans Objet
C8 - Situation des autorisations d'engagement	38
C9 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet

D - Autres éléments d'information

D1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
D1.2 - Liste des grades ou emplois à inscrire	Sans Objet
D2 - Liste des organismes dans lesquels le département a pris un engagement financier	Sans Objet
D3.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
D3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
D3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
D3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en un budget annexe	Sans Objet

E - Décisions en matière de taux - Arrêté et signatures

E1 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
-----------------------------------	------------

E - Arrêté et signatures

E2 - Arrêté et signatures	Sans Objet
---------------------------	------------

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques			
	Valeurs		Valeurs
Population totale	0	Nombre de m ² de surface utile de bâtiments (4)	0
Longueur de la voirie départementale (en km)	0	Nombre d'organismes de coopération auxquels appartient le département	0

Informations fiscales (N-2)			
Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par habitant pour le département (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par catégorie (2)
Fiscal	Financier		
0	0	0	0

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et financier définis à l'article L. 3334-6 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Il s'agit du potentiel financier défini à l'article L. 3334-6-1 pour les départements urbains et R. 3334-3-1 du CGCT pour les départements non urbains. Le potentiel financier moyen par catégorie figure sur la fiche de la répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2.

Informations financières – ratios		Valeurs	Moyennes nationales
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0	
2	Produit des impositions directes/population	0	
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	0	
4	Dépenses d'équipement brut/population	0	
5	Encours de dette/population (3)	0	
6	DGF/population	0	
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (4)	0 %	
8	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital/recettes réelles de fonctionnement (4)	0 %	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (4)	0 %	
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (3) (4)	0 %	

(3) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 01/01/N.

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

(5) Les valeurs devant figurer dans cet état sont celles du dernier CA adopté avant le vote du budget concerné.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- (2) sans les programmes d'équipement.
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- (3) sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en investissement et en fonctionnement, et, en section d'investissement, sans chapitre de programme.

III – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (4).

IV – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les programmes d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT	C1

RESULTATS DE L'EXERCICE PRECEDENT

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (3)
TOTAL DU BUDGET	0,00	0,00	0,00	A1 0,00
Investissement	0,00	0,00	(1) 0,00	A2 0,00
Fonctionnement	0,00	0,00	(2) 0,00	A3 0,00

(1) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(2) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(3) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

	RESTES A REALISER N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde (B)	
TOTAL des RAR	I + II 0,00	III + IV 0,00	B1	0,00
Investissement	I 0,00	III 0,00	B2	0,00
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00

			RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (1)
TOTAL	A1 + B1		0,00
Investissement	A2 + B2		0,00
Fonctionnement	A3 + B3		0,00

(1) Si le montant est positif, il s'agit d'un excédent, si le montant est négatif, il s'agit d'un déficit.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES

Chap./ art. (1)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
010	Revenu minimum d'insertion	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (2)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (2)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (2)	0,00
21	Immobilisations corporelles (2)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (2)	0,00
23	Immobilisations en cours (2)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (2)	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (3)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00
65	Autres charges de gestion courante (3)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles (3)	0,00

(1) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(2) Hors dépenses imputées aux comptes 010 et 018.

(3) Hors dépenses imputées aux comptes 015, 016 et 017.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES

Chap. / art. (1)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
010	Revenu minimum d'insertion	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (2)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (2)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (2)	0,00
21	Immobilisations corporelles (2)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (2)	0,00
23	Immobilisations en cours (2)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (2)	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Impositions directes	0,00
74	Dotations, subventions et participations (3)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00
013	Atténuations de charges (3)	0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels (3)	0,00

(1) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 010 et 018.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	5 741,00	5 741,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		5 741,00	5 741,00

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	5 982,00	5 982,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		5 982,00	5 982,00

TOTAL DU BUDGET (4)	11 723,00	11 723,00
----------------------------	------------------	------------------

TOTAL DES OPERATIONS REELLES ET D'ORDRE DU BUDGET

	DÉPENSES			RECETTES		
	RÉELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL	RÉELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL
Crédits d'investissement votés au titre du présent budget	0,00	5 741,00	5 741,00	5 741,00	0,00	5 741,00
Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	5 741,00	241,00	5 982,00	0,00	5 982,00	5 982,00
Total budget (hors RAR N-1 et reports)	5 741,00	5 982,00	11 723,00	5 741,00	5 982,00	11 723,00

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 3312.9 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 3312-8 du CGCT).

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION D'INVESTISSEMENT	A2.1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris programmes) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris programmes) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris programmes) (4) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (y compris programmes) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	1 683 124,00		5 741,00	5 741,00	1 688 865,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		1 683 124,00		5 741,00	5 741,00	1 688 865,00

TOTAL	1 683 124,00	0,00	5 741,00	5 741,00	1 688 865,00
--------------	---------------------	-------------	-----------------	-----------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 688 865,00
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque le département effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Hors dépenses imputées aux chapitres 010 et 018.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION D'INVESTISSEMENT	A2.2

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (sauf 138) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	12 504,00	0,00	5 741,00	5 741,00	18 245,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (11)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (11)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (11)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		12 504,00	0,00	5 741,00	5 741,00	18 245,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (11)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (11)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		12 504,00	0,00	5 741,00	5 741,00	18 245,00

021	Virement de la section de fonctionnement (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (9)	1 668 669,00		0,00	0,00	1 668 669,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 668 669,00		0,00	0,00	1 668 669,00

TOTAL	1 681 173,00	0,00	5 741,00	5 741,00	1 686 914,00
--------------	---------------------	-------------	-----------------	-----------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	1 951,00
--	-----------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 688 865,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements du département.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	-20 196,00
--	-------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) A servir uniquement lorsque le département effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).

(9) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(11) Hors recettes imputées aux chapitres 010 et 018.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A3.1

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général (5)	10 000,00	0,00	5 500,00	5 500,00	15 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (5)	4 000,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		14 000,00	0,00	5 500,00	5 500,00	19 500,00
66	Charges financières	455,00	0,00	241,00	241,00	696,00
67	Charges exceptionnelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations amortissements et provisions (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		14 455,00	0,00	5 741,00	5 741,00	20 196,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	1 668 669,00		0,00	0,00	1 668 669,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	455,00		241,00	241,00	696,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 669 124,00		241,00	241,00	1 669 365,00

TOTAL	1 683 579,00	0,00	5 982,00	5 982,00	1 689 561,00
--------------	---------------------	-------------	-----------------	-----------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 689 561,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A3.2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Impositions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amortissements et provisions (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	1 683 124,00		5 741,00	5 741,00	1 688 865,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	455,00		241,00	241,00	696,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		1 683 579,00		5 982,00	5 982,00	1 689 561,00

TOTAL	1 683 579,00	0,00	5 982,00	5 982,00	1 689 561,00
--------------	---------------------	-------------	-----------------	-----------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 689 561,00
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (5)	-20 196,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements du département.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(6) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	B1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (7)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(5) 0,00		0,00
	Total des programmes d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (7)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (7)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (7)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (7)	(6) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (7)	0,00	0,00	0,00
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (7)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		5 741,00	5 741,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement –Total		0,00	5 741,00	5 741,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 741,00
---	-----------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (8)	5 500,00		5 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (8)	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00		0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00		0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (8)	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	241,00	0,00	241,00
67	Charges exceptionnelles (8)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement –Total		5 741,00	241,00	5 982,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 982,00
--	-----------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaire.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 52.

(3) Hors chapitres programmes.

(4) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).

- (5) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (7) Hors dépenses imputées aux chapitres 010 et 018.
- (8) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	B2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (6)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	5 741,00	0,00	5 741,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(4) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(5) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (6)	0,00	0,00	0,00
3...	<i>Stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement –Total		5 741,00	0,00	5 741,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
---------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 741,00
---	-----------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (7)	0,00		0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00		0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00		0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks</i>		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		5 741,00	5 741,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Impositions directes	0,00		0,00
74	Dotations, subventions et participations (7)	0,00		0,00
75	Autres produits d'activités (7)	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (7)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (7)	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		241,00	241,00
Recettes de fonctionnement –Total		0,00	5 982,00	5 982,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 982,00
--	-----------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaire.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 52.
- (3) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).
- (4) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (5) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (6) Hors recettes imputées aux chapitres 010 et 018.
- (7) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE		A

DEPENSES

Nature	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée (3)	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL
	I	II		III			IV = I + II + III
TOTAL	1 683 124,00	0,00	5 741,00	5 741,00	0,00	5 741,00	1 688 865,00
Dépenses des équipements départementaux (total) (détail de III-A1.1 à III-A1.5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Non individualisées en programmes d'équipement (détail en III-A1.1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Individualisées en programmes d'équipement (liste des programmes en III-A1.3, détail en III-A1.4 et en III A1.5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- 010 Revenu minimum d'insertion (détail en III-A1.2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- 018 Revenu de solidarité active (détail en III-A1.2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses des équipements non départementaux (détail en III-A2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses financières (détail en III-A3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers (détail en III-A5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (détail en III-A6)	1 683 124,00		5 741,00	5 741,00		5 741,00	1 688 865,00
041 Opérations patrimoniales (détail en III-A7)	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (4)	0,00
---	-------------

Total des dépenses d'investissement cumulées	1 688 865,00
---	---------------------

(1) Voir état IB pour le contenu du budget de l'exercice.
(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.
(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.
(4) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE		A

RECETTES

Nature	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée (3)	TOTAL
	I	II		III	IV = I + II + III
TOTAL	1 681 173,00	0,00	5 741,00	5 741,00	1 686 914,00
Recettes d'équipements départementaux et non départementaux (détail en III-A4.1)	12 504,00	0,00	5 741,00	5 741,00	18 245,00
010 Revenu minimum d'insertion (détail en III-A4.2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
018 Revenu de solidarité active (détail en III-A4.2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers (détail en III-A5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes financières (détail en III-A4.3) (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (détail en III-A6)	1 668 669,00	0,00	0,00	0,00	1 668 669,00
041 Opérations patrimoniales (détail en III-A7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (4)	1 951,00
---	-----------------

Affectation au compte 1068 (5)	0,00
---------------------------------------	-------------

Total des recettes d'investissement cumulées	1 688 865,00
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
 (2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.
 (3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.
 (4) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante.
 (5) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES FINANCIERES	A3

Dépenses financières

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
DEPENSES TOTALES		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES D'EQUIPEMENT	A4.1

RECETTES D'EQUIPEMENT – Détail des chapitres
Financement des équipements départementaux et non départementaux (hors RMI et RSA)

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
TOTAL		12 504,00	0,00	5 741,00	5 741,00
13	Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (5)	12 504,00	0,00	5 741,00	5 741,00
16873	Dettes - Départements	12 504,00	0,00	5 741,00	5 741,00
20	Immobilisations incorporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (4)	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Sauf 165, 166 et 16449.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	A6

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (3)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
040	DEPENSES (2)	1 683 124,00	5 741,00	5 741,00
335	<i>Travaux en cours</i>	1 683 124,00	5 741,00	5 741,00
040	RECETTES (2)	1 668 669,00	0,00	0,00
335	<i>Travaux en cours</i>	1 668 669,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042.

(3) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

III	
B	

DEPENSES

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée (3)	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	Total
		I	II		III			IV = I + II + III
	DEPENSES DE L'EXERCICE (Détail en III-B1)	1 683 579,00	0,00	5 982,00	5 982,00	5 500,00	482,00	1 689 561,00
011	Charges à caractère général (5)	10 000,00	0,00	5 500,00	5 500,00	5 500,00	0,00	15 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (5)	4 000,00	0,00	0,00	0,00		0,00	4 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
66	Charges financières	455,00	0,00	241,00	241,00		241,00	696,00
67	Charges exceptionnelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations amortissements et provisions (5)	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	1 668 669,00		0,00	0,00		0,00	1 668 669,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	455,00		241,00	241,00		241,00	696,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (4)		0,00
--	--	-------------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées		1 689 561,00
--	--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
 (2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.
 (3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.
 (4) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante.
 (5) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

III

B

RECETTES

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée (3)	Total
		I	II		III	IV = I + II + III
	RECETTES DE L'EXERCICE (Détail en III-B2)	1 683 579,00	0,00	5 982,00	5 982,00	1 689 561,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Impositions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amortissements et provisions (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	1 683 124,00		5 741,00	5 741,00	1 688 865,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	455,00		241,00	241,00	696,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (4)

0,00

Total des recettes de fonctionnement cumulées

1 689 561,00

(1) Voir état IB pour le contenu du budget de l'exercice.
 (2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.
 (3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.
 (4) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante.
 (5) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

OPERATIONS REELLES - GESTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
011	Charges à caractère général (5)	10 000,00	0,00	5 500,00	5 500,00
605	Achats de matériel, équip. et travaux	10 000,00	0,00	5 500,00	5 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	4 000,00	0,00	0,00	0,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	4 000,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00	0,00	0,00	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (A) = (011 + 012 + 014 + 015 + 016 + 017 + 65 + 6586)		14 000,00	0,00	5 500,00	5 500,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Conformément à l'article L. 3312-4 du CGCT, les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(5) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

GESTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX – CHARGES FINANCIERES ET EXCEPTIONNELLES – OPERATIONS D'ORDRE

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
66	Charges financières (B)	455,00	0,00	241,00	241,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	455,00	0,00	241,00	241,00
67	Charges exceptionnelles (C) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations amortissements et provisions (D) (5)	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (E)	0,00		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = A + B + C + D + E		14 455,00	0,00	5 741,00	5 741,00

023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	<i>0,00</i>		<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
042	<i>Opérations ordre transf. entre sections (4)</i>	<i>1 668 669,00</i>		<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
7133	<i>Variation en-cours de production biens</i>	<i>1 668 669,00</i>		<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section (4)</i>	<i>455,00</i>		<i>241,00</i>	<i>241,00</i>
6188	<i>Autres frais divers</i>	<i>455,00</i>		<i>241,00</i>	<i>241,00</i>
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 669 124,00		241,00	241,00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	1 683 579,00	0,00	5 982,00	5 982,00
---	---------------------	-------------	-----------------	-----------------

002 DEFICIT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	0,00
--	-------------

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 689 561,00
--	---------------------

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040, DF 043 = RF 043.

(5) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (6)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(6) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

GESTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX

Chap. / art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf impôts locaux)	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Impositions directes	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00	0,00	0,00	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GESTION DES SERVICES (A) = (70 + 73 + 731 + 74 + 75 + 013 + 015 + 016 + 017)		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les départements dits « surfiscalisés » (compte 7321) (5)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

(5) Le montant brut et la compensation correspondent au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Le détail du calcul est destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

GESTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX – PRODUITS FINANCIERS ET EXCEPTIONNELS – OPERATIONS D'ORDRE

Chap. / art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
76	Produits financiers (B)	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (C) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amortissements et provisions (D) (5)	0,00		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = A + B + C + D		0,00	0,00	0,00	0,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	1 683 124,00		5 741,00	5 741,00
7133	Variation en-cours de production biens	1 683 124,00		5 741,00	5 741,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	455,00		241,00	241,00
796	Transferts charges financières	455,00		241,00	241,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 683 579,00		5 982,00	5 982,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 683 579,00	0,00	5 982,00	5 982,00
---	--	---------------------	-------------	-----------------	-----------------

R 002 RESULTAT REPORTE				0,00
-------------------------------	--	--	--	-------------

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				1 689 561,00
--	--	--	--	---------------------

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040, RF 043 = DF 043.

(5) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (6)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(6) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES

IV

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE

A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux	1 Sécurité	2 Enseignement	3 Culture, jeunesse, sports	4 Prévention médico-sociale
INVESTISSEMENT						
DEPENSES						
Dépenses réelles	0	0	0	0	0	0
- Equipements départx		0	0	0	0	0
- Equip. non départx (C/204)		0	0	0	0	0
- Opérations financières	0					
<i>Dépenses d'ordre</i>	1 688 865					
Total dépenses de l'exercice	1 688 865	0	0	0	0	0
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses d'investissement	1 688 865	0	0	0	0	0
RECETTES						
Total recettes de l'exercice	1 668 669	0	0	0	0	0
RAR N-1 et reports	1 951	0	0	0	0	0
Total cumulé recettes d'investissement	1 670 620	0	0	0	0	0
FONCTIONNEMENT						
DEPENSES						
Total dépenses de l'exercice	1 670 061	0	0	0	0	0
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses de fonctionnement	1 670 061	0	0	0	0	0
RECETTES						
Total recettes de l'exercice	1 689 561	0	0	0	0	0
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0
Total cumulé recettes de fonctionnement	1 689 561	0	0	0	0	0

IV – ANNEXES
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

	IV
	A1

Libellé	5	5-4	5-5	5-6	6	7	8	9	TOTAL
	Action sociale (hors RMI, RSA, APA)	Revenu minimum d'insertion	Personnes dépendantes (APA)	Revenu de solidarité active	Réseaux et infrastructures	Aménagement et environnement	Transports	Développement économique	

INVESTISSEMENT

INVESTISSEMENT									
DEPENSES									
Dépenses réelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Equipements départx	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Equip. non départx (c/204)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Opérations financières									0
<i>Dépenses d'ordre</i>									1 688 865
Total dépenses de l'exercice	0	0	0	0	0	0	0	0	1 688 865
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	1 688 865

RECETTES

Total recettes de l'exercice	0	0	0	0	0	0	0	18 245	1 686 914
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	1 951
Total cumulé recettes d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	18 245	1 688 865

FONCTIONNEMENT

FONCTIONNEMENT									
DEPENSES									
Total dépenses de l'exercice	0	0	0	0	0	0	0	19 500	1 689 561
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses de fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	19 500	1 689 561
RECETTES									
Total recettes de l'exercice	0	0	0	0	0	0	0	0	1 689 561
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé recettes de fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	0	1 689 561

IV – ANNEXES
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE

IV				
A1				

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux	1 Sécurité	2 Enseignement	3 Culture, jeunesse, sports	4 Prévention médico-sociale
----------	---------	----------------------------------	------------------------	---------------	-------------------	--------------------------------	--------------------------------

INVESTISSEMENT							
DEPENSES							
Total dépenses d'investissement		1 688 865	0	0	0	0	0
Dépenses réelles		0					
Dépenses d'ordre		1 688 865					
Opérations d'ordre entre section		1 688 865					
335	Travaux en cours	1 688 865					
Opérations patrimoniales		0					

RECETTES							
Total recettes d'investissement		1 668 669	0	0	0	0	0
Recettes réelles		0					
168	Autres emprunts et dettes assimilées	0					
Recettes d'ordre		1 668 669					
Opérations d'ordre entre section		1 668 669					
335	Travaux en cours	1 668 669					
Opérations patrimoniales		0					

FONCTIONNEMENT							
DEPENSES							
Total dépenses de fonctionnement		1 670 061	0	0	0	0	0
Dépenses réelles		696					
605	Achats de matériel, équip. et travaux	0					
621	Personnel extérieur au service	0					
661	Charges d'intérêts	696					
Dépenses d'ordre		1 669 365					
Opérations d'ordre entre section		1 668 669					
713	Variation des stocks (en-cours de prod.)	1 668 669					
Opérations d'ordre à l'intérieur de la section		696					
618	Divers	696					

RECETTES

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux	1 Sécurité	2 Enseignement	3 Culture, jeunesse, sports	4 Prévention médico-sociale
	Total recettes de fonctionnement	1 689 561	0	0	0	0	0
	Recettes réelles	0	0	0	0	0	0
	Recettes d'ordre	1 689 561	0	0	0	0	0
	Opérations d'ordre entre section	1 688 865	0	0	0	0	0
713	Variation des stocks (en-cours de prod.)	1 688 865	0	0	0	0	0
	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	696	0	0	0	0	0
796	Transferts charges financières	696	0	0	0	0	0

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour les comptes 641 et 6516 qui sont déclinés à quatre chiffres et le compte 6517 qui est décliné à cinq chiffres.

IV – ANNEXES
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

IV
A1

Art. (1)	Libellé	5 Action sociale (hors RMI, RSA, APA)	5-4 Revenu minimum d'insertion	5-5 Personnes dépendantes (APA)	5-6 Revenu de solidarité active	6 Réseaux et infrastructures	7 Aménagement et environnement	8 Transports	9 Développement économique	TOTAL
----------	---------	--	-----------------------------------	------------------------------------	------------------------------------	---------------------------------	-----------------------------------	-----------------	-------------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES										
Total dépenses d'investissement		0	0	0	0	0	0	0	0	1 688 865
Dépenses réelles		0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre		0	0	0	0	0	0	0	0	1 688 865
Opérations d'ordre entre section		0	0	0	0	0	0	0	0	1 688 865
335 Travaux en cours		0	0	0	0	0	0	0	0	1 688 865
Opérations patrimoniales		0	0	0	0	0	0	0	0	0
RECETTES										
Total recettes d'investissement		0	0	0	0	0	0	0	18 245	1 686 914
Recettes réelles		0	0	0	0	0	0	0	18 245	18 245
168 Autres emprunts et dettes assimilées		0	0	0	0	0	0	0	18 245	18 245
Recettes d'ordre		0	0	0	0	0	0	0	0	1 668 669
Opérations d'ordre entre section		0	0	0	0	0	0	0	0	1 668 669
335 Travaux en cours		0	0	0	0	0	0	0	0	1 668 669
Opérations patrimoniales		0	0	0	0	0	0	0	0	0

FONCTIONNEMENT

DEPENSES										
Total dépenses de fonctionnement		0	0	0	0	0	0	0	19 500	1 689 561
Dépenses réelles		0	0	0	0	0	0	0	19 500	20 196
605 Achats de matériel, équip. et travaux		0	0	0	0	0	0	0	15 500	15 500
621 Personnel extérieur au service		0	0	0	0	0	0	0	4 000	4 000
661 Charges d'intérêts		0	0	0	0	0	0	0	0	696
Dépenses d'ordre		0	0	0	0	0	0	0	0	1 669 365
Opérations d'ordre entre section		0	0	0	0	0	0	0	0	1 668 669
713 Variation des stocks (en-cours de prod.)		0	0	0	0	0	0	0	0	1 668 669
Opérations d'ordre à l'intérieur de la section		0	0	0	0	0	0	0	0	696
618 Divers		0	0	0	0	0	0	0	0	696
RECETTES										

Art. (1)	Libellé	5 Action sociale (hors RMI, RSA, APA)	5-4 Revenu minimum d'insertion	5-5 Personnes dépendantes (APA)	5-6 Revenu de solidarité active	6 Réseaux et infrastructures	7 Aménagement et environnement	8 Transports	9 Développement économique	TOTAL
	Total recettes de fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	0	1 689 561
	Recettes réelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Recettes d'ordre	0	0	0	0	0	0	0	0	1 689 561
	Opérations d'ordre entre section	0	0	0	0	0	0	0	0	1 688 865
713	Variation des stocks (en-cours de prod.)	0	0	0	0	0	0	0	0	1 688 865
	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	696
796	Transferts charges financières	0	0	0	0	0	0	0	0	696

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – OPERATIONS NON VENTILEES	A1/01

OPERATIONS NON-VENTILABLES 01 (hors RAR et reports)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	Opérations non ventilables 01
DEPENSES		1 688 865,00
Dépenses réelles		0,00
Dépenses d'ordre		1 688 865,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	1 688 865,00
335	Travaux en cours	1 688 865,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
RECETTES		1 668 669,00
Recettes réelles		0,00
Recettes d'ordre		1 668 669,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	1 668 669,00
335	Travaux en cours	1 668 669,00
041	Opérations patrimoniales	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	Opérations non ventilables 01
DEPENSES		1 670 061,00
Dépenses réelles		696,00
661	Charges d'intérêts	696,00
Dépenses d'ordre		1 669 365,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	1 668 669,00
713	Variation des stocks (en-cours de prod.)	1 668 669,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	696,00
618	Divers	696,00
RECETTES		1 689 561,00
Recettes réelles		0,00
Recettes d'ordre		1 689 561,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	1 688 865,00
713	Variation des stocks (en-cours de prod.)	1 688 865,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	696,00
796	Transferts charges financières	696,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/9

FONCTION 9 – Développement économique (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 Structures animation, développement éco.	2 Agriculture et pêche	
				21 Laboratoire départemental	28 Autres
DEPENSES REELLES		0,00	0,00	0,00	0,00
Equipements départementaux		0,00	0,00	0,00	0,00
Equipements non départementaux (c/204)		0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES REELLES		0,00	18 245,00	0,00	0,00
168	Autres emprunts et dettes assimilées	0,00	18 245,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 Structures animation, développement éco.	2 Agriculture et pêche	
				21 Laboratoire départemental	28 Autres
DEPENSES REELLES		0,00	19 500,00	0,00	0,00
605	Achats de matériel, équip. et travaux	0,00	15 500,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	4 000,00	0,00	0,00
RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/9

FONCTION 9 – Développement économique

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	3 Industrie, commerce et artisanat	4 Développement touristique	5 Maintien services publics non départ.	TOTAL DE LA FONCTION
DEPENSES REELLES		0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00	18 245,00
168	Autres emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	18 245,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	3 Industrie, commerce et artisanat	4 Développement touristique	5 Maintien services publics non départ.	TOTAL DE LA FONCTION
DEPENSES REELLES		0,00	0,00	0,00	19 500,00
605	Achats de matériel, équip. et travaux	0,00	0,00	0,00	15 500,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	4 000,00
RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT		C8

SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
TOTAL	12 109 162,74	0,00	12 109 162,74	10 031 287,36	20 196,00	2 032 818,90	0,00
12-E020201-AEDPRM 2012 ZAE DE GIDY	12 109 162,74	0,00	12 109 162,74	10 031 287,36	20 196,00	2 032 818,90	0,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

DELIBERATION MULTIPLE N°7

Article 1 : Le rapport et ses annexes sont adoptés avec 35 voix pour et 5 abstentions.

Article 2 : Les modifications apportées au budget d'autorisations de programme et d'engagement sont adoptées respectivement à hauteur de - 16 161 324,69 € et 211 010,99 €.

DELIBERATION MULTIPLE N°8

Article 1 : Le rapport et ses annexes sont adoptés avec 35 voix pour et 5 abstentions.

Article 2 : Il est décidé d'admettre en non-valeur au titre des taxes d'urbanisme une somme 360 € concernant Monsieur et Madame SEGALEN (dette effacée par décision du tribunal d'instance : surendettement).

Article 3 : Il est décidé d'admettre en non valeur 260 216,77 € sur le budget principal et 2 996,01 € sur le budget de la Maison de l'Enfance et 0,01 € sur le budget du Festival de Sully-sur-Loire et de ratifier 242 403 € à la décision modificative n°2 2019 du budget principal, pour 2019, 2 997 € sur le budget de la Maison de l'Enfance, et 1 € sur le budget du Festival de Sully-sur-Loire.

Article 4 : Il est décidé d'admettre en créances éteintes 97 822,06 € sur le budget principal et ratifier à la décision modificative n°2 2019 du budget principal 88 622 €.

Article 5 : Il est décidé d'accorder les remises gracieuses des pénalités de retard dues au titre des taxes d'urbanisme pour 438 € pour les dossiers suivants, sur la base des avis favorables formulés par la Trésorerie d'Orléans Amendes :

- Monsieur RUFFIER Hervé pour une construction à Nibelle pour 235 €,
- Monsieur MARCHAUDON Christophe pour une construction à Barville-en-Gâtinais pour 120 €,
- Madame MAILLARD Stéphanie pour une construction à Amilly pour 83 €.

Article 6 : Il est décidé au titre des créations et reprises de provisions de :

- Reprendre la provision pour risque contentieux juridiques à hauteur de 465 000 €,
- Ajuster la provision pour créances sociales hors RMI/RSA à hauteur de 154 454 €,
- Créer une provision pour dépréciation des créances sociales RMI/RSA de 260 672 €.

Article 7 : Il est pris acte des transferts d'AP et d'AE ayant eu lieu depuis le vote de la décision modificative n°1 pour 2019, tels que figurant en annexe à la présente délibération.

Article 8 : Il est décidé d'ouvrir par anticipation les crédits 2020 du budget principal et des budgets annexes conformément aux tableaux présentés en annexe.

1 _ Annexe – Récapitulatif des transferts d'AP et d'AE

Depuis le vote de la DM1 pour 2019, 6 transferts entre autorisations de programme au sein d'une même politique ont été réalisés. Cette possibilité a été entérinée lors de la session du 4 octobre 2017 à travers l'adoption du nouveau règlement budgétaire et financier. En effet, les transferts entre AP ou AE étaient auparavant seulement autorisés au sein d'un même programme.

Ces transferts ont impacté 3 politiques au total, avec une prépondérance des politiques F01 (collèges)

	Référence budgétaire		Libellé de l'opération	Montant du transfert	Observations
Politique F01 - Contribuer à la réussite de l'enseignement secondaire	11-F0101202-APDOPPP	2013-02338	P5C	-400 000,00	Déploiement des bornes dans les collèges
	15-F0102103-APDOPPM	2015-00021	Collège THD - Wifi	400 000,00	
	19-F0101203-APDOPPM	2019-00039	GER COLLEGES (2019-2021)	-200 000,00	lancement de la 2ème tranche de travaux aux collèges J Pelletier (travaux de rénovation des réseaux extérieurs)
	17-F0101203-APDOPPM	2017-03625	Col J. Pelletier-Rénovation réseaux ext.	200 000,00	
	12-F0101203-APDOPPM	2012-00032	Prestations préparatoires	920,00	Engagement commande
	14-F0101203-APDOPPM	2014-00902	Restructuration DP Beaugency	484,00	
	17-F0101204-APDOPPM	2017-04137	Equipement mobilier et matériel	1 404,00	
	14-F0101203-APDOPPM	2014-00900	Extention collège Tigy et demi-pension	-850 000,00	
	14-F0101203-APDOPPM	2014-00902	Extention demi-pension Beaugency	850 000,00	Engagement marché de travaux de la DP
Politique G07 - Patrimoine	14-G0702103-APDOPPM	2016-02675	Opération individualisée - GER 2016	-100 000,00	Dans le cadre de la future vente du site d'Alstom, des travaux de dépollution ont été réalisés ces dernières années. Une étude préalable à la vente a mis en évidence des éléments pyrotechniques en sous-sols, le CD45 se doit d'en assurer le traitement et l'évacuation.
	11-G0702201-APDOPAM	2011-00172	Démolition Site Alstom St Jean de Braye	100 000,00	
Politique G08 - Optimiser les systèmes	17-G0801101-APDOPPM	2017-03531	Investissement logiciel SDEMO	22 000,00	Engagement commande
	17-G0801101-APDOPPM	2017-03533	Gestion rapports et délibérations	1 200,00	
	13-G0801101-APDOPPM	2013-05637	Applications mobiles	-23 200,00	

2_Annexe – Ouverture des crédits par anticipation

Afin d'assurer la continuité de l'exécution budgétaire au mois de janvier prochain, et dans l'attente de l'adoption du budget primitif 2020 (Session du 29 au 31 janvier 2020), il est nécessaire, comme la loi l'autorise, d'ouvrir par anticipation des crédits d'investissement et de fonctionnement. Cette décision permet d'assurer la continuité des paiements au profit de l'ensemble de nos partenaires et fournisseurs.

En application des dispositions du Code général des collectivités territoriales, je vous propose de fixer les ouvertures de crédits du budget principal et des budgets annexes comme suit :

1- TABLEAU RECAPITULATIF PAR CHAPITRE – BUDGET PRINCIPAL – CREDITS ANNUELS

Dépenses d'investissement hors AP 2019 (25 %)

	Montant des crédits anticipés
020 - Dépenses imprévues	230 000,00
204 - Subventions d'équipement versées	794 718,00
21 - Immobilisations corporelles	167 091,00
23 - Immobilisations en cours	27 507,75
26 - Participations créances	18 000,00
27 - autres immobilisations financières	466 196,25

Dépenses du chapitre 16 (dette) 2019 (100 %)

	Montant des crédits anticipés
16 - Emprunts et dettes assimilées	30 841 133,00

Dépenses de fonctionnement hors Autorisation d'engagement 2019 (100 %)

	Montant des crédits anticipés
011- Charges à caractère général	30 331 344,00
012- Charges de personnel et frais assimilés	92 984 550,00
014- Atténuations de produits	5 805 784,00
015-RMI	54 610,00
016-APA	60 243 692,00
017-RSA	97 833 071,00
022-Dépenses imprévues	1 000 000,00
6586- Frais de fonctionnement des groupes d'élus	179 206 642,00
65- Autres charges de gestion courante	100 000,00
66- Charges financières	5 989 361,00
67- Charges exceptionnelles	48 993,00
68 - Dotation aux amortissements et provisions	415 126,00
	474 013 173,00

Recettes de fonctionnement 2019

	Montant des crédits anticipés
013- Atténuations de charges	239 000,00
015-RMI	6 000,00
016-APA	21 859 249,00
017-RSA	2 179 690,00
70- Produits des services	2 427 924,00
73- Impôts indirects	195 464 197,00
731- Impôts directs	243 804 746,00
74- Dotations, subventions et participations	89 052 032,00
75- Autres produits d'activités	18 901 270,00
76- Produits financiers	423 980,00
77- Produits exceptionnels	1 308 184,00
78-Reprises sur provision et amortissement	650 262,00
	576 316 534,00

2- TABLEAU RECAPITULATIF PAR CHAPITRE – BUDGETS ANNEXES – CREDITS ANNUELS

Budget annexe de la maison de l'enfance

Dépenses de fonctionnement 2019

	Montant des crédits anticipés
011 - DEPENSES AFFERENTES A L'EXPLOI	480 380,00
012 - DEPENSES AFFERENTES AU PERSONN	4 026 700,00
016 - DEPENSES AFFERENTES A LA STRUC	165 815,00

Recettes de fonctionnement 2019

	Montant des crédits anticipés
018- Autres produits relatifs à la tarification	4 650 812,00
019- Produits financiers et produits non encaissables	22 083,00

Budget annexe de la ZAC de Limère

Dépenses d'investissement 2019

	Montant des crédits anticipés
16 - Emprunts et dettes assimilées	200 524,00
23 - Immobilisations en cours (25%)	96 262,00
27 - autres immobilisations financières (25%)	46 802,00
458101 - Travaux pour le compte de l'agglo (25%)	235 834,00

	Montant des crédits anticipés
66 - Charges financières	16 143,00

Recettes de fonctionnement 2019

	Montant des crédits anticipés
77- Produits exceptionnels	425 935,00
75- Autres produits d'activités	10,00

Budget annexe de la boutique du Château de Chamerolles

Dépenses de fonctionnement 2019

	Montant des crédits anticipés
011- Charges à caractère général	67 993,00
012- Charges de personnel et frais assimilés	12 700,00
022-Dépenses imprévues	6 500,00
65- Autres charges de gestion courante	10,00

Recettes de fonctionnement 2019

	Montant des crédits anticipés
70- Produits des services	65 779,00
75- Autres produits d'activités	10,00

Budget annexe de la boutique du Château de Sully sur Loire

Dépenses d'investissement 2019 (25 %)

	Montant des crédits anticipés
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 278,00

Dépenses de fonctionnement 2019

	Montant des crédits anticipés
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	70 558,00
012 - CHARGES DE PERSONNEL	25 529,00
65- Autres charges de gestion courante	10,00

Recettes de fonctionnement 2019

	Montant des crédits anticipés
70- Produits des services	94 399,00
75- Autres produits d'activités	10,00

Budget annexe de la boutique du Festival de Sully et du Loiret

Dépenses de fonctionnement 2019

	Montant des crédits anticipés
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	368 831,00
012 - CHARGES DE PERSONNEL	114 500,00
65- Autres charges de gestion courante	1,00
67 - Charges exceptionnelles	100,00

Recettes de fonctionnement 2019

	Montant des crédits anticipés
70- Vente de produits fabriqués	74 346,00
74- Subventions d'exploitation	383 626,00
77- Produits exceptionnels	25 460,00

3- TABLEAU DES AP/AE AVEC ECHEANCIER PREVISIONNEL 2020 – BUDGETS ANNEXES

Budget annexe des Portes du Loiret

Autorisations d'engagement

Millésime	Montant des autorisations d'engagement votées après DM2 2019	Crédits de paiement réalisés avant 2019	Crédits de paiement 2019	Crédits de paiement 2020	Crédits de paiement ultérieurs
2012	46 981 203,00	22 252 543,49	3 616 025,00	9 528 096,66	11 584 537,85

Budget annexe ZAE de Gidy

Autorisations d'engagement

Millésime	Montant des autorisations d'engagement votées après DM2 2019	Crédits de paiement réalisés avant 2019	Crédits de paiement 2019	Crédits de paiement 2020	Crédits de paiement ultérieurs
2012	12 109 162,74	10 031 287,36	20 196,00	2 032 818,90	

TABLEAU DES AP/AE AVEC ECHEANCIER PREVISIONNEL 2020 – BUDGET PRINCIPAL

Autorisations de programme

Millésime	Montant des autorisations de programme votées après DM2 2019	Crédits de paiement réalisés avant 2019	Crédits de paiement 2019	Crédits de paiement 2020	Crédits de paiement ultérieurs
2000	179 853 992,12	76 026 529,54	2 845 999,00	20 878 229,01	80 103 234,57
2001	5 491 062,03	3 921 462,55	420 000,00	-	1 149 599,48
2002	6 617 730,69	350 594,49	306 605,00	795 000,00	5 165 531,20
2003	22 840 000,00	21 177 287,50	250 000,00	250 000,00	1 162 712,50
2004	10 071 815,66	7 912 334,06	110 000,00	124 654,79	1 924 826,81
2005	26 107 934,10	25 077 610,94	100 000,00	92 717,67	837 605,49
2006	46 875 921,25	27 280 044,69	1 256 765,00	1 225 161,80	17 113 949,76
2007	16 575 812,27	16 575 812,27	-	-	-
2008	41 701 711,61	23 134 674,51	1 759 738,00	1 159 753,18	15 647 545,92
2009	266 205 667,23	169 553 238,11	23 257 441,00	22 636 646,21	47 060 694,85
2010	12 863 195,20	11 810 126,52	70 690,00	98 575,27	883 803,41
2011	208 686 866,31	63 865 279,13	9 992 673,00	8 808 172,08	126 019 549,20
2012	40 900 496,71	26 853 604,23	2 181 603,00	3 357 455,79	8 507 833,69
2013	43 721 905,79	32 172 795,73	2 892 586,00	3 055 299,57	5 601 224,49
2014	94 450 761,33	48 864 598,79	12 835 979,00	16 722 234,34	14 245 006,35
2015	91 994 695,43	42 675 504,17	25 636 366,00	10 601 665,59	13 079 778,43
2016	246 989 361,39	34 374 610,94	42 616 204,00	66 774 821,14	102 399 602,20
2017	84 768 084,10	25 335 171,72	16 684 298,00	25 172 568,42	17 436 080,76
2018	53 711 067,71	3 430 321,32	9 478 174,00	25 744 487,14	15 024 557,25
2019	51 158 182,11	-	14 578 416,00	18 498 474,00	18 081 292,11
Total général	1 551 586 263,04	660 391 601,21	167 273 537,00	225 995 916,00	491 444 428,47

Autorisations d'engagement

Millésime	Montant des autorisations d'engagement votées après DM2 2019	Crédits de paiement réalisés avant 2019	Crédits de paiement 2019	Crédits de paiement 2020	Crédits de paiement ultérieurs
2004	9 701 020,26	9 701 020,26	-	-	-
2006	872 281,13	685 004,57	178 000,00	9 276,56	-
2007	248 642,48	215 522,48	5 520,00	5 520,00	22 080,00
2008	14 725 044,88	7 676 389,28	622 108,00	614 200,05	5 812 347,55
2009	21 755 562,87	10 027 322,04	1 174 975,00	1 242 051,05	9 307 074,78
2010	242 479,26	242 479,26	-	-	-
2011	45 747 701,58	10 544 016,57	1 750 826,00	1 852 663,50	31 600 195,41
2012	6 163 799,18	6 163 799,18	-	-	-
2013	90 703 962,16	24 451 971,45	6 010 059,00	6 787 100,62	53 454 831,09
2014	8 482 381,00	5 720 309,00	1 146 400,00	1 607 452,63	8 219,37
2015	44 636 482,27	25 345 544,88	5 135 432,00	5 923 190,24	8 262 960,15
2016	15 126 278,05	8 194 132,07	2 921 449,00	2 872 769,89	1 137 927,09
2017	7 399 274,14	3 279 472,38	1 335 670,00	1 836 884,64	947 247,12
2018	2 790 026,43	252 908,87	775 068,00	609 178,95	1 152 870,61
2019	8 591 284,00	-	3 770 050,00	944 604,00	3 876 630,00
Total général	277 186 219,69	112 499 892,29	24 825 557,00	24 304 892,13	115 582 383,17

F 02 - Modification du règlement budgétaire et financier

Article 1 : Le rapport et ses annexes sont adoptés avec 40 voix pour.

Article 2 : Il est décidé d'adopter les mesures de simplification des procédures et actes d'attribution et de versement des subventions départementales figurant au rapport susvisé.

Article 3 : Il est décidé d'approuver les modifications et annexes apportées au Règlement budgétaire et financier départemental en vigueur figurant en annexe à la présente délibération.

Article 4 : Les dispositions approuvées à l'article 3 de la présente délibération entrent en vigueur à compter du rendu exécutoire de celle-ci. Elles sont d'application immédiate pour l'ensemble des dispositifs d'aide en vigueur au sein de la collectivité et concernent uniquement les dossiers pour lesquels aucune subvention n'a encore été attribuée.

Article 5 : Par dérogation au principe d'application immédiate énoncé à l'article 4 de la présente délibération, les contrats actuellement en cours au titre du volet 2 de la politique de Mobilisation départementale en faveur des territoires restent régis par leurs règles de caducité et de proratisation spécifiques jusqu'à leur échéance.

Annexe 1 : Modifications du Règlement budgétaire et financier

En partie 3 relative à l'Exécution comptable des subventions aux partenaires (page 26), le paragraphe **A/ Bénéficiaires et types de subventions proposées par le Département** est modifié comme suit :

« Les bénéficiaires de subvention

Les bénéficiaires de subvention du Département du Loiret peuvent être des associations ou des collectivités (communes, EPCI, ...) dans les limites de la réglementation en vigueur.

Les subventions sont accordées par délibération du Conseil Départemental ou de sa Commission permanente. Les services gestionnaires notifient aux bénéficiaires la décision d'attribution accompagnée de l'annexe au présent règlement relative aux modalités et conditions de versement correspondantes.

Lorsque la subvention est accordée, la structure aidée se doit de fournir au Département un certain nombre de documents attestant de son fonctionnement ou de la réalisation du projet ».

Toujours en partie 3, le paragraphe **B/ L'exécution comptable de la subvention**, sous paragraphe *Les subventions d'investissement*, est modifié comme suit :

« Mobilisation du Département en faveur des territoires

- 1. Volet 2 : contrat départemental de soutien aux projets structurants d'envergure supra communale*

Concernant le versement de la subvention

- Si versement en 2 fois : le Département verse un acompte de **60 %** du montant de la subvention à la production de l'ordre de service de commencement de l'opération. Le solde est versé sur présentation du décompte général des dépenses et recettes réalisées dans le cadre de l'opération et visé par le comptable public.*
- Si versement en 3 fois : le Département verse la subvention de la manière suivante :*
 - ° Versement d'un 1^{er} acompte de **45 %** du montant de la subvention à la production de l'ordre de service de commencement de l'opération,*

◦ Versement d'un 2nd acompte de **45 %** du montant de la subvention sur présentation d'un état récapitulatif au minimum de 50 % des dépenses réalisées depuis le commencement de l'opération, daté et certifié exact par l'attributaire ou le comptable public,

◦ Versement du solde de la subvention sur présentation du décompte général des dépenses et recettes réalisées dans le cadre de l'opération et visé par le comptable public.

(...)

2. *Volet 3 : appel à projet d'intérêt communal et aide aux communes à faible population (FAPO)*

Concernant le versement de la subvention

- *Si versement en 1 fois : versement fait sur présentation du décompte général des dépenses et recettes réalisées dans le cadre de l'opération et visé par le comptable public,*
- *Si versement en 2 fois : le département verse un acompte de **60 %** du montant de la subvention à la production de l'attestation de démarrage (ex : ordre de service). Le solde est versé sur présentation du décompte définitif des dépenses et recettes réalisées dans le cadre de l'opération et visé par le comptable public ».*

Sous réserves de ces seules modifications liées à la création de l'annexe dédiée aux modalités et conditions de versement des subventions, et à l'harmonisation des taux d'acompte, les autres dispositions du Règlement budgétaire et financier en vigueur demeurent inchangées et restent pleinement applicables.

Annexe 2 : Annexes au règlement budgétaire et financier

Fiches annexes au RBF

Annexe 1 : Modalités de versement d'une subvention départementale

Cette annexe 1 énumère et codifie les différentes modalités de versement et pièces justificatives d'une subvention départementale en fonctionnement et en investissement afin d'en faciliter l'instruction.

Le code correspondant à la modalité de versement de l'aide départementale est précisé dans la délibération attribuant la subvention.

Code	Modalités de versement de la subvention	Pièces justificatives
Fonctionnement		
F1	1 versement (100 %)	délibération, convention signée, RIB.
F2	2 versements : - Acompte de 80 % → - Solde de 20 % →	délibération, convention signée, RIB. bilan, factures, RIB.
Investissement		
I1	1 versement (100 %)	délibération, convention signée, RIB, bilan, attestation de démarrage des travaux, ordre de service, devis, factures, Décompte Général Définitif des dépenses (DGD), mémoire de dépenses certifié conforme.
I2	2 versements : - Acompte de 60 % → - Solde de 40 % →	délibération, convention signée, RIB, attestation de démarrage des travaux, ordre de service, devis. bilan, factures, Décompte Général Définitif des dépenses (DGD), mémoire de dépenses certifié conforme, RIB.
I3	3 versements : - 1 ^{er} acompte de 45 % → - 2 nd acompte de 45 % → - Solde de 10 % →	délibération, convention signée, RIB, attestation de démarrage des travaux, ordre de service, devis. Etat des dépenses engagées visé par le comptable, factures, RIB. bilan, factures, mémoire de dépenses certifié conforme, Décompte Général Définitif des dépenses (DGD), RIB.

Annexe 1- code F1 - Versement d'une subvention : modalités et obligations -

Code F1 = subvention de fonctionnement faisant l'objet d'un unique versement.

➤ Intervention du versement

Le versement unique de la subvention intervient à compter de la notification de la décision l'ayant accordée au bénéficiaire, sous réserve de la production par le bénéficiaire des pièces justificatives demandées (RIB) et, le cas échéant, de la signature de la convention afférente.

➤ Conformité de l'utilisation de la subvention

Le bénéficiaire s'engage à utiliser la subvention allouée conformément et exclusivement à l'objet pour lequel elle a été accordée.

En cas de non-respect par le bénéficiaire des conditions d'octroi de la subvention, le Département peut décider, sans condition de délai, de retirer la décision par laquelle il l'a attribuée.

Il est strictement interdit au bénéficiaire de la subvention d'en employer tout ou partie en subventions à d'autres associations, œuvres ou entreprises, sauf, le cas échéant, si cela est expressément prévu dans la convention conclue avec le Département.

Le bénéficiaire d'une subvention affectée à une dépense déterminée est tenu de produire un compte rendu financier attestant de la conformité des dépenses effectuées à son objet. Ce compte rendu financier doit être transmis dans les six mois suivant la fin de l'exercice pour lequel la subvention a été accordée.

Le bénéficiaire est tenu de fournir au Département copie certifiée du budget et des comptes de l'exercice écoulé, ainsi que tous documents faisant connaître les résultats de son activité.

En cas d'utilisation non conforme de la subvention, d'inexécution par le bénéficiaire des obligations mises à sa charge, ou d'entrave au contrôle exercé par la collectivité, le Département se réserve le droit de solliciter le remboursement partiel ou total des sommes versées, et d'y procéder le cas échéant par l'émission d'un titre de recettes exécutoire après mise en demeure restée sans effet.

➤ Proratisation du montant de la subvention

Dans l'hypothèse où le montant réel des dépenses engagées relatives à la réalisation de l'objet de la subvention serait inférieur au montant estimé présenté dans la demande de subvention, le montant définitif de la subvention allouée sera ajusté au prorata du coût réel et définitif des dépenses subventionnées et fera l'objet d'un reversement éventuel du trop-perçu.

➤ Actions de communication

Le bénéficiaire s'engage à valoriser la participation du Département du Loiret sur tous supports adéquats et notamment :

- En mentionnant le soutien financier du Département accompagné de son logo sur tous les documents d'étude et documents officiels destinés à des tiers, relatifs à son activité ou à l'opération subventionnée ;
- En affichant visiblement le soutien du Département sur des supports de signalétique adaptés dès la phase chantier puis sur des supports pérennes, sur les communiqués de presse, lors des manifestations officielles et temps forts liés à son activité ou à l'opération subventionnée.

Tout document édité ou numérique faisant la promotion de l'activité ou du projet subventionné devra porter le logo du Département accompagné de la mention « avec le soutien financier du / projet financé par / le Département du Loiret ».

Le logo et la charte graphique départementale sont téléchargeables sur le site www.loiret.fr rubrique « partenaires ».

Le bénéficiaire s'engage à prendre contact avec la Direction de la Communication et de l'Information du Département, dès la notification de la subvention, à l'adresse suivante : communication@loiret.fr pour valider l'insertion du logotype du Département dans les supports de communication et pour définir le type de communication adapté au projet subventionné, notamment en fonction du montant attribué.

Enfin, le bénéficiaire s'engage à prendre contact avec le Cabinet du Président du Conseil Départemental pour programmer les dates des initiatives médiatiques ayant trait au projet subventionné (pose de la première pierre, inauguration, etc...).

Le respect des engagements liés à la communication institutionnelle fera l'objet d'une attention particulière lors de l'exercice du contrôle par le Département.

Annexe 1- code F2- Versement d'une subvention : modalités et obligations -

Code F2 = subvention de fonctionnement faisant l'objet de deux versements successifs.

➤ Intervention du versement

Le versement de la subvention s'effectue selon les modalités suivantes :

- Versement d'un acompte de 80 % du montant de la subvention à compter de la notification de la décision l'ayant accordée, sous réserve de la production par le bénéficiaire des pièces justificatives demandées (RIB) et, le cas échéant, de la signature de la convention afférente.
- Versement du solde de 20 % du montant de la subvention sur présentation des pièces justificatives demandées (bilan, factures acquittées, et RIB).

➤ Conformité de l'utilisation de la subvention

Le bénéficiaire s'engage à utiliser la subvention allouée conformément et exclusivement à l'objet pour lequel elle a été accordée.

En cas de non-respect par le bénéficiaire des conditions d'octroi de la subvention, le Département peut décider, sans condition de délai, de retirer la décision par laquelle il l'a attribuée.

Il est strictement interdit au bénéficiaire de la subvention d'en employer tout ou partie en subventions à d'autres associations, œuvres ou entreprises, sauf, le cas échéant, si cela est expressément prévu dans la convention conclue avec le Département.

Le bénéficiaire d'une subvention affectée à une dépense déterminée est tenu de produire un compte rendu financier attestant de la conformité des dépenses effectuées à son objet. Ce compte rendu financier doit être transmis dans les six mois suivant la fin de l'exercice pour lequel la subvention a été accordée.

Le bénéficiaire est tenu de fournir au Département copie certifiée du budget et des comptes de l'exercice écoulé, ainsi que tous documents faisant connaître les résultats de son activité.

En cas d'utilisation non conforme de la subvention, d'inexécution par le bénéficiaire des obligations mises à sa charge, ou d'entrave au contrôle exercé par la collectivité, le Département se réserve le droit de solliciter le remboursement partiel ou total des sommes versées, et d'y procéder le cas échéant par l'émission d'un titre de recettes exécutoire après mise en demeure restée sans effet.

➤ Proratisation du montant de la subvention

Dans l'hypothèse où le montant réel des dépenses engagées relatives à la réalisation de l'objet de la subvention serait inférieur au montant estimé présenté dans la demande de subvention, le montant définitif de la subvention allouée sera ajusté au prorata du coût réel et définitif des dépenses subventionnées lors du versement du solde.

➤ Actions de communication

Le bénéficiaire s'engage à valoriser la participation du Département du Loiret sur tous supports adéquats et notamment :

- En mentionnant le soutien financier du Département accompagné de son logo sur tous les documents d'étude et documents officiels destinés à des tiers, relatifs à son activité ou à l'opération subventionnée ;
- En affichant visiblement le soutien du Département sur des supports de signalétique adaptés dès la phase chantier puis sur des supports pérennes, sur les communiqués de presse, lors des manifestations officielles et temps forts liés à son activité ou à l'opération subventionnée.

Tout document édité ou numérique faisant la promotion de l'activité ou du projet subventionné devra porter le logo du Département accompagné de la mention « avec le soutien financier du / projet financé par / le Département du Loiret ».

Le logo et la charte graphique départementale sont téléchargeables sur le site www.loiret.fr rubrique « partenaires ».

Le bénéficiaire s'engage à prendre contact avec la Direction de la Communication et de l'Information du Département, dès la notification de la subvention, à l'adresse suivante : communication@loiret.fr pour valider l'insertion du logotype du Département dans les supports de communication et pour définir le type de communication adapté au projet subventionné, notamment en fonction du montant attribué.

Enfin, le bénéficiaire s'engage à prendre contact avec le Cabinet du Président du Conseil Départemental pour programmer les dates des initiatives médiatiques ayant trait au projet subventionné (pose de la première pierre, inauguration, etc...).

Le respect des engagements liés à la communication institutionnelle fera l'objet d'une attention particulière lors de l'exercice du contrôle par le Département.

Annexe 1- code I1- Versement d'une subvention : modalités et obligations -

Code I1 = subvention d'investissement faisant l'objet d'un unique versement.

➤ Intervention du versement

Le versement unique à hauteur de 100 % du montant de la subvention accordée intervient à compter de la notification de la décision l'ayant attribuée au bénéficiaire, sous réserve de la production par le bénéficiaire des pièces justificatives demandées (RIB, bilan, attestation de démarrage des travaux, ordre de service, devis, factures acquittées, décompte général définitif des dépenses, et mémoire de dépenses certifié conforme) et, le cas échéant, de la signature de la convention afférente.

➤ Conformité de l'utilisation de la subvention

Le bénéficiaire s'engage à utiliser la subvention allouée conformément et exclusivement à l'objet pour lequel elle a été accordée.

En cas de non-respect par le bénéficiaire des conditions d'octroi de la subvention, le Département peut décider, sans condition de délai, de retirer la décision par laquelle il l'a attribuée.

Il est strictement interdit au bénéficiaire de la subvention d'en employer tout ou partie en subventions à d'autres associations, œuvres ou entreprises, sauf, le cas échéant, si cela est expressément prévu dans la convention conclue avec le Département.

Le bénéficiaire d'une subvention affectée à une dépense déterminée est tenu de produire un compte rendu financier attestant de la conformité des dépenses effectuées à son objet. Ce compte rendu financier doit être transmis dans les six mois suivant la fin de l'exercice pour lequel la subvention a été accordée.

Le bénéficiaire est tenu de fournir au Département copie certifiée du budget et des comptes de l'exercice écoulé, ainsi que tous documents faisant connaître les résultats de son activité.

En cas d'utilisation non conforme de la subvention, d'inexécution par le bénéficiaire des obligations mises à sa charge, ou d'entrave au contrôle exercé par la collectivité, le Département se réserve le droit de solliciter le remboursement partiel ou total des sommes versées, et d'y procéder le cas échéant par l'émission d'un titre de recettes exécutoire après mise en demeure restée sans effet.

➤ Proratisation du montant de la subvention

Dans l'hypothèse où le montant réel des dépenses engagées relatives à la réalisation de l'objet de la subvention serait inférieur au montant estimé présenté dans la demande de subvention, le montant définitif de la subvention allouée sera ajusté au prorata du coût réel et définitif des dépenses subventionnées et fera l'objet d'un reversement éventuel du trop-perçu.

➤ Caducité de la subvention

Sauf disposition réglementaire ou conventionnelle spécifique, le bénéficiaire dispose d'un délai maximal de deux ans à compter de la notification de la subvention accordée pour justifier du commencement d'exécution de l'opération subventionnée. A défaut, la subvention sera réputée caduque.

Par suite, le bénéficiaire dispose d'un délai maximal de deux ans pour réaliser l'opération.

Sur demande dûment motivée, le bénéficiaire peut, sous réserve d'une délibération favorable de l'Assemblée départementale, se voir accorder une prorogation exceptionnelle d'un an pour achever l'exécution de l'opération.

➤ Actions de communication

Le bénéficiaire s'engage à valoriser la participation du Département du Loiret sur tous supports adéquats et notamment :

- En mentionnant le soutien financier du Département accompagné de son logo sur tous les documents d'étude et documents officiels destinés à des tiers, relatifs à son activité ou à l'opération subventionnée ;
- En affichant visiblement le soutien du Département sur des supports de signalétique adaptés dès la phase chantier puis sur des supports pérennes, sur les communiqués de presse, lors des manifestations officielles et temps forts liés à son activité ou à l'opération subventionnée.

Tout document édité ou numérique faisant la promotion de l'activité ou du projet subventionné devra porter le logo du Département accompagné de la mention « avec le soutien financier du / projet financé par / le Département du Loiret ».

Le logo et la charte graphique départementale sont téléchargeables sur le site www.loiret.fr rubrique « partenaires ».

Le bénéficiaire s'engage à prendre contact avec la Direction de la Communication et de l'Information du Département, dès la notification de la subvention, à l'adresse suivante : communication@loiret.fr pour valider l'insertion du logotype du Département dans les supports de communication et pour définir le type de communication adapté au projet subventionné, notamment en fonction du montant attribué.

Enfin, le bénéficiaire s'engage à prendre contact avec le Cabinet du Président du Conseil Départemental pour programmer les dates des initiatives médiatiques ayant trait au projet subventionné (pose de la première pierre, inauguration, etc...).

Le respect des engagements liés à la communication institutionnelle fera l'objet d'une attention particulière lors de l'exercice du contrôle par le Département.

Annexe 1- code I2 - Versement d'une subvention : modalités et obligations -

Code I2 = subvention d'investissement faisant l'objet de deux versements successifs.

➤ Intervention du versement

Le versement de la subvention s'effectue selon les modalités suivantes :

- Versement d'un acompte de 60 % du montant de la subvention à compter de la notification de la décision l'ayant accordée au bénéficiaire, sous réserve de la production par le bénéficiaire des pièces justificatives demandées (RIB, attestation de démarrage des travaux, ordre de service, et devis) et, le cas échéant, de la signature de la convention afférente.
- Versement du solde de 40 % du montant de la subvention sur présentation des pièces justificatives demandées (bilan, factures acquittées, décompte général définitif des dépenses, mémoire de dépenses certifié conforme, et RIB).

➤ Conformité de l'utilisation de la subvention

Le bénéficiaire s'engage à utiliser la subvention allouée conformément et exclusivement à l'objet pour lequel elle a été accordée.

En cas de non-respect par le bénéficiaire des conditions d'octroi de la subvention, le Département peut décider, sans condition de délai, de retirer la décision par laquelle il l'a attribuée.

Il est strictement interdit au bénéficiaire de la subvention d'en employer tout ou partie en subventions à d'autres associations, œuvres ou entreprises, sauf, le cas échéant, si cela est expressément prévu dans la convention conclue avec le Département.

Le bénéficiaire d'une subvention affectée à une dépense déterminée est tenu de produire un compte rendu financier attestant de la conformité des dépenses effectuées à son objet. Ce compte rendu financier doit être transmis dans les six mois suivant la fin de l'exercice pour lequel la subvention a été accordée.

Le bénéficiaire est tenu de fournir au Département copie certifiée du budget et des comptes de l'exercice écoulé, ainsi que tous documents faisant connaître les résultats de son activité.

En cas d'utilisation non conforme de la subvention, d'inexécution par le bénéficiaire des obligations mises à sa charge, ou d'entrave au contrôle exercé par la collectivité, le Département se réserve le droit de solliciter le remboursement partiel ou total des sommes versées, et d'y procéder le cas échéant par l'émission d'un titre de recettes exécutoire après mise en demeure restée sans effet.

➤ Proratisation du montant de la subvention

Dans l'hypothèse où le montant réel des dépenses engagées relatives à la réalisation de l'objet de la subvention serait inférieur au montant estimé présenté dans la demande de subvention, le montant définitif de la subvention allouée sera ajusté au prorata du coût réel et définitif des dépenses subventionnées lors du versement du solde.

➤ Caducité de la subvention

Sauf disposition réglementaire ou conventionnelle spécifique, le bénéficiaire dispose d'un délai maximal de deux ans à compter de la notification de la subvention accordée pour justifier du commencement d'exécution de l'opération subventionnée. A défaut, la subvention sera réputée caduque.

Par suite, le bénéficiaire dispose d'un délai maximal de deux ans pour réaliser l'opération.

Sur demande dûment motivée, le bénéficiaire peut, sous réserve d'une délibération favorable de l'Assemblée départementale, se voir accorder une prorogation exceptionnelle d'un an pour achever l'exécution de l'opération.

➤ Actions de communication

Le bénéficiaire s'engage à valoriser la participation du Département du Loiret sur tous supports adéquats et notamment :

- En mentionnant le soutien financier du Département accompagné de son logo sur tous les documents d'étude et documents officiels destinés à des tiers, relatifs à son activité ou à l'opération subventionnée ;
- En affichant visiblement le soutien du Département sur des supports de signalétique adaptés dès la phase chantier puis sur des supports pérennes, sur les communiqués de presse, lors des manifestations officielles et temps forts liés à son activité ou à l'opération subventionnée.

Tout document édité ou numérique faisant la promotion de l'activité ou du projet subventionné devra porter le logo du Département accompagné de la mention « avec le soutien financier du / projet financé par / le Département du Loiret ».

Le logo et la charte graphique départementale sont téléchargeables sur le site www.loiret.fr rubrique « partenaires ».

Le bénéficiaire s'engage à prendre contact avec la Direction de la Communication et de l'Information du Département, dès la notification de la subvention, à l'adresse suivante : communication@loiret.fr pour valider l'insertion du logotype du Département dans les supports de communication et pour définir le type de communication adapté au projet subventionné, notamment en fonction du montant attribué.

Enfin, le bénéficiaire s'engage à prendre contact avec le Cabinet du Président du Conseil Départemental pour programmer les dates des initiatives médiatiques ayant trait au projet subventionné (pose de la première pierre, inauguration, etc...).

Le respect des engagements liés à la communication institutionnelle fera l'objet d'une attention particulière lors de l'exercice du contrôle par le Département.

Annexe 1- code I3 - Versement d'une subvention : modalités et obligations -

Code I3 = subvention d'investissement faisant l'objet de trois versements successifs.

➤ Intervention du versement

Le versement de la subvention s'effectue selon les modalités suivantes :

- Versement d'un 1^{er} acompte de 45 % du montant de la subvention à compter de la notification de la décision l'ayant accordée au bénéficiaire, sous réserve de la production par le bénéficiaire des pièces justificatives demandées (RIB, attestation de démarrage des travaux, ordre de service, devis) et, le cas échéant, de la signature de la convention afférente.
- Versement d'un 2nd acompte de 45 % du montant de la subvention sur présentation des pièces justificatives demandées (état des dépenses engagées visé par le comptable, factures acquittées, et RIB).
- Versement du solde de 10 % du montant de la subvention sur présentation des pièces justificatives demandées (bilan, factures acquittées, décompte général définitif des dépenses, mémoire de dépenses certifié conforme, et RIB).

➤ Conformité de l'utilisation de la subvention

Le bénéficiaire s'engage à utiliser la subvention allouée conformément et exclusivement à l'objet pour lequel elle a été accordée.

En cas de non-respect par le bénéficiaire des conditions d'octroi de la subvention, le Département peut décider, sans condition de délai, de retirer la décision par laquelle il l'a attribuée.

Il est strictement interdit au bénéficiaire de la subvention d'en employer tout ou partie en subventions à d'autres associations, œuvres ou entreprises, sauf, le cas échéant, si cela est expressément prévu dans la convention conclue avec le Département.

Le bénéficiaire d'une subvention affectée à une dépense déterminée est tenu de produire un compte rendu financier attestant de la conformité des dépenses effectuées à son objet. Ce compte rendu financier doit être transmis dans les six mois suivant la fin de l'exercice pour lequel la subvention a été accordée.

Le bénéficiaire est tenu de fournir au Département copie certifiée du budget et des comptes de l'exercice écoulé, ainsi que tous documents faisant connaître les résultats de son activité.

En cas d'utilisation non conforme de la subvention, d'inexécution par le bénéficiaire des obligations mises à sa charge, ou d'entrave au contrôle exercé par la collectivité, le Département se réserve le droit de solliciter le remboursement partiel ou total des sommes versées, et d'y procéder le cas échéant par l'émission d'un titre de recettes exécutoire après mise en demeure restée sans effet.

➤ Proratisation du montant de la subvention

Dans l'hypothèse où le montant réel des dépenses engagées relatives à la réalisation de l'objet de la subvention serait inférieur au montant estimé présenté dans la demande de subvention, le montant définitif de la subvention allouée sera ajusté au prorata du coût réel et définitif des dépenses subventionnées lors du versement du solde.

➤ Caducité de la subvention

Sauf disposition réglementaire ou conventionnelle spécifique, le bénéficiaire dispose d'un délai maximal de deux ans à compter de la notification de la subvention accordée pour justifier du commencement d'exécution de l'opération subventionnée. A défaut, la subvention sera réputée caduque.

Par suite, le bénéficiaire dispose d'un délai maximal de deux ans pour réaliser l'opération.

Sur demande dûment motivée, le bénéficiaire peut, sous réserve d'une délibération favorable de l'Assemblée départementale, se voir accorder une prorogation exceptionnelle d'un an pour achever l'exécution de l'opération.

➤ Actions de communication

Le bénéficiaire s'engage à valoriser la participation du Département du Loiret sur tous supports adéquats et notamment :

- En mentionnant le soutien financier du Département accompagné de son logo sur tous les documents d'étude et documents officiels destinés à des tiers, relatifs à son activité ou à l'opération subventionnée ;
- En affichant visiblement le soutien du Département sur des supports de signalétique adaptés dès la phase chantier puis sur des supports pérennes, sur les communiqués de presse, lors des manifestations officielles et temps forts liés à son activité ou à l'opération subventionnée.

Tout document édité ou numérique faisant la promotion de l'activité ou du projet subventionné devra porter le logo du Département accompagné de la mention « avec le soutien financier du / projet financé par / le Département du Loiret ».

Le logo et la charte graphique départementale sont téléchargeables sur le site www.loiret.fr rubrique « partenaires ».

Le bénéficiaire s'engage à prendre contact avec la Direction de la Communication et de l'Information du Département, dès la notification de la subvention, à l'adresse suivante : communication@loiret.fr pour valider l'insertion du logotype du Département dans les supports de communication et pour définir le type de communication adapté au projet subventionné, notamment en fonction du montant attribué.

Enfin, le bénéficiaire s'engage à prendre contact avec le Cabinet du Président du Conseil Départemental pour programmer les dates des initiatives médiatiques ayant trait au projet subventionné (pose de la première pierre, inauguration, etc...).

Le respect des engagements liés à la communication institutionnelle fera l'objet d'une attention particulière lors de l'exercice du contrôle par le Département.

F 03 - Mise à jour de la délégation de pouvoirs en matière financière consentie au Président du Conseil Départemental

Article 1 : Le rapport est adopté avec 40 voix pour.

Article 2 : Il est décidé, au vue de l'article L. 3211-2 du Code général des collectivités territoriales, de :

1. **Donner délégation à Monsieur le Président du Conseil Départemental** pour prendre les décisions nécessaires à la mise en œuvre de la politique d'endettement conformément à la stratégie d'endettement présentée ci-dessous.
2. **Donner délégation à Monsieur le Président du Conseil Départemental**, pour contracter les produits nécessaires à la couverture du besoin de financement de la collectivité, à la sécurisation de son encours et à la couverture de son besoin de trésorerie conformément aux dispositions de l'article L. 3211-2 du Code général des collectivités territoriales dans les conditions et limites définies ci-après.

2.1 Pour réaliser tout investissement et dans la limite des sommes inscrites chaque année au budget primitif et aux éventuelles décisions modificatives et dans la limite de 100 000 000 €, Monsieur le Président reçoit délégation pour la durée de son mandat aux fins de :

Réaliser des emprunts, dont le montant maximum est prévu au budget primitif et qui sont destinés au financement des investissements, et passer les actes nécessaires à cet effet.

Dans le souci d'optimiser sa gestion de dette et dans le cadre des dispositions juridiques en vigueur, les produits de financement pourront être notamment :

- Des emprunts bancaires classiques (éventuellement revolving) sans structuration autre que des barrières sur Euribor sans multiplicateur, des emprunts obligataires quel que soit le format ou le support d'émission retenu notamment privés et/ou publics ponctuels et/ou dans le cadre d'un programme notamment NEU MTN et/ou EMTN (Euro Medium Term Notes),
- Libellés en euro,
- Amortis de manière linéaire, progressive, personnalisée ou in fine,
- Avec possibilité d'un différé d'amortissement et/ou d'intérêts. La durée des emprunts ne pourra néanmoins excéder 40 ans,
- A des taux d'intérêt fixe ou indexés (variables ou révisables), avec un taux effectif global (TEG) compatible avec les dispositions légales ou réglementaires en vigueur.

Les contrats pourront disposer, en outre, d'une ou plusieurs caractéristiques suivantes :

- Droits de tirages échelonnés dans le temps avec faculté de remboursement et/ou de consolidation par mise en place de tranches d'amortissement,
- Faculté de modifier une ou plusieurs fois l'index ou le taux relatif au(x) calcul(s) du ou des taux d'intérêt,
- Possibilité de réduire ou d'allonger la durée du prêt,
- Faculté de modifier la périodicité et/ou le profil de remboursement du prêt.

2.2 Contracter des instruments de couverture du risque de taux et passer les actes nécessaires à cet effet.

Compte tenu des incertitudes et des fluctuations qu'est susceptible de subir le marché, le Département du Loiret souhaite recourir à des instruments de couverture afin de se protéger contre d'éventuelles hausses des taux ou au contraire afin de profiter d'éventuelles baisses.

Dans le souci d'optimiser la gestion de la dette et dans le cadre des dispositions juridiques en vigueur, les opérations de couverture des risques de taux pourront notamment prendre la forme de contrats :

- d'échange de taux d'intérêt (SWAP),
- d'accord de taux futur (FRA),
- de garantie de taux plafond (CAP),
- de garantie de taux plancher (FLOOR),
- de garantie de taux plafond et de taux plancher (COLLAR),
- de terme contre terme (FORWARD/FORWARD),
- d'option sur taux d'intérêt.

En toute hypothèse, les opérations de couverture seront toujours adossées à des emprunts constitutifs du stock de la dette ainsi qu'aux nouveaux emprunts ou de refinancement à contracter sur l'exercice considéré et qui seront inscrits en section d'investissement du budget.

Le montant de l'encours de dette sur lequel portent les opérations de couverture ne pourra excéder l'encours global de la dette de la collectivité sur l'exercice considéré (seuil maximum retenu conformément aux critères arrêtés par le Conseil national de la comptabilité).

De plus, la durée des contrats de couverture ne pourra être supérieure à la durée résiduelle des emprunts auxquels les opérations sont adossées.

Dispositions communes aux contrats d'emprunt et aux contrats de couverture des risques de taux :

- Les index de référence des contrats pourront être l'EONIA, T4M, le TAG, le TAM, le TMO, le TME, l'EURIBOR, le Livret A ou tout autre index construit selon la même logique,
- Pour l'exécution de ces opérations, il est procédé à la mise en concurrence d'au moins deux établissements spécialisés.

Dans le cadre des pouvoirs qui lui sont délégués dans les conditions précisées au 2.1 et 2.2, l'Assemblée délibérante décide de donner délégation à Monsieur le Président du Conseil Départemental, et l'autorise à :

- Lancer des consultations auprès de plusieurs établissements financiers dont la compétence est reconnue pour ce type d'opérations,
- Mettre en place un programme d'émission NEU-MTN ou EMTN dont le montant plafond du programme ne pourra pas excéder 500 000 000 €,
- Retenir les meilleures offres au regard des possibilités que présente le marché à un instant donné, du gain financier espéré et des primes et commissions à verser,
- Passer les ordres pour effectuer l'opération arrêtée, le cas échéant à résilier l'opération arrêtée,
- Signer les contrats d'emprunt ou de couverture de risque répondant aux conditions posées aux articles précédents ainsi que tout autre document nécessaire à la mise en place et/ou mise à jour des produits de financement moyen ou long terme retenus, notamment :
 - l'ensemble de la documentation financière relative aux emprunts obligataires quel que soit le format ou le support d'émission retenu notamment privés et/ou publics ponctuels ainsi que les contrats adjacents notamment contrats de placement et de service financier,
 - le prospectus de base du programme EMTN, ses suppléments ou actualisations ainsi que les contrats adjacents au programme notamment contrats de placement et de service financier,
 - la documentation financière du programme NEU MTN et ses actualisations ainsi que les contrats adjacents au programme notamment contrat de placement ou de domiciliation,
 - les conditions définitives de chaque émission obligataire réalisée dans le cadre de ces programmes (EMTN ou NEU MTN) et tout autre document nécessaire à la réalisation de ces émissions,
- Définir le type d'amortissement le plus approprié et procéder, le cas échéant, à un différé d'amortissement,
- Procéder à des mobilisations échelonnées dans le temps, s'accompagnant le cas échéant en amont de la consolidation éventuellement partielle d'une remise temporaire des fonds à la disposition du prêteur,
- Utiliser, notamment, dans le cadre du réaménagement de la dette :
 - la faculté de passer du taux variable au taux fixe ou du taux fixe au taux variable,
 - la faculté de modifier une ou plusieurs fois l'index relatif au calcul du ou des taux d'intérêt,
 - la possibilité de réduire ou d'allonger la durée du prêt,
 - la faculté de modifier la périodicité et le profil de remboursement,

- et la possibilité, en fonction des circonstances, de procéder au remboursement anticipé, temporaire ou définitif, des emprunts en cours, avec ou sans indemnité compensatrice selon les termes convenus avec l'établissement prêteur, et de contracter éventuellement tout contrat de substitution pour refinancer, avec ou sans mouvement de fonds, les capitaux restant dus et, le cas échéant, les indemnités compensatrices, dans les conditions et limites posées aux articles précédents,
 - exercer les options prévues au contrat et conclure tout avenant destiné à introduire dans le contrat initial une ou plusieurs des caractéristiques ci-dessus,
 - et enfin plus généralement, à décider de toutes opérations financières utiles à la gestion active de la dette,
 - dans la même logique que les dispositions précédentes, à prendre toute décision utile à la gestion active des contrats de crédit-bail, contrats de partenariat, ou Baux Emphytéotiques Administratifs conclus ou à conclure et notamment les options de changement d'indexation et de sécurisation des taux (passage à taux fixe, achat d'options de protection...).
- 3 Afin de financer le décalage temporaire entre le paiement des dépenses et l'encaissement des recettes, Monsieur le Président du Conseil Départemental reçoit délégation pour la durée de son mandat aux fins de recourir à des produits de trésorerie sur la base d'un plafond maximum de 100 000 000 € que ce soit pour les lignes de trésorerie ou pour le programme de NEU CP et de conclure les actes nécessaires à cet effet.

Dans ce cadre, le Président du Conseil Départemental est autorisé :

3.1 Pour les lignes de trésorerie :

- à lancer les consultations auprès de plusieurs établissements financiers dont la compétence est reconnue pour ce type d'opérations,
- à s'associer à une consultation conjointe avec les Départements d'Eure-et-Loir et du Loir-et-Cher dans le cadre de la coopération entre les 3 Départements,
- à retenir les meilleures offres au regard des possibilités que présente le marché à un instant donné, du gain financier espéré et des primes et commissions à verser,
- à passer les ordres pour effectuer l'opération arrêtée, le cas échéant à résilier l'opération arrêtée,
- à signer les contrats d'ouverture de crédits de trésorerie court terme,
- à procéder aux opérations de gestion courante et utiliser notamment la faculté de modifier une ou plusieurs fois l'index relatif au calcul du ou des taux d'intérêt,

3.2 Pour les NEU CP :

- à mettre en place un programme d'émission de NEU CP dans la limite de 100 000 000 €, ce montant étant renouvelable annuellement à partir de la date de mise en place du programme,

- à lancer des consultations auprès de plusieurs établissements financiers dont la compétence est reconnue pour ce type d'opérations, négocier, mettre en œuvre et passer tous les actes nécessaires à la réalisation d'émission de NEU CP dans le cadre du programme, ainsi que les contrats adjacents au programme notamment contrat de placement ou de domiciliation,
- à signer l'ensemble de la documentation juridique ainsi que tous les actes de suivi et de mise à jour annuelle du programme de billet de trésorerie,
- à signer et exécuter tous les documents nécessaires à chaque transaction.

Article 3 : Un compte-rendu de l'exercice de cette compétence sera effectué périodiquement auprès du Conseil Départemental par le Président du Conseil Départemental.

Article 4 : Les délégations consenties au titre de la présente délibération au point 2 de l'article 2 prendront fin dès l'ouverture de la campagne électorale précédant le prochain renouvellement de l'Assemblée départementale.

F 04 - Rapport relatif à la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes au sein du Département du Loiret

Article unique : Il est pris acte de la présentation du rapport annuel sur la situation en matière d'égalité Femmes-Hommes.

F 05 - Une politique de relations humaines maîtrisée en faveur de la formation, de la reconnaissance des agents et l'amélioration de leurs conditions de travail (politique G05) : tableau des effectifs

Article 1 : Le rapport et son annexe sont adoptés avec 40 voix pour.

Article 2 : Le tableau des effectifs au 31/07/2019 tel qu'annexé à la présente délibération est adopté.

Article 3 : Il est décidé la suppression de :

- un poste d'Infirmier territorial au sein de la Maison du Département de l'Est Orléanais,
- un poste d'Adjoint administratif territorial au sein de la Direction de l'Insertion et de l'Habitat,
- deux postes de Rédacteurs territoriaux au sein de la Direction de l'Insertion et de l'Habitat,
- un poste d'Assistant territorial socio-éducatif au sein de la Direction de l'Insertion et de l'Habitat,
- un poste de Rédacteur territorial au sein de la Direction de l'Aménagement et du Patrimoine,
- un poste d'Attaché territorial au sein de la Direction des Ressources et de l'Offre Médico-Sociale,
- un poste d'Ingénieur territorial au sein de la Direction des Systèmes d'Information et de l'Information,

- deux-cent soixante-huit (268) postes d'Assistants territoriaux socio-éducatifs/Educateurs de jeunes enfants (B),
- un poste de Puéricultrice territoriale à hauteur de 0,50 ETP au sein de la Direction Petite Enfance, Enfance-Famille,
- un poste de Psychologue territorial à hauteur de 0,50 ETP au sein de la Direction Petite Enfance, Enfance-Famille.

Article 4 : Il est décidé la création de :

- un poste d'Assistant territorial socio-éducatif au sein de la Maison du Département de l'Est Orléanais,
- un poste d'Assistant territorial de conservation du patrimoine au sein des Archives départementales,
- un poste d'Attaché territorial au sein de la Direction de l'Aménagement et du Patrimoine,
- un poste d'Attaché territorial au sein de la Direction de l'Insertion et de l'Habitat,
- un poste de Rédacteur territorial au sein de la Direction des Ressources et de l'Offre Médico-Sociale,
- un poste de Technicien territorial au sein de la Direction des Systèmes d'Information et de l'Information,
- deux-cent soixante-huit (268) postes d'Assistants territoriaux socio-éducatifs/Educateurs de jeunes enfants (A),
- un poste de Puéricultrice territoriale à hauteur de 0,60 ETP au sein de la Direction Petite Enfance, Enfance-Famille,
- un poste de Psychologue territorial à hauteur de 0,60 ETP au sein de la Direction Petite Enfance, Enfance-Famille,
- un poste d'Assistant territorial socio-éducatif au sein de la Maison du Département de Montargis,
- un poste d'Attaché territorial au sein de la Direction des Relations Humaines.

Annexe 1

Tableau des effectifs au 31/07/2019 (Hors Maison de l'Enfance)

1961 postes permanents au tableau des effectifs, pouvant être pourvus par des titulaires ou des contractuels :

Filière	Cadre d'emploi	Catégorie	Effectifs pourvus au 01/05/2019	Effectifs pourvus au 31/07/2019	Evolution	Effectifs permanents au 31/07/2019	Dont Temps non complet
Administrative	Administrateur territorial	A	12	11	-1	12	
	Attaché territorial	A	139	138	-1	157	1*0,5
	Rédacteur territorial	B	130	126	-4	143	1*0,5
	Adjoint administratif territorial	C	267	263	-4	295	
Total Administrative			548	538	-10	607	1
Culturelle	Attaché territorial de conservation du patrimoine	A	12	12		13	
	Bibliothécaire territorial	A	1	1		1	
	Conservateur territorial des bibliothèques	A	1	1		1	
	Conservateur territorial du patrimoine	A	3	3		3	
	Assistant territorial de conservation du patrimoine	B	21	21		23	1*0,5
	Adjoint territorial du patrimoine	C	20	20		20	
Total Culturelle			58	58		61	0,5
Sanitaire et Sociale	Assistant territorial socio-éducatif	A	235	239	4	250	
	Cadre de santé territorial	A	10	9	-1	11	
	Conseiller territorial socio-éducatif	A	2	2		3	
	Educateur territorial de jeunes enfants	A	9	9		9	
	Infirmier territorial en soins généraux	A	12	13	1	14	
	Médecin territorial	A	20	19	-1	22	1*0,6 - 1*0,5
	Psychologue territorial	A	15	16	1	17	1*0,5 - 1*0,9
	Puéricultrice territoriale	A	36	37	1	37	1*0,5
	Sage-femme territoriale	A	4	4		4	
	Moniteur éducateur territorial et intervenant familial	B	1	1		1	
Auxiliaire territorial de puériculture	C	4	4		4		
Total Sanitaire et Sociale			348	353	5	372	3
Technique	Ingénieur territorial en chef	A	7	7		11	
	Ingénieur territorial	A	59	57	-2	64	
	Technicien territorial	B	91	90	-1	99	
	Adjoint technique territorial EE	C	484	479	-5	500	1*0,8
	Adjoint technique territorial	C	182	180	-2	191	
	Agent de maîtrise territorial	C	48	50	2	56	
Total Technique			871	863	-8	921	0,8
TOTAL GÉNÉRAL			1825	1812	-13	1961	5,3

Redéploiement postes permanents	0	0	6
---------------------------------	---	---	---

Autres postes budgétaires au tableau des effectifs non affectés sur postes permanents :

	Cat. A	Cat. B	Cat. C
Assistants familiaux sans catégorie	317		
Apprentis sans catégorie	22		
Collaborateurs de cabinet	4		
Collaborateur de groupes politiques	-	-	2
Contrat article 3-1 article 3-1 : Remplacement temporaire de fonctionnaires ou d'agents contractuels	4	-	57
Contrat article 3-2 Accroissement saisonnier d'activité et Accroissement temporaire d'activité	15	5	41

F 06 - Reprise du personnel du Syndicat Mixte de Gestion du Canal d'Orléans (SMGCO) par le Département du Loiret suite à la dissolution du syndicat

Article 1 : Le rapport et ses annexes sont adoptés avec 40 voix pour.

Article 2 : La reprise des 7 agents du Syndicat Mixte de Gestion du Canal d'Orléans est autorisée telle que détaillée dans la fiche d'impact annexée à la présente délibération.

Article 3 : Il est décidé de créer la mission « Brigade verte » au sein du service Canaux et Environnement de la Direction des Bâtiments, Canaux et Environnement et de redéployer 7 postes vacants : 1 poste de Technicien territorial, 2 postes d'Agent de maîtrise, 4 postes d'Adjoint technique.

FICHE D'IMPACT
Agents repris en totalité par
le Conseil départemental du Loiret
dans le cadre de la dissolution
du syndicat mixte de gestion du canal d'Orléans

Faisant suite à la résiliation de la convention entre le syndicat mixte de gestion du canal d'Orléans (SMGCO) et le Département du Loiret, la dissolution de droit du SMGCO devrait intervenir à effet du 31 décembre 2019.

Les moyens humains, techniques, et financiers relatifs aux activités du syndicat mixte seraient ainsi repris par le Département du Loiret à compter du 1^{er} janvier 2020.

Conformément à l'article L 5211-4-1, alinéa 3, du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), la présente fiche d'impact décrit notamment les effets de la reprise sur l'organisation et les conditions de travail, la rémunération et les droits acquis des agents. Cette fiche d'impact sera annexée à la décision.

SOMMAIRE

Périmètre de la reprise

1. Postes et agents concernés :

- Effectifs.
- Répartition par activités reprises

2. Effets sur l'organisation et les conditions de travail :

- Lieu de travail et résidence administrative
- Organisation hiérarchique
- Conditions et temps de travail

3. Effets sur la rémunération et les avantages acquis :

- Positions statutaires et carrière professionnelle
- Déroulement de carrière (règles d'avancement ; ratios ; CAP)
- Régime indemnitaire et avantages acquis
- Eléments complémentaires de rémunération
- Action sociale
- Protection sociale complémentaire
- Autres

Périmètre de la reprise :

La dissolution du SMGCO étant prévue au 31 décembre 2019, l'ensemble des services administratifs et techniques sont repris par le Département du Loiret

1. Postes et agents concernés

Conformément aux dispositions de l'article L.5211-4-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, « *Les fonctionnaires territoriaux et agents territoriaux contractuels qui remplissent en totalité leurs fonctions dans un service ou une partie de service transféré (ou repris) [...] sont transférés (repris) [...]* ».

Le SMGCO emploie 7 agents à temps complet qui, s'ils sont toujours présents à la date de la dissolution, seront repris par le Département du Loiret.

Au 1^{er} janvier 2020, ces 7 agents seront titulaires de la fonction publique territoriale.

L'un d'eux, est en congé longue maladie depuis le 14 mars 2017 et la gestion de son dossier sera également reprise par le Département.

Le détail est présenté dans le tableau ci-après.

Tableau prévisionnel des agents repris par le Département du Loiret au titre de la reprise des activités :

	Agents titulaires		
	A	B	C
<u>Equipe technique</u>			
Technicien territorial		1	
Agent de maîtrise			2
Adjoint technique			4
TOTAL		1	6

En conséquence, le Conseil départemental redéploie à compter du 1^{er} janvier 2020 le nombre de postes correspondants à ceux identifiés dans le tableau ci-dessus.

2. Effets de la reprise sur l'organisation et les conditions de travail

Au 1^{er} janvier 2020, l'employeur des agents devient le Département du Loiret.

A ce titre, de manière non-exhaustive :

- il appartient au Département du Loiret de prendre les décisions nécessaires concernant leurs conditions de travail ;
- les instances paritaires compétentes à compter du 1^{er} janvier 2020 concernant les situations individuelles et collectives des agents sont les Commissions Administratives Paritaires du Département, le Comité Technique et le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail du Département ;
- l'autorité territoriale compétente pour les avancements et promotions des agents est le Département du Loiret ;
- les entretiens d'évaluation des agents sont organisés par le Département du Loiret ;
- la discipline ou l'octroi d'une protection juridique pour les agents relèvent du Département du Loiret.

2-1 Lieu de travail et résidence administrative

La résidence administrative correspond au lieu d'affectation de l'agent (*circulaire de 2010*).

Les agents repris dans le cadre de la dissolution ont vocation à rester sur leur lieu d'affectation actuel.

Leur résidence administrative est ainsi fixée au : 67, route de la Vallée 45530 COMBREUX

2-2 Organisation hiérarchique

Les agents seront placés sous l'autorité hiérarchique du Président du Département du Loiret et rattachés à la Direction des Bâtiments, Canaux et Environnement du Pôle Aménagement Durable, au sein du service Environnement et Canaux.

Cf : organigramme ci-joint

2-3 Organisation liée à la reprise des activités du SMGCO

Le service administratif : l'activité administrative sera reprise par les différents services du Département, DFCG, DRH, DCAJ, DSII

Le service technique : l'entretien et l'exploitation du canal et de ses dépendances sera à la charge d'une « brigade verte » composée de l'équipe actuelle intervenant pour le SMGCO (1 responsable d'exploitation, 1 chef d'équipe et 5 agents).

Les agents utiliseront à compter du 1^{er} janvier 2020 les matériels repris par le Département. Ils conserveront leurs Equipements de Protection Individuelle et se verront dotés des renouvellements d'équipements. Des dotations harmonisées feront l'objet d'une concertation avec le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail.

2-4 Conditions et temps de travail

	DEPARTEMENT DU LOIRET	SMGCO
Temps de travail annuel réglementaire	1 607 h	1 607 h
Durée journalière moyenne et rythme de travail hebdomadaire	<p><u>Cas généraux :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - 7h58 sur 5 jours = 39h52 hebdo - horaires variables - 7h28 sur 5 jours = 37h20 hebdo - horaires variables * <p><u>Autres cycles liés à des fonctions spécifiques (ex : routes, châteaux) :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - 8h11 sur 5 jours = 40h54 hebdo - horaires fixes - 7h58 sur 5 jours = 39h50 hebdo/6 mois - horaires fixes, repos variables et 7h10 sur 5 jours = 35h50 hebdo/6 mois - horaires fixes, repos variables 	<p><u>Techniques :</u></p> <p>8h00 sur 5 jours du 16/04 au 15/10 = 40h00 hebdo / horaires fixes</p> <p>7h00 sur 5 jours du 01/01 au 15/04 et du 16/10 au 31/12 = 35h00 hebdo / horaires fixes</p>
Modèle horaire journalier de base (droit commun)	<p><u>Cas généraux :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Plage fixe : 9h30 - 11h30 / 14h00 - 16h30 (16h00 le vendredi) ➤ Plage variable : 7h45 - 9h30 / 16h30 - 18h30 (16h00 - 17h30 le vendredi) <p><u>Agents d'exploitation des routes. Horaires fixes</u></p> <p>7h34 - 12h00 / 13h15 - 17h00 (7h35 le vendredi)</p>	<p><u>Horaires techniques :</u></p> <p>Eté 16/04 au 15/10 (40h) – 07h30 - 12h00 / 13h30 - 17h00</p> <p>Hivers 01/01 au 15/04 et 16/10 au 31/12 (35h) – 08h00 - 12h00 / 13h30 - 16h30</p>
Acquisition de jours de RTT (journée de solidarité décomptée)	<p>21 jours /an (sur la base de 39h52)</p> <p>10 jours /an (sur la base de 37h20)</p> <p>26 jours /an (sur la base de 40h54) – fixes, 1 j/15aine</p> <p>11 jours /an (sur la base de 39h50/35h50)</p>	<p>11 jours + 3 heures (sur la base de 40h été / 35h hivers) à poser uniquement sur la période hivernale</p>
Volume des congés	<p>30 jours (28j CA + 2j fractionnés en heures = 14 h) + 2 jours de fractionnement (à prendre avant le 31/12/N)</p>	<p>27 jours (25 CA + 2 jours de fractionnement) (reportables jusqu'au 30/04/N+1)</p>
Modalités d'exercice du temps partiel	<p>Par réduction de la durée hebdomadaire avec RTT au prorata</p>	
Compte Épargne Temps	<p>Monétisation prévue par délibération</p>	<p>Non prévu</p>

Les agents relevant du Département du Loiret au 1er janvier 2020 relèveront des conditions et du temps de travail de droit commun du Département s'agissant du régime des congés et des autorisations spéciales d'absences.

Si les agents n'ont pas soldés leurs congés annuels au 31/12/2019, ayant pour habitude un report possible jusqu'au 30/04/2019, leur solde sera repris par le Département sur 2020.

Une proposition d'horaires les plus adaptés à l'activité va être concertée avec les équipes en maintenant le temps de travail annuel à 1 607 heures.

3. Effets sur la rémunération et les avantages acquis

3-1 positions statutaires et carrière professionnelle

En application de l'article L.5211-4-1 du Code Général des Collectivités Territoriales la reprise n'a aucune incidence sur le grade, l'échelon ou l'ancienneté.

Les agents titulaires conservent le maintien de leur indice personnel acquis lors de leur nomination stagiaire auprès de leur collectivité d'origine, conformément au principe d'unicité de carrière.

3-2 Déroulement de carrière (règles d'avancement ; ratios ; CAP)

Les agents du SMGCO relèveront du dispositif de déroulement de carrière du Département.

Déroulement de carrière	Conseil Départemental du Loiret	SMGCO
Dates d'avancement	<p>Pour les échelons : à la date à laquelle les conditions sont réunies pour un avancement à la durée unique</p> <p>Pour les avancements de grades et promotion interne nomination au 1^{er} juillet de l'année mais peut varier en fonction de la date de la CAP.</p>	
Ratios et taux d'avancement de grades Et Promotion interne	<p>Avancement de grade Ratios définis par l'assemblée délibérante dans les cadres d'emplois des agents repris :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Cadre d'emplois des agents de maîtrise</u> : Au choix 100% • <u>Cadre d'emploi des adjoints techniques</u> : -Adjoint technique vers adjoint technique principal 2^{ème} classe : au choix 50% - avec examen professionnel 100% -Adjoint technique principal 2^{ème} classe vers adjoint technique principal de 1^{ère} classe : au choix 100% <p>Promotions internes Application des quotas statutaires</p> <p>Les critères retenus par l'administration pour établir la liste des agents proposés à l'avancement de grade et/ou de promotions internes, sont : la valeur professionnelle, les acquis de l'expérience professionnelle des agents, les éléments relatifs au déroulement de carrière.</p>	Dépend de la CAP du Centre de Gestion du Loiret

3-3 Régime indemnitaire et avantages acquis

« Les agents conservent, s'ils y ont intérêt le bénéfice du régime indemnitaire qui leur était applicable ainsi que les avantages collectivement acquis suivant les dispositions de l'article 111, alinéa 3, de la loi 84-53 du 26 janvier 1984. Le montant du régime indemnitaire s'apprécie tous éléments confondus qu'ils soient liés au grade de l'agent, aux fonctions occupées, aux sujétions ou aux résultats tels que constatés dans la collectivité et comparés aux montants servis au Département.

Chaque agent conservera le niveau de régime indemnitaire qu'il détient au moment de la reprise, y compris les avantages acquis collectivement et notamment la prime annuelle dite « allocation de Noël » qui sera versée mensuellement.

3.4 Eléments complémentaires de rémunération

Les éléments complémentaires liés à l'exercice de fonctions, sujétions, responsabilités ou technicités particulières correspondent notamment aux montants réglementaires des indemnités horaires pour travaux supplémentaires (IHTS), de la Nouvelle Bonification Indiciaire (NBI), au montant d'une astreinte, etc... demeurent liés à l'exercice des missions dans le cadre de l'organisation.

Ces éléments de rémunération sont attribués, conformément aux textes en vigueur, selon les montants réglementaires.

La reprise est donc sans impact sur le montant de base de ces éléments complémentaires de rémunération.

3-5 Action sociale

Les agents du SMGCO bénéficient actuellement des prestations du CNAS.

A compter du 1^{er} janvier 2020, ils bénéficieront de l'ensemble des dispositifs en vigueur au Département, dont les prestations du CNAS puisque le Département est également adhérent.

Fiche d'impact – Reprise des personnels SMGCO par le Département du Loiret

Titres restaurants : Les agents bénéficieront des tickets restaurants servis par le Département.
Par délibération qui devrait intervenir le 29 novembre 2019, le Département envisage de porter la valeur faciale des titres restaurants à 6,00 € à compter du 1^{er} janvier 2020, avec une participation de l'employeur qui passerait de 50% à 60%.

3-6 Protection sociale complémentaire :

Les agents adhérents actuellement à la garantie maintien de salaire auprès du Centre de de gestion du Loiret ne pourront pas continuer à bénéficier de ce contrat au-delà du 31 décembre 2019 puisqu'il arrive à son terme à cette date.

Ils ne pourront pas adhérer au prochain contrat mis en place par le CDG45 puisqu'à la date du 1^{er} janvier 2020, ils seront agents du Département, qui a son propre contrat de prévoyance.

Ainsi, ils pourront acquérir, s'ils le souhaitent, le dispositif en vigueur au Département du Loiret au titre de la garantie maintien de salaire sans questionnaire médical, avec la participation correspondante de 150 € par an (12,50 € par mois) versés par le Département. (*cf descriptif de la garantie ci-joint*) ;

3-7 Autres

Le plan de formation annuel du Département sera réajusté en fonction des besoins des agents pour l'exercice de leurs missions et notamment dans le cadre des formations obligatoires en matière de sécurité (CACES, permis, habilitations électriques,...)

F 07 - Désignations de Conseillers départementaux appelés à siéger au sein d'organismes extérieurs

Article 1 : Le rapport et son amendement sont adoptés avec 40 voix pour.

Article 2 : Il est décidé de désigner Madame Vivianne JEHANNET en qualité de titulaire au sein de l'association SOLIHA Centre-Val de Loire.

Article 3 : Il est décidé de désigner Madame Laurence BELLAIS en qualité de titulaire et Madame Anne GABORIT en qualité de suppléante au sein de l'association CENTRAIDER.

Article 4 : Il est décidé de désigner au sein du Comité départemental « Chant choral » du réseau CANOPE, Madame Anne GABORIT, en qualité de titulaire.

Article 5 : Il est décidé de désigner au sein de l'Assemblée générale et du Conseil d'administration du GIP Approlys Centr'Achats les Conseillers départementaux suivants :

- Au Conseil d'administration :
 - en qualité de titulaire : Monsieur Alain GRANDPIERRE,
 - en qualité de suppléant : Monsieur Michel LECHAUVE.

- A l'Assemblée générale :
 - en qualité de titulaire : Monsieur Alain GRANDPIERRE,
 - en qualité de suppléante : Madame Shiva CHAUVIERE.

Les actes administratifs publiés
dans ce recueil peuvent être consultés
à l'Hôtel du Département
15, rue Eugène Vignat – 45000 ORLEANS